
3 1761 04239 5830





CAMPAGNES

DE

JACQUES DE MERCOYROL

DE BEAULIEU

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

CAMPAGNES

DE

JACQUES DE MERCOYROL DE BEAULIEU

CAPITAINE AU RÉGIMENT DE PICARDIE

(1743-1763)

PUBLIÉES

D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

LE MARQUIS DE VOGÜÉ

ET

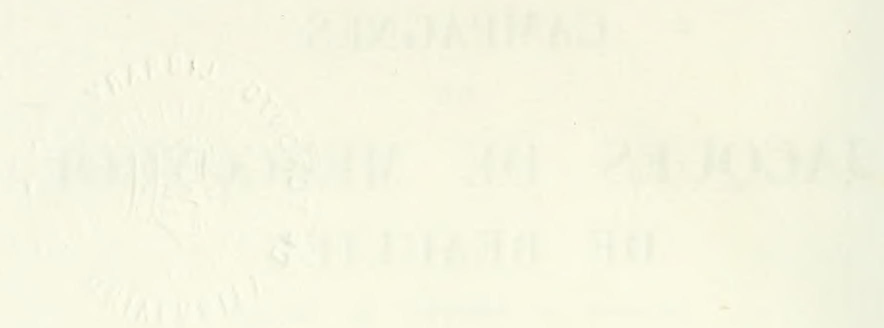
AUGUSTE LE SOURD



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

M DCCCC XV

370





EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Art. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné déclare que les Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu, *préparées par* MM. le marquis de Vogüé et Auguste Le Sourd, *lui ont paru dignes d'être publiées par la* Société de l'Histoire de France.

Fait à Paris, le 20 avril 1915.

Signé : Léon LECESTRE.

Certifié :

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

Noël VALOIS.

AVANT-PROPOS

Jacques de Mercoyrol de Beaulieu appartenait à ce qu'il appelle lui-même la noblesse de province. Cette noblesse était très nombreuse en Vivarais : dans ses rangs se trouvaient rapprochés et confondus, malgré la diversité des origines, des descendants authentiques des vieilles races militaires et les membres des familles que des causes multiples avaient, de siècle en siècle et jusqu'aux époques les plus récentes, successivement introduites dans le second ordre de l'État.

Cette ascension sociale avait toujours été facile en Vivarais ; elle avait peuplé le pays d'une foule de gentilshommes de condition médiocre, d'ambitions modestes, source inépuisable d'officiers dévoués et braves qui, trop pauvres pour acheter un régiment, végétaient dans les grades inférieurs, décimés par la guerre, s'estimant heureux si, à la fin d'une longue et périlleuse carrière, ils pouvaient se retirer dans leur famille, avec la croix de Saint-Louis et une maigre pension de retraite.

Ils écrivaient peu, ce qui donne un certain prix aux rares récits qu'ils nous ont laissés.

Celui que nous reproduisons ici est intéressant à ce titre. Sans vouloir généraliser outre mesure, on peut dire qu'il peint une époque et un milieu ; il nous renseigne sur l'état d'esprit d'une importante fraction de la société française à la fin du XVIIIe siècle.

Ce qui domine, c'est le sentiment du devoir militaire, la

préoccupation constante du « bien du service », le souci de l'honneur collectif et individuel de tous ceux qui portent l'uniforme, l'acceptation des inégalités sociales. L'officier de province éprouve peut-être une secrète tristesse, s'il compare son lent avancement aux rapides carrières de la noblesse de cour, mais il n'en laisse rien voir : il ne montre ni amertume, ni jalousie. Il n'a que du respect pour « l'homme de qualité » ; il admire le désintéressement avec lequel il quitte une vie facile et élégante pour les fatigues de la vie militaire ; il reconnaît les avantages que le service du Roi tire de sa fortune, de sa tradition ancestrale, de son autorité sociale. Il voudrait seulement que la barrière qui sépare les deux noblesses fût plus facile à franchir, que le service du Roi sût profiter plus largement de l'expérience acquise par les officiers vieillis dans le métier ; que le bâton de maréchal, donné plus souvent à un sujet distingué de la noblesse de province, soit, pour toute cette classe si intéressante, un encouragement à bien faire.

A un autre point de vue, les récits d'un simple capitaine offrent un réel intérêt ; ils racontent la guerre vue du rang, c'est-à-dire de très près, sinon de très haut. Avec eux, nous pénétrons dans la vie intime de la compagnie, du régiment ; nous assistons aux petites opérations autant, plus peut-être, qu'aux grandes manœuvres ; nous surprenons les conversations de la tente et de l'avant-poste, nous touchons aux réalités, soit sublimes, soit mesquines, soit poignantes, dont les contrastes pourraient fournir plus d'un chapitre inédit à l'histoire toujours ouverte de la grandeur et de la servitude militaires.

La famille de Mercoyrol semble sortie de Saint-Pons, petit bourg situé dans la montagne, entre Viviers et Villeneuve-de-Berg, siège d'un prieuré dépendant de Pébrac, abbaye auvergnate de chanoines réguliers Augustins. On l'y trouve à la fin du xv[e] siècle et plusieurs de ses membres l'habitaient

encore à la veille de la Révolution. D'origine notariale, les Mercoyrol donnent des prieurs au prieuré de Saint-Pons, des préchantres au chapitre de Viviers : ils achètent de petites seigneuries, épousent des filles nobles et s'agrègent définitivement à la noblesse, vers le milieu du XVII[e] siècle, en prenant le parti des armes.

De ce jour, si la situation sociale grandit, le patrimoine cesse de s'accroître. Jacques de Mercoyrol, seigneur de Beaulieu, le père de notre auteur, ne possède qu'une petite maison à Viviers, une grange et quelques maigres terres dans la montagne voisine. Sa femme, Élisabeth de Bergier, de Tarascon, a une modeste dot, placée sur divers personnages du pays, entre autres sur un ami de la famille, le marquis de Graveson, qui habite la Provence : le tout réuni produit à peine 600 livres de rente. Son frère, Jean-Baptiste, seigneur du Brau, est à l'armée : il est capitaine dans le régiment de Picardie, ne dépassera pas ce grade et mourra célibataire.

Jacques de Beaulieu, notre auteur, né le 12 mai 1725, est fils unique. Sur ce fils se concentrent toute l'affection, tout l'effort de ses parents. Lui aussi sera soldat : on se privera pour assurer son avenir. Toute son éducation tend vers ce seul but ; enfant, il ne songe qu'à la guerre : il groupe les enfants de son âge, les organise en troupe, les commande, s'exerce avec eux aux mouvements militaires : ils fourniront plus tard les meilleures recrues de sa compagnie.

A dix-sept ans, âge fixé par la tradition, on l'engage comme volontaire dans le régiment de son oncle, Picardie, premier régiment d'infanterie de France : il rejoint à Straubing, en Bavière, le 29 mai 1743, le soir même d'une journée malheureuse. Son oncle a reçu sept balles ; les blessures sont heureusement légères. Il faut battre en retraite. Picardie fera l'arrière-garde, combattant jour et nuit : sérieuse épreuve pour un débutant : notre

jeune volontaire la supporte à son honneur : son enthousiasme s'exalte, son courage se révèle et ne se démentira pas pendant quarante ans de vie militaire.

Lieutenant en juillet 1743, il est nommé capitaine en novembre 1746, à vingt et un ans. Cette nomination est l'occasion d'une crise intime, dont le récit forme un des épisodes les plus touchants des *Campagnes*.

Après la victoire de Raucoux, le Roi avait décidé d'ajouter un cinquième bataillon à chacun des six plus anciens régiments. Le jeune duc d'Antin, colonel de Picardie (il avait dix-neuf ans), avait proposé à Beaulieu le commandement d'une compagnie. Mais la création de toute formation nouvelle entraînait une « finance » à payer à l'État : accepter, c'était obliger ses parents à débourser 5.000 livres, près de la moitié de leur modeste avoir : cruelle angoisse ! Un furieux combat se livre dans l'âme du jeune lieutenant, entre les glorieuses ambitions du soldat et les troublants scrupules du fils : le soldat l'emporte ; il se décide à écrire à son père et à courir le solliciter en Vivarais. Il réunit à la hâte quelques louis qui lui étaient dus, troque, moyennant deux louis, le mulet de son valet contre un second cheval et part.

La route d'étapes est longue de Namur à Viviers ; elle parut interminable au fils inquiet. Il frappe en hésitant à la porte de la petite maison, où l'attendent son père, âgé de soixante-trois ans, sa mère, qui en a cinquante-six, sa grand'mère, qui en a quatre-vingt-quatre, avec une vieille servante pour tout domestique. Il est reçu à bras ouverts : « Nous mangerons du pain », dit le vieux père ; il vendra un pré qu'il déclare trop éloigné du domaine ; la mère réalisera une partie de sa dot. La somme requise est réunie et, au bout de deux mois, le nouveau capitaine, son brevet en règle, repart pour la Belgique, à la tête de trente-deux hommes bien choisis, avec deux chevaux, deux

valets montés à mulet, son équipage et sa garde-robe refaits par sa mère. La pensée de la détresse qu'il laissait derrière lui troublait sa joie ; elle ne devait d'ailleurs pas obséder longtemps sa conscience : ses vieux parents succombaient bientôt l'un après l'autre ; en 1752, ils avaient tous disparu. C'est à peine s'il avait pu les revoir dans les courtes années de paix qui suivirent le traité d'Aix-la-Chapelle.

La guerre de Sept ans le ramena sur les champs de bataille. Il la fit tout entière comme capitaine de Picardie. Il reçut, en 1760, le commandement de la première compagnie de chasseurs de son régiment et, en cette qualité, se distingua par d'heureux coups de main à Sachsenhausen, à Hippenshausen et à Calden où il eut sous ses ordres jusqu'à neuf compagnies de chasseurs. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis la même année. Une note d'inspection, dictée en 1763 par M. de Rochambeau, le représente comme un officier qui « a toute l'étoffe pour faire un bon major, actif, travaillant à s'instruire dans toutes les parties, très ferme ». La lecture des *Campagnes* confirme ce jugement. Beaulieu s'y montre toujours zélé, à la fois actif et réfléchi, avide de louanges et nullement intrigant, profondément pénétré du sentiment de l'honneur militaire, de principes solides et de mœurs pures, constamment occupé de l'instruction, du moral et aussi du bien-être de ses hommes.

Major en 1764, il eut rang de lieutenant-colonel en 1767 et fut pourvu de ce grade en 1774. La même année, il fit campagne en Corse, où il commanda la ville de Bastia et défit les insurgés après les avoir chassés du château d'Alfaria. Il rentra en France en 1777, le régiment de Picardie ayant été remplacé en Corse par celui de Navarre. Brigadier le 1er mars 1780, il fut fait maréchal de camp le 1er janvier 1784 et se retira dans sa ville natale avec une pension de 4.000 livres, transformée, le 13 décembre 1792, en « récompense nationale » de 3.600 livres.

Il mourut à Viviers, dans sa quatre-vingt-treizième année, le 29 juin 1817, des suites d'un accident.

Il avait épousé, le 13 septembre 1769, Adélaïde de Fontanès, fille de Pierre de Fontanès, conseiller secrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier. Il en eut treize enfants.

C'est en 1788, peu de temps après avoir pris sa retraite, que Beaulieu écrivit ses *Campagnes*. Les minutieux détails dans lesquels il se complaît témoignent de la fidélité de sa mémoire; néanmoins ses souvenirs l'ont parfois trompé et lui ont fait commettre quelques erreurs matérielles que nous avons dû rectifier dans les notes. Le style se ressent des effets de l'âge : il est incorrect, souvent confus, parfois incohérent; les digressions et les redites abondent : elles nuisent à la clarté autant qu'à l'élégance du récit. Sans corriger, à proprement parler, le texte et tout en lui laissant sa physionomie originale, nous avons dû souvent faire des coupures et intercaler des mots : les premières sont généralement indiquées par des points ou par des résumés imprimés en petits caractères : les seconds sont mis entre crochets.

Le manuscrit original, tout entier de la main de l'auteur, appartient aujourd'hui à son arrière-petit-fils, M. Roger de Mercoyrol de Beaulieu, notaire à Avignon, qui nous l'a très gracieusement communiqué et qui a droit à toute notre reconnaissance. Une copie en avait été faite par un des propres fils de l'auteur, dans les premières années du XIXe siècle : cette copie appartient aujourd'hui à M. Vollant qui, lui aussi, descend de l'auteur et auquel revient le mérite d'avoir tiré son œuvre de l'oubli. C'est lui, en effet, qui a spontanément mis son manuscrit à la disposition de l'un des éditeurs du présent volume, alors qu'il faisait des recherches historiques sur le Vivarais : il lui a ainsi permis, non seulement de recueillir

des renseignements très utiles pour son travail, mais de reconnaître l'intérêt de l'œuvre elle-même et d'en proposer la publication à la Société de l'Histoire de France. M. Vollant s'est acquis des titres à sa gratitude personnelle ainsi qu'à celle des membres de la Société : nous le prions d'en agréer la sincère expression.

CAMPAGNES

DE

JACQUES DE MERCOYROL DE BEAULIEU.

CAMPAGNE DE 1743.

Je quittai mes parents au mois de mars 1743, étant âgé de dix-sept ans. Ils me virent partir avec les regrets que la nature donne à un fils unique. Leurs alarmes s'augmentoient de ce que j'avois à franchir une route de plus de deux cent cinquante lieues, accompagné par un seul valet. Je devois traverser, depuis Viviers en Vivarois, lieu de ma naissance, toutes les provinces qui me séparoient du Fort-Louis sur le Rhin, et, partant de là, arriver à Dingelfing sur l'Isar, en Bavière, où étoit le régiment de Picardie, que j'allois joindre. Un de mes oncles[1], capitaine de grenadiers dans cette phalange de l'empire françois, m'y attendoit. Les fatigues d'une si longue route furent pour moi des plaisirs.

1. Jean-Baptiste de Mercoyrol du Brau, capitaine de grenadiers en 1721, commandant de bataillon en 1745, chevalier de Saint-Louis, fils de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu, seigneur de Miraval, et de Marguerite de Cuchet.

J'arrivai à Straubing le 29 du mois de mai[1], jour où il s'étoit passé une affaire assez conséquente à Deggendorf, où le régiment de Champagne et celui de Bourbonnois avoient beaucoup souffert et avoient été obligés d'abandonner cette ville ; ils avoient fait des prodiges de valeur, mais avoient été forcés de céder à une armée entière. Une infinité de soldats et officiers blessés arrivoient à Straubing, soit en voiture, soit à cheval ou à pied, chacun comme lui permettoit la nature de ses blessures. C'est au même instant que je me présente, pêle-mêle avec les blessés, pour entrer. Comme il étoit ordonné de ne laisser entrer que les officiers et soldats blessés, la porte m'est refusée et je reviens sur mes pas, sans réclamation, pour aller chercher gîte dans le plus proche village. Je suis alors accosté par deux officiers de Champagne qui me demandent pourquoi je reviens de la ville et si je ne suis pas blessé. L'un et l'autre de ces deux officiers l'étoient légèrement. Je leur réponds que je n'ai pas cet avantage, que j'arrive de France et viens prendre le régiment de Picardie. — « Le régiment de Picardie, me disent-ils, vous allez de suite y être fort avancé, car le 24 mai ce régiment a eu sa sauce à Straubing, comme aujourd'hui nous l'avons eue à Deggendorf. Il y a eu quarante officiers morts ou blessés. » Sur ce, ils me laissent et marchent vers la porte, dont nous n'étions pas encore à cent pas. Plein du récit qu'ils viennent de me faire, ma première idée est de penser à mon oncle et de me dire combien il seroit malheureux

1. Le manuscrit porte *mars* par une erreur évidente, le combat et l'évacuation de Deggendorf ayant eu lieu le 27 mai.

pour moi s'il étoit du nombre des morts. Je m'achemine, mais lentement, pour aller chercher gîte. A peine avois-je fait trente pas que j'entends une voix qui me crie : « M. de Picardie ! » Je m'arrête et tourne bride, et vois un soldat, tout blanc d'uniforme, qui se dirige vers moi. C'est un sergent du régiment de Picardie, qui me demande si je ne suis pas M. de Beaulieu. Je lui réponds que oui. Il me dit qu'il est sergent de la compagnie de mon oncle, que son capitaine et lui, comme une infinité d'autres, ont été blessés à Dingelfing, qu'il l'est au bras (qu'il portoit soutenu par une écharpe), que mon oncle l'est moins, que tout cela ne sera rien. Mon oncle, qui m'attendoit depuis quelques jours, ayant appris l'ordre qui avoit été donné vers midi de ne laisser entrer dans la ville que les soldats et officiers blessés, lui avoit donné mission, comme à un de ses valets, de venir à la porte et d'y rester jusqu'à sa fermeture pour voir si on ne me verroit pas paroitre. « En conséquence, [dit-il], je m'étois placé sur le chemin couvert d'où il m'a été aisé de vous apercevoir, et de suite je me suis porté à la barrière pour vous joindre ; l'uniforme de Picardie, que je distingue fort bien, m'assurant que vous deviez être M. de Beaulieu. » Ce sergent me reconduit jusqu'à la barrière, où on me laisse entrer ainsi que mon valet, sur un billet de M. de Gautier[1], lieutenant-colonel du régiment de Picardie et commandant de la ville.

1. *N.* de Gautier, capitaine de grenadiers en 1710, commandant de bataillon en 1735, lieutenant-colonel en 1740, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de Roi à Schlestadt.

Chemin faisant, je m'informe du sergent de l'espèce de blessure de mon oncle ; son narré est de me dire qu'elle étoit à la clavicule droite, qu'il a été très heureux de n'être pas tué ; ... il me fait l'éloge de sa bravoure et de la manière dont il s'étoit comporté à la tête de la première compagnie de grenadiers du régiment. Ce récit remplit mon cœur du désir d'en faire un jour autant et, marchant au milieu des blessés de Champagne et Bourbonnois, je voudrois l'être comme eux et ne suis étonné ni du bruit ni des alarmes qu'occasionnoient les forces supérieures de l'armée impériale. Né François et plein des préjugés de l'éducation, ma confiance est extrême et je ne vois ma nation que faite pour vaincre les autres. J'arrive près de mon oncle, je l'embrasse et lui remets les lettres dont j'étois chargé ; il me reçoit avec la bonté et l'honnêteté d'un bon parent. Au milieu de ses caresses et de ses empressements, je l'interromps pour lui demander comment va sa blessure ; il me tranquillise et me dit : « Elle n'aura pas de suite fâcheuse ; j'ai reçu sept coups de feu, un seul a porté là », dit-il en mettant la main à sa clavicule droite ; et, se tournant, il me dit : « Mon neveu, voyez cet habit ». J'examine les coups qui l'ont morcelé. Il ajoute en souriant : « Ce sont là les roses du métier auquel vous vous destinez ; comment les trouvez-vous ? » — « Honorables », lui dis-je, et mes yeux ne pouvoient se lasser d'en parcourir les effets, qui sembloient par des détours avoir voulu respecter les cheveux blancs de ce guerrier, qui touchoit alors à la trente-huitième année de ses services, avoit été blessé aux guerres

de 33, aux batailles de Parme et de Guastalla, d'un coup de feu, à la première, au bras, et, à la seconde, au cou-de-pied, qui s'étoit trouvé à la bataille d'Audenarde, à celle de Malplaquet, à celle de Denain et dans tous les faits d'armes où le régiment de Picardie avoit toujours donné de nouvelles preuves à conserver sa réputation, la gloire du Roi et celle de la nation, choses qu'il me détailla dans la suite et dont je cherchai à faire mon profit, autant que, suivant les temps, mon peu d'expérience et mon intelligence pouvoient m'en fournir les moyens.

Mon oncle avoit combattu à la défense du pont de radeaux à Dingelfing sur l'Isar; il fut chargé de le détruire (étant important qu'il le fût pour la sûreté de l'armée peu nombreuse et dispersée) sous les yeux et aux ordres de S. A. Mgr le prince de Conti [1], qui lui sut un gré infini de la manière dont il s'étoit conduit, ce que ce prince témoigna en faisant distribuer quarante louis aux trois compagnies de grenadiers du régiment de Picardie et en accordant des éloges aux officiers et surtout à mon oncle, qui commandoit la première compagnie et qui, pour détruire le pont de radeaux, avoit fait couper à coups de sabre les cordages et les liens qui unissoient les radeaux ensemble; il eut la satisfaction de n'être blessé qu'à la fin de son opération, mais non sans regret et vive douleur d'avoir perdu, sur cinquante-deux grenadiers, dix de tués ou morts

1. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur, comte de la Marche, né en 1717, mort en 1776.

dans les vingt-quatre heures de leurs blessures, et quinze de blessés.

Je le joignis donc peu de jours après cet événement. Ses premières conversations furent tout le détail de cette affaire, où le régiment de Picardie perdit quarante officiers tués ou blessés et cinq cents soldats. Ces récits échauffoient mon imagination, et il me tardoit d'entrer dans les champs de l'honneur.

M. le maréchal de Broglie[1] ayant déterminé d'évacuer non seulement la Bavière, mais toute l'Allemagne, et de se porter sur le Rhin, son armée réduite dans le plus mauvais état par les maladies qui l'avoient détruite pendant l'hiver et mis les régiments à moitié de ce qu'ils devoient être, tout ordonné pour faire une retraite d'une si longue haleine, l'armée fut rassemblée d'abord aux environs de Straubing, dont elle partit pour se porter à Ingolstadt. On laissa à Straubing (mauvaise place) M. de Gautier, lieutenant-colonel de Picardie, avec 700 hommes fournis par différents régiments et les malades et blessés qui ne pouvoient être transportés, au nombre de huit à neuf cents. L'armée séjourna quelques jours à son camp près d'Ingolstadt. Ce fut là que je joignis le régiment de Picardie et que la vue de ses drapeaux commença

1. François-Marie, duc de Broglie, né en 1671, maréchal de France en 1734, mort en 1745. Il avait reçu, en 1742, le commandement d'une armée destinée à soutenir en Bavière l'empereur Charles VII ; après l'insuccès de Belle-Isle en Bohême et sa célèbre retraite de Prague, il avait joint à ses troupes celles de Maillebois, à Dingelfing (21 novembre), mais il avait échoué à son tour contre Khevenhüller et était obligé de se replier sur le Rhin.

à m'être chère. L'armée partit à trois jours de là pour se porter à Donauwerth, sans être inquiétée ni harcelée de nulle manière dans sa marche ; on y brûla les magasins de fourrage que l'on ne pouvoit consommer et l'on y jeta dans le Danube les farines que l'on ne pouvoit emporter.

La garnison qu'on laissa à Ingolstadt fut de 1.500 Bavarois et de 1.200 François ; cette place étoit assez bien fournie en vivres et munitions de guerre. Après dix jours de station à Donauwerth, l'armée partit pour se rapprocher du Rhin, que l'on n'eût pas repassé sans les fautes que l'on fit à Dettingen et qui, d'une journée brillante et marquée dans les annales pour la gloire du maréchal duc de Noailles [1], fut par la faute du duc de Gramont [2] une bataille perdue.

Dès les premières marches de l'armée, M. le maréchal de Broglie eut ordre de se rendre à la Cour et de laisser le commandement de l'armée à ses ordres à M. de Lutteaux [3], premier lieutenant-général, tué deux ans après à la bataille de Fontenoy. Dans l'abandon de l'Allemagne, et pendant neuf jours de marche, le régiment de Picardie fut tou-

1. Adrien-Maurice, duc de Noailles, né en 1678, maréchal de France en 1734, mort en 1766. Battu à Dettingen (Franconie) le 27 juin 1743 par l'armée anglo-allemande de Lord Stairs.

2. Louis, fils d'Antoine V duc de Gramont, d'abord connu sous le titre de comte de Gramont, devint duc de Gramont après la mort de son frère Antoine-Louis-Armand en 1741. Il fut fait maréchal de camp en 1734 et lieutenant-général en 1738.

3. Étienne le Ménestrel de Hauguel, comte de Lutteaux, lieutenant-général et gouverneur de Verdun en 1745, mort en 1745.

jours chargé de l'arrière-garde et tous les jours harcelé par les troupes légères de l'ennemi, tant hussards, croates, que pandours, qui se montrèrent en queue et sur les flancs de la marche. Suivant le nombre de ce qui paroissoit, le régiment étoit obligé de changer sa formation, soit en colonne par demi-bataillon ou bataillon carré long, dans lequel on faisoit entrer les chevaux des officiers et ceux des valets, qui, selon l'usage, les suivent dans leur marche et leur portent des vivres. On disposoit des tireurs (de préférence ceux armés de carabines) en arrière et sur les flancs pour éloigner cette vermine de hussards et de troupes de pied, dont le pays, très couvert, nous empêchoit de connoître la force et les moyens. Le régiment, dans l'une ou l'autre disposition, continuoit sa marche.

M. de Lutteaux, avec partie des grenadiers de l'armée, des piquets d'infanterie, de cavalerie et dragons et les compagnies franches alors d'usage, couvroit autant que possible la marche des colonnes, mais celles du centre étoient les seules exemptes de voir chaque jour l'ennemi. Souvent, celle de la droite recevoit ordre de ralentir sa marche, à laquelle le général Lutteaux étoit bien aise de coudre son arrière-garde, où il étoit toujours présent de sa personne; aussi, pendant les huit premiers jours de cette retraite, nous arrivâmes toujours au camp à deux heures de nuit, et le seul [jour] où nous arrivâmes au soleil couchant fut celui où nous passâmes le Rhin, à Spire.

Pendant cette retraite, n'étant attaché à aucune compagnie et n'ayant pas reçu mes lettres d'officier,

je désirois montrer ma [bonne] volonté et je me proposois toujours pour faire partie des tirailleurs que l'on laissoit en arrière ou que l'on poussoit sur les flancs pour protéger la marche du régiment, ce que l'on m'accordoit avec plaisir, et je voyois avec joie que les officiers m'en savoient gré et que les soldats se disoient entre eux : « Ce petit Beaulieu vaudra autant que son oncle. »

L'armée passa le Neckar et prit son camp sur la rive gauche, négligemment, surtout pour la cavalerie, vu que les faisceaux de l'une et l'autre armée n'étoient qu'à dix pas des bords de la rivière, très encaissée et point guéable à cause des pluies qu'il avoit fait quelques jours auparavant. Le maréchal général des logis qui avoit fixé ce camp et M. de Lutteaux, général de l'armée, furent punis de cette négligence (ce dernier peut-être de sa seule complaisance, vu que sa réputation pour les connoissances militaires étoit bien établie). Peut-être aussi se joignit-il à cette complaisance le désir de ménager les campagnes de l'Électeur, dont la récolte étoit pendante, fortifié par le projet de ne rester dans ce camp que quarante-huit heures.

Quel qu'en fût le motif, la nuit qui suivit le jour de notre séjour dans le camp, l'aile droite de l'armée et de préférence la cavalerie eurent une alarme vive. Les ennemis, qui étoient de l'autre côté de la rivière, la combinèrent pendant la journée ; ... heureusement ils n'eurent le moyen que de porter 1.200 hommes, à la nuit, sur le bord de la rivière, où ils furent distribués, et au signal convenu, qui fut l'heure de minuit, ils firent usage de leur feu. Au premier

coup de fusil, je fus éveillé par le bruit et surtout le sifflement des balles. Je m'habille, prends mon fusil et cours aux gardes du camp établies près du bord de la rivière ; je rejoins les soldats d'une de ces gardes, et, en arrivant à six pas en avant de leur feu, deux ou trois balles viennent frapper sur les tisons ; deux soldats de cette garde sont blessés. Je réfléchis que cette garde, ayant du feu derrière elle, doit être entièrement aperçue par les ennemis, et, sans autre examen, je me porte à ce feu et en dissipe les tisons, qui n'éclairant plus rendent les coups des ennemis moins certains. A cet exemple, les deux autres gardes du camp des régiments en font autant. Pendant ce temps et sans autre indication que celle de se défendre, tous les soldats de la brigade et avec eux presque tous les officiers se portent sur le bord de la rivière et s'y forment ; on leur ordonne de tirer sur les feux des ennemis, ce qu'ils exécutent : le feu fut enfin si vif que les ennemis cessèrent le leur et se retirèrent.

La cavalerie qui appuyoit à notre droite, les officiers et cavaliers armés de leur mousqueton, s'étoit portée comme nous sur le bord de la rivière, où elle fit grand feu, et les ennemis, quittant absolument la partie, se retirèrent. On ignora leur perte qui dut être peu considérable ; la nôtre le fut assez pour une leçon qui eût été bien plus forte si les ennemis avoient été nombreux. Le régiment de Picardie eut sept hommes tués et douze blessés, dont un capitaine. La cavalerie eut un cornette tué dans son lit, au moment où il se levoit, un lieutenant blessé, trente cavaliers tués ou blessés, six chevaux tués et soixante blessés.

La camisade[1] dissipée et l'aurore ramenant le calme, plusieurs officiers qui avoient été témoins lorsque j'avois éteint le feu de la garde du camp où les ennemis tiroient alors à force et avoient vu le zèle dont je leur avois paru animé pendant la nuit, furent au bataillon auquel mon oncle étoit attaché, pour lui rendre compte de la manière dont je m'étois conduit ; mon oncle fut très sensible à l'honnêteté de ses compagnons et surtout aux qualités dont ces messieurs me flattèrent et il m'en parla avec sa bonté ordinaire, en me disant : « Voyez combien il est heureux de se bien conduire, d'aimer son métier et de le faire avec zèle, honneur et courage : vous n'êtes encore rien (je ne reçus mes lettres de lieutenant qu'au mois de juillet suivant) et l'on vous donne des louanges. » Ma réponse fut : « Mon oncle, je ne suis plus assez jeune et n'ai point été assez occupé pendant la nuit pour à mon tour n'avoir pas fait mes observations et distingué dans cette alarme ceux qui m'ont paru donner des ordres froids et tranquilles. » — « Eh bien, me dit-il, il faut avoir l'ambition de les imiter. »

Le lendemain de cette camisade, on recule de la rivière l'aile droite de la cavalerie et, le jour d'après, l'on quitte ce camp pour se porter à Spire. L'armée y passe le Rhin, campe sur la rive gauche et reste quelques jours dans ce camp. Le régiment de Picardie reçoit ordre d'aller à Strasbourg, où il arrive vers le 10 de juillet, et ce fut peu de jours après

1. On donne ce nom aux attaques imprévues qui se font pendant la nuit (LA CHESNAYE DES BOIS, *Dictionnaire militaire*).

que je reçus mes lettres de lieutenant, datées du 2 de juillet 1743.

Sur les différents mouvements du prince Charles[1], qui s'étoit porté dans le Brisgau avec son armée, forte de 70.000 hommes, et qui menace de passer le Rhin et pénétrer en Haute-Alsace, la majeure partie de l'armée du Roi y marche et le régiment de Picardie quitte Strasbourg, le 1er d'août suivant, et marche au Neuf-Brisach. Pendant ce temps, le prince Charles dispose des bélandres[2] sur lesquelles il embarque 3.000 hommes, et elles tentent de passer le Rhin au-dessous d'Huningue, près du Petit-Landau. Les 3.000 hommes sont mis à terre pour s'y retrancher promptement, et le projet du prince Charles étoit sans doute d'établir un pont, dont ces 3.000 hommes devoient assurer la tête. A la première alarme du passage des ennemis, la brigade de Champagne et avec elle une autre brigade d'infanterie et deux brigades de dragons, campés depuis trente-six heures près de là, marchent aux ennemis à peine débarqués, les enveloppent et les attaquent avec tant de furie que tout est tué ou fait prisonnier. De 3.000 à peine cinquante ont le temps de se jeter dans leurs bateaux qui gagnent l'autre bord avec précipitation.

Le prince Charles, déçu de son espoir par cet échec, porte le principal de ses forces au Vieux-

1. Le prince Charles de Lorraine, né en 1713, second fils de Léopold-Joseph-Charles, duc de Lorraine et de Bar, et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans, nièce de Louis XIV, commandait l'armée autrichienne.

2. Bélandre, bateau à fond plat.

Brisach, où de suite il jette un pont sur le principal Rhin et gagne l'île de Rheinau, fortifie la tête de ce pont et établit sur la montagne dite la Butte cinquante pièces de canon, qui, protégeant la tête du pont, balayent toute l'île et dont le feu atteint un pont de quatre bateaux seulement, qui traversoit le petit bras du Rhin et nous faisoit avoir de notre côté un pied dans la même île de Rheinau. La tête de ce pont étoit couverte d'une demi-lune en terre, assez mauvaise, et l'on étoit occupé à perfectionner un retranchement tout du long du Rhin, sur tout le front de la contenance de l'île et à demi-portée de canon, pour éviter ceux de la butte du Vieux-Brisach. Il fut établi un camp de dix bataillons, dont la brigade de Picardie faisoit partie, avec celle de la Vieille Marine, et, en seconde ligne, douze escadrons de cavalerie ou dragons; plusieurs petits camps volants de toute espèce d'armes étoient placés à proximité du point central, qui étoit l'île de Rheinau, et tous en mesure de s'y porter si le cas l'eût exigé. Dans la demi-lune en avant de notre petit pont, on avoit placé six pièces de canon de huit et, dans les retranchements qui faisoient face à tout le front de l'île, étoient placées vingt pièces de canon de seize et douze livres de balles. Pendant les quinze premiers jours de cette position, l'artillerie des ennemis et la nôtre faisoient jouer leur tonnerre, et les pandours, pour venir cueillir des pommes de terre, se répandoient souvent dans l'île, au nombre de deux ou trois cents, et quelques-uns d'eux, armés, se glissoient dans les parties couvertes de l'île et venoient insulter nos retranche-

ments ; le feu qui en partoit les éloignoit bien vite ; cela n'empêchoit pas que trois ou quatre fois par jour ils nous procurassent cet amusement, qui en étoit un pour les jeunes officiers, qui, au premier coup de fusil, prenoient leurs armes et couroient au retranchement. De la Butte partoit sur eux, lorsqu'ils étoient près d'y arriver, une décharge d'artillerie, mais, comme les coups qui en venoient étoient plongeants, ils étoient peu dangereux ; aussi il n'arriva aucun accident à toute la jeunesse imprudente, à laquelle on eût dû défendre ce désir de montrer son courage en lieu où ils n'avoient à faire. Les anciens officiers portèrent des plaintes de cette bravoure inutile et elle fut interdite et défendue.

Au 1er de novembre, les ennemis commencèrent à défiler pour aller prendre leurs quartiers d'hiver.

L'armée françoise fut cantonnée dans les villages à proximité des bords du Rhin et, à la fin de novembre, elle défila à son tour pour gagner ses quartiers. Le régiment n'eut qu'une journée de marche pour se rendre à Colmar, où étoit le sien. Au moment de son départ, il en fut tiré un détachement de 400 hommes, faisant partie d'un de 3.000 hommes d'infanterie, lequel fut envoyé à Huningue, pour y être aux ordres de M. de la Ravoye[1], maréchal de camp, y commandant. Ce détachement ne faisoit point partie de la garnison de cette place et, à son arrivée, il fut établi dans les villages à

1. Louis Neyret, marquis de la Ravoye, lieutenant-général en 1744.

portée d'Huningue. L'objet de ce détachement étoit de travailler à rétablir l'ouvrage à corne qui y étoit longues années auparavant et qui faisoit la sûreté et défense d'un pont sur le Rhin, dont il couvroit la tête. Le projet étant d'y en construire un nouveau, ce qui fut exécuté, et grand nombre de travailleurs, tant militaires que pionniers, y furent employés; on commença par découvrir toute la forme de l'ancien ouvrage, qui par traité de paix avoit été rasé, et sur les fondements de l'ancienne fortification en fascines, gazon et terre, l'ouvrage à corne fut rétabli. Les ennemis, qui avoient des troupes en quartier sur la rive droite du Rhin et à proximité d'Huningue, firent de légères tentatives pour venir inquiéter les travailleurs, mais comme il étoit ordonné aux troupes d'y aller armées, lorsque les ennemis paroissoient, chacun quittoit la pioche et prenoit ses armes et l'inquiétant étoit bientôt chassé; les jours de leurs tentatives étoient des jours d'amusement : ils ne pouvoient en effet s'approcher de nous qu'en courant risque de se perdre, vu que le canon d'Huningue balayoit la plaine en avant de l'ouvrage à corne. En quarante jours l'ouvrage fut mis à l'abri d'insulte et M. de la Ravoye nous fit partir pour que chaque détachement rejoignît son camp respectif. Nous joignîmes donc le régiment à Colmar, le 29 de décembre. Ce fut peu de jours après que mon oncle me fit faire garçon-major, dont je remplis les fonctions pendant l'hiver.

CAMPAGNE DE 1744.

Au commencement de la campagne, je marquai de la répugnance à mon oncle pour l'état de garçon-major, lui alléguant pour raison que je trouvois désagréable de rester au camp pour y assembler des détachements auxquels marchoient mes camarades pour les mener à la guerre, que mon goût étoit tout contraire, que je préférois chercher les ennemis, apprendre la guerre et gagner par là l'estime de mes compagnons ; je le persuadai ; ma place fut donnée à un autre et je rentrai dans la colonne des lieutenants pour en faire le service. Je remerciai mon oncle qui me dit : « Gardez-vous de débiter le motif de votre abandon, dites au contraire que cet emploi vous incommodoit. » Je suivis son avis.

Une partie de l'armée françoise, dont étoit le régiment de Picardie, s'assembla à Landau. Les mouvements des ennemis firent que le maréchal de Coigny[1], qui commandoit l'armée du Roi, ordonna à M. de Lutteaux, lieutenant-général à ses ordres, avec vingt-cinq bataillons et trente escadrons, de se porter à Openheim et de les placer dans l'anse de Schmittau, en face d'une île ; à notre arrivée, M. de Lutteaux fut instruit que les ennemis étoient dans

1. François de Franquetot, marquis puis duc de Coigny, maréchal de France, né en 1670, mort en 1759.

cette île, au nombre de 4.000, et qu'ils se disposoient à jeter un pont de bateaux pour y communiquer. Leur projet devoit être de passer là le Rhin ; en conséquence M. de Lutteaux ne perdit pas un instant pour faire marcher des troupes et des travailleurs sur le bord du petit bras du Rhin qui nous séparoit des ennemis, dont nous n'étions pas à plus de cinquante pieds. Il fut ordonné de s'y retrancher, ce qui fut exécuté. Les ennemis, de leur côté, en faisoient autant. La nuit, de part et d'autre, fut employée à se mettre à couvert réciproquement. Notre retranchement, qui faisoit face à tout le front de l'île, fut dès le matin à l'abri de toute mousquetade. La nuit s'étoit passée sans qu'il eût été tiré un coup de fusil ; heureusement, car si les troupes, tant de leur part que de la nôtre, eussent fait feu, on étoit si près que notre retranchement et le leur n'auroient pu être faits et que des deux côtés il y auroit eu beaucoup de monde tué.

A peine les travailleurs se furent-ils retirés et les troupes disposées à les soutenir pendant la nuit eurent-elles pris poste dans les retranchements que le feu commença ; il y eut d'abord quelques soldats tués de part et d'autre, ce qui donna précaution aux uns et aux autres de se tenir tapis dans les retranchements et fit ordonner aux seules sentinelles d'avoir l'œil à ce qui se passoit vers les ennemis, et comme entre elles et les Autrichiens il s'établit le même acharnement de se tirer tant d'un côté que d'autre, plusieurs en furent les victimes, ce qui donna occasion tant à eux qu'à nous de se pourvoir de sacs à terre dont chacun entoura son retranche-

ment, comme il est d'usage de faire dans les sièges, en ne laissant qu'un créneau pour passer l'arme. Les meilleurs tireurs étoient des deux côtés à l'affût de tout ce qui osoit paroître. Ce fut là que Mentzel[1], général commandant toutes les troupes légères de l'Impératrice-Reine, fut tué : il voulut imprudemment monter sur le revers des retranchements des siens, pour examiner les nôtres ; à peine y parut-il qu'un coup de feu mortel le renversa. Les ennemis en marquèrent leur sensibilité par plusieurs décharges répétées de toutes leurs troupes. Ce feu peu dangereux s'éteignit promptement ; il servit seulement à prouver l'amour et l'estime que l'on portoit au général.

M. de Lutteaux, instruit que les ennemis travailloient à la construction d'un pont de bateaux qui, traversant sur le grand Rhin, aboutissoit dans l'île, et craignant un débarquement au-dessus de l'anse de Schmittau, ayant aussi observé d'autres simulacres sur différents points, qui, divisant ses forces, pouvoient donner aux ennemis le moyen de tenter avec plus de vigueur de passer le petit bras du Rhin, d'y établir un pont et de nous forcer d'abandonner l'anse de Schmittau, envoya tous les équipages de sa petite armée, gros et menus, à Worms, ce qui nous procura de veiller et dormir pendant trois semaines dans nos bottes.

Une nuit, et seulement pour nous inquiéter, les ennemis firent arriver à proximité de notre bord

1. Jean-Daniel Mentzel, né à Leipzig en 1698, avait d'abord servi en Russie.

six bélandres qui se présentoient avec la manœuvre de vouloir prendre terre et de débarquer. Trois compagnies de grenadiers de Picardie et trois piquets établis à demeure dans deux anses nommées les Baraques, avertis par nos sentinelles, se formèrent en bataille sur le bord du fleuve et, lorsque les bélandres furent à la portée du pistolet, ces six troupes firent une décharge pleine sur ces bélandres, ce qui leur apporta un grand désordre et leur fit prendre le parti le plus sage qui fut de s'éloigner, ce qu'elles exécutèrent très diligemment.

Deux jours après, M. de Lutteaux fut instruit qu'une partie de leur camp avoit délogé pendant la dernière nuit pour remonter le Rhin ; le surlendemain, on s'aperçut que leur camp s'étoit infiniment raccourci. M. de Lutteaux en fit instruire M. le maréchal de Coigny et lui fit part que le pont des ennemis étoit toujours dans son entier, ce qui nous fit rester dans notre position.

Le lendemain, M. de Lutteaux reçut un courrier de M. le maréchal avec ordre de partir à la nuit suivante avec sa division et le prévenant qu'à chacune de ses marches il lui donnera de ses nouvelles. La retraite sert de générale et, une heure après, notre petite armée se met en marche ; on laisse quelques troupes dans nos retranchements qui, à deux heures du matin, doivent les abandonner et joindre l'arrière-garde. On marche la nuit et le jour suivant jusqu'à six heures du soir ; l'on prévient alors de faire la soupe et que l'on ne restera que trois heures, après lesquelles l'on se remettra en marche. A onze heures de la nuit, tout est en pleine marche. La jour-

née suivante, ce fut vers les deux heures après midi que nous aperçûmes environ 500 hommes des ennemis, de leurs troupes à cheval, qui n'osèrent nous approcher et se contentèrent de nous suivre ; ce petit nombre de troupe ne pouvoit en rien nous inquiéter. Sur les huit heures du soir, nous arrivâmes sous les glacis de Landau, où l'armée fut encore prévenue qu'elle resteroit seulement trois heures et qu'elle eût à faire la soupe, devant marcher de suite. Le matin, à une heure, elle fut toute en marche ; les chevaux surtout de l'artillerie, des caissons de vivres et des équipages étoient fatigués, de même que les troupes, d'une marche si vive et presque sans dormir. Ce qui avoit occasionné cette marche si accélérée étoit les différents courriers que M. de Lutteaux recevoit du maréchal de Coigny, qui, le jour de notre arrivée à Landau, y avoit fait entrer huit bataillons et quatre escadrons de dragons pour en former la garnison.

M. de Lutteaux, arrivé avec sa division à deux lieues de Weissembourg, s'arrêta, tant pour qu'elle pût se délasser que pour donner le temps aux équipages de filer. A peine chacun avoit-il eu le temps de manger un morceau que le bruit du canon se fit entendre vers Weissembourg. Notre général ordonna que l'on se remît en marche ; au même instant il eut nouvelle de M. le maréchal de Coigny, qui lui faisoit part qu'un corps de 17.000 hommes avoit passé le Rhin à Germersheim, où il avoit établi un pont sur le Rhin ; que le premier corps avoit sommé et pris Lauterbourg, fait la garnison prisonnière de guerre et s'étoit emparé et logé dans les lignes de

Weissembourg ; que le prince Charles, général de l'armée impériale, devoit être occupé à faire passer le Rhin à toute son armée, que lui alloit avec les troupes à ses ordres attaquer les Impériaux qui s'étoient emparés de nos lignes de Weissembourg et du village des Picards et que le canon que nous pourrions entendre seroit le commencement de ses attaques. M. de Lutteaux, sur la demande que lui en firent les chefs du régiment de Picardie, qui faisoit l'arrière-garde, ordonna que cette brigade eût à gagner la tête des troupes à ses ordres et que, sans arrêt pour les autres, cela s'exécutât pendant la marche, sans que les vingt-deux bataillons qui marchoient devant lui suspendissent la leur. La colonne marchoit sur la grande route de Landau à Weissembourg ; le régiment de Picardie et le régiment de Saxe de sa brigade prirent à droite de la chaussée ; cette brigade avoit tant de volonté et de rapidité qu'en une heure de temps elle eut gagné la tête de la colonne et pris rang en avant d'elle.

Sur les quatre heures de l'après-midi, la division de M. de Lutteaux parut sur les hauteurs entre Weissembourg et le village des Picards ; elle se forma en bataille sur une seule ligne et, avant que toute l'infanterie fût arrivée, la brigade de Picardie rompit en avant, par demi-bataillon, et, la ligne se formant dans cet ordre, marcha au point fixé, près d'un moulin, de l'autre côté de la petite rivière qui couloit sur le front de la ligne. Notre colonne passa à côté d'une demi-lune qu'à cet instant attaquoit un régiment bavarois ; notre marche se fit à portée du pistolet et nous la dépassâmes, ce qui décida les ennemis à

l'abandonner, par la crainte qu'ils eurent de ne pouvoir se retirer après.

Le village des Picards finit à ce moment d'être emporté; le moulin où nous marchions fut abandonné après une seule décharge que nous firent les ennemis. Le carnage fut grand au village des Picards : les ennemis y laissèrent 800 morts; on y fit 300 prisonniers, presque tous blessés.

A Weissembourg, où les ennemis avoient mis 2.000 hommes, tout fut tué, blessé ou pris. Ces deux postes, qui se défendirent avec courage et opiniâtreté, donnèrent le temps au reste des 17.000 hommes de se retirer à Lauterbourg et d'y joindre leur armée qui finissoit de passer le Rhin. La perte des François fut, en tués ou blessés, de 1.200 hommes pour les différentes armes.

Le soir, à huit heures, toute l'armée se trouva réunie. M. le maréchal de Coigny se porta à la division de M. de Lutteaux et nous dit : « A demain, Messieurs, nous verrons ces gens-là de plus près encore. » Mais, instruit que toute leur armée avoit passé le Rhin, il manœuvra différemment [7 juillet].

Nous passâmes cette nuit, comme toute l'armée, au bivac, où nous essuyâmes un orage de pluie de quatre heures. Dans la matinée, nos troupes légères ramassèrent environ 200 prisonniers qui, la veille, s'étoient jetés dans les blés et que les paysans leur indiquoient. Le lendemain, nous fîmes une marche en avant et campâmes sur les hauteurs qui tiennent aux montagnes de Lorraine. Ce jour-là, 3.000 hussards ennemis eurent un combat contre 2.000 des nôtres à la tête de notre camp, plus amusant que dan-

gereux et il ne s'y passa rien de décisif ; il dura deux heures ; nous eûmes dans les différentes charges quarante hussards tués ou blessés ; la perte des ennemis fut égale, mais il y eut très peu de tués de part et d'autre. Ce qui sépara les combattants furent quelques pièces de canon qui firent quelques salves sur les ennemis ; eux, n'en ayant point et étant éloignés de leur camp, se retirèrent.

Le lendemain, l'armée marcha et arriva à Haguenau, où elle s'établit dans une très bonne position. A la droite étoit Drusenheim, où fut établi le camp de la brigade de Picardie, avec celle de Brancas et une brigade allemande ; en cavalerie il y avoit un seul régiment de hussards. Nous restâmes quinze jours dans cette position. On avoit précédemment fortifié Drusenheim, l'on y fit quelque augmentation ; sa situation, au milieu des marais appuyant au Rhin, en fait un très bon poste. Notre camp étoit en arrière de cette petite ville.

Comme les ennemis pouvoient entreprendre sur le Fort-Louis, dont la garnison n'étoit que du régiment d'Enghien, il fut fait un détachement de quatre compagnies de grenadiers et huit piquets aux ordres de M. de Maupeou, colonel de [Bigorre[1]]. Ils furent embarqués sur les neuf heures du soir et le lendemain matin, de très bonne heure, arrivèrent heureusement au Fort-Louis, après avoir essuyé en

1. Le manuscrit porte *Forez* par une erreur évidente de l'auteur, car, à cette époque, ce régiment se trouvait en Flandre sous les ordres du comte de Matignon, tandis que Bigorre était à l'armée de Coigny et était commandé par Louis-Charles-Alexandre, chevalier de Maupeou.

chemin quelques coups de canon et fusillade des différents postes que les ennemis avoient sur le bord du Rhin qui grossissoit considérablement et accéléroit la vitesse de leur marche. Cette nuit le Rhin augmenta si fort qu'inondées dans notre camp, les trois brigades furent obligées de se porter sur la chaussée de Drusenheim à Offendorf. Le Rhin continuant à augmenter, on cantonna ces trois brigades, deux à Offendorf et la troisième avec les hussards dans un village voisin.

Le prince Charles, dont l'armée étoit forte de 70.000 hommes (la nôtre en ayant quarante seulement à cause des garnisons de Landau, Fort-Louis et Strasbourg), ne voulut pourtant pas nous attaquer ; il manœuvra et, nous tournant par notre gauche, il se porta au camp dit des Choux, que le maréchal de Turenne avoit rendu si recommandable, ce qui força le maréchal de Coigny à venir camper à Strasbourg.

Le prince Charles marcha sur Saverne, s'en empara et y campa. L'armée du Roi fut obligée de passer le canal qui vient de Saverne à Strasbourg, sa droite à proximité de cette ville et sa gauche à Molsheim. Notre communication avec Strasbourg fut toujours libre et dans ce camp nous attendions le secours qui nous venoit de Flandre. Le roi Louis XV en étoit le conducteur ; mais une maladie [8-15 août] dont il faillit mourir l'arrêta à Metz, où il fut plusieurs jours sur le bord du tombeau ; à cette époque Louis le Bien-Aimé étoit pleuré de tous ses sujets ; le Ciel, touché de leur douleur, le leur rendit par une heureuse convalescence [1].

1. On sait que Louis XV faillit mourir à Metz d'une violente

Le maréchal de Noailles avait été chargé de la conduite des troupes tirées de l'armée de Flandre pour venir au secours de celle d'Alsace. A peine étoit-il à portée de nous joindre, que nous fûmes instruits que, sur les progrès apparents du prince Charles, le roi de Prusse, Frédéric II, qui en craignoit les suites, avoit marché à Prague et s'en étoit emparé, et signifioit à l'Impératrice-Reine qu'il suivroit ses conquètes si elle ne rappeloit l'armée aux ordres du prince Charles qui avoit pénétré en Alsace. Cette reine fit passer ses ordres au prince Charles et celui-ci ne fut plus occupé que d'évacuer l'Alsace et de repasser le Rhin [10 août] ; il se pressa avant que le secours qui nous venoit pût nous joindre.

Le maréchal de Noailles arrive à Molsheim avec une partie de ce secours, le reste devant y arriver les deux jours suivants. Étant l'ancien du maréchal de Coigny, il prend le commandement de l'armée, ordonne que le lendemain elle passera le canal [de Molsheim] pour marcher, suivre les ennemis et tâcher de les joindre et de les attaquer, s'il est possible, avec avantage. En deux marches l'armée se rend près de Haguenau, où elle séjourne un jour, pour que toutes les troupes venant de Flandre puissent s'y réunir. Le maréchal donne ses ordres pour la marche du lendemain ; elle s'exécute sur six colonnes, l'artillerie disposée comme pour le combat, les gros équipages sont restés sous le canon

attaque de fièvre et que cette maladie fut l'occasion d'une extraordinaire manifestation de l'amour que la France entière portait à son souverain, ainsi que de la disgrâce momentanée de la duchesse de Châteauroux.

de Strasbourg et les menus suivent les colonnes dont ils sont dépendants. L'armée, dans cet ordre, traverse la forêt de Haguenau. Les têtes des premières colonnes arrivées attendent que les autres le soient, pour toutes ensemble déboucher dans la plaine qui est au nord de cette forêt. Les ordres sont si bien donnés et exécutés que toutes les colonnes débouchent vers les huit heures du matin. Au même instant les têtes desdites colonnes, arrivées à un certain point de cette plaine, y font halte et de suite l'armée se forme en bataille sur deux lignes, ce qui s'exécute dans l'ordre le plus exact. Ce déploiement fut un des plus beaux qu'on eût vus jusqu'alors; l'armée étoit de 60.000 hommes bien effectifs, où tout désiroit de combattre et punir l'Autrichien de son audace d'avoir porté la guerre dans une province françoise. Tous les cœurs formoient ce désir et jamais armée ne donna à son général par son vœu unanime plus d'espoir d'une victoire assurée.

A l'extrémité de la plaine et à proximité de plusieurs bouquets de bois et pays couvert, nous découvrions plusieurs troupes tant de pied que de cheval, toutes dans une parfaite inaction, et l'incertitude étoit grande pour notre général de savoir si toute l'armée ennemie n'étoit pas derrière ; ce qui nous fit rester en panne jusqu'à onze heures, où l'armée rompit à droite et marcha vers le Fort-Louis. Laissant cette place, on marcha sur Richevaux. Les ennemis en étoient maîtres, ainsi que de deux autres villages ; ils mirent le feu à ces trois villages et les nouvelles que reçut le maréchal confirmèrent absolument que

l'armée du prince Charles repassoit le Rhin. Il ne fut donc plus question que de tâcher de joindre leur arrière-garde ; le soleil étoit à la fin de sa course et, la nuit arrivée en peu d'instants, nous marchâmes à la clarté de l'embrasement de ces malheureux villages.

Vers les dix heures du soir, nous arrivâmes à la proximité d'un ruisseau très marécageux sur lequel étoit un pont que les ennemis avoient détruit ; faute de temps ils en avoient laissé les poutres qui soutenoient les poutrelles et les planches, et s'étoient embusqués de l'autre côté, dans des taillis et broussailles. Vers la nuit, il avoit été placé à la tête de notre colonne six compagnies de grenadiers et six piquets pour en faire l'avant-garde, de manière que, lorsque cette première troupe approcha du ruisseau et du pont, où naturellement le chemin conduisoit, les ennemis firent grand feu sur elle ; la nuit contribua d'abord à y mettre de l'étonnement, ce qui ne les empêcha pas de se porter en avant, de se mettre en bataille et de faire feu à leur tour. M. de Tourant[1], capitaine de grenadiers de Picardie, qui faisoit la tête de ces douze troupes, se porte au pont avec sa compagnie ; il le voit détruit et qu'il n'en existe que les grosses poutres ; il se hasarde avec sa compagnie à défiler dessus ; il avertit les autres compagnies pour qu'elles aient à le suivre, ce que chacune d'elles se met en devoir d'exécuter. Du moment qu'il se voit une centaine de grenadiers avec lui, il

1. *N.* de Tourant, capitaine au régiment de Picardie en 1728, major en 1747, chevalier de Saint-Louis.

charge les ennemis pour les joindre à la baïonnette et, avec des cris de « Tuez, tuez », il en baïonnette quelques-uns et les autres fuient. Là se termina toute l'opération. La nuit étoit très obscure, les terrains à parcourir très couverts et marécageux et les troupes fatiguées : ces raisons déterminèrent à s'arrêter et à attendre le jour. A cette fusillade notre perte en tués et blessés fut de cent hommes ; les ennemis laissèrent quarante morts et vingt prisonniers, tous blessés de coups de baïonnette.

Dans cette aventure nocturne, il arriva deux événements singuliers : MM. les maréchaux de Noailles et de Coigny et toute la troupe dorée des officiers généraux et de ceux de l'État major, les valets et chevaux de suite marchoient sur la chaussée à gauche de la première colonne d'infanterie et à droite de la seconde. Au moment où les ennemis commencèrent à tirer, les balles venant frapper vers la troupe dorée, nombre de valets qui se trouvoient en avant de leurs maîtres prirent l'épouvante et, tournant bride, vinrent dans les ténèbres se choquer sur leurs maîtres, dont quelques-uns furent culbutés à droite et à gauche dans les fossés de la chaussée ; la plupart des valets abandonnèrent les chevaux de suite qu'ils tenoient en main ; il y eut grand nombre de porte-manteaux volés et de perruques perdues dans la chute de plusieurs officiers généraux ; aussi donna-t-on trois noms à cet événement : affaire des perruques, affaire des portemanteaux et affaire de Richevaux, son véritable nom.

Le second événement, tout aussi singulier, mais

plus heureux et qui n'eut pas de suite fâcheuse, fut celui arrivé à la brigade des Gardes Françoises, qui étoit disposée comme les autres colonnes, par bataillon de front, le premier bataillon de ce régiment faisant le premier échelon, le second le suivant dans le même ordre à une distance de quatre-vingts pas. Les soldats de ce second bataillon, au sifflement des balles qui leur passoient sur la tête lorsque les ennemis, de leurs broussailles, commencèrent à tirer, oubliant, ou tout comme, que leur premier bataillon marchoit devant eux, firent une salve de tout leur feu sur le premier bataillon, qui eut la fortune de n'avoir de cette bètise qu'un seul soldat blessé dans le dos. Les officiers et bas-officiers heureusement arrêtèrent le feu et cette colonne comme les autres eut ordre de faire halte. Toute l'armée passa le reste de la nuit au bivac dans la position où elle se trouvoit. Le lendemain, on fut informé que ce qui avoit occasionné le brouart[1] de la nuit étoit un corps de 3.000 grenadiers, chargé de l'arrière-garde, lequel, par une marche vive, gagna son pont et le passa.

Les détachements de cavalerie qui arrivèrent les premiers virent replier leur pont. Cette retraite sans événement fâcheux fit autant d'honneur au prince Charles que lui en avoit fait le passage du Rhin. Son armée en sûreté, il la fit défiler dès le lendemain pour la porter en Bohême.

Le maréchal de Noailles mit à sa suite toutes les compagnies de grenadiers de l'armée, un corps de

1. Peut-être *brouillas*, branle-bas, confusion, ou *brouhaha*.

cavalerie de dragons et de hussards. Cette suite, trop faible, ne put rien entreprendre ; après quelques jours, ce corps, qui avoit passé le Rhin au Fort-Louis, dirigea sa marche vers Constance et de là se rendit en Brisgau, où toute l'armée, qui passa le Rhin au Fort-Louis, se porta aussi.

Fribourg, ville importante par ses fortifications et surtout par celles de ses châteaux, fut investi [18 septembre]. L'on s'occupa pendant quinze jours à tirer de Strasbourg artillerie, munitions de guerre et tous autres agrès nécessaires pour un siège de cette importance. Fribourg avoit pour sa défense 10.000 hommes que le prince Charles y avoit jetés en se retirant, tout en bonnes et vieilles troupes.

Le Roi, convalescent, quitta Metz et arriva à Fribourg. L'on travailla à en commencer le siège ; on fit la première parallèle et le Roi arriva à l'armée avant sa perfection. Cette première parallèle faite, il fut construit un canal, en avant d'elle, dans lequel on fit passer la rivière dont le lit naturel étoit au pied du glacis ; la rivière détournée, on fit de l'autre côté une seconde parallèle ; un pont seulement fut disposé sur le canal pour la communication. Cette seconde parallèle faite, on travailla aux ouvrages qui devoient nous porter au bord de la rivière. A la seconde parallèle on avoit établi des batteries pour cent pièces de canon et trente mortiers, dont le feu continuel incommodoit beaucoup les ennemis, et, au jour marqué, les eaux de la rivière furent mises dans le canal ; il fut fait une digue très forte pour fermer le lit naturel de la rivière et contenir le cours de ses eaux dans le canal.

Les fatigues de ce siège furent pénibles, tant pour le service du camp que pour celui de la tranchée, vu le nombre des officiers malades qui n'en pouvoient faire. Il en résulta pour les officiers du régiment de Picardie que, pour les détachements de travailleurs, ils y marchèrent chacun vingt-une fois, mais les lieutenants seulement, vu qu'il en étoit fourni deux pour un capitaine. Le régiment y fut de tour, comme tous ceux de l'armée, neuf fois. L'on y étoit si habitué au mal-être, à la peine et aux dangers d'un siège si conséquent (qui coûta à l'armée 7.000 hommes tués ou morts de maladie), si ennuyé du mauvais temps, que la vie n'étoit plus comptée pour rien et que tout le feu qui partoit de la place étoit méprisé par tous les régiments. Pas un d'eux, pour aller prendre poste dans la tranchée pleine d'eau et de boue, ne vouloit se couvrir des parallèles et boyaux tortueux pour arriver au lieu où ils devoient relever les régiments qui la quittoient. Les uns et les autres passoient à travers les campagnes ; il en coûtoit toujours quelques hommes que la prudence et l'ordre eussent dû faire ménager.

Tel est le fruit des sièges ; les troupes s'y habituent si fort à l'effet et au bruit d'une artillerie immense, qu'elle ne fait plus d'impression, qu'on la méprise et que le courage s'en augmente. En effet, comment ne pas habituer ses oreilles et son cœur au tintamarre de trois cents pièces d'artillerie de part ou d'autre, au sifflement des boulets, au fracas des bombes, au miaulement des balles, dont l'effet est multiplié à l'infini, à celui des pierriers qui lancent sur les assaillants une pluie de pierres, de grenades

et de pots à feu qui la nuit font une continuité de jour et procurent aux assiégés de porter des coups plus dangereux et plus sûrs.

Ce siège fut mémorable par tous les actes d'intrépidité qui y furent prodigués. La ville eût été prise d'assaut, — sans la prudence de Louis XV, dont la généreuse bonté voulut sauver cette ville de toutes les horreurs que le soldat se croit permises, — dans la tentative que l'on en fit en attaquant le bastion et la demi-lune avec brèche praticable ; l'un et l'autre furent enlevés et les ennemis chassés. Le Roi avoit donné l'ordre précis que l'on s'établît seulement sur la brèche ; quinze compagnies de grenadiers seules attaquèrent le bastion et sept la demi-lune ; on ne mit que ce nombre pour éviter l'inconvénient de trop bien réussir. Les ennemis avoient fait une coupure à la gorge du bastion, d'une fortification très respectable, mais, au moment de l'attaque, les troupes qui devoient défendre la brèche furent prises d'une grande épouvante qu'elles communiquèrent en fuyant à celles de la fortification faite avec tant de soin ; tout fut abandonné et les ennemis se retirèrent au château.

Le général Daumitz, commandant de la place, qui s'aperçut au jour du peu de troupes qui étoient sur la brèche, la fit de suite attaquer et nos grenadiers en furent chassés, puis ce général fit couler sur la brèche une infinité de poutres pour en rendre l'accès difficile. Toute la journée suivante, notre artillerie tira dessus pour les briser.

Daumitz, craignant un second assaut qui eût été le bon, fit battre la chamade et le drapeau blanc fut

placé sur la brèche. La capitulation dressée, les ennemis évacuèrent la place et se retirèrent dans les trois châteaux. Le courrier qu'ils avoient envoyé à Vienne étant de retour, ils sortirent avec les honneurs de la guerre et se retirèrent en Allemagne...

L'auteur discute la conduite du général Daumitz et exprime l'avis qu'il aurait pu faire une plus belle défense.

Le siège fut de quarante-sept jours de tranchée ouverte. Après l'évacuation des châteaux, l'armée prit ses quartiers d'hiver, dont elle avoit grand besoin. Le régiment de Picardie fut en Souabe, où il fut parfaitement établi, et pendant l'hiver on fit sauter toutes les fortifications de Fribourg et des châteaux...

L'auteur consigne en deux pages les enseignements qu'il tira de ce siège.

Les pertes du régiment de Picardie pendant ce siège furent : le lieutenant-colonel tué, deux capitaines tués et sept blessés, trois lieutenants ou sous-lieutenants tués, neuf blessés; et, en soldats, cinq cents morts ou blessés. Il y eut beaucoup de malades, dont cinquante périrent. Le régiment étoit composé à cette époque de 1.900 hommes [1].

1. Le siège de Fribourg fut une faute : les forces qu'il immobilisa eussent été bien mieux employées à poursuivre le prince Charles par une opération combinée avec le roi de Prusse.

CAMPAGNE DE 1745.

Le régiment reçut l'ordre, dans les premiers jours d'avril, de quitter la Souabe et de se porter sur Francfort sur le Main, qu'il passa ; avec quelques autres régiments de différentes armes, il fut employé à faire réduire deux mauvais petits châteaux [1], dont chacun avoit pour garnison trente ou quarante cavaliers qui se rendirent prisonniers de guerre sans la moindre résistance. Il cantonna quelque temps et le camp ne fut formé que vers le 20 de mai. Cette armée de 40.000 hommes étoit aux ordres de Mgr le prince de Conti. Tout y resta dans l'inaction jusqu'au moment où nous fûmes instruits du gain de la bataille de Fontenoy par la manœuvre de l'armée des alliés, cette fameuse victoire remportée sous les yeux de Louis XV qui y donna des preuves de son courage, ayant eu ce jour-là plusieurs personnes tuées près de lui et n'ayant pas voulu céder aux représentations de quelques-uns de ses courtisans, qui vouloient l'engager à repasser l'Escaut. Mgr le Dauphin ne montra pas moins la valeur héréditaire de la maison de Bourbon, voulant absolument charger la colonne angloise à la tête des Gardes du Roi. Il céda, pour n'en rien faire, à la défense que lui en fit le Roi son père, ayant résisté jusque-là à toutes les représentations des seigneurs de la Cour.

1. Probablement Weilmunster et Gravenwisbach.

L'Europe retentit alors de la gloire du maréchal de Saxe [1]. Les ennemis, consternés, retirés au camp de Gramond, donnèrent des ordres très pressants pour que 25.000 hommes de l'armée qu'ils avoient en Westphalie ne perdissent pas un instant pour venir fortifier leur armée.

Le Roi, instruit de cet ordre et voulant conserver sa supériorité, tira de l'armée du prince de Conti 20.000 hommes. Les ordres donnés de part et d'autre s'exécutent. Tournai est pris [23 mai], on fait le siège de la citadelle, on le pousse avec la plus grande célérité ; tout cède aux armes victorieuses de Louis et cette citadelle, faite avec tant de soin par M. de Vauban, capitule à son tour [20 juin]. Quelques jours après, arrivent les 20.000 hommes tirés de l'armée de Westphalie. Les secours qui en venoient pour l'armée des alliés les avoient également joints. Le maréchal de Saxe fait mouvoir l'armée ; par des manœuvres habiles, il force les ennemis à abandonner les différentes positions qu'ils prenoient, quelque bonnes qu'elles soient ; il fait quelquefois mine de les y attaquer, mais, la nuit qui suivoit les approches de l'armée du Roi, les ennemis se retiroient. Nous qui arrivions à cette armée, nous avions vu un siège mémorable et nous souhaitions de nous trouver à une bataille, mais les ennemis, découragés par la perte de celle de Fontenoy, l'évitèrent toujours. Une campagne défensive étoit tout ce qu'ils vouloient.

1. Hermann-Maurice, comte de Saxe, fils naturel du roi de Pologne Auguste II, né en 1696, entré au service de France en 1720, maréchal de France en 1744, maréchal général en 1747, mort en 1750.

M. le maréchal fit prendre à l'armée du Roi une position en avant d'Audenarde et en ordonna le siège. Le régiment de Picardie fut de la division qui en fut chargée. Cette place, petite et mauvaise, ne tint que huit jours ; la garnison n'étoit que de deux bataillons, un autrichien et l'autre anglois, quelques détachements de 400 hommes hollandois et 200 chevaux. Le tout fut prisonnier de guerre. Cette place fut mal défendue ; lorsqu'elle arbora le pavillon blanc et demanda à capituler [22 juillet], il n'y avoit au bastion du point d'attaque et à la demi-lune qui le flanquoit nulle espèce de brèche, pas même les défenses détruites, et dans le fossé que quelques claies que l'on y avoit jetées. On attribua leur reddition à l'espoir de n'être pas prisonniers de guerre, mais il fallut en passer par là.

Après la prise d'Audenarde, le régiment de Picardie fut destiné à celle de Dendermonde, où il m'arriva, ainsi qu'à deux autres jeunes officiers de mes camarades, un événement très particulier et très singulier qui, selon les apparences, fut une des causes que les ennemis rendirent la place au bout de trente-six heures.

Les deux premiers bataillons du régiment de Picardie, huit compagnies de grenadiers auxiliaires, 1.200 travailleurs ouvrirent la tranchée. Dans cette première opération il ne se passa rien de remarquable. Le jour suivant, ces deux bataillons furent relevés par deux autres, avec même nombre de compagnies de grenadiers ; la journée se passa par un grand feu de l'artillerie des ennemis.

Vers les sept heures du soir, j'étois avec les sieurs

Gelb[1] et de Bataille de Mandelot[2], lieutenants comme moi, à considérer la position de la place, qui nous présentoit beaucoup d'inondation dans son pourtour, le seul endroit où nous étions en étant exempt. En avant de la place et vis-à-vis la portion de tranchée que nous occupions, étoit un gros ouvrage carré que nous apercevions, bien fraisé de palissades, et un chemin couvert à ce que nous jugions par les pointes également des palissades que nous voyions. Dans cet ouvrage carré étoit une tour fort basse, que nous jugions devoir être le réduit qui servoit de corps de garde ; la position de cet ouvrage nous paroissoit devoir être à deux cents pieds du chemin couvert de la place. Comme nous étions à le fixer, nous fûmes étonnés tous trois de voir un homme dans un des angles de l'ouvrage, qui avec son chapeau nous faisoit signe de venir à lui ; ne trouvant pas de convenance à y aller, nous fîmes à notre tour les mêmes signes, avec nos chapeaux, à cet homme de venir à nous ; nous le vîmes disparoître de la place qu'il occupoit et l'instant d'après nous l'aperçûmes à l'angle de ce qui nous avoit paru devoir être le chemin couvert, où il continua les mêmes signes. Il n'y avoit eu pendant la journée nulle mousqueterie entre les ennemis et nous, à cause de l'éloignement ; leur artillerie seule avoit fait bruit,

1. Jean-Joseph de Gelb, né à Strasbourg en 1729, lieutenant en 1743, aide-major en 1747.

2. Nicolas de Bataille de Mandelot, né à Mandelot près de Beaune en Bourgogne, en 1721, page de la Petite Écurie en 1739, lieutenant en 1743, capitaine en second à la réforme, replacé à une compagnie en 1755, mort en 1761.

de notre part n'y ayant pas encore une seule pièce de canon en batterie. Les signes de notre homme en question se continuant, je proposai à Gelb d'y venir avec moi, Mandelot restant à la tranchée pour nous suivre des yeux et empêcher qu'à notre retour on ne nous prît pour ennemis, ou enfin pour voir à quoi tout cela aboutiroit. Nous balancions encore, lorsque j'aperçus à deux cents toises de nous une inégalité de terrain de deux pieds à deux pieds et demi de haut, qui nous donnoit facilité d'arriver bien près de l'ouvrage ; nous prenons un fusil chacun et avertissons les soldats des compagnies voisines que nous allons faire une découverte. Les soldats, qu'elles intéressent et amusent toujours, nous disent qu'ils veilleront pour qu'on ne tire pas jusqu'à ce que nous soyons rentrés ; nous partons et, nous couvrant de l'inégalité du terrain pour nous mettre à couvert le plus possible, nous arrivons bien près de l'ouvrage. L'homme qui nous avoit tant fait de signes sort par l'angle du chemin couvert, s'avance de vingt pas et sans arme, ce qui nous donne toute confiance d'arriver près de lui. Alors il nous prévient qu'il est le capitaine commandant de la redoute d'où il sort. (Il étoit Hollandois et parloit bien françois.) Il commence par nous demander s'il devoit être attaqué la nuit suivante; me doutant, à cette question, de quelque projet de sa part, je l'assure que oui, que douze compagnies de grenadiers auront cet honneur et qu'elles en étoient déjà prévenues. Cet officier en pâlit, ce dont s'apercevant mon compagnon Gelb, par son langage allemand, augmenta son inquiétude. Voici ce qu'il nous dit : « J'ai été com-

mandé ce matin au point du jour avec quatre-vingts hommes et un lieutenant pour venir relever un autre capitaine qui avec pareil détachement avoit passé ici vingt-quatre heures ; ce n'étoit pas à moi à y venir, c'étoit au neveu du commandant de la place et, injustement, on m'a donné la préférence. J'en suis si piqué, ajouta-t-il, que je suis porté à faire fort peu de résistance. » — « Et ferez bien, lui dîmes-nous, puisque l'on a voulu vous sacrifier ; au reste nous vous prévenons que, si vous voulez avoir bon quartier, surtout ne tuez ni ne blessez aucun grenadier, car, une fois en fureur, on ne pourroit les contenir. » Il réfléchit un moment et nous dit : « Si vous voulez les prévenir, vous pouvez leur dire que je ferai tirer en l'air ; qu'ils pourront entrer dans l'ouvrage et s'en emparer. » Nous lui conseillâmes d'être ferme dans cette résolution, vu que, s'il y manquoit, lui et sa troupe seroient égorgés et mis en pièces jusqu'au dernier ; que, s'il la tenoit, nous lui répondions de tout. Après quoi, nous nous séparâmes et regagnâmes la tranchée.

Tous nos camarades vouloient savoir le colloque que nous avions eu avec des officiers de l'ouvrage dont nous venions ; nous leur débitâmes des futilités et leur cachâmes ce dont il étoit question. Débarrassés d'eux, nous fîmes notre confidence à mon oncle, qui se trouvoit commander un de nos bataillons de tranchée, l'assurant que notre intention étoit d'en faire part à l'officier général de tranchée : c'étoit M. d'Estrées [1], mort maréchal de France. Mon oncle

1. Louis-Charles-César Le Tellier, marquis de Courtenvaux, comte puis duc d'Estrées, né en 1697, maréchal de France en 1757, mort en 1771.

nous dit : « Je vais lui en rendre compte et, lorsque je l'aurai prévenu, il ne manquera pas de vous faire appeler. » Pour que mon oncle pût parler au général avec une preuve non équivoque, nous lui dîmes de passer en se promenant aux compagnies auxquelles nous étions attachés et de demander aux soldats s'il est vrai que nous ayons fait la course d'aller parler à quelqu'un de l'ouvrage en avant de nous occupé par les ennemis : ce qu'il fit et après fut tout conter à M. d'Estrées. Cet officier général nous fit appeler. Nous lui répétâmes tout ce qui est dit ci-devant, lui ajoutant que cet officier seroit relevé le lendemain, qu'il falloit profiter de sa peur, que nous nous offrions de conduire les grenadiers qui marcheroient pour aller prendre l'ouvrage, qu'il étoit important de profiter de la terreur panique où étoit cet officier pour avoir l'ouvrage où il commandoit sans perdre un homme. Comme il balançoit encore, nous lui proposâmes, M. Gelb et moi, de nous confier cent hommes et que nous nous emparerions de l'ouvrage.

Il fit ses réflexions : elles portèrent qu'à onze heures de la nuit il décida que six compagnies de grenadiers, disposées en trois troupes différentes, marcheroient à cet ouvrage ; que M. de Gelb et moi les instruirions de tout ce que nous avions dit au général et que nous marcherions avec elles. Le général craignoit quelque piège et avoit ordonné aux trois capitaines, dont chacun commandoit deux compagnies, si la direction des coups de fusil étoit autre que celle que nous assurions, de se replier de suite sur la tranchée ; mais il en arriva tout autrement.

A onze heures, les trois troupes débouchèrent. Tous les officiers étoient prévenus de ce qui devoit être exécuté ; les grenadiers l'étoient aussi ; défense à qui que ce fût de tirer un coup de fusil, afin de ne blesser personne dans l'ouvrage ; les ennemis, s'attendant que l'on marcheroit sur eux, du moment qu'ils entendirent le bruit de notre marche ou qu'ils nous aperçurent, commencèrent leur feu ; la direction en étoit si élevée qu'à peine entendions-nous le sifflement des balles. En arrivant sur le bord du glacis, nous criâmes : « Quartier ! » Leur feu discontinua et il nous fut répondu par le commandant du poste qu'à cette condition il se rendoit. On s'empara de sa redoute ; ils mirent bas les armes ; on les fit sortir ; trois compagnies de grenadiers y prirent poste et les trois autres conduisirent à la tranchée les deux officiers et les quatre-vingts hommes dont étoit composé ce détachement, le tout prisonnier de guerre...

L'ouvrage étoit un carré parfait, avec un fossé profond et plein d'eau revêtu de pierre ; les défenses en terre avec une fraise de palissade, le corps de garde dans l'intérieur de l'ouvrage avec un mur autour crénelé... Il fut livré sans perte d'un homme. Les suites en furent que l'officier qui y commandoit se déshonora, qu'il fut chassé du corps où il servoit et que, si on lui avoit bien rendu justice, il lui en eût coûté la tête.

La prise de cet ouvrage, et pas un homme qui en fût revenu, donna l'épouvante à la garnison, qui n'étoit que de 1.500 hommes ; et cette place, dont nous étions à cinq cents toises de son rempart et où

il n'avoit pas été tiré un coup de canon, capitula [13 août]. A l'apparition du drapeau blanc et de la chamade que le commandant fit battre, on avoit de la peine à y croire. Sa défense fut donc de trente-six heures. Le général nous fit beaucoup de compliments sur notre zèle et notre intelligence d'avoir si bien amené la reddition de cette redoute, qui avoit, bien plus tôt qu'on ne devoit l'attendre, amené celle de la place. Les officiers du régiment nous firent aussi des compliments et nous nous crûmes bien payés.

Après la prise d'Audenarde, le maréchal de Saxe fit exécuter à l'armée différents mouvements, toujours avec l'intention de combattre, ce que les ennemis évitèrent toujours. Ledit maréchal, voulant tirer parti de ses premières victoires de Fontenoy, détermina de faire le siège d'Ath, assez bonne place, et prit une position conséquente, qui lui permît de détacher de l'armée du Roi 25.000 hommes pour aller prendre cette ville, dont la garnison étoit seulement de trois bataillons, un autrichien, un anglois, un hollandois, quelques troupes de cavalerie, hussards et dragons, et un détachement d'artillerie. Le régiment de Picardie fit partie du corps destiné à cette opération, qui fut confiée à M. de Clermont d'Amboise [1], lieutenant-général.

La marche pour s'y rendre fut difficile et pénible, par une pluie continuelle. En y arrivant, chaque brigade des différentes armes prit son poste, cam-

1. Jean-Baptiste-Louis, marquis de Renel puis de Clermont d'Amboise, lieutenant-général en 1744, mort en 1761.

pant dans la boue ; les troupes reçurent l'ordre de faire des fascines et, le surlendemain au soir, la tranchée fut ouverte on ne peut pas plus près de la place. La nuit d'après et le jour suivant, on plaça plusieurs batteries ; le troisième jour, elles commencèrent à tirer. Le feu fut vif et continuel sur les défenses de la place ; au point de l'attaque, les tranchées furent poussées avec une activité extrême, même imprudente, puisqu'elles n'avoient pas trois pieds de large et les boyaux de communication également très mal faits ; à peine y étoit-on à l'abri des coups de fusil. En cinq jours, les zigzags furent poussés jusqu'à la crête du chemin couvert, sur laquelle on s'établit, les ennemis ayant été forcés de l'abandonner. Arrivé à ce point, on ouvrit le chemin couvert et, s'approchant du fossé, on y jeta une immensité de fascines, claies et sacs de terre pour les entraîner au fond de l'eau. Le rempart étoit dans son entier. Ce qui nous obligea à presser la place si inconsidérément, c'est que l'armée ennemie étoit en plein mouvement et faisoit des démonstrations de vouloir hasarder une bataille et éviter par quelque grand succès la prise de cette ville. Notre général à ce siège est prévenu par le maréchal de Saxe, qui lui indique le lieu par où les ennemis peuvent venir l'attaquer, pour qu'il ait à y choisir un champ de bataille, et lui annonce que 20.000 hommes sont en marche pour se joindre à lui et que, si les ennemis sont absolument décidés à vouloir tenter le hasard d'une bataille, il combinera ses mouvements sur les leurs, de manière à le joindre avec toutes ses forces et donner aux ennemis le

regret d'avoir quitté leur tanière. Le champ de bataille fut reconnu sur les flancs ; il y fut fait beaucoup d'abatis; tout annonçoit bataille et la place étoit pressée avec la plus grande vivacité.

Le prince Charles et son conseil, voyant l'impossibilité de faire quitter prise à l'armée du Roi, décidée à la bataille, ne voulant donc pas la hasarder, ramenèrent leurs troupes au point d'où elles étoient parties.

La garnison d'Ath, instruite de la retraite de son armée et n'espérant plus aucun secours, battit la chamade et demanda à capituler. La veille, elle avoit essuyé une espèce de bombardement, qui avoit fait sauter un magasin à poudre, ce qui avoit fait beaucoup de mal et étonné singulièrement la garnison et les habitants. La retraite de l'armée du prince Charles et ces petits événements portèrent le commandant à venir à composition. Elle lui fut accordée avec les honneurs de la guerre jusqu'en dehors et, rendue sur les glacis, la garnison déposa ses drapeaux, enseignes et armes et fut prisonnière de guerre [8 octobre]. La place d'Ath n'eut pas besoin de grands travaux pour être mise en état de défense : les remparts et défenses de tous les ouvrages de cette ville étoient presque dans leur entier.

La prise de cette place fut un moyen très important pour assurer à l'armée la perspective de sûreté et tranquillité pour les quartiers où elle devoit passer l'hiver, ce dont on s'occupa peu de jours après, et toutes les troupes se mirent en marche et chaque régiment gagna le quartier qui lui étoit destiné. Le régiment de Picardie fut prendre le sien à Verdun.

Pour la fin de cette campagne, les armées tant françoise que des alliés eurent continuité de pluies, qui les incommodèrent grandement, mais enfin, comme l'on dit, après le mauvais temps vint le bon et nous profitâmes du plaisir de nous retrouver en France, avec tout l'espoir qu'au printemps et joignant l'armée à son rassemblement, nous nous retrouverions sur le point où nous nous séparions. Ce qui fut en effet, et même avec bien plus grand avantage, occasionné par la conduite du grand Maurice, maréchal de Saxe, comme nous aurons occasion de le dire ci-après.

Pendant l'hiver de 1745 à 1746, s'opéra la belle manœuvre, savante, hardie et si bien combinée, que fit le maréchal de Saxe, couronnée par la prise de la superbe et immense ville de Bruxelles, où il y avoit une garnison dont le fond étoit de 20.000 hommes, avec dix-sept officiers généraux, qui y furent faits prisonniers de guerre, des provisions de bouche et de guerre immenses et cent pièces de canon.

Le régiment de Picardie n'étoit pas de cette importante expédition. D'autres l'ayant décrite dans tous ses détails, je me contente d'observer qu'elle couvrit le maréchal de Saxe, qui avoit tout dirigé, combiné et conduit, d'une gloire immortelle et que ce grand capitaine donna à tous les officiers généraux et toutes les troupes à ses ordres tous les éloges justement mérités pour les uns et les autres.

CAMPAGNE DE 1746.

En mai, l'armée françoise forma son premier camp en avant de Bruxelles. Le régiment de Picardie tenoit la droite. Quelques jours après, l'armée en part et vient camper en avant de Louvain, où le Roi, arrivé à Bruxelles depuis quelques jours, la suit. Elle étoit armée d'observation, couvrant le siège de Mons et successivement celui de Charleroi, où s'occupe Mgr le prince de Conti, ayant à ses ordres 30.000 hommes. Mons pris, il commence le siège de Charleroi. Les ennemis forment le projet de secourir cette place et de donner bataille avant de la voir prendre, ce qui rapproche les deux armées et les met dans le cas de s'observer très exactement. Des officiers pour aller à la petite guerre et aux nouvelles deviennent nécessaires à M. le maréchal ; il ordonne donc qu'il soit dit à l'ordre que ceux qui ont ce désir viennent se faire inscrire chez le major général ; je suis du nombre.....

Ici se place une digression de deux pages relative aux services de M. de Mercoyrol du Brau, oncle de l'auteur, qui obtint « une retraite très favorable » à la fin de la campagne de 1747.

Dès le lendemain, il fut commandé plusieurs détachements. Je fus nommé pour être de celui de Roc-

queval[1], capitaine de Picardie, composé de 300 hommes; nous fûmes quatre lieutenants qui y fûmes attachés : deux de Picardie et deux de Piémont. Nous partîmes à l'entrée de la nuit. Quinze jours se passèrent à chercher les ennemis et à les éviter lorsqu'ils nous étoient supérieurs, ce qui étoit presque toujours. Le commandant donnoit des nouvelles au général de tout ce qu'il pouvoit savoir des ennemis. Les provisions dont nous étions pourvus au départ du camp, tant pour les officiers que pour les soldats, furent consommées à la fin du second jour, vu que nous étions sans chevaux, depuis le commandant jusqu'au dernier fusilier ; nous fûmes obligés de vivre pendant toute la route avec le pain, la bière du paysan et quelques viandes que l'on se faisoit également fournir ; je trouvois cette vie bonne, quoiqu'elle fût bien mauvaise, et je me portois bien. Vers la fin de la quinzaine, nous avions quelques soldats malades, ce qui tentoit fort M. de Rocqueval de retourner au camp pour les échanger contre des bien portants.

Ce fut à ce moment que nous fûmes instruits qu'il étoit entré cinq ou six cents hommes à Aerschot, dont nous n'étions qu'à une lieue, toujours habitant des bois. Nous tînmes un petit conseil de guerre, pour trouver les moyens de les

1. Joseph-Salomon Fabre de Rocqueval, né en 1726, volontaire au régiment de Picardie en 1741, lieutenant en 1742, capitaine en 1745, lieutenant-colonel des grenadiers royaux de la Guyenne en 1771. Réformé en 1775, obtint pour retraite le grade de maréchal de camp en 1791; mort en 1806, chevalier de Saint-Louis.

y surprendre et leur faire le mal que nous pourrions ; nos deux espions furent envoyés et le lieu où ils devoient nous rejoindre leur fut désigné. A la nuit, nous nous mîmes en marche pour nous y rendre ; à deux heures de la nuit, un de nos deux espions vint nous joindre et nous dit qu'il y avoit dans Aerschot 800 hommes et, derrière la ville, à deux portées de fusil, un camp de 4.000 hommes. Nous restâmes dans notre position une heure et demie, dans l'espoir du retour de notre second espion, dont le rapport devoit déterminer le parti que nous devions prendre. M. de Rocqueval m'avoit poussé, avec l'avant-garde de trente hommes que j'avois toujours, sur la lisière du bois et nous étions tapis dans un fossé très couvert qui étoit tout autour, lorsqu'au crépuscule du jour je vois déboucher d'un autre bois vis-à-vis de moi environ trente hussards ennemis, à la distance de quatre à cinq cents toises. Cette première troupe étoit conduite par un paysan, qui, au signe du bras qu'il faisoit, désignoit parfaitement où nous étions. Alors cette troupe avance de cent toises et fait halte. Je fais instruire M. de Rocqueval de ce qui se passe et, au même instant, paroît la tête d'une nouvelle troupe qui se prolonge et me montre environ 300 hussards, qui se mettent en bataille. Dans cet instant, les premiers arrivés se portent à vingt pas de la lisière du bois. M. de Rocqueval, qui étoit venu me joindre, avoit ordonné que l'on ne tirât pas un coup de fusil, ce qui fut fait. Les hussards nous aperçurent dextrement et se retirèrent, mais ils ne furent pas à trois cents pas, qu'ils nous adressèrent quelques coups de carabine

et les 300 hussards en bataille derrière ces premiers se portèrent en avant, avec des cris à leur usage. Nous faisons feu sur eux ; quoiqu'il fût bien mince avec mes trente hommes, nous fûmes assez adroits pour blesser deux chevaux et un hussard.

M. de Rocqueval, qui avoit été joindre le gros de sa troupe, fut averti par le poste d'un sergent et de quelques hommes à la sommité du bois et de la montagne qu'il paroissoit une colonne d'infanterie qui longeoit du côté du midi le bois où nous étions. Ce commandant me fait dire qu'il va gagner le haut du bois et que j'aie à l'y joindre ; j'en préviens mes soldats et forme mon peloton, vu que le bois devenoit clair avant de pouvoir arriver sur la hauteur. Comme je commence mon mouvement de retraite, tous les hussards, qui s'en aperçoivent, poussent des cris et tous ensemble viennent en fourrageurs pour me charger. Ma troupe marche lestement ; j'en avois désigné dix pour tirer lorsque je le dirois ; je leur commande halte, demi-tour à droite et les fais tirer sur les hussards des plus avancés ; il en tombe deux, ce qui arrête les autres, et, loin de me suivre, ils se retirent, et je joins M. de Rocqueval sans la moindre perte. J'aperçois la colonne ennemie qui cherchoit à nous couper chemin ; comme nous suivions la crête de la montagne et qu'ils nous voyoient parce que le bois étoit clair dans la partie où nous étions, nous prenons le parti d'avoir l'air de marcher à eux et faisons comme si nous descendions la montagne pour les aller attaquer, ce qui les détermine à s'arrêter et se disposer à nous bien recevoir. Le bois devenant plus fourré, nous tournons à droite

et nous gagnons infiniment d'avance sur eux. Par cette petite ruse, nous nous trouvons hors de portée d'en être incommodés. Nous savions, pour y avoir passé la veille, qu'au bout de ce bois nous avions une petite langue de plaine à traverser, qui nous faisoit arriver à un autre bois d'où notre retraite étoit sûre ; nous le gagnâmes donc sans inquiétude et fûmes en sûreté. A peine fûmes-nous quelques minutes sur la lisière pour nous reposer, que nous vîmes arriver dans la même petite plaine les hussards qui avoient cherché à nous couper, ce qui nous détermina à nous cacher dans le bois. Un quart d'heure après, y arriva, par l'autre côté et au midi, l'infanterie, au nombre de 800 hommes. Alors, pour leur faire belle parade, nous sortîmes du bois sur un seul rang et présentâmes 300 hommes de front ; ils en jugèrent ce qu'ils voulurent, mais, peu d'instants après, ils se mirent en marche pour regagner le lieu d'où ils étoient venus, les hussards se joignant à l'infanterie.

Dans ce même bois, tirant nos subsistances des villages voisins, nous restâmes trente-six heures. Nous fûmes instruits par nos espions que toute l'armée ennemie étoit en mouvement et qu'elle marchoit vers Charleroi, ce dont nous donnâmes nouvelles. Notre ordonnance nous rapporta l'ordre de marcher vers Gembloux, ce que nous exécutâmes en deux marches ; nous y joignîmes la division de M. de Lowendal[1], que toute l'armée du Roi suivoit de

1. Ulric-Frédéric-Woldemar, comte de Lowendal, né à Hambourg en 1700, maréchal de France en 1747, mort à Paris en 1755.

près et qui, en effet, y arriva le soir même. Le corps de toutes les troupes légères de l'Impératrice-Reine, aux ordres du général Trips, avoit pour objet de venir s'emparer du débouché des Cinq-Étoiles ; il fut arrêté dans sa marche au village de Perhuis [Perwez], par un capitaine de la Couronne, M. de Cursol [1], qui commandoit 300 hommes. Les ennemis commirent la faute de vouloir le prendre en passant et arrêtèrent leur marche ; ils attaquèrent le cimetière et y perdirent du monde. Cursol, voyant qu'on se disposoit à lui faire une charge qu'il n'auroit pu soutenir, se retira dans l'église et jeta dans le clocher portion de sa troupe. Les ennemis brisèrent les portes de l'église, tuèrent jusqu'au pied de l'autel une centaine d'hommes et en blessèrent autant. On proposa à ceux qui étoient dans le clocher de se rendre prisonniers de guerre, ce qu'ils acceptèrent, mais les ennemis perdirent là deux heures de temps, d'autant plus précieuses qu'elles procurèrent à M. de Lowendal et aux vingt-cinq bataillons à ses ordres de prendre poste dans la trouée des Cinq-Étoiles, où, en avant d'elle, il y eut une escarmouche vive, où la compagnie franche de Lestang fut presque détruite et lui tué, que je regrettai fort. Il étoit mon compatriote, d'Aubenas en Vivarois [2].

1. Il y eut au régiment de la Couronne trois officiers du nom de Cursol : deux qui paraissent avoir été frères, François-Joseph et François-Émeric, qui se retirèrent tous les deux en 1758 avec le grade de capitaine, le premier avec la croix de Saint-Louis ; et M. Tallant de Cursol, lieutenant en 1745.

2. L'auteur se trompe : Joseph Payan de Lestang était né à Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné le 5 juillet 1711,

Tout respiroit une bataille, nous pour soutenir le siège de Charleroi, que faisoit le prince de Conti, eux pour le faire lever ; mais un de ces événements auxquels on ne s'attend pas fit évanouir tous les apprêts.

L'on fit à Charleroi l'attaque d'un ouvrage avancé ; les travailleurs destinés à s'y établir marchoient à la queue des troupes qui faisoient l'attaque. L'ouvrage est emporté, ces troupes suivent les ennemis épouvantés, la baïonnette dans les reins ; elles entrent par la même poterne, pèle-mèle avec eux ; les travailleurs les suivent et la nuit favorise ces événements. Le commandant, instruit que les François sont dans la place, pour en éviter le sac fait battre la chamade et demande à capituler. Ainsi fut prise cette place et toute apparence de bataille dissipée.

Les troupes occupées à ce siège se joignirent alors à l'armée du Roi, qui devint supérieure à celle des ennemis. Ceux-ci se mirent dès cet instant sur la défensive et le maréchal de Saxe les déposta par ses manœuvres de toutes les positions qu'ils prirent, même de celle inexpugnable de la Mehaigne, avec un ruisseau inguéable par son encaissement devant eux. Il fallut prendre d'abord le poste de Dinant, sur la Meuse, d'où ils tiroient tous leurs vivres ; ce fut fait par M. de Lowendal et, la disette pressant les ennemis, ils furent obligés de quitter le camp et d'aban-

d'Hector Payan, avocat, et de Lucrèce Richard. Lieutenant-colonel réformé à la suite du régiment allemand de Lowendal, puis capitaine en 1746 d'une compagnie de Croates. Son frère, Louis Payan du Moulin, se maria et s'établit à Aubenas vers 1750.

donner Namur à des forces qu'ils pourvurent abondamment, y laissant une garnison de dix bataillons, ainsi que quelques escadrons de troupes à cheval, dont ils se défirent, lorsqu'ils furent instruits que nous y marchions pour les assiéger, en leur faisant passer la Meuse sur le pont qui communique à Vic [Huy]. L'armée du Roi, après être restée quelques jours au camp des Tombes d'Octomont (intéressantes par la bataille de Ramillies, puisque là appuyoit la droite de l'armée françoise), prit ensuite une première position et par une seconde se trouva couvrir le siège de Namur.

Le Roi chargea Mgr le prince de Clermont[1] de ce siège et avec lui M. le comte de Lowendal, avec un nombre de troupes de 30.000 hommes, dont le régiment de Picardie faisoit partie. A cette époque j'étois aux volontaires; instruits de la destinée du régiment, nous demandâmes de le joindre, ce qui nous fut accordé, et tous ceux attachés à ce régiment comme les autres attachés à ceux de l'armée du prince arrivâmes à Namur le lendemain que la circonvallation de cette place avoit été faite [8 septembre]. Les troupes eurent ordre de pourvoir un lieu destiné à cet effet d'une immensité de fascines et claies. L'artillerie et les munitions de toute espèce arrivées, la tranchée

1. Louis de Bourbon-Condé, frère du duc de Bourbon et comme lui arrière-petit-fils du grand Condé, né en 1709 ; destiné à l'Église, mais n'ayant jamais été que tonsuré. Autorisé par le Pape à porter les armes, il fit les campagnes de 1743 à 1747. Il était abbé de Saint-Germain-des-Prés, quand il reçut le commandement de l'armée de Hanovre en 1758. Membre de l'Académie française, il mourut en 1771.

fut ouverte et les travaux poussés avec la plus grande célérité ; les batteries établies firent un feu très vif qui dès le second jour ralentit infiniment celui que nous éprouvions de la part des ennemis. Il fut continué avec une vivacité extrême. M. de Lowendal, après avoir conduit ses tranchées jusque sur la palissade du fort Coquelet par des terres rapportées (car l'on alloit sur le roc vif), fit attaquer ce fort et l'emporta. Il fut conservé et ce sans beaucoup de perte, événement bien différent en comparaison lorsque M. de Boufflers défendit cette place [1]. Le fort Balard fut également emporté par surprise [2], en égorgeant la sentinelle qui étoit à la porte et en montant par l'escalier où un seul homme pouvoit passer de front. On trouva tout endormi ; on en égorgea quatre ou cinq qui couroient à leurs armes et tout fut prisonnier de guerre.

La prise de ces deux forts, ne laissant plus rien sur notre droite qui pût nous incommoder, on ruina autant que possible toutes les défenses des ouvrages en face de nos tranchées ; l'attaque du chemin couvert fut faite et l'on s'établit sur sa crête. Pendant tout le temps de ce qui se passoit sur la rive gauche de la Meuse, une tranchée avoit été ouverte du côté de la rive droite, en face de Vic [Huy] et ses ouvrages. On avoit poussé deux batteries sur le bord de la rivière, qui battoient le demi-bas-

1. Allusion à la célèbre défense de Namur par le maréchal de Boufflers en 1695.

2. D'après le Cte Pajol (*Guerres de Louis XV*, III, 464-9), le fort Coquelet fut pris le 19 septembre et le fort Balard le 16 septembre.

tion de l'ouvrage à corne en face de l'attaque de gauche de la Meuse. M. de Lowendal fit reconnoître la brèche pendant la nuit, ainsi que la rivière pour y arriver ; il lui fut rendu compte que suivant la rivière on arrivoit à l'angle de l'ouvrage et que huit hommes de front, en le rasant, pouvoient gagner la brèche, que le plus en avant du côté de la rivière n'auroit de l'eau que jusqu'aux genoux.

La journée suivante on redoubla d'activité pour rendre la brèche plus praticable. Les préparatifs faits pour cette attaque, douze compagnies de grenadiers, douze piquets auxiliaires et huit troupes de grenadiers ou piquets des troupes de la garde des tranchées furent ordonnés pour, à minuit, dans le plus grand silence, se porter à la brèche. Arrivés à une certaine distance, ils devoient faire halte et, au signal de quatre bombes tirées ensemble, ils devoient marcher et monter à l'assaut.

Ce fut exécuté avec tant de rapidité que, lorsque les premiers grenadiers arrivèrent au haut de la brèche, les ennemis qui devoient la défendre étoient encore ventre à terre pour laisser passer l'effet des quatre bombes tombées à portée d'eux et qui n'étoient pleines que de sable. La présence d'esprit du baron de Reich [1], Alsacien, capitaine de grenadiers du régiment de Picardie, rendit cet assaut le

1. *N.* de Reich de Platz, « gentilhomme d'Alsace, dont le père est attaché à M. le cardinal de Rohan », lieutenant réformé au régiment de Picardie en 1722, lieutenant en pied en 1724, puis capitaine. Un de ses parents, le chevalier de Reich-Platz, de Bainfeld en Alsace, fut lieutenant dans Picardie en 1728 et se retira en 1734.

plus humain possible ; arrivé un des premiers sur le haut de la brèche et sa compagnie étant la première de l'attaque, il cria d'une voix forte en allemand : « Grenadiers, bon quartier à qui sera sans armes, la baïonnette et le coup de fusil dans le ventre à qui sera armé ! » Cette courte harangue, dite d'une voix terrible (l'ayant dans son physique extrêmement forte), fit que les ennemis, se relevant de ventre à terre où ils étoient, plusieurs d'eux le firent sans armes et leur premier mouvement fut de courir à la poterne qui correspondoit du rempart de la ville à l'ouvrage, pour y trouver sûreté et asile. On les suivit vivement ; on fit quelques prisonniers et il y eut quelques tués ; des coups de fusil tirés des remparts tuèrent et blessèrent quelques grenadiers, ce qui les fit retirer vers la brèche. Les travailleurs ordonnés arrivèrent et firent un logement, et, au jour, les grenadiers y prirent poste. J'ai été bien aise de rendre compte de la conduite du sieur baron de Reich, pour qu'on puisse en faire son profit.

Cet ouvrage pris, il ne restoit plus en fortification pour la défense de la place qu'un cordon avec des petites tours rondes de distance en distance. La nuit qui suivit celle-là, on dressa une batterie ; dès qu'elle fut construite et qu'on eut fait trois salves, on battit la chamade et le drapeau blanc fut élevé [19 septembre]. D'accord sur la capitulation qui conservoit la ville, la garnison fut obligée de monter dans les châteaux qui, quoique vastes, ne l'étoient pas assez pour que dix bataillons dont elle étoit composée pussent y être commodément. Ils eussent rendu les châteaux en même temps que la ville, si on avoit

voulu leur accorder les honneurs de la guerre, mais on les vouloit prisonniers de guerre.

Les châteaux bien reconnus, on s'occupa de suite d'établir grand nombre de batteries et surtout plusieurs de mortiers [24 septembre]. L'on ouvrit une tranchée au midi des châteaux, vers la pointe d'une montagne. Le quatrième jour, toutes les batteries furent démasquées et le feu en fut terrible, ce qui dura trois jours, sans beaucoup d'effet, vu que toutes nos batteries étoient du bas en haut, n'y ayant pas possibilité qu'elles pussent être différemment, à l'exception d'une de douze pièces de canon de vingt-quatre, placées sur une pointe de montagne dont la hauteur étoit parallèle aux châteaux, mais trop éloignée pour porter dommage aux défenses desdits châteaux, mais dont les effets incommodoient beaucoup dans lesdits châteaux les allants et venants. Sur la pointe de la montagne, au midi, étoit un gros ouvrage carré, bien revêtu en maçonnerie, avec un fossé taillé dans le roc. M. de Lowendal ordonna que, vers les cinq heures du soir, tout l'effet des mortiers y fût dirigé, ce qui fut exécuté jusqu'à dix heures de la nuit. Il avoit disposé des troupes qui avoient des échelles et devoient tenter l'escalade. Les ennemis de garde à cet ouvrage, fatigués, depuis cinq heures, de la quantité de bombes qui leur étoient jetées, n'avoient laissé que des sentinelles pour être avertis et s'étoient mis dans une casemate qui servoit de corps de garde. Huit compagnies de grenadiers, huit piquets et cent dragons chargés de l'assaillir se glissèrent bien près de l'ouvrage et, au signal de trois bombes de la batterie (qui leur avoit été

indiqué), se portèrent vers l'ouvrage avec un tel silence et une telle rapidité que les premiers arrivés étoient déjà descendus dans le fossé et avoient dressé leurs échelles contre le mur pour le gravir, lorsque les sentinelles donnèrent l'alarme pour la défense. Les grenadiers furent en force sur le parapet au moment où les ennemis y arrivoient pour le défendre, de manière qu'en quatre minutes cet ouvrage fut pris. Les ennemis y eurent douze hommes de tués, notre perte fut de deux tués; tout ce qui étoit dans l'ouvrage fut fait prisonnier. On travailla promptement à s'établir dans l'ouvrage et, dès le jour, on commença à y établir une nouvelle batterie de canons et de mortiers.

La même nuit, M. de Lowendal avoit eu projet de tenter une escalade du côté de la ville, qui eût porté dans le cœur du château principal, dont les remparts étoient fort élevés ; mais, à la première reconnoissance que l'on en fit, il trouva tout si bien en ordre, qu'il renonça à toute surprise pareille.

La batterie de canons et mortiers continuoit ses feux sans relâche depuis dix jours et nous étions instruits que les ennemis avoient beaucoup de malades, mais les châteaux étoient encore dans le meilleur état, ce qui nous fit prévoir encore bien des longueurs. Nous ne fûmes donc pas peu étonnés de voir paroître deux drapeaux blancs, l'un du côté de la ville et l'autre du côté de l'ouvrage pris depuis quatre jours, et d'entendre battre la chamade. Tout fut sur-le-champ, de part et d'autre, cessé. Les pourparlers de la capitulation furent entamés. Ils éprouvèrent beaucoup de difficultés par le bon état où étoient les

châteaux et la détermination où étoit le prince de vouloir la garnison prisonnière de guerre, ce qui occasionna plusieurs allées et venues. Le prince, se doutant qu'ils devoient manquer de bien des choses, fit dire pour dernier mot au commandant qu'il lui accordoit trois heures encore pour se décider, au bout desquelles le feu recommenceroit, et que tout ce à quoi il pourroit se réduire étoit de les laisser sortir des châteaux avec les honneurs de la guerre jusque sur les glacis ; que là ils poseroient leurs armes, drapeaux, deux pièces de canon, qui sortiroient à leur tête, et chevaux pour les troupes à cheval, excepté un par officier, et qu'ils seroient prisonniers de guerre et conduits en France, ce qui fut de leur part accepté et exécuté [1er octobre]. Il n'y avoit que deux cents chevaux. L'heure pour l'exécution en fut fixée au lendemain huit heures du matin, qu'ils en sortirent et des détachements françois prirent poste.

On fut instruit de suite que nos bombes avoient mis le feu à un magasin de blé qui étoit dans une église qu'elles avoient réduite en cendres, que le feu consumoit encore les blés et que ce qui donnoit des alarmes étoit que le principal magasin à poudre étoit dessous, qu'il pourroit en résulter une explosion qui, jetant une portion des châteaux sur la ville, en feroit la ruine. Tout bien pesé et examiné, ne pouvant attaquer ce magasin par la porte ordinaire, encombrée de la chute des murs de l'église, il fut décidé qu'on l'attaqueroit en le minant, ce qui se fit fort heureusement, et on en tira tous les tonneaux de poudre sans qu'il arrivât le moindre

accident. Le commandant des châteaux donna pour raison que c'étoit cela qui l'avoit déterminé à rendre à si bon compte la place. Quoi qu'il en pût dire, tout ce que j'y observai avec l'armée est qu'il fit une bien molle défense et les fortifications furent les seuls obstacles que nous rencontrâmes, tant à l'attaque de la ville qu'à celle des châteaux et, avec dix bataillons de garnison, une artillerie nombreuse et des provisions de toute espèce dans la plus grande abondance, il ne lui manquoit sous les yeux que d'avoir la relation du siège des mêmes ville et châteaux défendus par M. de Boufflers, qui manqua de bien des choses dont lui étoit pourvu abondamment. Les troupes qui avoient été occupées à ce siège restèrent quelques jours à prendre du repos.

Les ennemis étoient dans la même position qu'ils avoient tenue pendant la durée du siège de Namur et ses châteaux, dont la prise des deux ensemble ne coûta à l'armée du prince de Clérmont que cinq cents hommes tués ou blessés, dont quinze officiers. Le chevalier de Glandevès [1], capitaine de Picardie, fut du nombre des morts, et trois officiers blessés.

La constance des ennemis à rester leur droite à Raucoux, se rapprochant du camp de Saint-Pierre et Maëstricht, leur gauche au village d'Ans, faubourg de la ville de Liége, la Meuse derrière eux, sembloit annoncer qu'ils vouloient prendre des quartiers d'hiver pour partie de leurs troupes dans le plat pays, depuis la Meuse jusque sur la ligne de Tirle-

1. *N.* de Nioselles de Glandevès, lieutenant au régiment de Picardie en 1730, capitaine en 1735.

mont, distante d'une marche de Louvain. Ce désir apparent déplaisoit au maréchal de Saxe. Le Roi venoit de quitter l'armée et de partir pour Versailles. Le maréchal prit le parti de réunir toutes ses forces : la division du prince de Clermont le joignit, à l'exception de la brigade de Noailles infanterie, qu'on laissa à Namur pour sa garde. Cette division, composée de trente-deux bataillons et vingt-quatre escadrons que conduisoient le comte d'Estrées, le prince de Clermont et le comte de Lowendal, avoit joint le maréchal de Saxe qui pensoit que, par cette seule réunion de toutes ses troupes, il décideroit les alliés à repasser la Meuse, ou qu'au moins sa première marche vers eux amèneroit cet effet.

Toutes les troupes réunies formoient plus de 100.000 hommes, et la première marche mit les troupes légères à une lieue de celles des ennemis.

Le jour suivant, 11 octobre, l'armée quitta son camp, qu'elle laissa tendu avec tous les équipages et leur garde, et marcha sur huit colonnes pour se rapprocher des ennemis. La colonne de troupes aux ordres du prince de Clermont tenoit la droite, suivant la chaussée qui conduit à Liége, et l'artillerie attachée à cette division, qui étoit de huit pièces de douze et douze de huit, marchoit sur la chaussée. Cette première colonne avoit, pour couvrir son flanc droit, la brigade de Ségur infanterie et le régiment de troupes légères de Grassin. L'opinion générale étoit que les ennemis étoient en pleine marche pour passer la Meuse, voulant éviter la bataille, et la première lieue se fit sans rencontre d'âme qui vive, ce qui confirmoit cette première opinion.

Deux autres jeunes officiers et moi montâmes sur la chaussée que la colonne côtoyoit et, dans une ligne de près d'un quart de lieue, nous aperçûmes dans le lointain trois êtres pédestres qui venoient à nous. Je proposai à mes deux compagnons d'aller au galop à ce que nous apercevions, dans l'espoir qu'ils nous donneroient des nouvelles des ennemis, dont nous n'étions plus alors qu'à une lieue de leurs positions, en supposant qu'ils les eussent gardées, et nous pouvions être les premiers à donner des nouvelles aux généraux. Nous poussâmes donc bride abattue, joignîmes ces trois êtres, qui étoient trois femmes venant de Liége ; nous les questionnâmes sur les ennemis. Leur réponse littérale fut (car elles parloient françois) : « Ils sont à trois quarts de lieue d'ici, qui vous attendent avec honneur. » Nous retournons et avec la même vitesse nous arrivons à la généralité, qui marchoit à la tête de la colonne ; nous annonçons notre nouvelle, à laquelle personne ne veut croire. Nous avons beau assurer que trois femmes nous l'ont dit ainsi, on ne veut pas nous croire. M. le comte d'Estrées, depuis maréchal de France, me dit : « Où sont les femmes ? — Général, lui dis-je, je vais vous les chercher. » Je tourne bride, monte sur la chaussée, que tranquillement elles suivoient en venant à nous ; je les aperçois et les joins. Je les fais descendre de la chaussée et marcher en la côtoyant, les assurant de n'avoir pas de crainte, que le général est dans la troupe qui vient à nous et qu'il veut leur parler. Je ne tardai pas d'être aperçu par la troupe dorée, conduisant ces trois compagnes. M. le comte d'Estrées et

quelques autres officiers généraux donnent un coup de galop et me joignent. « Général, dis-je à ce premier, voilà ces femmes qui vous confirmeront le rapport que nous vous avons fait. » On s'arrête et on les questionne ; leur réponse est la même : « Ils sont à trois quarts de lieue d'ici, qui vous attendent avec honneur. » Le général leur ajoute : « Mais sont-ils beaucoup de monde ? — On nous a dit qu'ils y étoient tous et de Liége il est sorti beaucoup de monde pour voir la bataille. » Le général, continuant : « Quel terrain occupent-ils ? — Toute la plaine autant qu'on peut y voir. » Le général : « Vous dites qu'il est sorti beaucoup de monde de Liége pour voir la bataille, où se sont-ils placés ? — Aux Charbonnières. » On dit à ces femmes qu'elles pouvoient continuer leur chemin, ce qu'elles exécutèrent et virent défiler cette première colonne dont elles reçurent mille questions et leurs réponses furent toujours : « Ils vous attendent avec honneur », ce qui mit beaucoup de gaîté dans ce qui la composoit.

Après une demi-heure de marche, nous vîmes devant nous une hauteur et, sur cette hauteur, plusieurs petits pelotons dont l'ensemble pouvoit composer cent cinquante personnes. C'étoient les Charbonnières et les curieux de Liége dont les trois femmes nous avoient parlé. A mesure que nous avancions comme le faisoient la brigade de Ségur et le régiment de Grassin, ces petits pelotons s'éclipsoient peu à peu et, lorsque nous y arrivâmes, il n'y eut plus que quatre ou cinq manants. Nous étions alors à mille toises du village d'Ans, dont nous n'aperce-

vions que les vergers, vu qu'il est situé entre deux petites collines. Nous aperçûmes toute la ligne des ennemis, autant qu'un terrain inégal pouvoit nous le permettre et, par notre position, nous étions absolument sur son flanc gauche. Nous restâmes là en panne près d'une heure, au bout de laquelle nous aperçûmes, dans un terrain immense qui se présente à l'œil, l'armée du Roi et beaucoup de colonnes serpentant dans cette plaine. Nous apercevions beaucoup des allants et venants d'une colonne à l'autre. Elles nous paroissoient s'observer pour que leur tête fût d'égalité de l'une à l'autre, tant celles d'infanterie que celles de cavalerie. Nous voyions souvent arrêter les colonnes que nous apercevions, car il n'étoit possible de les voir toutes ; nous trouvions beaucoup de lenteur dans tout ce que nous apercevions. Le maréchal de Saxe étoit sans doute occupé à reconnoître bien parfaitement la position des ennemis et à disposer son armée, pour après les attaquer avec avantage et dans l'ensemble d'unité. Il étoit alors près de deux heures après midi. Il arrive un aide de camp à M. le comte d'Estrées, qui commandoit la division de Mgr le prince de Clermont, d'après laquelle communication, on mit en mouvement les vingt pièces de canon qui y étoient attachées.

Au même instant, nous voyons un coup d'œil qui nous frappe davantage : une colonne d'infanterie qui montre sa tête sur la colline au nord du village d'Ans, qui se prolonge et garnit tous les vergers dudit village jusqu'à celui dont nous n'étions pas à cinq cents toises. La majeure partie de notre division étoit derrière la

colline, au midi d'Ans et vis-à-vis. Cette colonne, que nous vîmes ainsi s'emparer des vergers, fut jugée être de dix bataillons. Le village n'étoit du tout gardé ; l'église seule et le cimetière étoient occupés par 600 hommes de troupes d'infanterie légère autrichienne, et les ennemis, qui avoient dû nous apercevoir au moment de notre arrivée, ou être instruits par leurs espions de notre force, se doutant avec raison qu'ils seroient attaqués par là, y jetèrent ces dix bataillons et, en même temps, nous vîmes de l'artillerie s'établir sur le haut de la colline où appuyoit la gauche de la cavalerie hollandoise.

L'emplacement de notre artillerie se fit lestement et avec intelligence. Le comte d'Estrées, pour suivre les ordres qu'il venoit de recevoir du maréchal de Saxe, ordonna des dispositions pour l'attaque de cette gauche, par où, suivant l'ordre qu'il avoit reçu, la bataille devoit commencer : elles furent que la brigade de Ségur, le régiment de Grassin attaqueroient le village par son midi, embrassant même sa partie au levant. La brigade de Picardie, celle de Monaco et celle de Bourbon attaqueroient les vergers, du midi au couchant d'hiver. Les autre brigades de la division, qui étoient à la gauche de celles-ci, devoient attaquer ledit village du couchant d'hiver et prenant un peu sur le nord. Comme cette partie étoit en plaine, les vingt escadrons de cavalerie y furent placés.

L'artillerie, pendant cet arrangement, avoit commencé un feu très vif sur les vergers occupés par les ennemis ; celle des ennemis tiroit aussi avec vivacité sur la nôtre et sur les troupes qui, se formant, se portoient en avant. Comme on s'aperçut que tirer contre

cette colline ne faisoit pas grand effet, il fut ordonné de pointer sur l'artillerie des ennemis ; par sa position, tout l'égout de nos boulets prenoit de flanc la cavalerie hollandoise, ce qui l'incommoda beaucoup par la quantité de chevaux et d'hommes qu'elle perdit.

La brigade de Picardie sur une ligne, celle de Monaco sur une seconde, celle de Bourbon à la gauche de celle de Picardie, mais séparée par des haies, marchèrent pour l'attaque des vergers. Les grenadiers de la brigade de Picardie et quatre piquets de ce régiment formoient une avant-garde.

M. de Tanus[1], lieutenant-colonel du régiment de Champagne, brigadier, vieux et bon militaire, représenta sans doute à M. le comte d'Estrées que cet ordre de bataille pour attaquer des haies exposoit à une perte de beaucoup de monde. Il nous joint au galop, ordonne que les brigades rompent par quart de rang de bataillon en avant, met pied à terre, se met à la tête de la colonne et, par une marche vive, attaque avec succès, c'est-à-dire que la brigade [de Picardie] pénètre dans tous ces vergers sans perte de beaucoup de monde. Les quatre compagnies de grenadiers et les quatre piquets de ce régiment qui en faisoient l'avant-garde se trouvent avoir coupé un bataillon écossois au service de Hollande, qui fut mis en pièces, et pendant ce temps cette brigade renversoit tout ce qui lui étoit opposé et qui, après avoir fait leurs décharges, ne songeoient qu'à cher-

1. Jean-Pierre d'Alary de Tanus, capitaine en 1706, major en 1737, lieutenant-colonel en 1740, maréchal de camp en 1748, mort en 1752.

cher leur salut. On doit observer que ce qui occasionnoit leur terreur étoit qu'à leur arrivée pour s'emparer de ces différents vergers, ils avoient été obligés de défiler un à un par différentes issues et que, n'ayant point de communication faite, ils se disoient intérieurement : « Sans doute, si nous sommes coupés, nous serons tous égorgés ici, ou au moins pris » ; et, après avoir tiré un ou deux coups de fusil, chacun pensoit à soi et s'en alloit.

Il faut ici rendre justice au brave et vieux militaire M. de Tanus, lieutenant-colonel de Champagne, brigadier commandant celle de Picardie. Le contraire du parti qu'il prit y touche, il faut le rendre : la brigade de Monaco, en seconde ligne derrière celle de Picardie, conserva son ordre primitif d'être en bataille et, quoiqu'elle s'aperçût de l'ordonnance différente que prenoit la brigade de Picardie, elle pensa que cette ordonnance lui étoit particulière et continua sa marche en bataille. Lorsqu'elle se trouva à portée des ennemis, elle essuya une décharge qui, tuant et blessant beaucoup de monde, y mit du désordre. Celui qui la guidoit ordonna le mouvement que la brigade de Picardie avoit fait ; il s'exécuta, mais les ennemis, sous le feu desquels elle se trouvoit, eurent tout le loisir de le répéter et, voyant qu'on alloit les joindre, inquiétés d'ailleurs par la colonne de Picardie qui gagnoit leurs derrières, ils se retirèrent en gagnant vers le couchant d'été desdits vergers. La brigade de Bourbon marchant vivement pour leur couper ce dessein de retraite et les joindre, un officier général attaché à la cavalerie hollandoise fit marcher au galop quatre escadrons, qui, rasant les

haies desdits vergers, vinrent charger le régiment de Bourbon, qui, les voyant venir, fit halte et se disposa à les bien recevoir, ce qu'il exécuta par une décharge de tout son feu, laquelle culbuta cette cavalerie, mais donna tout le loisir à l'infanterie de gagner le haut de la hauteur, où la brigade de Ségur, le régiment de Grassin, la brigade de Picardie, celles de Monaco et de Bourbon arrivèrent à peu près en même temps, et y furent prises sept pièces de canon. On y joignit les douze pièces de notre artillerie, de huit livres de balles, qui furent de suite pointées sur l'aile gauche de la cavalerie hollandoise ; elles y portèrent un tel désordre, prenant toute cette cavalerie en flanc, qu'elle perdit tout son ordre de bataille et ne forma plus qu'une masse informe et faisant retraite à qui mieux mieux.

Le soleil venoit de se coucher et le pays étoit très coupé et très difficile pour la cavalerie, ce qui empêcha que la nôtre pût agir. Elle l'espéroit, car M. d'Estrées l'avoit fait arriver sur la même colline où nous étions, où elle se formoit en bataille sur plusieurs lignes, faute de terrain. Les brigades d'infanterie étoient en colonnes et celles de la division qui n'avoit pas combattu étoient en bataille dans la plaine. On avoit poussé la cavalerie et l'infanterie de Grassin en avant, qui joignirent, dans le fond de la colline où nous étions à une autre qui se présentoit, neuf pièces de canon gros calibre et tous les fourgons destinés à porter poudre et boulets dont ils s'emparèrent.

La nuit commençoit à tomber. M. d'Estrées donna ses ordres pour passer la nuit sur le champ de bataille. On établit des gardes de sûreté en avant et

on permit aux soldats de faire des feux pour se garantir du froid (c'étoit le 11 octobre), plutôt que pour faire la soupe, car les troupes n'avoient pas de marmites et fort peu de viande. Cependant le soldat qui avoit du pain se tira d'affaire et faisoit cuire sur les charbons de belles rouelles prises sur les croupes des chevaux hollandois tués. Les officiers qui avoient quelques vivres les partageoient avec ceux qui en manquoient. Le lendemain, au petit point du jour, il nous vint du pain de la ville de Liége, des saucissons, du vin et de la viande qu'on eut à peine le temps de faire cuire, puisque notre division partit à neuf heures du matin pour rejoindre son camp, qu'elle avoit laissé tendu, où elle arriva vers deux heures de l'après-midi.

Ainsi se termina cette bataille, vers la partie de la droite de l'armée du Roi, dont la perte en tués et blessés fut peu considérable. La brigade de Picardie y eut treize officiers blessés, mais aucun en danger de la vie. La brigade de Monaco fut la plus maltraitée de cette droite[1]..... Cette brigade perdit dix capitaines qui restèrent sur le champ de bataille, vingt de blessés et des lieutenants à peu près pareil nombre ; à elle seule elle perdit infiniment plus que les trente-six bataillons restants de la division.

D'autres ont décrit ce qui se passa à Raucoux, village où l'action fut plus opiniâtre et où le sang fut répandu plus abondamment par la quantité de troupes qui y furent employées et l'opiniâtreté de la défense que les ennemis y firent, dont la perte

1. L'auteur consacre dix lignes à là formation défectueuse de cette brigade, déjà décrite plus haut.

fut évaluée en totalité à 4.000 morts ou blessés et 1.500 prisonniers. Celle de l'armée du Roi fut 2.500 tués ou blessés.

Le gain de cette bataille, donnée le 11 octobre, n'eut d'autre fruit que de joindre de nouveaux lauriers à ceux cueillis déjà par le maréchal de Saxe, et détermina les ennemis à aller chercher des quartiers d'hiver de l'autre côté de la Meuse. La force de leur armée, le jour de la bataille, étoit du fond de 80.000 hommes, plus complète que la nôtre dont le fond étoit de 100.000 hommes, mais qui avoit tant de détachements pour la sûreté de nos communications éloignées que, le jour de la bataille, les armées étoient d'égale force en combattants effectifs. Mais le Dieu qui y préside inspira notre général et la victoire fut pour lui et les armes françoises.

Nous arrivâmes le 12 à notre camp et, le lendemain 13, toute l'armée en partit. Toutes les brigades de différentes armes reçurent des ordres pour que, du 14, chacune d'elles prît le chemin des quartiers qui leur étoient destinés à y passer l'hiver et s'y reposer de la campagne brillante que l'armée du Roi venoit de terminer.

La brigade de Picardie fut destinée, avec le régiment de Noailles, partie de celui de Grassin et le régiment de la Reine cavalerie, pour former la garnison de Namur, dont la garde fut confiée au comte de Lowendal.....

L'auteur rapporte en dix pages un incident qu'il suffira de résumer. Le jeune duc d'Antin [1], colonel du régiment de Pi-

1. Louis de Pardaillan de Gondrin, troisième et dernier duc

cardie, âgé de dix-neuf ans, favorisait spécialement un lieutenant nommé Dalibert, qu'il avait tiré du régiment de Gondrin et auquel il avait fait donner à la fois les fonctions d'aide-major de tranchée et de garçon-major : le cumul des deux services étant impossible, le colonel proposa à l'auteur celui de garçon-major. Celui-ci mit à son acceptation une condition très honorable, c'est qu'il continuerait à faire à son tour « le service des travailleurs de la tranchée et de la sape... dont il avoit jusque-là partagé les dangers avec ses camarades lieutenants : « Je le leur dois et à moi aussi », dit-il au duc, qui comprit les causes de son refus. L'auteur d'ailleurs rend justice aux qualités de son jeune colonel et continue ainsi :

Je veux exprimer ici mes sentiments de vénération, d'estime et je veux dire de respect pour la haute noblesse de l'empire françois.

Que des milliers de gentilshommes, qui n'ont que la cape et l'épée, cherchent l'honneur et le danger, aux dépens de leurs membres et de leur vie ; que les différentes saisons, aujourd'hui par le chaud, demain par le froid, couchant indifféremment par la boue ou par la neige, soient des sacrifices qu'ils font au Roi et à l'État, ils y ont sans doute du mérite. Mais qu'on passe au jeune guerrier qui nous vient de la Cour, ou qui dans ses terres jouit des bienfaits de l'opulence, que ces sacrifices de tout genre sont accrus par l'état et les douceurs dont il se prive et qu'il quitte. On dit qu'ils sont récompensés par les grandes places du royaume : il est vrai que quelques-uns le sont ; mais il en est un plus grand nombre qui n'obtiennent que le grade de maréchal

d'Antin, né en 1727, maréchal de camp en 1749, mort à Brême en 1757 ; succéda au chevalier de Vassé comme colonel de Picardie en 1745.

de camp. Le Roi et la nation doivent de la reconnoissance aux uns et aux autres... Il faut que toute jalousie soit amortie pour tout guerrier, dans quelle classe que la fortune, appuyée de ses services, puisse le conduire ; c'est le seul des états où il faut un talent réel pour en mériter la primauté et pour que la postérité lui donne le nom de grand capitaine...

Le régiment de Picardie arriva à Namur, pour passer l'hiver, le 18 octobre 1746.

Dans les premiers jours du mois de novembre suivant, M. le duc d'Antin, par une lettre circulaire, fit part aux vingt-cinq premiers lieutenants, tant de ceux qui étoient au corps que de ceux absents par semestre, que Sa Majesté s'étant déterminée d'augmenter d'un cinquième bataillon les six premiers régiments de son infanterie (déjà du nombre de quatre), il avoit reçu des ordres pour présenter au ministre ses nominations, qui devoient consister, pour la formation de ce cinquième bataillon, en dix-sept lieutenants qui passeroient au grade de capitaine, qu'il nous adresseroit sous peu de jours à chacun des intéressés l'ordonnance du Roi qui prescrivoit les conditions de la levée de ce nouveau bataillon, qu'il nous prévenoit seulement que les bataillons feroient la campagne prochaine avec les autres, ce qui fut en effet exécuté ; que nous eussions donc à lui mander sur-le-champ particulièrement si la fortune de nos parents et notre volonté le mettoient dans le cas de nous proposer à une de ces nouvelles compagnies et que, sur la réponse que nous recevrions de lui, il nous manderoit sur-le-champ de partir pour aller nous occuper de notre nouvelle charge et de cette augmentation.

Par les pertes du siège de Namur, j'étois, à cette époque, le quatrième lieutenant du régiment de Picardie; mon embarras n'étoit pas petit pour répondre à cette invitation. Quelle pourroit en être la dépense et quelle seroit la teneur de l'ordonnance du Roi qui en fixoit les conditions ? Mon oncle étoit à Arras, où il avoit été passer l'hiver et s'y reposer près d'un de ses anciens compagnons d'armes ; il étoit parti un peu malade. M. le duc demandoit réponse sur-le-champ, j'en apercevois toute la nécessité. Je réfléchissois sur la position de mon père, de ma mère et de ma grand'mère, dont toutes les possessions réunies ne leur rendoient pas six cents livres de rente. Les dépenses de mes trois précédentes campagnes leur avoient coûté mille écus. Je voyois presque une impossibilité qu'ils pussent venir à mon secours, quelque seul d'enfant que je fusse et quelque tendresse que je savois qu'ils avoient pour moi. Chiens de Hollandois, d'Écossois et de Hessois (les trois différentes troupes qui défendoient le village des vergers d'Ans), pourquoi ne vous êtes-vous pas mieux défendus. J'aurois été certainement tué, mes parents m'auroient donné des larmes et, pour échange d'elles, vous me mettez dans la cruelle nécessité d'aller leur arracher la moitié de leur substance et abréger peut-être leur vie !

Ne pas répondre à M. le duc d'Antin fut le parti que je me proposai d'abord ; cependant tous mes camarades étoient instruits que j'avois reçu sa lettre. Lui faire part de ma détresse, c'étoit reculer singulièrement la ligne de mon avancement ; le temps étoit pressant et je n'avois celui de consulter mes

parents. Lorsque mon oncle étoit parti, il avoit laissé sept à huit louis à un de ses compagnons, commandant de bataillon, M. Tourant, pour qu'il voulût bien avoir l'œil sur moi ; la vanité de ma dix-neuvième année ne pouvoit me permettre de chercher des conseils près d'autres que de mes parents... Il falloit pourtant se résoudre : je projetai, après avoir dîné, une promenade seul ;... je sortis par la porte où l'attaque de Namur avoit été faite ; je promène mes idées sur tous les vestiges que me présentoit encore le terrain ; insensiblement je me trouve près du fort Balard, je reconnois la place où, deux mois auparavant, j'avois vu moissonner un jeune grenadier à côté de moi, le chevalier de Glandevès, je m'arrête et je me dis : « Puisque je me trouve sur le champ de Mars et de l'honneur, consultons les mânes du chevalier. »

Il faut dire ici que ce chevalier, quoique homme de qualité, n'étoit pas riche, tant s'en faut ; il passoit pour constant au régiment qu'il économisoit sur ses appointements ce qu'il faisoit passer à deux sœurs, qui étoient au couvent à Paris, et qu'il disoit souvent : « Lorsque je serai commandant, je leur ferai plus de bien. » Il étoit capitaine depuis quelques années et fut tué à l'âge de vingt-six ans. Il étoit courageux, mais imprudent ; son grand plaisir étoit de ramasser les jeunes officiers et de les conduire à la sape, ou dans les endroits les plus dangereux et là de connoître de leur courage... Il fut frappé d'une balle au-dessus de l'oreille...

Je m'assis donc sur le lieu de ce triste souvenir et m'occupai des motifs qui m'avoient amené.

Mon parti pris, je me lève. Rentré chez moi, je réponds à M. le duc d'Antin que j'attends ses ordres de départ avec grande impatience, par celle que je suis de répondre à la confiance qu'il se propose de me marquer, que d'avance j'ai l'honneur de lui en faire tous mes remerciements et de l'assurer que, si la guerre peut me fournir des occasions à justifier l'opinion dont il m'honore, il doit y compter, ainsi que sur le respect avec lequel, etc...

La lettre à mes parents me fut bien plus coûteuse. Il fallut entrer dans tout le détail de ma position, leur bien marquer que par plus d'une bataille ou d'un siège j'eusse désiré passer à une compagnie gagnée par des dangers, sans embarras pour eux et surtout sans finance, que leur situation ne m'étoit que trop connue, que je les voyois apprendre mon avancement au détriment et à la suppression du peu qu'ils avoient, que, quelque porté que je fusse à tout reconnoître, rien ne m'en assuroit l'exécution. Enfin ma lettre fut de tout ce que je sentois, et je sentois beaucoup. Je l'adressois à ma mère, pensant bien que la commission ne seroit pas petite, et je la finissois en la priant de faire comme j'avois fait, qui étoit de se livrer à la Providence, sans nulle réflexion ; que ce parti étoit celui que j'avois pris, après quarante-huit heures d'incertitude, mais que depuis lors je me trouvois tranquille et bien soulagé ; qu'elle se privât de me répondre, attendu que je serois en route au moment où elle recevroit ma lettre ; [j'ajoutois] des respects pour ma grand'mère, mon père et un baiser tremblant pour eux tous.

Mes dépêches faites, je fus les mettre à la poste ; elles

n'eurent pas plutôt glissé dans la boîte, qu'il me parut que je respirois un tout autre air ; la nature sembloit renaître pour moi ; l'appétit et le sommeil, tout me revint et me fut délicieux..... Huit jours s'écoulèrent sans que nous eussions nouvelles de M. le duc d'Antin. Je passai ce temps à des préparatifs de départ. Le neuvième jour, neuf des lieutenants qui étions restés au régiment pour y passer l'hiver reçûmes chacun une lettre de M. le duc d'Antin par laquelle il nous faisoit part de la nomination qu'il avoit faite de nous à une compagnie de nouvelle levée et que sur cette lettre nous eussions à prendre les ordres de M. de Bruslard[1], lieutenant-colonel du régiment, à qui il écrivoit par le même courrier, et que M. le comte de Lowendal, lieutenant-général, commandant à Namur, avoit été prévenu par le ministre pour nous laisser partir. Le reste de sa lettre étoit exhortation pour accélérer la formation de nos compagnies en hommes fort robustes et aguerris soldats, vu que ce bataillon feroit la campagne prochaine avec les autres.

Nous nous rendîmes chez M. de Bruslard, qui nous conduisit chez M. de Lowendal. Ce général avoit reçu l'ordonnance de la formation de ces six bataillons, où étoient toutes les conditions et traitement accordé par le Roi. La lecture nous en fut faite et nous sortîmes avec notre lieutenant-

1. *N.* de Bruslard, de Dunkerque, enseigne en 1711, lieutenant en 1712, capitaine en 1716, commandant de bataillon en 1747, se retira en 1751 avec la croix de chevalier de Saint-Louis Il fit les fonctions d'aide-maréchal général des logis de l'armée de Bavière.

colonel, qui nous ajouta que pour notre route nous pouvions passer chez l'officier chargé du détail du régiment, qui nous remettroit à chacun cent écus, ce qui s'exécuta de suite. En cette somme de trois cents livres consista toute l'avance qui nous fut faite.

Je passai, dans la même matinée, chez M. Tourant, qui me remit les huit louis que mon oncle lui avoit donnés en garde. Comme mon équipage consistoit en un très bon petit cheval et en un bon mulet, avant la réception de la lettre qui me faisoit capitaine en attendant ma commission, vu que mon état de capitaine et surtout une si longue route l'exigeoient, je traitai de mon mulet pour avoir un valet monté plus décemment. J'avois déjà fait marché avec un capitaine du régiment pour un cheval qu'il me céda, deux louis avec, et je lui remis en échange mon mulet. Il m'étoit dû par de mes camarades cinq louis qu'ils me payèrent. Comme je comprenois parfaitement toutes mes nécessités, je ne pris avec moi qu'un seul soldat de la compagnie de mon oncle, qui par son talent étoit noté pour être bas-officier, et je dis à ce M. La Liberté (son nom de famille étoit La Grave, natif de Languedoc) que, si son zèle répondoit au choix que je faisois de lui, il seroit le premier sergent de ma compagnie, qu'il me falloit un homme économe qui ménageât ma bourse, en outre des talents militaires dont je savois qu'il étoit pourvu. Il me répondit qu'il feroit de son mieux. Je lui dois la justice de dire que sous tous les rapports j'eus lieu d'en être content.

Tous mes arrangements pris pour ma route, je partis de Namur pour me rendre en Vivarois, le 15 de

novembre. A l'approche de la petite ville de Viviers, que mes parents habitoient, je sentois des mouvements d'inquiétude, quelque désir ardent que j'eusse de les embrasser. Ma dernière couchée fut à Châteaubourg, dans une mauvaise auberge, où, agité de mes réflexions, je ne dormis pas de la nuit. J'en partis avec le commencement du jour. Sur les quatre heures de l'après-midi, étant à une lieue de Viviers, je fis rencontre d'un homme qui en étoit; mon empressement fut de lui demander des nouvelles de tout ce qui m'y intéressoit; ce brave homme me dit que mon père et ma mère m'y attendoient avec grande impatience, que leur santé étoit bonne, que toute la ville avoit appris avec joie que j'étois capitaine et que mon père, depuis que je l'en avois instruit, avoit fait trois jolies recrues, toutes trois de la ville, et qu'il me nomma. Je les connoissois et il me vint alors un bien tendre souvenir : à l'âge de neuf, dix et onze ans, avant de quitter mes parents pour aller au collège, mon état fut marqué pour la carrière militaire; j'avois ramassé une trentaine d'enfants de mon âge, je m'en étois fait le capitaine; je leur avois donné un drapeau, les avois armés de cannes en place de fusils et je leur faisois faire des mouvements en représentation de ceux que j'avois vu exécuter à Antibes, où, de l'âge de six ans et demi jusqu'à celui de sept et demi, j'étois resté chez mon oncle, M. de Caire [1], qui étoit major

1. *N.*, comte de Caire, lieutenant dans Picardie en 1746, était en 1788 chevalier de Saint-Louis et colonel sous-brigadier du génie à Neuf-Brisach.

de cette place. Les trois hommes de recrue qui venoient de m'être annoncés étoient donc trois de ces enfants qui, du moment qu'ils surent que j'étois capitaine, s'empressèrent de devenir soldats et de réaliser sous moi, dans une carrière bien réelle, les jeux de notre enfance. Ce souvenir m'attendrit d'une manière bien particulière. Je remerciai c et homme qui continua sa route et moi la mienne.

Près de la ville, je rencontre et joins plusieurs de ses habitants ; tous me témoignent le plaisir qu'ils ont de me revoir et je partage bien sûrement cette satisfaction avec eux. J'arrive à la porte de la maison, je mets pied à terre, monte et me trouve dans les bras de ma mère ; je ne les quitte que pour ceux de mon père et de ma grand'mère ; tour à tour ils reçoivent mes respects et mes empressements. Que ce souvenir m'est précieux ! C'est un des plus doux de ma vie. Mais que ce souvenir est cruel de me dire que moins de six ans après, c'est-à-dire en avril 1752, ces trois êtres qui m'aimoient avoient disparu !...

Notre première soirée se passa en plaisir réciproque de se voir. On me présenta les trois recrues déjà faites, je leur donnai pour boire et ils m'assurèrent qu'ils ne tarderoient pas à avoir des camarades.

Notre souper fut frugal et court, comme c'étoit l'usage..... Le lendemain, je fus agréablement réveillé par mon valet, qui, entrant dans ma chambre, me dit : « On vous a fait hier encore deux jolies recrues », qu'il me nomma par leur nom ; encore deux de ces enfants qui avoient composé ma première phalange !

On me les fit monter et je les parai d'une belle cocarde blanche et rose, et leur donnai quelques écus sur leur engagement... Ma mère rentra, m'apportant une assiette de raisins ; sa servante (car c'étoit tous ses gens) la suivoit, portant sur une assiette une pièce de pain bis, un verre et une bouteille de vin. Ce déjeuner, que l'appétit assaisonnoit, parce que le souper avoit été léger, qu'il m'étoit offert par la meilleure des mères, fut trouvé excellent.

Mon déjeuner pris, je demandai à ma mère l'effet que lui avoit fait la lettre que je lui avois adressée de Namur. Elle me dit qu'elle lui avoit arraché beaucoup de larmes, que mon père, qui l'avoit lue après, en avoit eu les yeux tout rouges et que le résultat de leurs réflexions avoit été que, dans une circonstance aussi inévitable, aussi pressante et aussi intéressante pour ma carrière, ils s'étoient dit : « Nous mangerons du pain », et que de suite ils avoient déterminé de céder au séminaire de Viviers un capital de deux mille francs que leur devoit M. Digoine [1], ce qui avoit été fait, et cette tendre mère les tira de sa poche en me disant : « Les voilà, mon cher Jacquet ! ». Elle ajouta : « Il t'en faudra davantage » — elle vit que j'étois attendri de toutes leurs marques de bonté, — « et nous tâcherons de t'en donner davantage ; sois tranquille. » —

1. D'une famille notariale établie à Montdragon en Provence dès la première moitié du XVe siècle et passée, par mariage, au Bourg-Saint-Andéol en Vivarais, en 1571. Des généalogistes ont rattaché à tort ces Digoine à la famille considérable du même nom qui était fixée en Bourgogne.

« Où est mon père ? » lui dis-je. — « Il me charge de te parler de tout ceci ; il a été à la messe ; il m'a dit d'ajouter qu'il iroit demain à sa grange près Saint-Pons (c'étoit la seule qu'ils possédassent), qu'il y mettroit en vente un pré un peu éloigné du domaine, qu'il espéroit vendre quinze cents livres. »

A ce récit, je me sentis un frémissement ; je me parus un enfant dénaturé qui, pour soutenir une vanité déplacée, veut arracher à ces vieillards (mon père avoit alors soixante-trois ans, ma mère cinquante-cinq et ma grand'mère quatre-vingt-quatre), leur arracher à tous trois le peu de substance qui devoit les aider à arriver au tombeau. J'étois si pénétré que je ne répondis à ma mère que par des soupirs.

Mon père rentrant sur les dix heures, je fus l'embrasser, lui dis de ne pas se presser pour son voyage de Saint-Pons, que ma mère m'avoit tout dit, qu'il valoit mieux écrire à M. le marquis de Graveson [1], lui demander cent pistoles sur six mille francs qui faisoient partie de la dot de ma mère et qu'il lui devoit. Ma mère fut chargée de lui écrire ; ce brave homme exécuta ce qu'elle lui demandoit.

Je fus très heureux dans mon travail de recrues ; je fis, en deux mois, trente-deux hommes de recrue, bons et assez beaux. Je formai mon équipage de capitaine en joignant à mes deux chevaux deux

1. André de Clémens, dont la seigneurie de Graveson en Provence avait été érigée en marquisat en 1718. Il était beau-frère de la célèbre marquise du Deffand. Son fils Jean-Baptiste épousa, en 1751, Marie-Anne-Magdeleine de Vogüé, sœur du marquis de Vogüé.

mulets, bien historiés de leurs agrès ; je pris à mon service un valet de plus ; ma mère radouba et renouvela pendant mon séjour mon petit équipage en linge, et je partis avec une « route de la Cour », tant pour moi sous le grade de capitaine que pour le nombre des nouveaux soldats que je conduisois.

Le moment de ce départ affligea beaucoup mes pauvres parents, quelque à charge que je dusse leur être à cause de ces hommes ayant fait dans une maison déjà petite un corps de caserne. J'étois si content de les en débarrasser que je partois avec un plaisir secret, n'étant peiné que parce que je les voyois tristes.

Voyageant par étapes, ma route fut longue et je n'arrivai à Namur que le 29 de mars ; tant je m'étois dépêché et quoiqu'un des plus éloignés, je fus rendu un des premiers. A quelques jours de là, je présentai mes hommes à M. de Bruslard, notre lieutenant-colonel. Il fut content de leurs taille, force et tournure. Je lui fis observer les sept (car j'en avois joint deux aux cinq premiers engagés) qui lors de mon enfance faisoient partie de ma compagnie vivarienne, ce qui fit rire ce vieux militaire, et il fit plusieurs questions à ces jeunes gens.

En avril, tout se disposoit pour commencer la campagne de 1747 et, dans les premiers jours de mai, nous reçûmes des ordres pour quitter Namur.

CAMPAGNE DE 1747.

L'armée du Roi s'assemble à la chartreuse de Louvain, où nous avions campé la campagne précédente, et y établit sa droite ; le centre de l'armée est à Malines, la gauche appuie à Anvers : cette position étendue menace à la fois Berg-op-Zoom et Maëstricht... Les ennemis croient que Maëstricht est la place que le maréchal de Saxe se propose d'attaquer de préférence à toute autre.

Le Roi arrive à l'armée [22 juin] et, comme il la joint à la droite, les ennemis se confirment que la première marche qu'elle fera sera par sa droite. Ils se mettent donc en mouvement et se disposent à arriver à Maëstricht avant l'armée françoise, se proposant d'y prendre une position qui rende nos mouvements inutiles sur cette ville.

La division de M. le prince de Clermont, composée de vingt-quatre bataillons, trente escadrons et du régiment de Grassin, a ordre de se porter à Tirlemont, ce qu'elle exécute sur-le-champ.

A huit heures du soir du même jour, les quatre brigades d'infanterie campées à la droite de Louvain reçoivent ordre d'en partir pour Tirlemont, où elles arrivent à la pointe du jour. La division de M. le prince de Clermont partoit pour Tongres comme notre division arrivoit, le régiment de Picardie en faisant la tête.

Depuis Anvers jusqu'à la réserve de Mgr le prince de Clermont qui en formoit l'avant-garde, toute l'armée, par échelons, étoit en mouvement pour se porter à Tongres et, plus en avant d'un quart de lieue, à Tongelberg, de manière que pour cette marche la division qui précédoit celle qui la suivoit en partoit lorsqu'elle voyoit arriver l'autre et à Tongelberg l'armée devoit toute se joindre.

La division du prince de Clermont y arrivant campa, laissant Tongelberg à sa gauche ; la seconde division campa à Tongelberg ; la troisième division, qui arriva pendant la nuit, resta sans camper en avant de Tongres et derrière Tongelberg.

A la pointe du jour, les gardes des troupes légères qui étoient en avant de nous furent attaqués par une fourmilière de hussards et obligés de se replier sur le camp. On fit marcher les piquets de la cavalerie, dragons et quelques-uns d'infanterie pour les protéger et tous ces hussards furent chassés. Le maréchal de Saxe étoit arrivé à Tongres au commencement de la nuit précédente. Instruit de l'apparition de tous ces hussards, il donna ordre que les trois divisions arrivées eussent à se mettre en bataille dans l'ordre où elles étoient campées, à la première alarme du point du jour. Les chefs des régiments avoient exécuté cet ordre avant qu'il parvînt et ce qui y avoit contribué étoit que vis-à-vis les hauteurs de Tongelberg, à distance d'une demi-lieue, étoient d'autres hauteurs qui nous cachoient tout ce qui pouvoit se passer de l'autre côté ; ainsi, lorsque l'aide de camp du maréchal arriva, il trouva l'ordre qu'il portoit exécuté. Trois divisions restèrent dans cette position encore une demi-heure.

L'ordre nous arrive de laisser seulement le camp des soldats tendu et que les équipages aient sur-le-champ à se mettre en marche pour se porter sur les derrières de Tongres.

M. le Maréchal envoie différents courriers aux officiers généraux commandant les divisions qui nous suivoient pour accélérer leur marche et arriver le plus promptement possible.

Les trois divisions arrivées se mettent en mouvement pour se porter en avant : celle du prince de Clermont sur deux colonnes tenant la droite, la seconde division et la troisième chacune d'elles également sur deux colonnes, les hussards et troupes légères en avant d'elles, très rapprochés des colonnes. Chaque colonne avoit à sa droite l'artillerie qui lui étoit attachée. Les gardes et piquets qui étoient en avant et qui depuis le point du jour étoient à escarmoucher avec les hussards ennemis s'ébranlent et se portent en avant.

Dans cet ordre, on traverse la plaine entre les deux hauteurs. Toutes les troupes légères ennemies répandues dans cette plaine se replient sur la hauteur [qui étoit] derrière eux et s'y forment par escadrons en bataille, et font ferme vis-à-vis toutes les petites troupes en avant. Mais, notre marche se continuant, tous ces escadrons font leur retraite et, sur-le-champ, nos troupes légères au galop s'emparent des hauteurs qu'ils quittent. La mousquetade devient plus vive de la part de nos troupes légères qui les suivent jusque sur les hauteurs d'Herderen, auxquelles les ennemis ne s'arrêtent même pas, et sont poussées sur les hauteurs vis-à-vis, où les

ennemis à cette heure étoient en force bien plus nombreuse que nous ne l'étions par nos trois divisions, la majeure partie de leur armée y étant déjà arrivée et le reste y arrivant.

Le maréchal de Saxe se porte en avant sur les hauteurs d'Herderen pour reconnoître ; en passant, il ordonne à toutes les colonnes de faire halte et que toutes les têtes desdites colonnes restent à hauteur. Demi-heure après, il vient ordre à toutes ces colonnes de se porter en avant... Elles avoient ordre, savoir : celles du centre, qui marchoient aux hauteurs d'Herderen, de pousser leur tête à vue seulement sur la plaine située de l'autre côté de ces hauteurs ; les colonnes de la division de Mgr le prince de Clermont, qui étoient sur la droite, de faire halte au moment que les têtes desdites colonnes seroient à hauteur de celles placées sur les hauteurs d'Herderen ; et les colonnes de la troisième division sur la gauche des mêmes hauteurs, d'observer le même ordre.

Au moment où ces différentes colonnes firent halte, il étoit midi. Trente pièces de canon de douze et huit livres de balles furent placées sur lesdites hauteurs.

L'armée ennemie, que nous découvrions parfaitement sur tout son front, étoit arrivée et en ordre de bataille, savoir : les Autrichiens, leur droite à la Commanderie, tenant toutes les hauteurs jusqu'à un gros village qu'ils occupoient aussi et qu'ils avoient rendu formidable (l'étant par sa position), ce dont il fut aisé de juger après la bataille par les abatis d'arbres qu'il y avoit, les retranchements

qu'ils y avoient faits, les communications qu'ils avoient pratiquées pour que les bataillons destinés à sa défense pussent aisément s'entr'aider, et une large communication qui arrivoit sur le derrière de ce village, par où des troupes fraîches pouvoient nourrir les différentes parties par où ce village seroit attaqué. La droite des troupes hollandoises appuyoit à ce village. Vers le centre de leur troupe et de leur ligne, il y avoit un autre petit village qui ne présentoit pas un objet effrayant de défense comme celui de leur droite. Leur ligne se poussoit à la gauche de ce village, où appuyoit la droite des troupes angloises se prolongeant jusqu'au village de Lawfeld, où appuyoit la gauche de leur infanterie. De l'autre côté de ce village et continuant la ligne, étoient la cavalerie angloise et partie de celle de Hollande qui s'étendoit jusqu'à un autre village très près de la rivière de Sambre. Ce village étoit gardé par de l'infanterie de leurs troupes légères et, suivant la ligne, étoient quelques escadrons de hussards qui alloient jusqu'à la Sambre.

Le maréchal de Saxe, qui voyoit le danger de pouvoir être attaqué dans ce moment critique, n'ayant pas à cette heure la moitié de son armée arrivée, usa de ses talents pour en imposer aux ennemis et fit mine de marcher à eux.

Au bas des hauteurs qu'occupoient la gauche des Autrichiens et la droite des Hollandois, étoit un hameau d'environ vingt maisons, éparses dans des vergers comme le sont tous les villages de ce pays. Le maréchal tira un gros détachement de ses colonnes du centre pour marcher à ce village où il

ne paroissoit nul ennemi ; il y fit tirer quelques coups de canon des pièces de douze, ordonnant qu'on en tirât quelques coups à toute volée, dont les boulets portoient et dépassoient la ligne ennemie. Le détachement formé marche au hameau, n'y trouve personne et s'en empare. M. le Maréchal se porte à ce hameau, y observe et revient.

Pendant cet intervalle, nous voyons que les ennemis autrichiens forment en avant de leur ligne un détachement d'environ 2.000 hommes, dont ils font deux petites colonnes, celle de leur droite ayant quatre pièces de petite artillerie.

A ce moment (il étoit trois heures après midi), arrivent quelques officiers généraux qui viennent rendre compte à M. le maréchal de Saxe que la quatrième division de l'armée est à une demi-lieue et que le Roi, qui la précède, arrive. Il fut ordonné aux troupes de ne faire aucun cri sur l'arrivée du Roi, comme il est d'usage, et, quelques minutes après, Sa Majesté arrive et joint M. le Maréchal sur lesdites hauteurs d'Herderen.

Les ennemis marchoient à cet instant pour l'attaque du hameau placé entre les deux armées, ce qu'ils exécutèrent après l'avoir canonné l'espace d'une petite demi-heure, et quelques boulets perdus, qui n'étoient que de trois livres de balles, vinrent frapper sur la hauteur d'Herderen et y tuèrent un cheval fort près de la personne du Roi. Quelques-uns des officiers généraux arrivés avec Sa Majesté vouloient qu'on ripostât à ce canon, mais le maréchal de Saxe ne le jugea pas nécessaire et, sous prétexte de faire observer au Roi la position qu'occupoit

M. le prince de Clermont, il conduisit Sa Majesté sur le revers des hauteurs.

Du moment que l'infanterie des ennemis se mit en marche pour arriver à ce hameau, l'officier supérieur qui y commandoit fait sa retraite, laissant seulement quelques tirailleurs, auxquels il ordonne que, lorsqu'ils verront les ennemis décidés à arriver aux premières haies, ils aient à les quitter et venir le rejoindre, qu'il sera hors du village sur la direction par laquelle ils étoient venus. L'attaque se fait, tout s'exécute comme il avoit été ordonné et ce détachement, sans perte d'un homme, se replie au bas des hauteurs d'Herderen. Le maréchal de Saxe l'avoit ainsi ordonné, pour éviter tout engagement. Il étoit alors cinq heures de l'après-midi et, à cet instant, la tête des colonnes de la quatrième division arrivoit. Elles eurent ordre de se placer à la droite des colonnes arrivées avant elles, ce qu'elles exécutèrent et dans cet ordre le temps s'écoula jusqu'à huit heures du soir et, le soleil prêt à quitter l'horizon, le maréchal de Saxe parut respirer plus à son aise, ce qu'il affecta de dire.

Sur les hauteurs d'Herderen et au point de vue d'où l'on voyoit toute l'armée des ennemis, l'on avoit fait porter des bancs pris dans les maisons des paysans, où il n'y avoit pas d'autres sièges, et le Roi et les seigneurs de la Cour les occupoient, et là rouloit la conversation sur l'avantage qu'auroient eu les ennemis d'attaquer le maréchal dès midi, comme ils le pouvoient, étant en force très supérieure à lui. Le maréchal de Saxe convenoit d'autant de ce fait, qu'en outre de la quatrième division qui l'avoit

joint vers les cinq heures, les deux divisions à arriver faisoient encore un vide de trente bataillons et soixante escadrons, lesquelles arrivèrent l'une à dix heures de la nuit et l'autre à minuit.

Le Roi soupa et coucha dans une petite maison de paysan. Il fut défendu aux troupes de faire des feux pendant la nuit, qui fut employée à faire l'ordre de bataille sur lequel le maréchal de Saxe se proposoit de combattre. Toutes les dispositions se firent avec le plus grand silence et avec l'ordre le plus exact, savoir :

Dans la plaine, appuyant leur droite près des hauteurs d'Herderen, trente escadrons de cavalerie furent mis en bataille sur une seule ligne ; à leur gauche, un régiment de dragons et des volontaires d'infanterie, qui appuyoient à un ruisseau très encaissé ; cette ligne resserroit sa gauche et formoit la figure d'une potence en arrière. Comme il étoit impossible de se porter en avant de front par les difficultés du terrain, les ennemis ne pouvoient arriver à eux dans cet ordre et cette gauche étoit inattaquable.

Sur la hauteur d'Herderen, huit brigades d'infanterie, chacune d'elles formant sa colonne. A la droite des hauteurs et dans le bas, la brigade des Gardes françoises et suisses en bataille, ce qui faisoit quarante-trois bataillons que le maréchal de Saxe regardoit comme son corps de réserve et destinoit à la sûreté de la personne du Roi. A la droite de la brigade des Gardes, étoient cinq brigades d'infanterie (vingt bataillons) ; en seconde ligne, autres cinq brigades (vingt bataillons). A la droite de la deuxième

ligne d'infanterie, une brigade d'infanterie en colonne à chacune d'elles. A la droite de ces colonnes, quarante escadrons de cavalerie sur deux lignes, qui appuyoient à la division de Mgr le prince de Clermont, qui, pendant la nuit, avoit été portée à quarante bataillons. A la droite de cette division, trente escadrons ; quatre régiments de dragons à la droite de cette cavalerie ; les uns et les autres sur deux lignes. Les dragons avoient à leur droite deux bataillons de grenadiers royaux, et l'infanterie des troupes légères, leur cavalerie en bataille à leur droite. La cavalerie de la maison du Roi et la gendarmerie étoient comme en réserve partie derrière les hauteurs d'Herderen et la brigade des Gardes françoises et suisses.

M. le comte de Saint-Germain [1] avoit été chargé de la garde de Tongres ; il avoit à ses ordres douze bataillons et cinquante pièces de canon, le tout disposé comme si nous eussions dû perdre la bataille.

Toutes les précautions justement et habilement prises par le général qui commandoit les troupes du Roi, il ne restoit plus que d'en venir au dénouement.

Du moment que cet habile capitaine vit que l'organisation de ses lignes étoit au point où il la désiroit et qu'il eut donné ses ordres aux officiers généraux, il vint joindre le Roi, à hauteur d'Herderen. « Monsieur le Maréchal, lui dit le Roi, tout est ici à

1. Claude-Louis, comte de Saint-Germain, né en 1707. On connaît sa carrière aventureuse au service de l'Électeur Palatin, de l'empereur Charles VII, du roi de France et du roi de Danemark, et son rôle comme ministre de la guerre de 1775 à 1778.

vos ordres, ordonnez. » Ce bon Roi, d'un caractère pacificateur, vouloit par cette réponse honorer ce brave maréchal, en lui marquant toute sa confiance, et il en coûtoit sans doute à son cœur d'ordonner que l'action commençât, par le sang qu'il prévoyoit qu'elle alloit faire répandre soit de ses sujets, soit de ceux des princes avec lesquels il étoit en différend.

Le maréchal quitte le Roi, se porte à la droite de ses lignes, d'où il envoie ordre à Mgr le prince de Clermont de se mettre en mouvement et d'exécuter ce qu'il lui avoit prescrit précédemment. Il étoit alors environ huit heures. Toute l'artillerie de la division du prince commence un feu des plus vifs sur le village de Lawfeld. Les ennemis y répondent surtout d'une batterie de vingt pièces qu'ils avoient à la droite de ce village et en dehors des vergers, où les Anglois qui le défendoient en avoient placé une nombreuse quantité.

Après une heure environ de canonnade, les troupes marchent pour aller à l'attaque ; elles s'y portent avec un courage héroïque, mais le feu et la mort qui sortent des haies de ce village les obligent à reculer pour se rallier et se mettre à l'abri des effets de la mousqueterie. Puis elles se reportent à l'attaque, trouvent même réception et se replient encore. Deux brigades fraîches y sont jointes et elles attaquent pour la troisième fois. A cette attaque, elles pénètrent dans les vergers, chassent les ennemis qui les défendoient et s'emparent de douze ou quinze pièces de canon. Ces haies ressembloient à des retranchements ; les terres amonce-

lées au pied des arbrisseaux atteignoient presque partout la hauteur de cinq et six pieds et étoient difficiles à franchir ; les troupes qui les avoient passées étoient toutes rompues. Une colonne angloise et des troupes fraîches marchent à elles, obligent tous ces pelotons à se replier et les jettent en désordre sur le gros de leurs troupes qui se forme après avoir passé la première haie. Les uns et les autres sont obligés de la repasser, mais sans quitter ce retranchement que la nature avoit formé. Il s'établit un feu de mousqueterie terrible, où notre infanterie, couverte par ce retranchement, faisoit beaucoup de mal aux ennemis.

Il y avoit plus de trois heures que les attaques de mousqueterie se continuoient. Notre infanterie s'aperçut que la mousqueterie des ennemis diminuoit beaucoup ; elle pense que le moment de repasser la haie étoit venu ; en conséquence les officiers et soldats la grimpent et marchent comme à l'attaque précédente, par pelotons unis et sans attendre d'être en force, sur les ennemis qui fuient. Mais des troupes angloises, et fraîches, se présentent et repoussent les nôtres. Presque tous les bataillons qui formoient cette attaque avoient passé cette haie et, pour éviter ce qui leur étoit arrivé précédemment, ils prennent des postes suivant que le terrain les leur présente. Les différents pelotons qui s'étoient postés en avant sont repoussés, mais ils viennent se rallier à leurs bataillons et il se rétablit une mousqueterie très vive.

M. le Maréchal, qui avoit examiné d'où pouvoit provenir l'opiniâtreté de cette défense, fait por-

ter ordre à la cavalerie qui étoit à la droite du prince de Clermont, d'attaquer celle dont la droite étoit près du village de Lawfeld ; cette charge se fait avec succès et la cavalerie ennemie est culbutée. Tout le reste de la droite se porte en avant. Le village qui étoit vis-à-vis les grenadiers royaux et l'infanterie des troupes légères fut attaqué et emporté ; les dragons et hussards à leur droite attaquèrent les troupes qui étoient devant eux et les culbutèrent. Des cris de « Vive le Roi ! » encourageoient les troupes françoises qui combattoient dans Lawfeld, où les ennemis se soutenoient toujours. En même temps, le maréchal prend deux brigades d'infanterie de la droite de ses lignes, formées en colonne, et les conduit lui-même, laissant Lawfeld à sa droite et le tournant pour venir attaquer derrière ledit village les troupes angloises qui servoient à sa défense. Au moment où ces deux brigades alloient joindre l'infanterie angloise, la prendre en flanc et la détruire, le général Ligonier [1], à la tête de quatre escadrons, fait une décharge à cette colonne, qui par son feu culbute ces quatre escadrons, mais la colonne s'arrête. Les carabiniers qui marchoient en bataille, ainsi que le reste de la ligne de la cavalerie et quelques-uns des escadrons, chargent les quatre escadrons aux ordres du général Ligonier, les mettent en pièces et font prisonnier ce général. L'ar-

1. Jean-Louis Ligonier, né en 1688, mort en 1770, field-marshall, appartenait à une famille huguenote originaire de Castres, et était fils de Louis de Ligonier, sieur de Monteuquet, et de Louise du Poncet.

rêt de la colonne et ces deux charges de cavalerie donnèrent le temps à l'infanterie angloise de se retirer et la cavalerie ennemie, qui avoit été repoussée par la nôtre, s'étant ralliée et formée dans la plaine, protégea la retraite de l'infanterie angloise, qui au pas de course fut se rallier derrière cette cavalerie.

Dès ce moment la bataille fut gagnée. Les Hollandois firent leur retraite vers Maëstricht, les Anglois ayant pris même chemin, dont ils étoient à une demi-lieue. Les Autrichiens également commencèrent la leur et, lorsque les troupes qui étoient restées sur les hauteurs d'Herderen se portèrent en avant et qu'elles arrivèrent sur les hauteurs où les Autrichiens étoient pendant la bataille, il n'y restoit plus qu'une douzaine d'escadrons de cavalerie, qui, à notre approche, commencèrent leur retraite et il ne fut possible de les accompagner que par quelques volées des canons, tirées de fort loin et presque sans effet. Il fut fait un détachement pour les poursuivre, trop foible pour les incommoder dans leur retraite, mais qui put les observer. Ce détachement de grenadiers et carabiniers ramassa dans les fermes éparses dans la campagne et dans un village 300 hommes qui s'y étoient cachés; plusieurs d'eux se disoient déserteurs [2 juillet].

L'armée passa [la nuit] au bivac sur le champ de bataille. Le lendemain matin, elle porta sa droite en arrière et campa, ayant sa gauche à la Commanderie [des Vieux Joncs], où le Roi logea. Il fut porté deux brigades d'infanterie et quelques troupes légères sur les bords de la Meuse, au-dessous de Maëstricht, où

elles campèrent ; et après quelques jours de séjour elles rentrèrent sur leurs positions, qui étoient fort critiques, étant à une petite demi-lieue de Maëstricht et à une lieue de notre camp.

L'on établit un camp volant de trois brigades d'infanterie et de deux de cavalerie sur les hauteurs vis-à-vis le camp Saint-Pierre, que les ennemis occupoient.

Les ennemis, le jour de la bataille, firent ainsi leur retraite : les Hollandois et Anglois par Maëstricht, n'en étant qu'à une demi-lieue. Ces deux nations traversèrent cette ville et campèrent, appuyant leur gauche à la ville, devant eux la rivière de Meuse, et dix bataillons et quelques escadrons hollandois occupèrent le camp Saint-Pierre. Les Autrichiens firent leur retraite par un pont de bateaux qu'ils avoient fait établir à trois lieues au-dessous et, sans événements fâcheux, ils passèrent la Meuse et furent camper en appuyant leur gauche à la droite des Hollandois.

Les pertes des ennemis le jour de la bataille furent de 8.000 tués ou blessés : les Anglois en firent les frais ; fort peu de Hollandois et encore moins d'Autrichiens. Il fut pris trente pièces de canon, six drapeaux, huit étendards. Les prisonniers furent au nombre de 1.500.

La perte des troupes du Roi fut de 4.000 hommes, tués ou blessés, et les Anglois firent 200 prisonniers dans le village de Lawfeld, officiers ou soldats blessés, qui faisoient nombre dans les 4.000 de perte.

Les pertes des ennemis eussent été bien plus fortes si la cavalerie françoise, après la charge heureuse

qu'elle avoit faite sur la cavalerie angloise et hollandoise, se fût rabattue sur leur gauche et eût pris en queue et sur le flanc l'infanterie angloise destinée à soutenir les attaques du village de Lawfeld ; le maréchal de Saxe l'avoit ainsi commandé. Ayant manqué cette circonstance, la cavalerie manqua encore de charger les Anglois dans leur retraite, après avoir cherché à battre la cavalerie qui les protégeoit, car, cette cavalerie battue une seconde fois, il étoit à croire que toute l'infanterie angloise eût été mise en pièces ; et l'attaque que conduisoit le maréchal de Saxe à la droite du village de Lawfeld auroit eu un effet bien sinistre pour les Anglois et Hollandois ; la déroute de cette armée eût été complète et ses pertes immenses, mais le Dieu des batailles, qui préside à tout, leur évita tant de fâcheux événements et chacun de ces alliés fit sa retraite heureusement.

Le maréchal, pour tirer fruit de sa victoire, fit filer par différentes directions vingt-cinq bataillons à M. de Lowendal, l'objet de cette manœuvre étant que ce général feroit le siège de Berg-op-Zoom, ce qui fut exécuté. M. de Lowendal étoit resté avec quinze bataillons à Anvers ; avec ces quarante bataillons et trente escadrons, il commença ce fameux siège, dont je ne sais point le détail, le régiment de Picardie n'en ayant pas été.

Pendant tout le temps de ce siège, l'armée du Roi, devenue armée d'observation, resta dans le camp qu'elle avoit pris après la bataille de Lawfeld environ six semaines et, pour se procurer des vivres, elle fit une marche rétrograde, vint camper à Ton-

gelberg, où fut établi le quartier général du Roi, et y finit la campagne.

Berg-op-Zoom pris, le Roi et les princes partirent pour Versailles et, peu de temps après, les troupes des maréchaux gagnèrent leur destination pour l'hiver. Le régiment de Picardie fut désigné avec sept autres bataillons pour la garnison de Louvain, avec une brigade de cavalerie, différents détachements de troupes légères, hussards et un bataillon d'artillerie, le tout aux ordres du comte de Saint-Germain.

Pendant cet hiver, il ne se passa rien de bien intéressant, si ce n'est entre nos troupes légères et celles de l'ennemi, qui se disputoient pour aller boire la bière des habitants de la campagne située entre Louvain et Tirlemont (qui en est à trois lieues de distance), où les ennemis avoient leurs premiers postes, composés de 2.000 hommes de troupes légères. Le général Saint-Germain, ne voulant pas fatiguer inutilement les troupes à ses ordres, n'entreprit rien sur eux et l'hiver fut des plus tranquilles.

CAMPAGNE DE 1748.

M. le maréchal de Saxe avoit établi son quartier dans la superbe ville de Bruxelles, où son esprit, toujours occupé des opérations militaires brillantes, éclatantes et étonnantes, formoit toutes les combinaisons pour celle qu'il méditoit, qui devoit étonner tous les guerriers de l'Europe et confirmer à la postérité les talents dont abondoit ce grand capitaine. Il avoit tout calculé et tout prévu dans le silence, et donné ses ordres préparatoires pour le grand dessein qui l'agitoit. Les troupes qui devoient y coopérer occupoient des quartiers embrassant un espace immense et éloigné, savoir : le pays messin, la Lorraine, la Champagne, le Calaisis, le Hainaut, la Picardie, l'Artois, la Flandre françoise et l'autrichienne conquise.

Dès les premiers jours du mois de mars, et cela successivement suivant les distances des différents régiments, chaque garnison recevoit des ordres pour se mettre en marche et arriver à tel ou tel endroit, où des officiers généraux les joignoient et continuoient leur route. Les vivres étoient ordonnés partout et l'abondance s'y trouvoit.

Les amis comme les ennemis furent étonnés de voir l'armée françoise, dès les premiers jours d'avril, bloquer et envelopper la forte ville de Maëstricht, qui ne pouvoit manquer de succomber, quels que

fussent la force de ses boulevards et le courage d'une garnison de 12.000 hommes, et quelque espoir qu'elle eût d'être secourue de leur armée, dont la force étoit de 80.000 hommes, mais espacés encore et tranquilles dans leurs quartiers, tandis que 100.000 François étoient à ses portes, regardant sa prise comme assurée. Les généraux ennemis furent ébahis et cherchèrent à rassembler leur armée. Tout étoit dans l'inquiétude en Hollande : Maëstricht pris, les François pénétreroient en Hollande.

Le maréchal de Saxe fait ouvrir la tranchée (13 avril), les travaux se poussent avec une rapidité étonnante et en même temps il choisit un champ de bataille, unique endroit par où les ennemis peuvent venir à lui s'ils veulent hasarder une action pour sauver la ville. Il fait construire douze redoutes sur son front. Ces redoutes peuvent contenir chacune deux bataillons ; elles sont couvertes par un chemin couvert bien palissadé ; en avant d'elles, des puits qui en rendent l'approche difficile. Chacune d'elles semble pouvoir soutenir un siège. Les ennemis seroient le double de leur puissance qu'à les attaquer ils seroient battus.

Par ces précautions le siège se pousse sans la moindre inquiétude du dehors ; la garnison fait quelques petites sorties, mais est rejetée dans le chemin couvert et toujours avec perte. Les travaux s'avancent rapidement ; la seconde parallèle est faite, les boyaux se poussent en avant d'elle ; deux ouvrages avancés, qu'on nomme langues de serpent, sont établis sur le chemin couvert de l'attaque faite

sur la rive gauche de la Meuse : principale et véritable attaque, car celle établie de l'autre côté de la rivière n'étoit que pour occuper les ennemis et diviser leurs forces et battre de revers tous les ouvrages et différents chemins couverts du véritable point de l'attaque, ce qu'ils ressentoient parfaitement.

Un grand nombre de travailleurs de nuit sont commandés et j'en eus cent à mes ordres de la brigade de Picardie. M. Doré[1], autre capitaine du régiment de Picardie, en conduisoit également cent pour cette nuit. Au départ, nous nous trouvâmes 1.500. La nuit étoit claire. Chacun se chargea de deux fascines et de deux piquets et, comme la tête des travailleurs que nous menions arrivoit au débouché des boyaux, trois bombes éclatent, servant de signal. Les compagnies de grenadiers qui étoient postés et ventre à terre se lèvent alors, avec des cris de : « Tuez, tuez ! », et chassent les ennemis des deux langues de serpent, autrement dites flèches. Les travailleurs débouchent, les ingénieurs les guident et les établissent ; chacun d'eux place les fascines et chacun commence à travailler ; les officiers les y invitent pour qu'ils soient plus tôt à l'abri des coups de feu qui viennent du chemin couvert et de tous les ouvrages avancés ; chacun s'en occupe et la mort qui frappe à côté d'eux leurs camarades ne peut les intimider, mais les presse au travail. On ne s'aperçoit qu'à la clarté des bombes ;

1. Charles-Joseph Doré, né à Crépy dans les Trois-Évêchés en 1723, cadet en 1742, lieutenant en 1743.

c'est une continuité de mille éclairs à la fois; mais pour nouvelle décoration et espoir aux assiégés de rendre la scène plus sanglante, vingt petits mortiers lancent sur le chemin couvert vingt pots à feu et leurs décharges répétées, en doublant à chaque instant la clarté, donnent la facilité de diriger de l'artillerie sur les ouvrages commencés et de faire usage avec succès du fusil de rempart. Ils y joignent d'autres mortiers chargés de pierres dont ils nous régalent. De temps en temps un cri lugubre : « Un brancard ! » ; c'est pour emporter un pauvre blessé, car ceux qui ne sont plus, on se contente de les jeter en arrière de l'ouvrage. Malgré cette grêle de morts, les officiers parcouroient de la droite à la gauche, disant à leurs soldats : « Redoublez de travail pour vous mettre à l'abri du danger », ce qu'ils exécutoient à qui mieux mieux.

Je veux dire ici la manière dont usent ceux qui ont fait plus d'un siège, théorie que l'on feroit bien d'apprendre à tous les jeunes soldats en la leur faisant exécuter en temps de paix. Le vieux soldat prend sa pioche, fait un trou de trois pieds de circonférence, et son compagnon, qui a pour outil une pelle, jette les terres de l'autre côté de la ligne des fascines; celui qui a la pioche fait un trou pareil à ce premier à quatre pieds de distance, sur le même alignement; la terre assez remuée, il change de place avec son camarade, qui déblaie les terres ainsi successivement. Lorsque les trous sont de deux pieds de profondeur, le soldat qui a la pioche cherche par une ligne parallèle à joindre les deux trous; celui armé de la pelle déblaie toujours les terres sur les

fascines et en avant de lui. Par ce moyen, dans les pays où les terres sont aisées, en demi-heure de temps ils sont couverts de trois pieds et, continuant à travailler, ils s'enterrent de plus en plus, fortifiant d'autant le revers de la tranchée, que les travailleurs de jour perfectionnent.

Cette nuit fut meurtrière pour les travailleurs. J'en commandois cent, j'en perdis douze de tués et dix-huit de blessés, dont plusieurs très grièvement ; mon compagnon, M. Doré, en perdit trois de plus ; ceux des autres régiments furent traités à peu près de même. Il y avoit dans cette partie 500 travailleurs d'employés. Il y eut deux lieutenants de blessés, dont M. Saint-Fort, qui mourut trois jours après, [et un autre] nommé Chauminy, du régiment de Picardie.

Il est d'usage, et le général donne cet ordre dès le premier jour du siège, que tous les officiers qui sont des travailleurs de nuit aient à prendre, en arrivant au dépôt placé à l'entrée de la tranchée, une cuirasse et un pot en tête. Cet ordre est très mal suivi ; en voici la raison : lorsqu'on commence un siège, les premiers qui sont commandés ont à faire travailler leurs troupes à une grande distance des premiers ouvrages de l'ennemi et le feu en est peu dangereux ; ils négligent donc de prendre cette arme défensive et l'officier proposé par le général, qui devroit être aide-major de tranchée ou tout autre, néglige de faire armer de ce costume tous les officiers de ce service. Ces premiers, de retour à leur camp, disent, surtout les jeunes gens, qu'ils n'ont pas voulu de ces cuirasses. Rentrés à leur régiment, ils

répètent même propos et chacun de ceux qui doivent être commandés à leur tour de ce service se dit : « Lorsque j'en serai, je n'en mettrai pas non plus », ce qu'il exécute. Cependant, plus les approches de la place se font et plus le danger devient visible. L'instant des attaques du chemin couvert arrivé, pour peu que les officiers aient de l'expérience, ils sentent la nécessité de cette armure, mais pas un n'en veut faire usage. Il arrivoit pourtant qu'à un siège de quarante jours de tranchée ouverte, dans la composition des troupes à cette époque, les capitaines faisoient six fois ce service et les lieutenants douze fois, parce qu'il y en avoit deux pour un capitaine, sans compter que quelquefois il y avoit des détachements de quarante ou cinquante hommes où l'on ne faisoit marcher qu'un lieutenant, ce qui m'étoit arrivé aux sièges de Fribourg et de Namur. Il résulte de ce manque d'attention que les officiers sont estropiés ou tués on ne peut plus mal à propos. Le général doit y remédier en infligeant une peine forte (comme celle de priver de faire le siège qui commence, en renvoyant sur les derrières de l'armée le premier officier qui contreviendroit à l'ordre donné) ; on conserveroit ainsi plusieurs citoyens qui peut-être un jour pourroient coopérer au gain d'une bataille et qui épargneroient des larmes à leurs parents. Le général seroit bien payé par la conservation d'un seul, grâce à l'observation de son ordre. J'ai vu au seul régiment quatre de ces exemples dans les huit sièges que j'ai faits avec lui.

Je dois parler ici d'un office de bravoure dont deux grenadiers s'occupèrent pendant toute la nuit

et j'observai que ce furent toujours les deux mêmes; ils étoient du régiment de la Tour du Pin et d'une des compagnies qui, l'instant auparavant, avoient attaqué avec tant de courage et de succès les deux flèches en avant du premier chemin couvert.

Comme sur le glacis on voyoit comme en plein midi par la quantité de pots à feu que les ennemis y jetoient et y entretenoient pendant toute la nuit, ces deux grenadiers se pourvurent de paniers que leurs camarades leur remplissoient de terre; ils les portoient sur l'épaule, s'en alloient à ces pots à feu et les coiffoient dudit panier qui, plein de terre, en absorboit totalement la clarté. Les ennemis, témoins de cette hardie démarche, dirigeoient leur feu sur ces deux hommes, qui, dans l'espace de cette nuit, firent cent courses, chacune pour le même objet, et ce qui est comme miraculeux, c'est que ni l'un ni l'autre ne furent nullement touchés, pas même dans leurs habits, quoique par [chacune des] courses qu'ils firent il y avoit cent coups de fusil au moins sur l'un ou l'autre de ces deux braves, et j'eus le plaisir de les voir, le lendemain matin, tous les deux bien portants, après avoir aidé, ainsi que leur troupe, à repousser et chasser avec perte une sortie de 800 hommes que firent les ennemis à la pointe du jour.

Au moment de cette sortie, les ennemis, venant par les barrières des places d'armes, se présentèrent pour déboucher; ils furent tués par les travailleurs et par un feu vif de six compagnies de grenadiers, dont quelques pelotons débouchèrent par-dessus le revers de la tranchée pour les joindre à la baïon-

nette. Cette nuit fut coûteuse pour les six compagnies qui avoient été chargées de l'attaque des deux flèches : chacune d'elles perdit environ dix grenadiers tués ou blessés, un capitaine tué, un blessé et deux lieutenants blessés ; il y eut deux ingénieurs blessés.

La nuit d'après, on s'établit par sape jusque sur la palissade du chemin couvert des ouvrages extérieurs ; l'on contrefit des batteries[1] qui firent brèche à deux de ces ouvrages. M. le Maréchal disposa tout pour leur attaque ; quarante compagnies de grenadiers et quarante piquets auxiliaires étoient commandés pour cette attaque. Mais, comme depuis plusieurs jours la cour de Versailles et celles des puissances alliées étoient en pourparlers de paix et d'un congrès, qui peu de temps après s'assembla à Aix-la-Chapelle, la garnison reçut l'ordre de remettre la place à l'armée françoise, d'en sortir et aller joindre leurs armées, ce qui s'exécuta [30 avril], à la grande satisfaction de tous les guerriers. Une guerre de huit campagnes méritoit bien aux troupes un peu de repos et chacun fut bien aise que la nouvelle du jour eût épargné tout le sang qui n'eût pas manqué de couler pendant la nuit aux attaques que l'on se proposoit d'exécuter.

Peu de jours après, toute l'armée fut mise en cantonnement, où elle resta jusqu'au mois de novembre. A cette époque, tous les articles de la paix réglés et signés, les troupes, par division et successivement, se mirent en marche pour rentrer

1. Le texte porte *barrières*, par une erreur évidente.

en France et la brigade de Picardie, qui fut une des divisions des dernières qui retournèrent en France, arriva à Lille, où elle fut établie en garnison dans les premiers jours du mois de janvier 1749.

CAMPAGNE DE 1757.

La guerre fut déclarée à Frédéric Second, roi de Prusse, ayant pour alliés l'Angleterre, le Hanovre, les Hessois et quelques autres princes d'Allemagne. L'Autriche vouloit reprendre sur lui la Silésie et s'étoit alliée avec la France, la Russie et l'Électeur de Saxe, roi de Pologne.

Le roi de Prusse vit la nécessité de commencer lui-même les opérations[1]..... En conséquence ce roi guerrier donna ses ordres partout pour se mettre sur la défensive du côté de la France et de la Russie, et marcha en Saxe, où l'Électeur roi de Pologne avoit assemblé ses troupes au camp de Pirna, poste inaccessible. Le roi de Prusse prévit qu'il avoit le temps d'en faire toutes les troupes prisonnières de guerre avant que les trois autres puissances déclarées contre lui pussent secourir celle qu'il attaquoit, qui étoit encore pour lui un ennemi caché et n'attendoit que l'approche de ses alliés pour se déclarer contre lui.....

Le camp de Pirna est enveloppé de toutes parts ; le Prussien, maître de toute la Saxe, y donne des lois en souverain. Les troupes saxonnes sont bloquées dans ce camp avec peu de vivres. Les alliés

1. Ici, une page de considérations sur les causes de la guerre.

de la Saxe répandent, non seulement en Europe, mais dans le monde, l'injustice du monarque prussien, qui, sans déclarer la guerre, s'est emparé de la Saxe. Plus des cris partent des cours de Vienne, de Pétersbourg et de Versailles, et plus le monarque guerrier est assuré de la justice de son invasion et de sa prévoyance. Pirna est aux abois faute de vivres ; le Saxon est forcé de se rendre ; le roi de Prusse les veut tous prisonniers de guerre et la faim les force à subir la loi qu'impose le vainqueur. Ils partent de leur fort. Le roi de Prusse propose du service à tous les officiers qui voudront en prendre chez lui ; quelques-uns acceptent, la plupart se retirent comme prisonniers de guerre et donnent leur parole de ne point servir contre Sa Majesté prussienne et ses alliés qu'au préalable ils n'aient été échangés. Quant aux soldats, sans leur faire de question sur leur désir, ils sont tous incorporés dans les troupes prussiennes à raison de tant par régiment.

La Saxe prise, l'armée de Frédéric II se trouve augmentée de 20.000 hommes. Il s'empare de Dresde, capitale de la Saxe, et fait de cet électorat une province de ses états. Argent, vivres de toute espèce, recrues pour son armée, tout y est disposé à son service, comme s'il en eût été le véritable souverain.

Je ne dirai rien des différentes opérations qui se passèrent pendant cette guerre de sept campagnes que firent les Autrichiens et Russes contre Sa Majesté prussienne, et je me bornerai à parler de ce que j'ai vu.

Les troupes françoises se mettent en mouvement, traversant les Pays-Bas autrichiens. 24.000 hommes,

aux ordres du prince de Soubise[1], se portent sur le Rhin, vers Coblenz, passent le fleuve et sont joints par 12.000 Allemands, troupes des Cercles, aux ordres du prince d'Hildburghausen. Cette armée est dirigée sur l'Elbe et, par différentes marches et sans rencontre d'ennemis, elle se rend près de Rossbach où le roi de Prusse, avec 25.000 hommes, s'étoit porté dans le dessein de combattre cette armée.

Dans le temps des marches de l'armée du prince de Soubise, une seconde armée de 60.000 François, aux ordres du maréchal d'Estrées, traversant les Pays-Bas autrichiens, se porte d'abord dans le pays de Clèves pour faire le siège de la petite ville de Gueldre, défendue par 800 Prussiens. On prévoit que d'arrêter là l'armée, ou partie, pour prendre cette bicoque, seroit une perte de temps qui retarderoit les opérations générales que les cours alliées s'étoient proposées. En conséquence on prend le parti de construire des redoutes sur les avancées de cette petite place et deux bataillons sont laissés pour les garder et empêcher qu'aucuns vivres ne puissent y entrer et on joint à ces deux bataillons cinquante chevaux. Cette résolution fut la bonne, puisque, un mois après, cette garnison avoit consommé ses vivres et, ne pouvant espérer de secours, fut forcée de rendre la place et fut prisonnière de guerre.

L'armée, qui avoit continué sa marche, s'étoit rendue à Wesel, où un pont de bateaux avoit été établi sur le Rhin et où elle le passa. Là fut le ras-

1. Charles de Rohan, prince de Soubise, né en 1715, maréchal de France en 1758, mort en 1787.

semblement de toute cette armée. Je dois dire ici que Wesel est une grande et belle ville, bien fortifiée, avec une infinité d'ouvrages et une citadelle dont la droite appuie à la rive droite du Rhin qui baigne la ville dans toute sa longueur.

Le roi de Prusse, dans le projet de défense qu'il s'étoit proposé contre tant d'ennemis puissants, avoit vu qu'en laissant une garnison d'au moins 10.000 hommes pour la défense, avec toutes sortes de munitions de guerre, une artillerie nombreuse et grande quantité de vivres, il ne produiroit qu'un arrêt de deux mois à l'armée françoise, dont il connoissoit la manière vive et prompte d'attaquer les places et de les emporter. Il avoit même jugé, en capitaine habile, que ces deux mois que Wesel auroit en apparence le mérite d'arrêter l'armée françoise, se réduiroient à un espace de temps infiniment moindre par le calcul qu'il faisoit que, pendant la durée de ce siège, nous établirions des magasins de toute espèce de subsistances pour nous porter après en avant avec célérité ; que l'armée françoise acquerroit de plus l'avantage de s'aguerrir par ce siège, observation juste dont tout guerrier convient ; que de plus ce seroit un échec à l'honneur de ses armes.....

La fin de mai, juin et juillet nous permirent seulement d'arriver sur les bords du Weser, à Hoxter, où le gros de l'armée passa sur des ponts établis au-dessus et au-dessous d'Hoxter.

Jusqu'alors, à peine nos troupes légères les plus avancées avoient-elles aperçu quelque petit détachement de celles des ennemis. Au camp d'Hoxter il fallut un arrêt de dix jours pour réunir des vivres

L'on passa enfin le Weser vers le 20 juillet[1] et, en deux marches, l'armée se rendit à Halle ; elle y séjourna un jour.

Vers les dix heures du matin de ce jour, l'on est instruit par les troupes légères de la présence d'un gros corps de cavalerie, soutenu par de l'infanterie dont on ne peut juger la force, parce qu'elle marche dans les bois dont ce pays est abondamment couvert. Le maréchal d'Estrées est aussitôt à cheval et se porte en avant pour reconnoître les différentes troupes qu'on lui annonce. Il donne ordre en partant que tout le camp se dispose à prendre les armes au moment qu'il l'ordonnera. Le maréchal fait ses reconnoissances ; d'une hauteur où il se place, il aperçoit, sur une autre hauteur vis-à-vis de lui, à la distance de demi-lieue, un corps de cavalerie de 2.000 chevaux dans une petite plaine, et il voit au-dessus, entre les deux hauteurs, un petit combat établi entre nos troupes légères et celles des ennemis.

Au moment où M. le Maréchal étoit monté à cheval, il avoit ordonné que la brigade de Picardie vînt s'emparer de la hauteur où il alloit se rendre

1. C'est le 16 juillet que l'armée passa le Weser ; elle arriva à Halle le 20 et y séjourna la journée du 21. Le 22, eut lieu une première reconnaissance, commandée par le marquis de Vogüé, avec les volontaires et troupes légères à ses ordres. Le 24, d'Estrées fit reconnaître les hauteurs boisées, qui le séparaient de la plaine d'Hastenbeck, par trois colonnes commandées par les généraux de Vogüé, de Contades et d'Armentières, soutenues par Broglie sur la rive gauche. Le 25, il fit attaquer ces mêmes hauteurs par un plus fort détachement ; la droite était commandée par Chevert : elle comportait la brigade de Picardie et celle de Navarre, aux ordres du marquis de Vogüé.

et que deux brigades de cavalerie vinssent se mettre en bataille et appuyer leur droite à la même hauteur. Cet ordre fut lestement exécuté et, comme ces trois brigades arrivoient à leur destination, les ennemis, qui voyoient très distinctement ce mouvement sans pouvoir juger de nos forces à cause des hauteurs et bas-fonds dont ce pays est composé, firent retirer leurs petites lignes de cavalerie et, en moins de six minutes, nous ne vîmes plus personne sur cette hauteur. Nos troupes légères poussèrent plus vivement celles des ennemis qui, à leur tour, se réunirent sur la même hauteur où étoient auparavant leurs petites lignes de cavalerie et y tinrent ferme.

Les officiers commandant nos troupes, instruits par des prisonniers qu'ils avoient faits que cette marche de cavalerie et de 1.000 hommes d'infanterie avoit pour objet une reconnoissance qu'avoit voulu faire le duc de Cumberland[1] et avec lui nombre d'officiers généraux, firent instruire sur-le-champ M. le maréchal d'Estrées et lui envoyèrent ces prisonniers ; et eux, voyant que les ennemis ne devoient être occupés que de se retirer, firent leurs dispositions pour les aller attaquer sur la hauteur. Du moment qu'ils commencèrent leur marche, les ennemis, qui avoient prévenu les leurs pour une retraite prompte, l'exécutèrent et la firent avec tant de vitesse qu'ils ne perdirent qu'une vingtaine d'hommes, dont la plupart blessés de quelque coup de sabre, et, la nuit prête à tomber, la brigade d'infanterie de Picardie

1. Guillaume-Auguste, duc de Cumberland, troisième fils de George II, roi d'Angleterre, né en 1721, mort en 1765.

et les deux brigades de cavalerie eurent ordre de rentrer à leur camp. Je dois dire ici que la brigade de Picardie tenoit, dans l'ordre de bataille général, la gauche de l'armée, vu que trois bataillons autrichiens en tenoient la droite, les troupes françoises étant auxiliaires à celles de l'Impératrice-Reine de Hongrie.

A l'ordre du soir de ce jour, il fut ordonné que l'armée se tînt prête à marcher et, le lendemain matin, l'ordre fut donné pour qu'elle se mît en marche ; ce qu'elle commença à exécuter seulement à huit heures du matin. Les dispositions furent qu'elle marchât sur quatre colonnes. Les équipages appartenant aux différentes colonnes les suivoient. Il y avoit une cinquième colonne pour l'artillerie. Depuis que l'armée avoit passé le Weser, M. le duc de Broglie[1], lieutenant-général, avec deux brigades d'infanterie et quelque cavalerie, avoit marché sur la rive gauche pour la longer à hauteur de l'armée et protéger cette rive des troupes ennemies qui pouvoient s'y trouver, et, dans la marche de ce jour, il exécuta même chose. M. le duc de Randan[2], lieutenant-général, marchoit sur la droite de l'armée avec deux brigades d'infanterie : celle de la Marine et celle d'Enghien. Tous les équipages eurent ordre

1. Victor-François, deuxième duc de Broglie, né en 1718, fut nommé maréchal de France et prince du Saint-Empire à la suite de la bataille de Bergen le 13 avril 1759. Disgrâcié en 1761, ministre de la guerre en 1789, il mourut en émigration en 1804.

2. Guy-Michel de Durfort, duc de Randan, puis duc de Lorge, lieutenant-général en 1745, maréchal de France en 1768.

de marcher vers la gauche de l'armée et furent occuper un gros village, situé près du Weser, où l'hôpital ambulant fut établi.

L'armée fit environ deux lieues et campa, la gauche au Weser, la droite sur des hauteurs appuyée à des bois très considérables. Il se passa dans ces bois, pendant la journée, un petit combat entre douze compagnies de grenadiers qui avoient avec eux 600 volontaires de l'armée et qui mirent en fuite sans beaucoup de résistance les troupes des ennemis qu'ils rencontrèrent. Dans ces différentes attaques nous perdîmes, tant tués que blessés, environ quarante hommes ; la perte des ennemis fut à peu près la même. On leur fit quelques prisonniers et nous sûmes qu'ils étoient du détachement qui, la veille, étoit de la reconnoissance qu'avoit faite S. A. R. le duc de Cumberland, général de l'armée ennemie. Nous apprîmes d'eux que, lorsque nous avions quitté le camp, la droite en étoit à Hameln, la gauche à des hauteurs et bois qui sont en forme de potence, un peu en arrière du village d'Hastenbeck, le centre de leur armée adossé à une suite de bois qui se prolongeoient presque jusqu'à leur droite qui appuyoit audit Hameln, place fortifiée à la moderne en bonnes courtines, avec bastions adhérents et demi-lunes, le tout revêtu d'une bonne maçonnerie, et un chemin couvert.

Le camp établi sans gros ni menus équipages, l'armée passe la nuit dans cette position. Au point du jour du 25 juillet, M. de Chevert [1], lieutenant-

1. François de Chevert, l'illustre homme de guerre qui,

général, se porte de sa personne à la brigade de Picardie ; il étoit muni d'ordres pour la faire marcher, de même que celle de Navarre qui devoit y être jointe et devoit être en marche pour cette jonction ; mais, éloignée de celle de Picardie, il lui falloit sans doute du temps, vu qu'elle étoit campée à la droite de la seconde ligne. Comme on l'attendoit, il se passa un petit événement, que je suis bien aise de rapporter, pour qu'en pareille circonstance on puisse se déterminer comme on le fit alors, car le contraire auroit pu avoir les suites les plus fâcheuses le jour de la bataille.

La brigade de Picardie, sous les armes et en bataille, attendant celle de Navarre, toutes deux devant être chargées ce jour-là de l'opération d'attaque, il prend fantaisie au général Chevert d'ordonner que cette brigade soit disposée par piquets de cinquante hommes, comme il étoit d'usage et l'est encore, formés à raison de trois hommes par compagnie (la forme des troupes aujourd'hui en demanderoit six). Cette proposition fut trouvée des plus singulières, et pas un capitaine qui ne se dît : « Comme aujourd'hui je combattrai avec trois hommes seulement de ma compagnie sur cinquante, tous les autres me seront inconnus et, de la part de tous ces inconnus, je le serai aussi ; nulle confiance de part et d'autre ; je serai privé de montrer le bon exemple à des soldats que j'ai tâché de former bons pendant sept ans de peine ; privé dans

engagé à quinze ans, conquit tous ses grades par des actions d'éclat, notamment au siège de Prague, et mourut lieutenant-général et grand-croix de Saint-Louis en 1769.

l'action de nommer tel ou tel que je connois plein de courage, de veiller sur la conduite de tel ou tel qui n'a joint les drapeaux que depuis quatre mois, et d'autres un an auparavant comme recrues ; plus sous mes yeux des soldats du village, de la ville, ou des campagnes voisines que j'habite ! » Ajoutez à toutes les fâcheuses réflexions que chacun se faisoit d'un pareil ordre celles qui devoient rouler dans la tête de chaque soldat, dont chacun d'eux alloit se trouver avec quarante-sept compagnons de différentes compagnies, dont la plupart ne se connoissoient que par l'uniforme ; de plus, pas un officier de ceux qui avoient servi sous le génie du regretté maréchal de Saxe, dont la guerre présente renouveloit le poids de sa perte, qui ne vît la réputation de la brigade de Picardie compromise par la formation qu'avoit ordonnée le général Chevert.

M. de Bréhant [1], un des valeureux colonels de l'armée et qui commandoit le régiment, étoit à la droite avec M. de Chevert ; au bourdonnement que cet ordre occasionna, il quitta le général et vint pour voir ce qui en étoit. J'étois chef de peloton, ayant pour adjoint le comte de Blou [2], officier du

1. Marie-Jacques, marquis de Bréhant, vicomte de Lisle, seigneur en partie de la ville de Saint-Brieuc, etc., lieutenant au régiment de Nicolay dragons en 1724, brigadier en 1748, colonel de Picardie en 1749, maréchal de camp en 1761, mort vers 1765. Il fit toutes les campagnes d'Allemagne de 1734 à 1761, de Flandre de 1742 à 1745 et d'Italie de 1747 à 1748.

2. Jean-Louis de Blou de Chadenac, né en 1735 à Thueyts en Vivarais, lieutenant dans Picardie en 1746, capitaine en 1755, lieutenant-colonel du régiment de Troyes en 1771, puis du régiment de Piémont en 1776 et chevalier de Saint-Louis en 1771.

pays de Vivarois comme moi, qui est aujourd'hui lieutenant-colonel du régiment de Piémont.

Je suis un des premiers qui voient M. de Bréhant venir à nous. Ce chef avoit pour moi de l'amitié et une certaine confiance, que j'avois acquise par mon attention à penser comme lui, par mon zèle dans l'exécution de ses ordres de paix, par mon désir ardent de me trouver pendant la guerre à même de continuer mon bon propos sur tous les objets qui intéressoient le Roi [1].....

Je m'avance et lui dis : « La formation que M. de Chevert veut donner à votre régiment est généralement désapprouvée de tout le monde ; nous connaissons tous que l'on prend cet ordre dans les tranchées, pour des considérations contraires au bien du service. (On se formoit ainsi pour éviter qu'une compagnie, qui appartenoit au capitaine, ne

1. Nous croyons devoir mettre en note le résumé d'une digression qui tient huit pages du manuscrit et dans laquelle l'auteur développe des considérations assez obscures sur l'avancement. En temps de paix « les officiers généraux de la Cour » sont employés de préférence à ceux qui sont « parvenus à ce grade après de longs services » et qui sont « délaissés comme un manteau dont on ne fait plus d'usage lorsque le temps est serein ». Le ministre a cependant raison de favoriser les premiers parce qu'ils sont plus jeunes. Mais les officiers qui sauront ne pouvoir avancer cesseront d'étudier. Il ne faut pas placer « une barrière trop forte » entre la noblesse de cour et « celle qu'on nomme de province, qui est la plus nombreuse... pour que le corps de la noblesse n'en fasse qu'un et qu'une fâcheuse jalousie ne la partage... Un de nos grands rois a pris pour devise un soleil, ce soleil doit luire pour tout son peuple ». La seconde noblesse n'a fourni qu'un maréchal, le maréchal de Vaux (Noël de Jourda, comte de Vaux, né en 1710, maréchal de France en 1783, mort en 1788).

fût dans le cas de trop souffrir..., car cette compagnie écrasée ruinoit son capitaine s'il échappoit au danger.)... Mais aujourd'hui, avec la formation que le général vient d'ordonner au régiment, après sept ans de paix, alors que les deux tiers au moins des soldats sont nouveaux et n'ont vu brûler de la poudre qu'à l'exercice de paix, vous devez vous attendre à voir leur honneur compromis. Cette phalange, la première françoise, fera peut-être aujourd'hui sa première faute... ; le colonel se fera tuer, et avec lui cinquante ou soixante officiers..., mais le sang de ces braves ne suffira pas pour laver la tache... ; elle durera autant que la monarchie. Vous êtes le chef et votre honneur en est le premier [1] ! »

Au même instant, M. de Bréhant est environné par quarante officiers et je dois dire que la composition en étoit parfaite, que l'intelligence pour la guerre y dominoit. Le bon, honnête et brave M. de Bréhant passoit ses étés avec nous ; depuis sept ans nous nous préparions avec lui à la guerre, dans nos conversations, dans nos promenades..... voilà pourquoi nous prîmes la liberté de lui dire notre opinion. Il fut de notre avis et alla rejoindre M. de Chevert pour lui dire la peine qu'occasionnoit au régiment la formation qu'il vouloit lui donner.

La réponse de M. de Chevert ne fut pas fort conséquente ; il allégua que, lorsqu'il voudroit faire marcher cinquante ou cent hommes du régiment,

1. Nous avons cru devoir supprimer de longs passages de ce discours, dont l'imagination de l'auteur a certainement augmenté beaucoup les dimensions réelles.

il seroit sûr, en faisant marcher un ou deux piquets, de la justesse de la composition.

M. de Bréhant vint donc nous rejoindre au moment où, par impatience, notre peloton, qui s'étoit grossi de plusieurs autres officiers, alloit à lui. Il nous fit part de la réponse du général, à quoi unanimement nous ripostâmes de dire au général que, lorsqu'il aura besoin de cinquante ou cent hommes, d'ordonner à une ou deux compagnies de marcher et que, quoiqu'elles fussent réduites par les détachés ou malades à trente hommes sous les armes, nous répondions tous d'en tirer le service de cinquante. M. de Bréhant se rendit à notre désir.

La brigade de Navarre, qui devoit nous joindre, ne paroissant pas, M. de Chevert prit le parti de lui envoyer un aide de camp, pour qu'il eût à la diriger sur le point de réunion qu'il lui indiqua. Celle de Picardie se mit en marche, ses quatre pièces de canon à sa tête, sans autre équipage que les valets montés (ce jour étoit le 25 juillet 1757). Après avoir parcouru trois quarts de lieue de plaine, elle gravit une hauteur assez roide dont la sommité étoit couverte de bois. Cette hauteur tenoit à d'autres, pas plus élevées, mais formoit une forêt de demi-lieue de large, assez claire et toute en bois de haute futaie. L'on mit des petites troupes en avant et sur les flancs, car nous n'avions pas un homme de cheval. Notre marche se fit avec beaucoup de sécurité, tant il s'étoit répandu et accrédité que les ennemis étoient bien éloignés de vouloir hasarder une bataille ; et le général Chevert étoit dans l'opinion comme certaine que l'armée des ennemis se dirigeoit sur Hanovre, ce

qui nous rappeloit la certitude qu'avoient les généraux que les alliés ne nous attendroient pas à Ans et Raucoux, et tous, loin de notre général, entre officiers particuliers, nous plaisantions..... Ainsi discourant, nous traversâmes cette forêt ; un brouillard très fort couvroit l'horizon, de manière que de la lisière du bois où nous étions paroissoit devant nous comme un lac d'eau ou de ténèbres.

Le soleil, qui étoit déjà haut (l'heure étant de sept à huit heures), nous permit bientôt de découvrir un mamelon couvert de bois et de troupes, que la lueur des baïonnettes nous fit d'abord apercevoir ; par la même raison elles voyoient la tête de notre colonne. M. de Chevert ordonna de se mettre en bataille, ce qui fut exécuté. A ce mouvement nous vîmes de l'agitation et du mouvement aux troupes ennemies que nous apercevions, qui consistoit à prolonger leur gauche. Cette indication de leur part donna à croire au général Chevert qu'elles n'étoient pas en force et [étoient] peut-être en mouvement pour se retirer par le chemin de Hanovre, qui étoit à un quart de lieue de la position qu'elles occupoient.

D'un moment à l'autre, le brouillard quittoit les hauteurs et paroissoit s'épaissir dans la plaine. M. de Chevert fit marcher la brigade de front pour s'emparer des haies qui étoient à sept ou huit cents pas de la lisière du bois auquel nous étions adossés, à peu près à moitié chemin des ennemis. Le régiment en bataille arriva à ces haies. M. de Chevert, dont le projet étoit de marcher de front à la hauteur que tenoient les ennemis pour les y attaquer, continuant de penser que ce n'étoit là qu'une arrière-garde de

leur armée, ordonna que tous les soldats qui avoient des haches ou serpes fussent employés à couper les haies et les soldats commencèrent à y travailler.

Comme l'on s'en occupoit, M. de Lusignan[1], capitaine du régiment, commandant les quatre pièces de canon de quatre livres de balles attachées à la brigade, dit à M. de Bréhant : « Les troupes ennemies en face de nous sont plus qu'à portée pour que nous les incommodions ; d'ailleurs on sera instruit si elles veulent nous répondre et si elles ont du canon, et cela peut aider M. de Chevert pour savoir à quoi il a affaire. » Cette proposition étant du goût de M. de Bréhant, il va sur-le-champ joindre M. de Chevert, qui étoit vers le centre du régiment à voir couper les haies. M. de Chevert examine la position des ennemis, dont à cet instant on découvroit une ligne de trois ou quatre bataillons. Le brouillard s'abattoit lentement. Le général approuve. M. de Bréhant retourne à M. de Lusignan, auquel il commande d'ouvrir le feu. M. de Lusignan, dans l'intervalle, avoit tout disposé ; les canonniers étoient à leurs pièces. (Je dois ici observer que ces pièces de quatre, attachées au régiment à raison d'une par bataillon, y étoient servies par des soldats desdits bataillons à raison de seize hommes pour chacune d'elles, lesquels étoient parfaitement instruits pour les pointer, tirer avec la plus parfaite célérité et les manœuvrer sous toutes les formes qu'un régiment peut prendre.)

L'ordre donné, le feu commence, ce qui met

1. René Couhé de Lusignan de Saint-Phele, de Maillé en Poitou, volontaire puis lieutenant en 1745, capitaine en 1755, major de Brest en 1777.

trouble et grande agitation aux bataillons qui en reçoivent les coups. Après un feu de six minutes, les ennemis nous ripostent avec une batterie de six pièces de canon, dont les boulets qui nous venoient étoient près du double des nôtres.

A cet instant la brigade de Navarre arrive. M. de Chevert lui fait dire de venir se mettre en bataille à notre gauche, ce qu'elle exécute. Comme elle traversoit la petite plaine, entre le bois et la position de la brigade de Picardie le canon de l'ennemi l'endommage d'une quinzaine de soldats tués ou blessés.

A ce moment il est neuf heures du matin ; le brouillard se dissipe, s'abat avec la vitesse d'un rideau que l'on tire et nous découvrons toute l'armée ennemie en bataille. De leur seconde ligne, qui se dirigeoit à portée des troupes vers leur gauche, une seconde batterie de huit pièces est dirigée sur les deux brigades isolées de Picardie et de Navarre.

Une quinzaine de cavaliers de nos troupes légères, que le bruit du canon avoit attirés, disent au général Chevert que toute l'armée françoise est en marche, ce dont le général étant instruit, il s'informe des distances, dont il lui est rendu un compte peu certain. Il donne alors ordre au maréchal des logis qui les commande d'aller avec sa troupe reconnoître la marche de notre armée et de venir lui en rendre compte ; il y joint un de ses aides de camp. Voyant qu'il n'avoit plus affaire à une arrière-garde mais à l'armée entière, il ordonne que les deux brigades à ses ordres aient, par un demi-tour à droite, à marcher en arrière, traverser la petite plaine qui les

sépare du bois, y arriver, y entrer, s'y mettre à couvert du canon et, par un autre demi-tour à droite, faire face aux ennemis. Cet ordre s'exécute sans beaucoup de perte, la canonnade des ennemis étant mal dirigée.

Le général, par un temps de galop en dedans du bois, se porte sur la lisière de gauche pour y chercher l'armée et voir si elle arrive, mais vainement et il n'aperçoit pas un homme.

Si les ennemis eussent bien connu notre position, ils en eussent tiré un grand avantage, car, après avoir culbuté ces deux brigades, ils se seroient trouvés sur le flanc droit de l'armée du Roi et les inconvénients qui eussent pu en suivre eussent été bien fâcheux.

Ce ne fut qu'au bout de quatre heures de station dans le bois que nous découvrîmes les différentes colonnes de l'armée du Roi, dont celle de la droite vint appuyer à la droite du bois où nous étions. Notre petite canonnade du matin avoit accéléré le départ et la marche de l'armée et, le brouillard tombé, M. de Chevert avoit donné nouvelle de ce qu'il voyoit au maréchal d'Estrées.

Je dois dire ici la négligence des ennemis et justifier l'opinion du général Chevert, qui vouloit toujours que l'armée ennemie fût en retraite sur Hanovre, car nous n'avions pas trouvé vestige d'ennemis dans le bois que nous avions occupé le matin et qui n'étoit pas à seize ou dix-huit cents pas de leur ligne de bataille ; cette inadvertance de leur part faisoit persévérer le général Chevert dans son idée (et tout autre y eût été trompé) et, sans l'heureux

hasard qui ne permit à la brigade de Navarre de pouvoir nous joindre que vers neuf heures du matin, le général Chevert avec ses deux brigades alloit donner dans le pot au noir, attaquer seul l'armée ennemie, et n'eût pas manqué d'être bien reçu et étrillé. Le général Chevert s'impatientoit beaucoup du retard de la marche de cette brigade et de la suspension de l'attaque qu'il projetoit, mais la Fortune veilloit et l'Être suprême, qui conduit tout comme il le veut, étoit pour lui[1].

Sur les deux heures de l'après-midi, arrive M. de Vallière[2], lieutenant-général commandant l'artillerie ; après une courte conversation avec M. de Chevert, il met pied à terre, s'avance en avant du bois, demandant à être seul pour ne pas attirer un feu inutile sur les curieux (ce qui étoit déjà arrivé à quelques-uns, du moment qu'ils sortoient trois ou quatre ensemble, et nous avoit occasionné la perte de quatre soldats tués dans le bois). M. de Vallière fait donc tranquillement sa reconnoissance et observation sur tout le front de bataille que tiennent les ennemis ; il rentre dans le bois, prend des lunettes et, d'un arbre auquel il s'appuie, il découvre plusieurs batteries, comme nous l'avions

1. L'auteur se trompe : ce n'est pas par inadvertance que Cumberland avait, le 25 juillet, mollement défendu les hauteurs qui coupaient la plaine, mais pour attirer l'armée française sur le terrain mieux choisi qu'il avait préparé ; d'ailleurs si Chevert avait attaqué de suite Hastenbeck, le maréchal d'Estrées l'aurait ou arrêté ou fait soutenir par toute l'armée française qui le suivait à petite distance.

2. Jean-Florent de Vallière, né en 1666, sous-lieutenant en 1690, lieutenant-général en 1734, grand-croix de Saint-Louis en 1739, mort en 1759.

déjà fait, au bas des hauteurs où paroissoit leur gauche tenant la sommité, au bas de laquelle on découvroit une redoute très rasante.

Quant au reste de l'ordre de leur bataille, j'en ai parlé ci-devant et je répète pourtant : la droite à Hameln ; un bosquet dans la plaine qu'ils occupoient à une portée de canon d'Hameln ; leurs lignes adossées à des bois qui se prolongeoient jusqu'aux hauteurs où appuyoit leur gauche ; en avant et rapproché de la gauche, le village d'Hastenbeck ; la sommité de la montagne[1] garnie de troupes, celles que nous avions découvertes le matin et avec lesquelles nous nous étions canonnés ; leurs batteries établies l'une à mi-côte de la hauteur et l'autre au bas de la montagne, qui mérite ce nom par sa grande élévation et toute couverte de bois, avec des parties en taillis où un homme seul ne peut pénétrer qu'avec de la peine, ce que nous éprouvâmes le lendemain.

M. de Vallière remonte à cheval, va conférer avec M. le maréchal d'Estrées de ce qu'il y a à faire sur tout ce qu'il a observé. Une heure après, il nous arrive, suivi d'un train d'artillerie de vingt-cinq pièces de canon de douze et seize livres de balles, et de quatre de vingt-quatre ; il en désigne et ordonne l'emplacement. Tout cela s'exécute sans que les ennemis tirent un coup de canon ; nous voyons seulement qu'ils sont occupés à en placer comme nous. On fait rentrer dans le bois tous les chevaux d'artillerie, on laisse quelques fourgons épars dans la plaine, où sont les gargousses pour le service de cette artillerie.

1. Le mont Scheckenberg.

M. de Chevert, qui prévoit que le bois où nous sommes va être l'égout des boulets ennemis de la canonnade qui se dispose, ordonne que les deux brigades à ses ordres s'enfoncent de quatre-vingts ou cent pas dans le bois, pour s'en mettre à couvert, et, au moment où cet ordre s'exécute, la canonnade commence ; elle fut d'un fracas terrible, tant de notre part que de celle de nos ennemis ; le nombre des canons étoit égal de part et d'autre, mais, soit que nos batteries fussent mieux disposées, nos canonniers plus habiles, ou la position du soleil plus favorable, nous venant par derrière et frappant dans les yeux des ennemis, tant est qu'à chaque instant on les voyoit abandonner leurs pièces. Les nôtres avoient la malice de diminuer leur feu, mais de le disposer pour lorsqu'ils reviendroient, et, au moment que les malheureux revenoient à leurs pièces, on les chassoit d'une manière cruelle. La plupart de leurs pièces furent démontées ; ils firent une perte très considérable de leurs canonniers et, dès sept heures et demie du soir, leur feu fut éteint. Cette canonnade, qui commença à quatre heures de l'après-midi, porta grand dommage à leurs lignes, où ils perdirent nombre de chevaux et d'hommes.

Quant à notre perte, elle fut de quatre canonniers et un cheval à M. de Chevert, tué dans le bois. Il est vrai que la terreur avoit si fort pris aux canonniers ennemis que, pointant on ne peut plus mal, tous leurs boulets passoient par-dessus la tête de nos canonniers et venoient frapper la pointe des arbres du bois où nous étions.

Nos batteries continuèrent à tirer sur celles des

ennemis qu'ils avoient abandonnées, pour les détruire le plus possible, et, tant que durèrent le reste du jour et le feu, ils n'eurent le courage seulement de chercher à les déplacer pour les mettre à l'abri et attendirent la nuit pour y pourvoir. Après la bataille, nous fûmes instruits qu'à cette canonnade ils perdirent cent artilleurs.

La canonnade finie, la curiosité sur ses effets le fut et chacun pensa à manger un morceau, car la plupart des officiers n'avoient guère pris de la journée qu'un morceau de pain, et j'étois du nombre. Ce qui lestement fait, je fus joindre M. de Bréhant, qui étoit à table sur le gazon avec le général Chevert, qui arrivoit de chez M. le maréchal d'Estrées. Leur repas pris (il étoit alors neuf heures un quart), M. de Chevert ordonna que les deux brigades à ses ordres se tinssent prêtes à marcher, qu'il n'y eût que le moins de chevaux possible menés à cette marche. 200 volontaires, aux ordres de M. de Rocqueval, capitaine de Picardie, avoient été poussés à dix heures en avant et étoient venus se placer sur la lisière du bois et au bas des hauteurs que la gauche de l'armée ennemie occupoit et dont les troupes que nous avions vues pendant la journée n'étoient pas à plus de mille ou douze cents pas. A onze heures de la nuit, ces deux brigades en colonne, ayant rompu par compagnie, se mirent en marche et, la direction étant de tourner la gauche des ennemis, elles vinrent passer contre le bois qu'ils occupoient (ce bois étoit prolongé à sa droite par un terrain en culture qui n'avoit pas quatre cents pas de large, et puis le bois reprenoit) [1].

1. Trouée de Voremberg, entre le mont Scheckenberg, qu'oc-

Le chemin que la colonne fut obligée de prendre rasoit à sa gauche le bois où étoient les ennemis ; il étoit si étroit, si pierreux, si encaissé que dans sa plus grande partie à peine pouvoit-on marcher deux hommes de front, ce qui occasionnoit un défilé continu, quoiqu'il y eût très peu de chevaux dans cette colonne, car tous les officiers en état de marcher étoient à pied ; mais plusieurs d'eux avoient ordonné à leurs domestiques à cheval et qui menoient le leur en main, de suivre la colonne ; les autres valets et leurs chevaux étoient par conséquent séparés, ce qui causoit, de la part de ces chevaux, des hennissements continuels.

J'affirme que ces deux brigades marchoient dans le plus grand désordre, par l'impossibilité que cela fût autrement, avec un bruit de gamelles et bidons et choc des armes par les chutes fréquentes que faisoient les soldats dans ce mauvais chemin. Le silence seul étoit observé et je l'attribue au danger que chacun voyoit dans cette marche, sans oublier d'y maudire le hennissement des chevaux. Si chaque officier eût laissé ses chevaux au bois que nous quittions, la marche eût été plus secrète et je dois dire que la majeure partie de ceux de la brigade de Picardie avoient pris ce parti.

Après avoir monté dans ce désordre pendant une demi-heure à la file les uns des autres, assez les-

cupait en force la gauche de l'armée ennemie, et les hauteurs boisées dont l'armée française s'était emparée dans la journée du 25. Chevert avait reçu du maréchal d'Estrées l'ordre de tourner pendant la nuit le mont Scheckenberg et de s'en emparer au point du jour.

tement, car chacun se voyoit dans un coupe-gorge, le premier bataillon déboucha sur une petite plaine de champs cultivés, tenant et faisant suite à ceux qui étoient à notre droite. Au fur et à mesure que les compagnies sortoient de ce défilé et se formoient par compagnie, les colonnes se prolongeant par la droite, on arrivoit près du bois qui terminoit cette trouée. Les quatre bataillons du régiment de Picardie tinrent tout l'espace, à peu de chose près, de ce terrain entre les deux bois ; dans celui de gauche, que nous venions de longer, étoient les ennemis.

Cette première brigade formée fut portée environ soixante pas en avant pour faire place à celle de Navarre qui se mit en seconde ligne, et tous les chevaux qui appartenoient à ces deux brigades furent placés dans le penchant de la trouée, derrière Navarre, et, comme ce terrain étoit sans la moindre ressource pour les faire manger, les hennissements furent toujours continuels.

De n'avoir pas trouvé un ennemi dans l'espace que nous avions parcouru, malgré tout le fracas qui s'étoit fait ; ayant longé, et sous les branchages du bois qu'ils occupoient, le chemin creux dont je viens de parler et n'y ayant personne d'eux à cette lisière du bois, cette négligence inouïe de leur part (si c'en étoit une, idée à laquelle on ne pouvoit s'arrêter) donnoit à penser au général Chevert qu'ils devoient être en pleine marche sur Hanovre, comme il avoit toujours pensé qu'ils le feroient. Sa persuasion à cet égard étoit si constante qu'en mettant les deux brigades à ses ordres en bataille, leur front faisoit face au chemin de Hanovre et le dos en partie

au bois où les ennemis étoient. La nuit se passa dans cette position ; il fut permis aux soldats de s'asseoir ; fatigués de toutes les marches de la veille et des jours précédents, ils ne tardèrent pas à s'endormir.

Les huit pièces de canon de ces deux brigades gravirent la montagne à leur tour, non sans beaucoup de bruit, et le silence persévérant de la part des ennemis confirmoit de plus en plus qu'ils devoient avoir quitté leur position de la veille.

Un peu avant le jour, M. de Bussy, qui commandoit 400 volontaires de l'armée, vint joindre M. de Chevert, et sa troupe et lui furent placés à la gauche des deux brigades d'infanterie. Arrivé à cette gauche et appuyant la sienne à la lisière du bois, il lui prit fantaisie, en homme de guerre pourtant, de pousser trente volontaires dans le bois, avec ordre de le fouiller en se portant en avant, vu que la disposition que nous tenions lui paroissoit singulière, excepté que l'on ne fût sûr de la retraite des ennemis.

L'aube du jour commençoit à paroître alors. Les trente volontaires en petit peloton n'eurent pas fait cent pas dans le bois, que nous entendîmes tirer quelques coups de fusil. Comme la plus grande partie des officiers et soldats avoient dormi deux ou trois heures et s'étoient éveillés, les deux brigades furent bientôt debout et à leurs armes, chacun ayant reposé les tenant dans les bras et les couvrant pour les garantir de l'humidité de la nuit, ainsi que chaque officier particulier l'avoit recommandé à sa troupe ; les capitaines en firent sur-le-champ l'examen pour voir si les amorces étoient bien séchées et pour porter

remède à celles qui, négligées, ne le seroient pas, ce qui fut exécuté.

Pendant ce temps, M. de Bussy quitta l'ordre qu'il tenoit en bataille, disposa sa troupe en faisant face au bois et fit marcher cinquante hommes de plus dans le bois, pour soutenir les trente premiers qu'il y avoit jetés, avec ordre, comme lui avoit prescrit le général, d'être sur la défensive et de ne point avancer dans le bois, pour éviter que les ennemis fussent instruits que nous fussions avec une apparence de force si près et derrière leur gauche, ce qui fut exécuté avec intelligence, et les deux brigades restèrent dans la position de la nuit, tant le manque de la garde de la lisière du bois confirmoit à chacun que les ennemis s'étoient retirés.

Les premiers ennemis découverts dans le bois entretenoient toujours une petite escarmouche avec les trente hommes de M. de Bussy, mais, comme chacun des nôtres et des ennemis prenoit un bon et gros arbre de la forêt pour se mettre à couvert et cherchoit à tirer avec avantage, il ne se tiroit guère qu'un ou deux coups de fusil par minute et le bruit que nécessairement les ennemis devoient entendre ne leur portoit nulle alarme par sa médiocrité, surtout restant toujours fixé au même lieu.

Le jour augmentant sa lumière, M. de Chevert s'avança dans la trouée derrière nous ; il découvrit partie de l'armée françoise qui formoit sa ligne et découvrit également la droite de l'armée ennemie dans la même position qu'elle avoit tenue la veille, ainsi que le centre et la gauche, qu'il n'avoit pu voir, à cause de la montagne et des bois où nous

touchions ; il jugea que tout devoit être dans le même ordre que la veille et il fut décidément éclairé et vit que nous jouerions des couteaux et qu'il y auroit bataille.

Dans ce cas, il avoit pris les ordres de M. le maréchal d'Estrées, comme pour le cas où les ennemis se retireroient. Tout avoit été prévu dans le conseil de guerre tenu la veille en présence de M. le duc d'Orléans, premier prince du sang.

De retour de ses observations, le soleil frappant alors l'horizon, il ordonna que les brigades de Picardie et de Navarre se missent en colonne par bataillon de front, le premier de Picardie tenant [la tête], les autres successivement et après, les quatre de Navarre. Là devoient les joindre deux autres brigades d'infanterie, d'abord celle de la Vieille Marine, qui nous joignit seulement sur les sept heures ; elle étoit aux ordres de M. de Maupeou, qui nous annonça la prochaine arrivée de celle d'Eu et d'Enghien que conduisoit M. de Randan. Ces deux brigades étoient celles qui avoient marché sous les ordres de ce dernier général pour couvrir la droite de l'armée à son départ de Halle, et avoient marché par échelons puisqu'elles ne purent arriver ensemble, ce qui retarda le commencement de l'attaque de M. de Chevert (ce qui avec raison lui donnoit grande fâcherie et impatience, les ennemis pouvant se pourvoir à leur gauche par une augmentation de troupes et de difficultés).

La brigade de la Marine prit la même formation que celles de Picardie et de Navarre en se formant par bataillon de front en colonne. Celle d'Eu ne paroissant pas encore, cela donna tout loisir à M. de Chevert de

rappeler aux troupes à ses ordres un des moyens de l'ancienne chevalerie. Placé sur la droite du centre de la colonne, il mande que les colonels et lieutenants-colonels viennent à lui ; ils s'y rendent et M. de Chevert leur dit : « De ce que nous allons faire dépend aujourd'hui la continuité de la gloire des armes du Roi, celle des vieilles et premières phalanges de l'État à vos ordres. Vous voyez notre position et que nous sommes, par la marche que nous avons exécutée pendant la nuit, sur le flanc gauche et même derrière cette aile des ennemis. Notre attaque doit être aussi prompte que l'éclair ; nous ne devons pas y tirer un coup de fusil, mais, passant toujours en avant dans le bois où nous allons entrer, joindre l'ennemi et le chasser à coups de baïonnette. Je demande donc vos paroles, Messieurs, que vous conduirez ainsi vos troupes ; que chacun de vous aille à son régiment y assembler les officiers pour avoir d'eux même promesse, avec indication d'en faire part chaque capitaine à sa compagnie. Je vous préviens de plus que le commencement de notre attaque doit décider la marche et les attaques de l'armée. » Dans les points convenus, chaque colonel vint à son régiment y assembler ses officiers et leur répéta ce que le général Chevert avoit exigé d'eux, leur demandant à son égard même parole. Le tout convenu, les officiers furent à leur poste.

A ce moment la brigade d'Eu débouche d'un petit bosquet à un quart de lieue de nous. M. de Chevert ordonne neuf compagnies de grenadiers, trois de chacune de ces trois premières brigades,

aux ordres de M. le comte du Châtelet [1], lesquelles viennent se mettre en bataille à la tête de la colonne, en avant du premier bataillon de Picardie, et font le premier échelon de la colonne qui devoit être formée de ces quatre brigades. Le canon de chacune d'elles devoit marcher dans le bois, sur le flanc, ce qui ne pouvoit s'exécuter qu'en serpentant et par l'adresse des conducteurs. M. de Bussy, avec les 400 hommes à ses ordres, fait la tête du tout.

L'ordre donné, tout s'ébranle et se met en marche. A deux cents pas dans le bois commence une fusillade entre les troupes qui s'y trouvent et celles aux ordres de M. de Bussy, qui y fut tué. Cette formidable colonne marche toujours. Les 400 hommes de feu M. de Bussy, une moitié appuyée à droite et l'autre à gauche, continuent de tirer en marchant en avant et, à hauteur de la colonne qui tient sa parole et marche toujours sans tirer, le premier échelon des troupes que nous avions trouvées y joint un second qui devoit le soutenir et eux s'y rallient et le feu devient plus considérable. Ici il faut dire que le terrain alloit toujours en montant insensiblement, ce qui faisoit que les ennemis faisoient beaucoup de feu, mais peu de mal, le bois nous garantissant en partie. La colonne tient encore ici sa parole et, continuant sa marche, part au pas bien décidé, avec une contenance très assurée. A quatre pas les ennemis font demi-tour à droite et se retirent.

1. Marie-Louis-Florent, comte puis duc du Châtelet, né en 1727, alors colonel de Navarre, puis colonel du régiment du Roi, et lieutenant-général en 1780. Il fut ambassadeur de Louis XVI en Angleterre. Il était le fils de la célèbre Émilie de Breteuil, marquise du Châtelet.

La colonne devoit tout entraîner et l'auroit fait bien certainement après avoir marché encore deux cents pas, mais les grenadiers qui en tiennent la tète s'arrètent malheureusement et commencent un feu de mousqueterie très vif. Comme celui des ennemis tomboit tout sur le centre, insensiblement ces grenadiers, pour éviter le danger de ce centre, appuyent les uns à droite, les autres à gauche, et découvrent environ quatre pelotons du premier bataillon de ceux placés au centre, où j'étois, y commandant le mien. M. de Bréhant, qui étoit à la droite de son premier bataillon, vient au centre et me dit : « Pourquoi donc cette fusillade ? » et montrant de la main ceux qui la faisoient : « Je vais à eux, me dit-il ; dites aux officiers, s'il est possible, de les faire marcher en avant. »

Je prévois que beaucoup, qui sont à genoux et ont l'air de ne plus rien entendre, vont appuyer à droite et à gauche, comme ont fait les volontaires de Bussy, que la colonne découverte se portera en avant, que nous enfourner par le centre dans cet endroit est chose dangereuse pour l'ordre qui va se rompre et que, si nous trouvons une force importante, cela pourra devenir dangereux. A ce moment nos quatre pièces de canon, qui étoient à la droite, tirent, les quatre de Navarre s'y joignent et font un vacarme affreux, répété par les échos qui multiplient le bruit.

Les ennemis combattoient derrière quelques arbres qu'ils avoient abattus à la droite ; il en sortit une quarantaine, qui firent une charge sur notre artillerie, vinrent saisir deux chevaux près de nous, avec projet sans doute de les emmener, et saisirent

le chevalier Le Prêtre [1], âgé de dix-sept ans, aujourd'hui lieutenant-colonel du régiment de Provence. Mais une compagnie de grenadiers du régiment de Picardie tomba sur ces braves et, à coups de baïonnette, eut bientôt fait tout disparoître ; la plupart de ceux qui avoient fait cet acte de vigueur furent tués.

Pendant ce temps, M. de Bréhant s'étoit porté aux grenadiers de la Marine, à dix pas de notre front ; venu sur la gauche du centre du premier bataillon, il voulut pérorer les officiers et grenadiers, mais il ne lui fut possible de se faire entendre ni des uns ni des autres, le bruit du canon et de la mousqueterie étant considérable. Il revint au centre du bataillon et me dit assez haut : « Nous allons marcher en avant. » Vite, je dis aux trois pelotons qui faisoient la gauche du bataillon : « Si les grenadiers qui sont devant vous ne marchent pas, passez devant eux, et sans vous rompre. » M. de Bréhant en dit autant aux deux pelotons de la droite, dont le front étoit encore couvert par les grenadiers, et, se portant à dix ou douze pas en avant, met l'épée à la main en faisant face à ce premier bataillon, pour lui ordonner de se porter en avant ; il reçoit un coup de feu à la cuisse, que lui pare un cachet d'or qu'il avoit dans la poche de sa culotte, et, du coup, il tombe sur le cul. Mon attachement et mon estime pour ce colonel font que je cours à lui, le croyant

1. François-Charles Le Prêtre, baron de Théméricourt de Jaucourt, né en 1740, enseigne en 1756, lieutenant en 1757, capitaine en 1762, major de Picardie et chevalier de Saint-Louis en 1778, lieutenant-colonel du régiment de Blaisois en 1784 et du régiment de Provence avant 1788.

grièvement blessé. Il étoit tombé à vingt pas des ennemis. Mon enthousiasme se joint aux sentiments que j'avois pour lui ; je me place donc entre lui et les ennemis, désirant lui faire une égide de ma personne ; je l'invite à se lever ; il me répond : « Tout à l'heure. » A cet instant vingt balles viennent labourer le gazon à côté de nous ; je le lui fais observer ; il y regarde. Dans ce moment d'autres y viennent frapper ; il voit le danger et, s'aidant d'un arbre qu'il tient, je passe alors mes deux bras sous les siens en le tenant par derrière. Étant debout, il remue ses deux jambes pour voir s'il n'a pas quelque fracture ; il les trouve l'une et l'autre exemptes de cet accident ; je le saisis sous le bras et l'aide à venir au bataillon, où arrivé je fais serrer les files de ma compagnie, le fais passer derrière et lui donne un soldat de ma compagnie qui lui donne le bras ; chaque file à mon commandement reprend ses distances et je reste à leur tête.

Le moment d'après, nous sommes instruits que M. de Gascoin, notre lieutenant-colonel, détaché aux grenadiers sous M. le comte du Châtelet, colonel alors de Navarre, aujourd'hui lieutenant-général, colonel du régiment du Roi-infanterie, vient d'être tué. Au même instant ce M. du Châtelet, soutenu sous ses deux bras par deux officiers du régiment de Navarre (l'un se nommoit Lestrade, de ma connoissance), vient à nous, la cuisse et la botte couvertes de sang, ayant un coup de feu à peu près dans l'aine. En approchant de nous, il dit à ces officiers d'une voix très distincte : « Il faut savoir donner son sang et sa vie pour le service de son

prince. » Je fais ouvrir les files de ma compagnie et il passe derrière, s'y arrête, fouille dans la poche de sa veste et en sort un écrit qu'il déchire.

(Dix-huit ou vingt mois après, de quartier dans la petite ville Degocy (?), je suis aux ordres du chevalier du Châtelet[1], lieutenant-général attaché à la gendarmerie. Je lui raconte les propos de son neveu et l'acte d'avoir déchiré un écrit. Dans les uns il reconnoît la valeur et le courage qu'il tient des siens, et dans l'autre la discrétion qui doit être une des vertus des grandes âmes, et, content de mon récit, il m'en fait des remerciements.)

Je saisis l'instant du passage et des bons propos de ce colonel pour dire assez haut : « Voyez, mes amis, voilà un jeune seigneur avec plus de cent mille livres de rentes ; il vient de se marier, il quitte tout en France et voyez la manière qu'il donne son sang et peut-être sa vie pour le Roi. Avec combien peu de regrets nous autres nous devons donner l'un et l'autre. Quel bel exemple il nous donne ! »

A peine avois-je fini cette petite allocution que M. de Chevert, à cheval, arrive vis-à-vis mon peloton. Les ennemis, qui l'aperçoivent, redoublent leur feu pour tâcher de l'abattre ; je vois le général sans cuirasse (il n'en avoit que le collet autour du col), et son cordon rouge placé sur son habit. Le sifflement des balles tourmentoit son cheval ; il observe

1. Jean-François du Châtelet, marquis d'Haraucourt, entré au service en 1706, major général et inspecteur de la gendarmerie en 1735, lieutenant-général en 1748, grand-croix de Saint-Louis, mort en 1770. Était le cousin germain du marquis du Châtelet.

et, comme il ne disoit rien, je me hasarde à lui demander si c'est M. de Bréhant qu'il cherche. Je savois qu'il l'aimoit beaucoup et j'étois instruit aussi que M. de Bréhant lui étoit fort attaché. Il me regarde et me dit : « Où est-il ? » Je lui dis : « Il est passé derrière le bataillon, un peu blessé. M. le comte du Châtelet y est passé blessé aussi. M. de Gascoin l'est aussi, mais plus fort. »

La fusillade continue toujours. M. de Chevert, occupé en partie de contenir son cheval, vouloit toujours qu'il présentât la tête aux ennemis. Il me vint dans l'idée : « Si notre général est ici tué malheureusement ou blessé fortement, qui nous donnera ses ordres ? » (Nous n'avions pas un seul maréchal de camp pour nos deux brigades.) Je prends alors mon parti et, voulant conserver les jours de notre général, je dis à ma compagnie : « A droite et à gauche, serrez vos files. » Et, m'adressant à M. de Chevert, je lui dis : « Général, voilà le chemin par où MM. de Bréhant et du Châtelet ont passé tout à l'heure ; puisque vous désirez leur parler, vous ne pouvez manquer de les trouver. » Et de la main je lui indique son chemin. Il me fixe de la tête aux pieds et passe. J'affectois de me redresser le plus qu'il m'étoit possible, afin de lui montrer que ma crainte n'étoit que pour lui et en vérité je le sentois de même.

Nous restâmes dans cette position encore un quart d'heure. Les ennemis, qui, par la continuité de leur feu, avoient fort diminué le front des compagnies de grenadiers qui étoient devant nous, voyant que la tête de la colonne persévéroit à ne pas tirer, s'avisèrent, en nous bien ajustant, de baisser leurs coups, qui aupa-

ravant, tirant devant eux horizontalement, ne nous portoient pas grand préjudice, et comme ils n'étoient qu'à trente-cinq ou quarante pas, ils abattirent dans le moment cinquante ou soixante hommes du bataillon.

M. Gelb [1], brave aide-major, arriva où j'étois, observant que depuis deux minutes les figures des soldats, vermeilles jusqu'alors, blanchissoient à vue d'œil. Ne voyant nul officier supérieur, je dis à ce Gelb : « Écoute, c'est moi qui commence le feu. Les ennemis nous tirent, rendons-leur même marchandise. Dis au peloton de Denocq, qui a encore des grenadiers devant lui, et à celui de la Paluette [2], qui est à sa droite, de ne pas tirer. Je vais avertir le chevalier de Monteil [3] d'empêcher que les siens tirent pour la même raison. » Et, courant sur le front du bataillon, j'avertis le chevalier de Monteil et les autres que nous allions commencer le feu de peloton tout comme à l'exercice.

1. Nicolas-Louis Gelb, dit le comte de Gelb, né à Strasbourg en 1721, d'abord au service de Bavière, puis capitaine au régiment d'infanterie allemande de Saint-Germain au service de France en 1747, major en 1755, lieutenant-colonel en 1758, incorporé dans le régiment de Nassau en 1760, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1770, lieutenant-général en 1784, démissionnaire en 1792, passe dans l'armée de Condé et est tué en 1793.

2. Jean-Baptiste de la Paluette de Coatquin, de Combourg en Bretagne, né en 1718, lieutenant en 1738, chevalier de Saint-Louis en 1752, capitaine de grenadiers en 1761, retiré en 1766.

3. Aunès-Antoine de Monteil, dit le comte de Monteil, né en 1722 à Viviers en Vivarais, second fils de Balthazar-Aymar de Monteil, marquis de Durfort et seigneur du Pouzin. Lieutenant en 1741, capitaine en 1747, lieutenant de Roi à Narbonne en 1760.

De retour à ma troupe, je fais le commandement d'usage à mon peloton et le feu suit jusqu'aux ailes indiquées, où parvenu je recommence. Quatre décharges des cinq pelotons qui avoient possibilité de tirer chassèrent les ennemis de devant nous et, au lieu de commencer une cinquième décharge, j'écoute : pas une balle. Je regarde à travers les feuilles et branches des arbres abattus vis-à-vis nous, je ne vois plus les ennemis où je les voyois auparavant. Je dis à mon peloton, qui étoit disposé à continuer le feu : « Portez vos armes et, s'ils recommencent, nous leur répondrons. »

A cet instant, M. de Bréhant, dont la blessure étoit une contusion, arrive. Je lui rends compte du feu qu'il vient d'entendre, que, s'il veut ordonner de marcher en avant, je suis sûr que les ennemis ont fait la même manœuvre que les volontaires de Bussy et les neuf compagnies de grenadiers et se sont jetés à droite et à gauche pour éviter le feu qui les chauffoit tout à l'heure ; il fait le commandement d'une voix forte : « En avant, marche ! » ce que le bataillon exécute vivement. Nous nous emparons du terrain que tenoient les ennemis et nous les trouvons, comme je l'avois jugé, qui revenoient joindre leur poste que le feu que nous leur avions fait leur avoit fait abandonner ; alors un cri de : « Tuez, tuez ! » fut le signal de leur fuite. Nous les poussons jusqu'à la sommité de la montagne dont on les culbute sur le revers ; la baïonnette avoit jusque-là servi à les détruire et chasser, et la fusillade les accompagne dans la descente de l'autre côté.

Sur la hauteur, où toute l'armée françoise pouvoit

nous voir si elle y avoit porté ses regards, M. de Chevert ordonna qu'on fît flotter les drapeaux du premier bataillon, ce qui fut exécuté ; de plus, M. de Chevert y fit conduire à bras les quatre pièces de canon de la brigade de Picardie, qui tirèrent plusieurs coups à dos et à flanc de l'armée ennemie. De cette hauteur nous vîmes une colonne suisse et dragons à pied qui entroit dans le bois, laquelle protégeoit la droite de l'armée françoise, et une ligne d'infanterie dont la droite rasoit le bois et se prolongeoit jusqu'au village d'Hastenbeck et quelques troupes qui attaquoient et chassoient ce qu'il y avoit dedans. Le canon de l'armée protégeoit la marche de cette ligne et celui des ennemis y ripostoit, surtout de la redoute que nous avions découverte la veille. Cette ligne s'avançoit fièrement, drapeau haut et bien déployée. La ligne, marchant plus rapidement que la colonne qui, dans le bois, rencontroit des obstacles par les ravins qui sont au bas de la montagne, se trouva à portée du feu de trois bataillons ennemis, qui étoient sur la lisière du bois et que personne n'avoit aperçus ; elle en reçut une décharge pleine qui étonna cette brigade : elle fit demi-tour à droite et rentra dans un ravin qu'elle venoit de passer, mais la colonne, qui cheminoit toujours, chassa ces trois bataillons ennemis. La brigade se reforma dans ce ravin, en sortit et remarcha en avant. La colonne et elle s'emparèrent de la redoute [1]

1. La redoute enlevée par le régiment de Champagne sous les ordres du comte de Gisors fut reprise par le Prince héréditaire de Brunswick et de nouveau emportée par Champagne.

et l'armée ennemie fit sa retraite, d'abord repliant son centre et sa gauche sur Hameln, où, laissant un bataillon hanovrien, elle marcha sur plusieurs colonnes à un ruisseau fort encaissé, sur lequel elle avoit fait plusieurs ponts, le passa et se rallia sur un plateau très vaste et fort élevé, au bas duquel passe le ruisseau dont je viens de parler.

Revenons à la division de M. de Chevert voir ce qui s'y passa depuis qu'il eut gagné les derrières des ennemis et culbuté leur gauche. Après avoir donc fait flotter au haut de cette sommité les drapeaux du premier bataillon du régiment de Picardie pour donner signe à l'armée qu'il étoit vainqueur dans sa partie, et après qu'il eut fait tirer quelques volées de canon à deux bataillons ennemis dans le bas et qui faisoient face au bois, trois bataillons de Picardie avoient suivi deux pelotons du premier bataillon, lesquels avoient suivi les grenadiers, et Navarre avoit suivi ces bataillons de Picardie. La Marine, soutenant sa direction plus vers la gauche, se trouva sur celle de Navarre et, comme un bataillon de la Marine étoit en avant de lui et sur sa droite, les taillis fort épais l'empêchoient de voir ; il pense que ce sont des ennemis et en conséquence le bataillon lâche tout son feu sur Navarre, qui, se voyant fusillé par derrière, ne sait qu'en penser, ce qui met dans ce régiment du désordre et encore plus d'étonnement, mais sans beaucoup de mal parce que le bois taillis qui les séparoit étoit fort épais et arrêta presque toutes les balles. Comme cette décharge s'étoit faite sans ordre, les officiers de ce corps empêchèrent qu'il en fût fait davantage, et le bataillon

de Navarre qui avoit reçu cette décharge descendit à mi-côte de la montagne, où il joignit les trois autres bataillons.

Cette erreur arriva au moment où M. de Chevert m'avoit donné commission d'aller voir ce qu'étoient devenus les trois bataillons de Picardie et les deux pelotons de la compagnie de grenadiers du premier bataillon qui n'étoient point aux ordres de M. du Châtelet, car sur le haut de la montagne nous n'étions que six pelotons du premier bataillon et trois compagnies de grenadiers de la Marine; tout le reste de la colonne avoit pris à droite et trouvé devant lui un taillis si épais que l'on ne pouvoit y passer, ce qui l'avoit jeté encore plus à droite et poussé les ennemis jusqu'à la lisière du bois.

Je vois les ennemis dans la plaine. C'étoit le moment où on attaquoit la redoute. Je regagne promptement le haut de la montagne et je rends compte à MM. de Bréhant et de Chevert de ce que j'ai vu; je dis que le moment est [venu] de descendre pour prendre les ennemis à dos; je leur ajoute que j'ai laissé M. de la Rochethulon [1] à mi-côte de la montagne, qu'il m'a dit qu'il resteroit là où il étoit jusqu'à ce que le général lui envoyât des ordres; j'assure que, par le chemin que j'ai tenu pour revenir, il y en a un par où l'artillerie peut passer.

M. de Chevert ordonne à Lusignan de se mettre

1. Claude-Philippe-Anne Thibaud de Noblet, comte puis marquis de la Rochethulon, seigneur de Beaudiment, de Beaumont, etc., né en 1715, lieutenant en 1728, capitaine de grenadiers en 1752, commandant de bataillon en 1757, lieutenant-colonel en 1762, brigadier, retiré en 1764, mort en 1781.

en marche ; les quatre pièces de canon de Navarre le suivent, les six pelotons du premier bataillon et les trois compagnies de grenadiers de la Marine en colonne par compagnie sur le flanc. Dans cet ordre nous descendons la montagne et je conduis le tout où j'avois laissé M. de la Rochethulon, qui commandoit les deux bataillons et auquel le troisième venoit de se joindre.

M. de Chevert dit à M. de Randan, lieutenant-général, qui étoit arrivé avec la brigade d'Eu : « Prenez poste, Monsieur, sur la sommité de la hauteur que je quitte et placez la brigade à vos ordres comme vous jugerez convenir. » M. de Randan place sur ce plateau les pièces de canon de la brigade à ses ordres et de plus les quatre du régiment de la Marine, parce que l'officier qui les commandoit étoit jeune et qu'à la proposition que lui en fit le général, il n'osa refuser (ce qu'il eût dû faire et aller chercher son régiment qui étoit en avant, la suite va démontrer son tort).

A peine M. de Randan est-il établi que les deux régiments qu'il commande viennent par leurs chefs lui demander la permission d'aller chercher de l'eau à un petit ruisseau qu'ils avoient passé tout près de l'endroit où nous avions été en relation pendant la nuit précédente. M. de Randan le permet à des soldats à raison de quatre ou cinq par compagnie, qui se hâtent de prendre des bidons et, pour faire cette course, ôtent leur giberne et leur habit. M. de Randan et les officiers qui étoient avec lui, qui de la sommité voyoient l'armée des ennemis qui se retiroit, ne portèrent nulle attention que presque tous les soldats de cette brigade mirent

leurs cartouches bas ainsi que leurs habits ; ils ne s'attendoient pas certainement à ce qui leur advint. Dans cet état ils s'assirent et attendirent avec impatience le retour de ceux qui avoient été à l'eau.

Le chevalier de Gramont [1], du régiment d'Enghien, jeune homme très alerte, qui s'étoit avancé dans l'épaisseur du bois, voit venir à lui une colonne de [soldats] vêtus de rouge ; ce qui en faisoit la tête avoit des bonnets qui ne ressembloient en rien à ceux des Suisses au service de France ; il court et vient porter l'alarme à sa brigade en criant : « Aux armes ; les ennemis ! » et, prenant les quatre premiers soldats qu'il trouve, il marche à la colonne en criant : « Qui vive ? » Cette colonne continuant sa marche et ne répondant pas, il ordonne à ces quatre soldats de tirer. Les deux compagnies de grenadiers, dont plusieurs avoient sauté sur leurs armes, font feu sur cette colonne. Cette brigade prise dans le désordre dont j'ai parlé, les uns sans armes, d'autres avec leurs armes, la plupart en chemise, tout fuit et vient gagner le chemin par où ils étoient entrés dans le bois. A peine sont-ils dans cette petite plaine dont nous avons parlé et où nous avions passé la nuit, qu'ils aperçoivent de la cavalerie qui vient sur eux. Les plus proches du bois s'y jettent ; trois ou quatre cents hommes se jettent dans la trouée où le terrain dans une trop roide pente les met à l'abri de la poursuite de cette cavalerie.

1. Silvain-Joseph, chevalier de Gramont, de Castillonès en Périgord, lieutenant en 1756, capitaine-commandant en 1771. Une note d'inspecteur dit de lui : « Très joli sujet, très intelligent, a de quoi faire un officier major ; bonne conduite. »

De la droite de l'armée on aperçut ce désordre, ainsi que les trois escadrons de cette cavalerie qui, en bataille, remplissoient la trouée, ce qui donna à penser à des généraux de l'armée que la colonne hanovrienne s'étoit emparée de la sommité de la montagne où M. de Chevert avoit laissé M. de Randan, lieutenant-général, ayant à ses ordres la brigade d'Eu, les quatre pièces de canon de la brigade d'Eu et les quatre de celle de la Marine restées mal à propos, comme il a été dit.

La colonne hanovrienne ne trouva d'autre résistance de cette brigade en désordre, que de portion de deux compagnies de grenadiers du régiment d'Enghien qui s'étoient mises dans une espèce d'entonnoir que formoit le terrain et où elles tinrent ferme ; mais toute leur brigade étoit en fuite et ils y furent tous tués ou pris ; les deux capitaines y furent tués : l'un nommé Saint-Pons[1] et l'autre Miraval, d'Aix en Provence. Ce régiment perdit un autre capitaine, blessé au bras, nommé Grandvillars[2]. Cette colonne hanovrienne, qui trouva ces huit pièces de canon sur la sommité, les pointa sur l'armée françoise qui étoit dans la plaine au bas de la montagne et, voyant toute son armée en pleine retraite, fit la sienne en emmenant avec elle les huit pièces de canon : l'une fut versée et ses rouages brisés ; les ennemis l'abandonnèrent et on la trouva le lendemain couverte de branchages.

Lors du commencement de l'attaque du bois et

1. *N.* de Saint-Pons, enseigne au régiment d'Enghien en 1734, lieutenant en 1737, capitaine en 1739.

2. *N.* de Grand-Villars, lieutenant en second au régiment d'Enghien en 1744, capitaine en 1748.

au bruit de la vive mousqueterie qui s'y passoit, M. le duc de Cumberland [1] ordonna qu'il fût envoyé un renfort à cette gauche. Trois bataillons tirés de la seconde ligne et quatre escadrons se mirent en mouvement pour s'y porter ; ils y arrivèrent lorsque tout fut fini ; ils aperçurent des troupes françoises dans la plus grande négligence, les attaquèrent, les battirent et firent feu sur notre armée avec nos canons, puis se retirèrent promptement en suivant le chemin par où ils étoient venus [2], qui fut de repasser le bois et en dehors d'en suivre la lisière, qui se prolongeoit jusque vers la droite que tenoit leur armée, qu'ils joignirent en passant le ruisseau et gagnant le plateau, où ils se retirèrent tous.

M. de Chevert, qui avoit continué sa marche, arrive sur la lisière du bois qui étoit à dos des ennemis ; nous sommes très étonnés de voir l'armée ennemie en pleine retraite et déjà hors de portée de notre canon. Maîtres donc du champ de bataille, nous apercevons les troupes françoises qui venoient de faire une marche rétrograde qui les avoit éloignées dudit champ de bataille [3].

1. Cumberland avait, dès le 25 au soir, formé un petit corps sous le commandement du colonel Breidenbach et l'avait envoyé, le 26 au matin, à Diedersen pour surveiller le revers du Scheckenberg. Breidenbach montra de l'initiative et de la vigueur.

2. L'auteur décrit, avec plus de détails qu'aucune relation française connue, la bagarre et les méprises produites dans le bois du Scheckenberg par la courte et vigoureuse attaque du colonel Breidenbach sur les derrières du corps de Chevert. Son récit, qui a tous les caractères de la sincérité, ramène à ses justes proportions un succès momentané dont les conséquences furent très supérieures à son importance réelle.

3. D'Estrées, trompé sur la gravité du désordre arrivé dans

Nous débouchons enfin et nous nous formons dans cette plaine. Ce mouvement ne se fait qu'une heure après notre arrivée à cette lisière.

Je n'entrerai pas dans les discussions que cette journée occasionna entre M. de Randan et M. de Chevert, et pas davantage dans celle de M. le maréchal d'Estrées avec M. de Maillebois, lieutenant-général, maréchal des logis de l'armée. La disgrâce de ce dernier, tant du reste du règne de Louis XV que de celui de Louis XVI (à y joindre l'opinion générale de l'armée), prouve qu'il avoit tort[1].

Nous gagnâmes donc cette bataille [26 juillet]. Je pense que la perte en tués ou blessés fut à peu près égale. Nous fîmes des prisonniers, le jour de l'action, environ sept à huit cents ; le lendemain, Hameln se rendit ; sa garnison, de deux bataillons, fut prisonnière. Cette ville nous fut de ressource considérable par ses magasins de fourrages, toutes sortes de graines et abondance de vin, trente-six pièces de canon de tout calibre, mais la plupart de siège. Les ennemis

le bois et mal renseigné, a-t-on dit, par Maillebois, se crut attaqué à droite par un corps d'armée et arrêta le mouvement en avant pour prendre des dispositions défensives. Ce temps d'arrêt permit à l'ennemi de battre en retraite sans être poursuivi.

1. Maillebois (Yves-Marie Desmarets, comte de), né en 1715, fils du maréchal du même nom. Lieutenant-général en 1748. Ayant, en 1758, répandu un libelle très injurieux pour le maréchal d'Estrées, il fut traduit devant un tribunal de maréchaux qui le condamna à la prison. Après un certain séjour à la citadelle de Doullens, il fut remis en liberté, mais resta en disgrâce jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut en émigration à Liége, en 1791.

profitèrent de la nuit et successivement firent trois marches en arrière, sur la direction de Klosterseven et Stade.

L'armée prit deux séjours à Hameln, où ses équipages la rejoignirent ; le troisième, elle se mit en marche à la suite des ennemis. Le lendemain, elle fit une seconde marche, elle prit un séjour et, le soir de ce jour, l'armée fut bien étonnée d'être instruite que le maréchal de Richelieu[1] étoit arrivé [3 août] pour prendre le commandement de l'armée, que le maréchal d'Estrées devoit lui céder en partant de suite pour Versailles, ce qui fut exécuté [7 août]. L'armée regretta beaucoup le maréchal d'Estrées ; elle ne pouvoit se faire à l'idée qu'il fût démis de sa place au moment où il venoit de gagner une bataille qui lui procuroit la conquête de tout l'Électorat de Hanovre, et on se disoit : « Eh bien, il part couvert de lauriers et, arrivant avec eux à Versailles, le ministre et le Roi seront bien fâchés de pareille bévue », ce qui la consoloit de l'injustice qu'éprouvoit son général.

Cet événement extraordinaire nous fit rester deux jours de plus dans ce camp, où M. de Chevert eut une scène vive avec M. de Randan, et comme nous étions le soir à nous en entretenir, le chevalier de Monteil, capitaine du régiment, frère du lieutenant-général aujourd'hui des armées navales[2] et

1. Louis-François-Armand du Plessis, duc de Fronsac, puis de Richelieu, petit-neveu du cardinal, né en 1696, maréchal de France en 1748, mort en 1788.

2. Pierre-Louis, chevalier de Monteil, commandeur de Saint-Louis en 1781, fut lieutenant-général des armées navales en 1783.

l'autre de terre[1] et un troisième maréchal de camp, capitaine des Suisses de la garde de Mgr le comte d'Artois[2], avec nous MM. de Richemont et de la Paluette, capitaines du régiment, avec lesquels nous causions sur les affaires du temps, me dit : « M. de Chevert vous a-t-il fait quelque remerciement de vos bons services le jour de la bataille ? Étant du même bataillon, j'ai suivi tout ce que vous avez fait et entendis partie de ce que vous lui dîtes pour l'engager à se retirer, lorsqu'il vint se placer à cheval au centre de notre bataillon, où il me paroissoit plus occupé de contenir son cheval que de prendre un parti utile pour le gain de la bataille. »

Je lui répondis que ce général ne m'avoit parlé de rien, que la seule générosité que j'avois éprouvée étoit que le soir même de ce jour, lorsqu'il offrit à tous ses officiers du régiment de venir manger du riz avec lui, je m'aperçus qu'après avoir servi M. de Bréhant, il me fit passer la seconde assiette qu'il en servit, que là se sont terminées toutes ses générosités ; que je sens fort bien qu'il eût pu me dire quelque chose d'honnête, mais que je suis assez récompensé parce qu'il y a plusieurs de mes camarades qui ont bien voulu faire attention à ma conduite. « Que je l'improuve ! me dit le chevalier de Monteil, vous fûtes son dieu tutélaire, il vous a la plus grande obligation. » Notre conversation finit là et je n'y portai pas plus d'attention. J'étois fort

1. François-Just-Charles, marquis de Monteil, né en 1718, fut lieutenant-général en 1780.

2. François-Louis de Monteil devint maréchal de camp en 1780.

jeune et ne croyois avoir fait que ce que je devois pour le service du Roi. Il étoit écrit sur mon cœur, et tout naturellement. Combien je voudrois faire pour lui prouver mon zèle et mon amour, et la perte de quelques jours, en abrégeant les miens, me paroissoit d'un bien petit sacrifice[1]...

L'armée se pourvut de toutes choses nécessaires pour se porter en avant, chercher les ennemis, dont la résolution paroissoit devoir être de prendre quelque position avantageuse et de nous y attendre. Après quatre marches, nous nous trouvâmes bien près d'eux ; on s'attendoit à quelque fait d'armes, mais les ennemis étoient hors d'état sans doute d'en hasarder et ils obtinrent, par la médiation de M. de Lynar, ministre du roi de Danemark, de passer avec le maréchal de Richelieu cette fameuse capitulation de Klosterseven.

L'Europe sait quelle en fut la suite, à laquelle nous aurons lieu de revenir ci-après. Nous nous contenterons seulement de dire que cette armée fut circonscrite dans une position de limites fixes, qu'elle ne pouvoit transgresser, comme elle ne devoit point servir contre la France et ses alliés. Les troupes hessoises et celles appartenant à d'autres princes alliés du roi d'Angleterre, électeur de

1. Ici l'auteur s'étend pendant huit pages sur le désintéressement des officiers (« ... à cette époque l'ambition n'étoit pas montée au point où elle est aujourd'hui... ») ; sur l'ordonnance de 1762, relative aux lieutenants-colonels et majors, et sur les bonnes mœurs (« ... la chasteté doit être de tout chrétien et je la maintiens comme plus nécessaire à qui veut suivre la profession des armes... »).

Hanovre, devoient être séparées pour chacune d'elles retourner dans sa patrie et principauté, où les François, qui auroient fait la loi à tous ces petits princes, les eussent fait licencier et, à l'exemple de ce que le roi de Prusse avoit fait vis-à-vis des Saxons, ils eussent pu et même dû les prendre à leur service ; mais, par un article de cette capitulation, il étoit dit que les troupes des différents alliés du roi d'Angleterre ne seroient séparées qu'après que la cour de Versailles et celle de Vienne auroient ratifié ladite capitulation ; faute grande que fit le maréchal de Richelieu, car, dans la position où étoient les ennemis, il pouvoit tenir ferme à ce que la séparation eût son effet sur-le-champ. Ce qui peut l'excuser est qu'il ne devoit pas s'attendre que la cour de Vienne pût être mécontente et mît des longueurs à cette ratification. Les suites prouveront les regrets qu'elle dut en avoir, ainsi que celle de Versailles.

L'armée françoise quitta les environs de Stade et vint établir son quartier général à Hanovre, d'où elle marcha sur Brunswick, puis sur Wolfenbüttel et Halberstadt. Là, toutes ses forces se réunirent et l'armée y étoit de 50.000 hommes, y vivant dans un pays appartenant à Sa Majesté prussienne.

L'armée du maréchal de Richelieu resta dans sa position d'Halberstadt six semaines, au lieu de se porter à Halle. Ce mouvement eût empêché la bataille de Rossbach d'avoir jamais lieu. La cour de France vouloit que le prince de Soubise acquît des lauriers sans que le maréchal de Richelieu les partageât avec lui : de là l'hésitation de ce général et de son armée à Halberstadt, d'où M. de Saint-Germain

fut détaché avec un corps de 8.000 hommes seulement pour se rapprocher de M. de Soubise et le joindre si cela devenoit nécessaire à ce prince.

Le roi de Prusse, pressé de toutes parts et au moment où il venoit de perdre la bataille de Breslau, que le prince Charles avoit gagnée sur ses troupes, manœuvre son armée qui étoit à vue de celle du prince de Soubise. L'opinion est qu'il se retire ; en conséquence, l'ordre est donné à l'armée de se porter en avant.

Les troupes marchent avec la plus grande sécurité, tant on est convaincu que l'armée prussienne se retire. Pas un détachement de vingt hussards en avant pour aller à la découverte et voir ce qui se passe derrière un rideau qui couvre tous les mouvements que le roi de Prusse peut faire exécuter ! L'empressement de joindre un ennemi qui fuit fait que toutes les colonnes quittent les hauteurs qu'occupoit l'armée, par le chemin le plus direct, pour arriver à celles qu'on croit que le roi de Prusse quitte. Descendant dans la plaine, les troupes la traversent avec une sécurité pernicieuse, où le général en chef, les généraux et tous les officiers particuliers partagent les torts. O François, quand est-ce que la méfiance voyagera avec vous et que la présomption sera extirpée de chez vous ?

J'ai su, par des officiers qui étoient de cette armée, que tous les soldats porteurs des bâtons de tentes les avoient liés avec leurs armes, que ces colonnes marchoient avec la même négligence qu'elles eussent pu employer en pleine paix et traversant une province amie. Quels durent être leur étonnement et

leur surprise lorsqu'à la portée du mousquet elles virent paroître, sur ces mêmes hauteurs où il leur tardoit d'arriver pour satisfaire leur curiosité et voir les troupes prussiennes en fuite, une ligne pleine de guerriers qui par leurs feux de mousquet et de canon leur présentoient et leur donnoient la mort, et qu'en même temps elles aperçurent sur leur droite une muraille de cavalerie qui se présentoit et leur annonçoit leur destruction !

A l'étonnement succède l'épouvante et à celle-ci le plus grand désordre et la fuite. Quelques escadrons françois la protègent ; ils se font tuer et tout fuit. Le maréchal de Soubise, par son courage, veut rallier quelques troupes ; le Prussien y marche et, malgré lui, elles se retirent. Pauvre courage, de quelle utilité es-tu lorsque seul tu enflammes la tête du général ! Jamais déroute pareille à celle-là ! Il y eut des officiers et des soldats qui dans trente heures portèrent leur honte et leurs terreurs à trente lieues du champ de bataille. Il y eut quelques régiments, cependant, qui se conduisirent assez bien et ce furent eux qui firent la perte en tués et blessés, dont le nombre fut de deux mille et douze ou quinze cents prisonniers. La perte des ennemis fut très médiocre [Rossbach, 5 novembre].

Le roi de Prusse eût tiré plus de fruit de cette terreur panique, mais des affaires de plus grande importance l'attirèrent en Silésie, où il marcha avec son armée victorieuse, qui, jointe aux débris de son armée battue par le prince Charles, remporta la victoire la plus considérable et la plus complète de cette guerre [Leuthen, 5 décembre]. Elle

coûta aux Autrichiens, en tués, blessés ou prisonniers, plus de dix-huit mille hommes. Leur armée fut séparée en deux, dix-huit ou vingt mille hommes se jetèrent dans Breslau. Le roi de Prusse en fit le siège. Cette garnison nombreuse capitula et fut prisonnière de guerre [25 novembre][1]...

L'armée du maréchal de Richelieu quitta le 6 de novembre le camp d'Halberstadt pour se retirer dans ses quartiers d'hiver, le froid étant déjà très aigu, et ce fut à notre seconde marche du 7 que nous fûmes tous instruits de l'événement de la bataille de Rossbach, qui amena de grands changements et des fatigues à l'armée du Roi. Les maladies détruisirent l'armée plus que n'eût fait une bataille sanglante. Le quartier de la brigade de Picardie fut Brunswick, où elle arriva le 9 de novembre.

Vers le 20, nous fûmes instruits, par les gens du pays, de la victoire complète du roi de Prusse à Breslau et, peu de jours après, de sa prise.

A cette époque, on pressoit l'armée alliée, cantonnée dans les environs de Stade, d'exécuter la capitulation faite à Klosterseven ; les malheurs survenant avoient déterminé la cour de Vienne à réaliser tout ce qu'elle contenoit. La fortune des armes du roi de Prusse et ses avis portèrent cette armée, au contraire, à commencer une guerre d'hiver et à faire des hostilités. Le maréchal de Richelieu fit des plaintes au prince régnant de Brunswick, à celui de Cassel et autres dont nous tenions les possessions.

1. L'auteur expose ici, en deux pages, et juge sévèrement l'inaction du comte de Saint-Germain pendant la bataille de Rossbach.

Absents de leurs petits États, ils répondirent qu'ils enverroient des ordres à ceux qui les commandoient pour qu'ils eussent à les ramener chez eux et à se séparer des Hanovriens. Quelques-uns des officiers porteurs desdits ordres virent, en passant à Hanovre, M. de Richelieu, pour augmenter sa sécurité et sa confiance sur la prochaine exécution de ces ordres ; mais, rien ne s'exécutant, M. de Richelieu crut les intimider en faisant un rassemblement de troupes dans les premiers jours de décembre ; il marcha à eux et arriva avec environ 20.000 hommes à Lunebourg. Le froid étoit des plus cuisants et les troupes souffrantes.

Ce fut à cette époque que le prince Ferdinand de Brunswick [1], général au service du roi de Prusse, fut envoyé pour commander l'armée hanovrienne, hessoise, brunswickoise et autres alliés allemands, que peu de mois auparavant on eût pu faire prisonnière de guerre, ou au moins dissiper. Le prince Ferdinand de Brunswick la rassemble, se rit de la marche du duc de Richelieu qui arrive à Lunebourg avec ses troupes transies de froid et fatiguées d'une longue campagne, sans précautions pour se garantir du froid excessif de la saison, le soldat vêtu comme il l'étoit au mois d'août. Le maréchal somme cette armée, s'adressant aux différents chefs qui commandent les troupes des princes alliés ennemis, pour qu'ils aient à observer la capitulation de Klosterseven. Le prince Ferdinand se charge de la réponse et mande au maréchal que la cour de Versailles n'ayant ratifié

1. Ferdinand, duc de Brunswick, quatrième fils du duc Ferdinand-Albert, né en 1721, mort en 1792.

la convention que depuis peu, celle de Vienne étant plus lente encore, les puissances à qui appartiennent cette armée ne veulent pas qu'elle ait son effet et il le prévient que dès demain les hostilités vont commencer. Telle fut la réponse que son trompette apporta.

Piqué comme il devoit l'être de ce manque de foi et assuré du rassemblement des ennemis, qui se disposoient à venir le chercher à Lunebourg, le maréchal monte à cheval le lendemain, se porte en avant de Lunebourg [2 décembre], y choisit un champ de bataille et, dès l'après-midi, 2.000 travailleurs de l'armée y sont employés pour la construction de deux redoutes. Toutes les cartouches qui sont à Lunebourg sont distribuées aux troupes et les propos du maréchal tendent à annoncer une action prochaine. Mais, instruit que la force des ennemis est au moins de 30.000 hommes bien portants, bien vêtus et qui venoient de jouir d'un repos de près de cinq mois, tandis qu'à peine a-t-il à ses ordres 20.000 hommes fatigués d'une campagne de huit mois et très mal vêtus pour la saison rigoureuse, il assemble un conseil de guerre et d'une voix il est arrêté qu'il faut évacuer le comté de Lunebourg, se retirer à Zelle et que là il faudra arrêter le prince Ferdinand et y être en force supérieure pour le ramener dans les marais de Stade et Klosterseven et qu'il faut garder la forteresse d'Harbourg pour le gêner dans ses opérations.

En conséquence de ce conseil de guerre, l'armée partit le lendemain et dirigea sa marche sur Zelle. Des courriers furent mandés à tous les

commandants des troupes dans les quartiers que tenoit l'armée, de nous au Weser et du Weser au Rhin, de même qu'aux régiments de cavalerie établis au delà du Rhin. Le rassemblement fut donc général à Zelle [3 décembre]; le temps l'y rendit très pénible pour toutes les armes. Le camp fut établi à Zelle, l'infanterie sous la toile et la cavalerie dans tous les villages et hameaux voisins.

Le prince Ferdinand fit sommer Harbourg. Le bataillon de garnison et 200 volontaires de l'armée que l'on y avoit laissés répondirent qu'ils étoient là pour sa défense et que leurs intentions étoient de répondre à la confiance qu'on leur avoit marquée. Le prince Ferdinand, dont l'objet étoit de nous faire évacuer le plus de terrain qu'il le pourroit, bloqua cette petite place, bien sûr qu'en lui laissant consommer ses vivres, dont elle n'avoit qu'une petite provision, il en feroit après aisément la conquête, et passa outre.

L'armée françoise chaque jour s'accroissoit. Le maréchal, pour avoir nouvelles des ennemis, fait partir M. de Saint-Chamans [1], officier général de la gendarmerie, commandant un détachement de 1.200 hommes, tant infanterie que cavalerie, avec quatre pièces de canon. Ce détachement se porte à trois lieues en avant de Zelle, aperçoit quelques ennemis à des maisons sur le bord d'un ruisseau qui le séparoit d'eux ; il met son canon en batterie et fait tirer quelques volées. Une trentaine d'ennemis quittent

1. Alexandre-Louis, marquis de Saint-Chamans, lieutenant-général en 1759.

ces maisons et se retirent dans un bois. M. de Saint-Chamans ne pousse pas plus loin sa reconnoissance, ordonne la retraite et rentre à Zelle.

M. le Maréchal ordonne alors un second détachement de 800 hommes de différentes armes, que M. de Bréhant, colonel de Picardie, commande, ayant avec lui deux pièces de canon. Ce détachement se porte à trois lieues en avant de Zelle. J'y suis volontairement M. de Bréhant, mon colonel. Nous arrivons à la nuit dans un village où nous nous proposons de passer la nuit. On s'y établit militairement ; tout ce qui n'étoit de garde est placé, par cinquante hommes, dans chaque maison, à portée les uns des autres, et défense à qui que ce soit de rien quitter de son armement pendant la nuit.

M. de Bréhant envoie deux paysans, en les bien payant et en leur promettant le double pour leur retour s'ils lui apportent des nouvelles sûres et satisfaisantes sur la marche et l'emplacement des ennemis. Ces paysans remplissent parfaitement leur mission ; à deux heures de la nuit, l'un d'eux, étant de retour, m'instruit qu'à distance d'une lieue et demie de nous, sur notre droite, et plus près d'une demi-lieue de Zelle que nous ne le sommes, il est arrivé dans un village, qu'il nous nomme, 4.000 hommes qui y passent la nuit, et qu'en avant d'eux il y a un autre détachement de troupes légères, dont son camarade parti avec lui a été pour s'instruire et ne manquera de revenir bientôt faire son rapport. Sur ce premier avis, M. de Bréhant fait partir un maréchal des logis et quatre hussards pour Zelle, qu'il adresse à M. le Maréchal. A quatre heures de

la nuit, arrive le second paysan, qui nous dit qu'à deux lieues de nous, sur notre droite, et à demi-lieue de Zelle sont arrivés, sur les quatre heures de l'après-midi, 16.000 hommes, qui sont cantonnés dans différents villages, et que des troupes légères sont en avant des 4.000 hommes arrivés à tel village, qui est le même que son compagnon nous a indiqué ; ce détachement est de 200 hussards.

A cette reddition de compte il est aisé à M. de Bréhant de voir l'impossibilité où nous sommes de pouvoir retourner à Zelle par le chemin que nous avions tenu, et qu'il faut chercher un autre moyen. Fischer[1] et sa troupe étoient sur notre gauche, à une lieue de nous. Tout bien considéré, M. de Bréhant se décide à se retirer sur Fischer pour de là gagner le pont d'Elden.

Les mêmes paysans, qui avoient été bien payés, s'offrirent pour nous servir de guides. Les gardes sont repliées, l'ordre donné, et nous allions marcher quand arrive M. de Chalabre[2], un des

1. Jean-Chrétien Fischer, allemand de nation et d'une très humble origine. Enrôlé dans l'armée française au siège de Prague en 1742, il fut mis à la tête d'une compagnie franche qui, en raison des qualités et de la hardiesse de son chef, s'augmenta progressivement et forma un véritable corps composé de toutes armes et qui se couvrit de gloire pendant la guerre de Sept ans sous le nom de chasseurs de Fischer. Fischer, nommé brigadier en 1759, mourut en 1762.

2. Il y eut plusieurs officiers de ce nom. Il est probable qu'il s'agit ici de Jean-Pierre Roger de Chalabre, fils de Mathieu Roger, négociant à Limoux, et de Marie Chalabre ; entré dans la Maison du Roi en 1727, retiré en 1759 et maréchal de camp en 1770. C'était, d'après le duc de Luynes, un grand et heureux joueur.

aides de camp du maréchal, et avec lui deux officiers que le maréchal adressoit à M. de Bréhant pour l'instruire de l'impossibilité de son retour sur Zelle, vu le mouvement des ennemis, dont il vient d'être instruit, et lui ordonner de se hâter pour se retirer par le pont d'Elden. M. de Bréhant dit à M. de Chalabre : « J'ai eu les mêmes renseignements que M. le Maréchal, dont je l'ai instruit en lui adressant, il y a trois heures, un maréchal des logis et quatre hussards, et vous devriez les avoir rencontrés en chemin. » — « Quoi ! c'est eux, dit alors M. de Chalabre en riant de tout son cœur, que le diable les emporte ! A une lieue et demie d'ici environ, j'ai entendu le hennissement d'un cheval ; je me suis arrêté et mes deux hussards ont fait de même. Nous nous sommes mis aux écoutes et rien ne frappoit mes oreilles. Voyant à la clarté des étoiles un bouquet de broussailles à ma droite, éloigné de deux cents pas de la lisière du bois dans la direction du chemin pour arriver ici, j'ai dit à mes deux hussards : « Au pas, suivez-moi. » J'ai donc gagné ces broussailles le plus directement possible, où arrivés nous avons tous trois tendu l'oreille et au même instant nous avons distingué le bruit du trot de quelques chevaux ensemble, ce que j'ai pensé devoir être une patrouille ; j'ai dit bien doucement à mes hussards : « Laissons-la passer et puis nous continuerons notre route. » Le bruit de vos cinq hussards se répétoit de manière que nous les jugions au moins dix ; il est possible que notre peur les ait doublés, mais ce qui me console c'est qu'ils ont eu peur aussi, car, du moment qu'ils ont été à hauteur et vis-à-vis

nous, un de nos chevaux a henni à son tour, ce qui a valu à chacun de ceux qui nous avoient épouvantés un coup d'éperons bien appliqué qui les a fait passer du trot au galop, et, suivant la lisière du bois, notre peur s'est évanouie avec le bruit qui l'avoit occasionnée, nous avons repris notre direction et sommes arrivés. »

Ces paysans conduisirent bien et directement notre petite colonne, en la faisant passer par un chemin aquatique pourtant où les pauvres soldats avoient de l'eau jusqu'à mi-jambe. Nos deux pièces de canon faisoient la tête et rompoient les glaces. Quelques soldats avoient l'adresse de marcher à droite et à gauche sur la glace, mais, comme plusieurs faisoient des chutes, ils préféroient passer dans l'eau. Les paysans nous faisoient observer que si nous avions voulu tourner tout l'espace qu'occupoient les glaces, nous eussions triplé notre chemin et que nous eussions été obligés de parcourir environ trois cents pas avec de l'eau jusqu'à la ceinture si la glace ne portoit partout.

Après une heure de marche, nous découvrîmes un clocher et, sur les hauteurs, quelques troupes à pied et à cheval. D'une maison intermédiaire, six hussards vinrent à nous en nous criant : « France, Fischer ! » Après une courte conversation, ils regagnèrent les hauteurs.

Nous arrivâmes à ce village où nous trouvâmes abondance. M. Fischer, connu depuis longtemps de M. de Bréhant et qui vouloit le bien recevoir ainsi que son détachement, avoit ordonné à toutes les compagnies de mettre à la broche tout ce qu'elles avoient

en poules, poulets et gigots et faire bonne soupe ; cet ordre avoit été parfaitement suivi ; cinquante bâtons servant de broches y étoient employés. M. Fischer donna à dîner à tous les officiers du détachement et ses soldats aux nôtres. Nous nous reposâmes là deux heures et après continuâmes notre marche.

Nous passâmes la rivière sur le pont, par la rive gauche ; nous arrivâmes à Zelle, où nous trouvâmes tout en mouvement militaire et la porte où nous nous présentâmes fermée. Après un quart d'heure de station, elle nous fut ouverte ; nous la traversâmes et nous rendîmes au faubourg situé à la droite de la rivière, que nous repassâmes à Zelle, où nous fûmes instruits de ce qui suit par nos compagnons de Picardie.

Cette brigade y étoit en bataille, sa droite au pont et sa gauche se prolongeant, devant elle une ravine ou fossé bourbeux dans partie de son front, adossé à la rivière, et douze compagnies de grenadiers répandues sur différents points dans le faubourg. Nos compagnons de Picardie nous dirent qu'à huit heures du matin, de la lisière du faubourg, située au midi de la hauteur, les gardes commencèrent à se fusiller avec nombre de hussards et quelques chasseurs à pied ; que, vers les dix heures, on vit paroître des colonnes d'infanterie et de cavalerie ; que la brigade de Picardie fut disposée comme je l'ai trouvée, ainsi que les douze compagnies de grenadiers ; qu'à midi les ennemis avoient marché en force, chassé les grand' gardes et les volontaires de l'armée qui tenoient les haies de la lisière du

faubourg, mais que, du moment que quelqu'un d'eux avoit voulu passer les haies pour se jeter dans les vergers dudit faubourg, le canon établi dans le rempart de Zelle (la rivière coulant au pied de ses murs) les avoit si bien ajustés qu'aucun d'eux n'osoit plus s'y hasarder, mais qu'ils étoient demeurés les maîtres de ces premières haies...

Pour dégager les abords de la place, on détruit des clôtures de planches qui gênaient le tir et on met le feu à un temple luthérien ; les flammes gagnent les maisons voisines ; l'incendie prend des proportions inquiétantes ; on s'efforce de l'arrêter par des coupures, en même temps que soldats et officiers s'emploient à secourir les habitants, à sauver les femmes et les enfants bloqués dans les logements en feu.

Cette nuit fut donc employée à enflammer ce que l'on vouloit détruire, ou à arrêter les progrès des flammes pour ce que l'on vouloit sauver.

Vers les sept heures du matin, on fut pleinement instruit que les ennemis étoient campés en front de bandière dans la plaine, au-dessus du faubourg, et que toutes leurs forces y étoient réunies. A dix heures du matin, les douze compagnies de grenadiers et la brigade de Picardie, qui tenoient le faubourg, eurent ordre de l'évacuer, ce qui fut fait. Les grenadiers rejoignirent respectivement leurs corps et la brigade de Picardie fut campée, prenant poste à la droite de l'armée. Ce ne fut pas une petite opération que de dresser le camp : le froid étoit si vif et la terre si gelée, qu'à coups de hache il falloit l'ouvrir pour pouvoir placer les piquets des tentes et des chevaux. Nous étions alors au 18 décembre.

Dans les sept jours que nous occupâmes ce camp,

l'armée y étant toute rassemblée, le maréchal de Richelieu fit toutes ses dispositions pour aller attaquer le prince Ferdinand. Voici quelles étoient ses dispositions, imaginées et dressées par M. le comte de Maillebois, maréchal général des logis de l'armée, officier de génie, de grande intelligence, doué abondamment des talents militaires, qui eût pu un jour accroître le nombre de nos grands capitaines françois, mais que l'ambition de vouloir conduire et commander trop tôt les armées et forces du Roi entraîna dans l'affaire malheureuse qu'il se fit avec le maréchal d'Estrées le jour de la bataille d'Hastenbeck, dont les effets furent sa condamnation et l'arrêt des bons services qu'il eût pu rendre au Roi.

Ses dispositions [1] furent donc d'établir deux ponts sur la droite de l'armée, celui de Zelle rétabli et un quatrième au-dessus de Zelle. M. de Villemeur [2], avec un corps de 12.000 hommes, avoit passé la rivière au pont de la droite; l'armée, sur trois colonnes, devoit passer sur les trois ponts indiqués. La plus nombreuse étoit celle de la droite, de 18.000 hommes, à laquelle M. de Villemeur et ses troupes devoient se coudre. Celle qui devoit passer à Zelle étoit de 10.000 hommes et celle de la gauche, au-dessous de Zelle, de 6.000. A midi, l'armée fut prévenue de se tenir prête à marcher. L'ordre du soir fut donné à six heures, où

1. Le détail de cette opération fut réglé par le marquis de Vogüé, aide-maréchal général des logis de l'armée. (Voy. Mis de Vogüé, *Une famille vivaroise*, II, p. 135.)

2. Jean-Baptiste-François, marquis de Villemeur, lieutenant-général en 1744, grand-croix de Saint-Louis en 1761, mort en 1763.

il fut dit qu'à minuit (c'étoit la veille de Noël), toutes les troupes se mettroient en mouvement pour se porter au pont où elles étoient destinées à passer la rivière. L'artillerie, les officiers généraux et tous les agrès nécessaires au jour d'une bataille rendus à leur destination à minuit sonnant, on se mit en marche. La saison donne à penser combien le froid étoit excessif, et cette nuit il sembloit s'être accru ; pas un officier ne pouvoit tenir à cheval, mais marchoit couvert de son manteau : ils n'en étoient pas moins pénétrés du froid [1]...

Qu'on se représente le soldat vêtu de guêtres, comme il l'est toute l'année, la plupart sans bas dessous et la chair des jambes paroissant à travers les boutonnières de ces guêtres, comme j'en voyois une infinité ; qu'on se figure, pour les plaindre un peu plus, que le froid fut si cuisant que, lorsqu'au point du jour nous arrivâmes au pont pour le passer, où l'on s'arrêta une demi-heure ou trois quarts d'heure et où les soldats comme les officiers voulurent manger un morceau, tous les pains étoient gelés, tant ceux des soldats que ceux dans les cantines des officiers ; que, pour satisfaire à cet appétit de nécessité, vite et tôt l'on fit des feux pour faire dégeler le pain. Le vin étoit également glacé dans les flacons ; les officiers furent obligés de les présenter au feu pour le

1. L'auteur rappelle que, dans son pays de Vivarais, les muletiers obligés de traverser en hiver les montagnes couvertes de neige, se défendent du froid en plaçant leur bonnet de laine sous leur veste, du menton au bas-ventre : il engage ses camarades à se munir de bonnets de laine, très utiles aussi pour se couvrir la tête pendant les nuits froides.

rendre buvable. La fumée de ces maudits feux étoit agitée par des vents contraires et notre pain en étoit imbibé ; je n'apercevois pourtant pas un seul délicat ; tous mangeoient leur pain, et avec appétit, et loin d'être étonnés de cette nécessité, elle nous occasionna des rires et tout le monde étoit joyeux, chacun pensant mieux soutenir la circonstance que son voisin.

Au petit point du jour, nos soldats de l'infanterie n'avoient pas été peu réjouis de voir une colonne de cavalerie qui se prolongeoit sur notre droite ; plus de la moitié des cavaliers étoient à pied, tenant la bride de leurs chevaux dans les bras. [Nos soldats] s'amusoient à dire : « On a bien fait de leur permettre de marcher ; ils se fussent gelés dans leurs bottes », et la position souffrante où ils les voyoient dans cette marche les aidoit à supporter gaîment la leur propre.

Après ces trois quarts d'heure de halte, on se remet en marche. Nous passons la rivière sur un pont de bateaux et la colonne se forme au fur et à mesure que les troupes passent l'eau, sur un front double de celui de notre marche de la nuit. Nous montons la hauteur, où, la tête de la colonne arrivée, nous découvrons devant nous une plaine de trois quarts de lieue jusqu'à des bois et d'autres petites hauteurs qui la terminent.

Lorsque quatre brigades d'infanterie sont passées et qu'elles se mettent en bataille sur la sommité, nous commençons à juger que tout le terrain que nous avons devant nous est découvert et pas un ennemi. Ils doivent être partis et retirés. Dans cette

incertitude, qui fut de peu de durée, nous découvrons, à notre droite, le corps aux ordres de M. de Villemeur, qui avoit passé la rivière au-dessus de nous. Un aide de camp du maréchal de Richelieu nous arrive et fait part que les ennemis sont en pleine retraite.

On se remet en marche, faisant gagner les devants à plusieurs troupes de dragons et de troupes légères à cheval. Après une marche de deux heures, nous arrivâmes en vue du camp que les ennemis occupoient et dont ils étoient partis à dix heures de la nuit. Le prince Ferdinand de Brunswick, instruit comme nous du mouvement que notre armée devoit faire pour l'aller combattre, nous étant inférieur de 10.000 hommes, s'étoit décidé à regagner Lunebourg et les quartiers qu'il occupoit précédemment. Les troupes légères et dragons qui avoient débouché par le pont de Zelle ramassèrent une centaine de soldats malades et quelques chevaux.

Toute notre armée passa le reste du jour et la nuit suivante dans le camp qu'avoit occupé l'armée ennemie ; l'on y fit de grands feux et cette nuit, tout aussi froide que la précédente, se passa au bivac. Le lendemain, au point du jour, l'armée commença à repasser la rivière à Zelle pour aller reprendre le camp qu'elle y avoit laissé tendu, et la brigade de Picardie, qui fut la dernière à la passer, n'arriva à son camp que sur les quatre heures de l'après-midi. Le jour suivant, toute la cavalerie de la seconde ligne se mit en mouvement pour se rendre à ses quartiers. Le jour d'après, la première ligne et successivement l'infanterie et la brigade

de Picardie rentrèrent à Brunswick (2 janvier 1758).

Les ennemis, rentrant dans leurs quartiers, firent le siège de Harbourg, dont la garnison, manquant de tout, après huit jours de canonnade, se rendit ; elle étoit composée d'un bataillon du régiment de la Roche-Aymon, deux cents volontaires de l'armée, aux ordres de M. de Lanoue de Vair[1], capitaine du régiment d'Enghien, qui, pendant le blocus de cette ville, faisoit des sorties fréquentes pour aller dans les campagnes y enlever des moutons, des cochons et des vaches. Son courage et son intelligence avoient été de grand secours à cette place, pour l'aider à subsister.

M. de Lanoue de Vair proposa au général[2] qui y commandoit, une de ses courses ordinaires ; il sortit donc avec cent hommes de ses volontaires et passa la nuit entre les quartiers des ennemis. Comme son intention n'étoit pas d'être fait prisonnier de guerre à Harbourg, prévoyant que cette garnison auroit ce sort et qu'il ne vouloit pas arrêter le cours de ses services, il arriva à quatre lieues sur le derrière des ennemis et manda à son général à Harbourg la cha-

1. Joseph-Alexandre, chevalier de la Nouë de Vair, fils de René-François et de M.-M.-Françoise de Fiennes le Carlier, fut nommé capitaine aide-major au régiment de Marcieu-cavalerie en 1759.

2. Le marquis de Péreuse, maréchal de camp, qui fit une très belle défense et ne capitula que le 30 décembre après un mois (et non huit jours) de canonnade et aux conditions très honorables que rapporte l'auteur un peu plus loin. Il fut nommé lieutenant-général le 15 janvier suivant, à cause de sa belle conduite.

tière par laquelle il avoit passé à travers la ligne des ennemis, que ceux-ci, instruits de sa sortie, l'avoient fermée, de manière qu'il seroit très imprudent à lui de chercher à rentrer dans la place et qu'il étoit décidé, pour l'impossibilité qu'il y voyoit, de se retirer en tenant les bois sur le premier poste de l'armée françoise ; que si les ennemis qui le suivoient le joignoient, il tâcheroit par sa défense de mériter l'estime de son général et des compagnons qu'il ne pouvoit rejoindre. Il arriva donc à Brunswick, ayant pris cette direction comme la plus sûre à son projet, sans perdre un seul de ses hommes. Comme je le connoissois beaucoup, il me narra tout son fait.

Peu de jours après, nous fûmes instruits par les habitants du pays que Harbourg avoit capitulé, avec la condition que sa garnison rentreroit en France et que d'un an elle ne pourroit servir contre les ennemis et leurs alliés, n'emmenant avec elle que les effets à elle appartenant et les chevaux, que tout ce qui appartenoit au Roi resteroit aux ennemis, ce qui fut ainsi fait et suivi, et alors M. de Lanoue de Vair fut très satisfait de la conduite qu'il avoit tenue.

Cet officier étoit natif de Saint-Quentin en Picardie; il continua ses services avec distinction et fut tué quelques années après, d'un coup de canon. M. le maréchal de Broglie, commandant alors l'armée, le regretta beaucoup. Ce fut lui qui, pour la bataille de Bergen, avoit suivi toute la progression de la vallée de la Quinche, commandant 400 volontaires faisant une espèce d'avant-garde en avant de celle des ennemis, auxquels il ne cé-

doit le terrain que lorsqu'il ne lui étoit plus possible de le conserver davantage, instruisant à chaque instant le maréchal de Broglie de tout ce qu'il savoit, de manière que, la dernière journée, se repliant à Bergen, il mena les ennemis au maréchal, qui fut attaqué le lendemain. On voit qu'il dut lui être de grande utilité et combien il dut en être regretté. Quant à moi qui le connoissois particulièrement, je le regrettai beaucoup. Mon amitié avec lui venoit d'avoir été de brigade avec Enghien pendant les guerres de Flandre, de garnison à Metz et de ce qu'il avoit une tante religieuse à Sainte-Ursule, au Bourg-Saint-Andéol, nommée M[me] de Liberta, qui lui étoit fort attachée[1].

On doit prévoir combien une campagne de huit mois, se terminant dans une saison aussi dure que celle que nous donnoit le mois de janvier, dut préparer l'armée françoise à éprouver des maladies fâcheuses, pour peu que l'on s'arrête sur la différence du climat et sur la manière dont cette armée s'étoit nourrie.

La dureté de la saison, dans cette dernière course, avoit porté le maréchal de Richelieu à fermer les yeux, avec trop de complaisance et point assez de réflexion, sur la maraude que faisoit son armée ; elle étoit si complète en bêtes à laine, vaches, bœufs et cochons, qu'elle se portoit jusque sur les meubles,

1. Une sœur de Libertat figure en effet parmi les religieuses du couvent de Sainte-Ursule, au Bourg-Saint-Andéol, le 1[er] juin 1764, où elle signe un acte en qualité de zélatrice du couvent. On la retrouve comme assistante dans plusieurs actes de 1768 à 1783. (Archives du Bourg-Saint-Andéol, GG. 62-64.)

linge et effets de toute espèce. Les chefs des régiments et officiers particuliers suivoient à cet égard la tolérance généralement répandue ; le soldat est toujours un être indiscret ; il en étoit une infinité d'eux qui mangeoient par jour jusqu'à six livres de viande et souvent huit, et ils payèrent chèrement telle gloutonnerie.

Cette armée fut donc frappée d'une maladie épidémique, dont le principe étoit des vers ; dans l'espace de vingt-quatre heures, ceux qui en étoient atteints expiroient. On les ouvroit et on trouvoit à tous des pelotons de vers qui, montant à la gorge, les avoient étouffés. Il périt donc de cette maladie ou autres occasionnées par différentes raisons un cinquième de la portion soldatesque, et ce qui prouve que toutes venoient d'avoir trop mangé de viande, c'est qu'à la garnison de Brunswick, composée de deux brigades d'infanterie, d'un régiment de cavalerie, d'un de dragons, d'un détachement d'artillerie et d'un de troupes légères, il ne mourut pas un seul officier : quelques-uns furent malades, mais sans mort aucune, tandis qu'en soldats, il en périt mille [1]...

J'aime à croire que si le maréchal de Richelieu

1. L'auteur consacre plusieurs pages à des considérations générales sur l'indiscipline, la maraude, les exactions, sur les ravages que ces désordres font dans l'armée. Il est très sobre de détails sur l'arrivée du comte de Clermont, nommé à la place de Richelieu au commandement de l'armée, sur les premières opérations de ce prince et sur la lamentable retraite qu'il fut obligé de faire devant la vigoureuse offensive du prince Ferdinand, sur son passage du Rhin avec des troupes délabrées. Il est très sévère pour Richelieu, pour son imprévoyance, sa légèreté ; néanmoins il le regrette.

eût continué à commander l'armée, instruit de ce que faisoit son ennemi, il eût paré à tous les maux qu'il nous fit et que [les fruits de] la victoire du maréchal d'Estrées et [de] la sienne par la capitulation de Klosterseven eussent pu être mieux conservés et défendus.

Le comte de Clermont, prince du sang de nos rois, qui vint le remplacer, attaqué en même temps qu'arrivé, ne connaissant pas même la position qu'occupoit l'armée qui lui étoit confiée, que pouvoit-il contre le prince Ferdinand dans un pays où tout étoit [nouveau] pour lui, sinon chercher un asile ? et c'est ce qu'il fit.

Le peu de temps qu'avoit l'armée du Roi pour commencer la campagne prochaine fut employé à se vêtir et aux réparations de tout genre. Pour recruter l'armée, on lui incorpora quinze miliciens par compagnie, dont la force totale étoit de quarante hommes, et aux frais des capitaines, le reste, pour se compléter, ayant été envoyé en recrue dès le mois de novembre.

CAMPAGNE DE 1758.

L'armée, depuis la fin de mars jusqu'à la fin de mai, s'occupa avec toute activité à réparer tous les habits et les armes, à instruire et à former les recrues qu'elle avoit reçues pour se compléter, qui, dans le plus grand nombre des régiments d'infanterie, étoient moitié des compagnies.

A la fin de mai, M. le comte de Clermont est instruit que les ennemis sont en marche et qu'ils se disposent à passer le Rhin, au-dessus de Clèves ; il donne des ordres pour le rassemblement de son armée.

La Cour lui a donné M. de Mortagne[1], lieutenant-général ; cet officier avoit acquis ses grades au service de l'empereur Charles, électeur de Bavière ; on comptoit sur ses talents pour aider le prince de ses lumières.

Le rendez-vous pour assembler l'armée est désigné à Rheinberg ; toutes les troupes sont en marche et s'y rendent. Pendant ce temps, les ennemis passent le Rhin, établissent un pont qu'ils ont à leur suite à Rees, où toute leur armée achève de le passer, et, continuant toujours leur manœuvre de nous menacer

1. Ernest-Louis Mortani, comte de Mortagne, lieutenant-général en 1745, mort en 1762.

par la gauche, semblent vouloir se diriger vers la Meuse et se portent en force à Goch, qui termine leur gauche. Le comte de Clermont envoie M. le comte d'Armentières [1], lieutenant-général, avec la brigade de Picardie et une autre, et deux brigades de cavalerie, qui se portent vers Auten, pour être instruit de leurs mouvements. Un autre corps, à peu près de même force, est envoyé sur leur droite pour le même objet.

Les ennemis dépassent Gueldre et viennent s'emparer des hauteurs d'Alpen [9 juin, au matin]. Ce mouvement fait rentrer au camp de Rheinberg le détachement de M. d'Armentières et celui qui avoit marché pour observer leur droite. On place à l'abord du camp, en avant de la gauche de notre camp, M. de Vogüé [2], lieutenant-général, avec 1.000 hommes d'infanterie, et une brigade d'infanterie intermédiaire pour le soutenir. Vers la droite

1. Louis de Brienne Conflans, marquis d'Armentières, né en 1711, maréchal de France en 1768, mort en 1774.

2. Charles-François-Elzéar, marquis de Vogüé, né à Vogüé le 13 juillet 1713, mort à Aubenas le 15 septembre 1782. Entré au service en 1729, capitaine aux dragons d'Armenonville en 1730, colonel d'Anjou-cavalerie en 1736, maréchal général des logis de la cavalerie en Italie en 1746, colonel de Dauphin-dragons en 1746, maréchal de camp en 1748, fit avec distinction les campagnes d'Italie de 1733 et de 1745. Aide-major général de l'armée de Hanovre en 1757, maréchal de camp en 1758, lieutenant-général en 1758, inspecteur général de la cavalerie en 1760, major général de l'armée d'Allemagne en 1762, la commande en chef pendant l'hiver de 1763 ; gouverneur de Montmédy en 1763, commandant en second en Alsace en 1764 et en chef en Provence en 1777. Chevalier de Saint-Louis en 1743 et du Saint-Esprit en 1778.

M. de Blot [1], colonel d'Orléans, est jeté en avant dans les haies sur le penchant des hauteurs d'Alpen, avec 400 hommes.

A la pointe du jour, une colonne paroît sur les hauteurs et s'y met en bataille. Une demi-heure après, on y voit arriver nombre d'artillerie. Vite et tôt les deux brigades de la droite forment un détachement de 400 hommes que l'on fait marcher en avant pour soutenir M. de Blot et être intermédiaire entre lui et le camp ; je suis de ce détachement, qui se porte à un bouquet de bois de saules au milieu de la petite plaine qui sépare le camp des hauteurs d'Alpen. Les ennemis établissent leurs artillerie et canons contre M. de Blot et son détachement. Comme notre détachement marche à ce bouquet de bois, ils le couvrent aussi, mais arrivés à la faveur [?] des fossés qui l'enveloppent, nous nous plaçons si à couvert, par l'intelligence de M. de Rocqueval, capitaine de Picardie, qui le commandoit, que, malgré quatre heures de canonnade que nous essuyâmes, il n'y eut pas un seul homme de touché. A côté de ce bosquet étoit une case que nous eûmes ordre d'incendier, ce qui fut fait.

Comme quelques-uns des boulets des ennemis (venant de pièces de treize tirées à toute volée) furent rouler jusqu'au camp, l'on plaça sur une petite butte, à sept ou huit cents pas du camp en avant, huit pièces de douze qui commencèrent leur artillerie sur leurs lignes, où nous vîmes que nos boulets

1. Gilbert de Chauvigny, comte de Blot, colonel du régiment de Chartres en 1753, puis d'Orléans en 1758, lieutenant-général en 1780, mort en 1785.

donnoient parfaitement, ce qui détermina cette ligne à se porter en arrière et à se couvrir de la hauteur.

Pendant ce temps, un détachement des leurs, qui vouloit sans doute connoître la force du détachement de M. de Blot, se porta en avant en descendant les hauteurs d'Alpen. Ils firent replier les petits postes avancés et M. de Blot, voyant qu'ils n'étoient pas nombreux, fit marcher 200 hommes à eux, qui, montant courageusement et rapidement, leur firent tourner tête et à coups de fusil les suivirent jusqu'à leur arrivée sur la sommité des hauteurs. Le détachement, ayant ordre de ne pas pousser plus loin, revint joindre M. de Blot.

Le feu de l'artillerie se continua jusque vers les cinq heures du soir, que les ennemis le discontinuèrent et retirèrent leur artillerie. Notre camp resta tendu toute la journée.

M. le comte de Clermont, instruit que l'armée des ennemis avoit marché par la droite pour nous devancer à Meurs s'ils le pouvoient, la retraite fut générale à notre armée et de suite on plia bagages et se mit en marche. Au point du jour, nous, qui faisions l'arrière-garde, arrivâmes à Meurs, où l'armée se reposa quelques heures et après partit pour Puys, où nous arrivâmes le soir et campâmes quelques jours.

M. de Saint-Germain, lieutenant-général, qui avoit acquis son avancement et ses grades comme M. de Mortagne au service de l'empereur Charles VII, électeur de Bavière, ayant à ses ordres 8.000 hommes, eut l'ordre d'aller s'emparer de Crefeld [14 juin], ce qu'il exécuta, et quelques jours après, toute l'armée quitta

Puys et vint camper sur deux lignes, se couvrant du Landwehr[1], Crefeld en avant, à un demi-quart d'heure de marche, la brigade des grenadiers de France et celle de Navarre en potence des deux lignes faisant face au levant et formant là un corps de réserve dont il sera parlé.

Nous restâmes quelques jours dans cette position. A dix heures du matin, les troupes en avant prévinrent M. le comte de Clermont que l'armée des ennemis étoit en marche sur plusieurs colonnes. Nous fûmes nombre d'officiers de la brigade qui nous portâmes à un moulin à vent intermédiaire du Landwehr qui couvroit notre front à Crefeld, où nous avions un détachement de 800 hommes. De là, plusieurs officiers généraux de jour, entre autres M. de Traisnel[2], [aujourd'hui] lieutenant-général, virent une colonne d'infanterie avec beaucoup d'artillerie qui filoit dans les bois de l'autre côté de Crefeld, à une demi-portée de canon. M. de Traisnel courut sur-le-champ au quartier général pour assurer à M. le comte de Clermont qu'il alloit être attaqué. On donna ordre aux 800 hommes qui étoient à Crefeld de se replier sur l'armée, ce qu'ils firent sans être inquiétés.

A midi, on battit la générale, le camp fut mis bas et tous les équipages eurent ordre de se porter vers Huys [Huls?], où l'armée se mit en bataille dans

1. Fossé formant la séparation du comté de Meurs et du pays de Cologne.

2. Claude-Constant de Harville, marquis de Traisnel, né en 1723, mousquetaire en 1738, lieutenant-général en 1762, grand-croix de Saint-Louis en 1781, mort le 15 vendémiaire an III.

l'ordre où elle étoit campée. A midi et demie, quelques coups de canon furent tirés à la gauche et le feu s'y augmentant annonça que les coups décisifs se porteroient là. M. le comte de Saint-Germain y commandoit onze bataillons qui en couvroient le flanc. Les ennemis, la tournant par les bois, débouchèrent dans la plaine ; leur infanterie y fut chargée par les carabiniers qui leur passèrent sur le ventre, mais avec pertes. La brigade d'Aquitaine-cavalerie y souffrit aussi beaucoup. La seconde ligne des ennemis fit sur ces deux brigades un feu de canon et de mousqueterie épouvantable et, chargées en même temps par de la cavalerie ennemie, elles furent forcées de se retirer.

M. de Saint-Germain, avec ses onze bataillons, soutenoit toujours le combat contre les forces principales des ennemis et se maintint plus de trois heures à raison d'un contre quatre au moins. Il avoit fait demander des troupes à M. le comte de Clermont, qui avait ordonné que sur-le-champ il lui en fût envoyé ; mais la jalousie et la vengeance particulière que quelques officiers généraux sont, malheureusement pour le bien du service du Roi, capables d'exercer dans les événements de la plus grande importance, furent ici marquées d'une manière non équivoque. La position de M. de Saint-Germain étoit d'être cousu à la gauche de l'armée, en couvrant le flanc. Rien n'empêchoit de faire usage des brigades d'infanterie de la seconde ligne, qui par un simple à gauche pouvoient être remplacées par celles qui les avoisinoient, mais, par une fatalité dictée et non de marche comme M. de

Mortagne le prétendoit, la brigade de Navarre et celle des grenadiers, campées en potence sur la droite de l'armée, furent celles qui furent mandées pour se porter à la gauche et être de secours à M. de Saint-Germain.

Qu'on observe que ce secours ne fut mandé que lorsque M. de Saint-Germain étoit déjà en partie épuisé du combat qu'il soutenoit avec les onze bataillons à ses ordres, et que l'aide de camp partit à ce moment pour aller chercher ces deux brigades en bataille à la droite, à trois quarts de lieue au moins du lieu où l'on vouloit les porter. Le temps du trajet pour celui qui portoit cet ordre, le temps de la marche nécessaire à ces deux brigades pour arriver ne pouvoit que donner aux ennemis celui d'écraser le corps de M. de Saint-Germain. Les choses se passèrent ainsi et je puis assurer que non seulement les officiers qui étoient attachés à la droite de l'armée, où étoit la brigade de Picardie, ainsi que ses chefs, mais généralement tout ce qui la composoit fûmes très étonnés, en voyant la marche de Navarre et des grenadiers de France, qui appuyoient à nous, d'être instruits qu'ils marchoient pour aller joindre M. de Saint-Germain.

M. de Saint-Germain, forcé, comme il ne pouvoit manquer de l'être, abandonna son terrain, se retirant derrière les lignes de l'armée, et cette armée, qui étoit restée dans sa position de camp, canonnée par son flanc et par son front, n'eut plus que le moyen de la retraite, pour ne pas augmenter sa perte, la gloire et les avantages du prince Ferdinand qui eussent pu suivre de rester plus longtemps dans une

position si critique. La retraite fut ordonnée, elle se fit le plus tranquillement possible ; les ennemis nous firent ce qu'on appelle le pont d'or.

J'observai que, pendant tout le temps que dura cette bataille, il étoit visible à tous les yeux que les ennemis avoient on ne peut pas moins de forces sur tout le front de l'ordre qu'ils tenoient, leur gauche en avant de Crefeld ; que, pour nous en imposer, ils avoient répandu sur ce front un nombre assez considérable d'artillerie poussée en avant de leurs lignes, qu'à peine nous aperçûmes, se couvrant du terrain favorable à cette affaire. Toute leur force principale étoit donc à leur gauche, où ils vouloient réussir. Notre droite étoit inattaquable par son flanc vu l'escarpement où elle appuyoit, les bois très fourrés qui en couvroient le terrain et l'impossibilité apparente que l'on pût y conduire de l'artillerie et impénétrable pour de la cavalerie.

C'étoit donc sur ce flanc impénétrable que l'on avoit placé la réserve, composée des grenadiers de France et de la brigade de Navarre ; elle étoit là en parade pour le brillant du quartier général qu'elle couvroit ; aussi ne servit-elle qu'à cet effet et on remplit les gazettes pour justifier le général Mortagne du mot de fatalité inconcevable qui avoit égaré ses deux brigades dans leur marche pour joindre M. de Saint-Germain, ce qui est de toute fausseté et la preuve est que, pour arriver à leur point ordonné, elles filoient derrière les lignes et en les suivant, toujours à vue à leur droite ; la direction étoit marquée par elles et le bruit de l'attaque les eût éclairées.

Je dois ajouter ici une chose qui déplut beaucoup à nombre d'officiers particuliers, dont j'étois ; c'est que M. de Saint-Pern [1], lieutenant-général, qui conduisoit cette colonne, voulant sans doute faire montre à toute l'armée, qu'elle parcouroit sur le derrière, de son ordre en bataille, faisoit marcher cette colonne en belle ordonnance, exacte dans ses rangs et ses files. Quelle lenteur cela n'apportoit-il pas encore à son impossibilité d'arriver ? Ses tambours battoient aux champs et la colonne en suivoit le pas lent et cadencé.

« Quelle différence ! » disoient quelques vieux officiers du régiment, qui avoient fait les campagnes d'Italie en 1733, 1734 et 1735. A une des batailles (qui s'y gagnèrent toutes), le roi de Sardaigne y commandant en personne, la brigade de Picardie, à son poste de la droite, fut mandée par ce monarque pour se porter vers le centre, où étoit le combat principal. Elle s'y rendit dans un pas presque de course ; les plus lestes arrivèrent les premiers ; cet empressement réveilla le courage et donna de nouvelles forces à ceux qui étoient déjà fatigués de combattre ; la mousqueterie devint plus vive et, par un effort, tous ensemble cherchèrent à joindre les ennemis avec la baïonnette ; l'affaire fut décidée et la bataille gagnée, ce qui valut à la brigade de Picardie une lettre de remerciement de la part du roi de Sardaigne, que ce régiment conserve dans ses archives, et ce prince donna un de ses ordres à

1. Vincent-Juddes, marquis de Saint-Pern, né en 1683, lieutenant-général en 1748, commandeur de Saint-Louis en 1750, mort en 1761.

M. du Blaisel[1], lieutenant-colonel de ce régiment.

A ceux qui avoient fait les campagnes de la guerre de 1741, 42, 44, 45, 46, 47 et 48, je disois : « Vous rappelez-vous l'attaque des lignes de Weissembourg en Alsace, en 1744 ? Vingt-cinq bataillons aux ordres de M. de Lutteaux, lieutenant-général, venant d'Oppenheim et faisant sa retraite pour joindre le maréchal de Coigny, commandant l'armée, vu que les ennemis avoient passé le Rhin à Germersheim, s'étoient emparés de Lauterbourg, de Weissembourg et de ses lignes ; la brigade de Picardie faisoit l'arrière de ces vingt bataillons. Le maréchal de Coigny ordonne l'attaque de Weissembourg et de ses lignes. M. de Lutteaux et sa division, au premier coup de canon qui se fait entendre, se remettent en marche. M. de Vassé, colonel de Picardie, représente à M. de Lutteaux que, marchant aux ennemis dont nous étions à une lieue et demie, son régiment doit marcher à la tête de la colonne. — « Je le veux bien, « lui répond ce général, mais mon projet étant de ne « pas ralentir ma marche, prenez à droite dans les « terres ; la colonne tient la chaussée de Landau et « Weissembourg, gagnez-en la tête. » M. de Vassé rend cet ordre à son régiment ; il s'élance dans les terres et, au pas très redoublé, malgré les sillons et terrains labourés, il gagne la tête de cette colonne, et sa colonne, dont l'ordre étoit par demi-bataillon,

1. Antoine du Blaisel de la Neuville, capitaine au régiment de Picardie en 1704, mort en 1734. Probablement père d'Antoine-Joseph du Blaisel de la Neuville, enseigne de Picardie en 1730, lieutenant-général en 1762, grand-croix de Saint-Louis en 1787.

présente sa tête sur les hauteurs en face des lignes où étoient encore les ennemis. Cette nouvelle armée qui venoit se joindre à celle qui les attaquoit les décida à la retraite. »

La marche lente de M. de Saint-Pern déplaisoit dans son début à tout militaire témoin et sembloit annoncer un fâcheux augure, qui se vérifia malheureusement. M. de Bréhant, notre colonel, par son courage ardent, eût bien voulu que l'on eût marché en avant, passé le Landwehr et que l'on fût allé chercher les ennemis, que l'on eût culbutés bien aisément, si peu ils avoient de troupes à leur gauche, leurs forces étant réunies à leur droite. La retraite fut ordonnée; il fallut obéir. Il n'y eut d'autres troupes qui nous suivirent que quelques centaines de hussards, qui, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, frappèrent les oreilles de la brigade et de l'armée par le mot : « *Victoria*, *Victoria* ». Aux premières haies que nous fûmes dans le cas de mettre entre eux et nous, on laissa bon nombre de tireurs, qui, se cachant le plus exactement, les laissèrent bien approcher et une décharge faite à propos en culbuta plusieurs ainsi que des chevaux. Là ils prirent congé de nous et nous fûmes délivrés de leurs cris de « *Victoria* » qui, venant à plusieurs de nous pour la première fois, nous étoient fort incommodes et fort nouveaux [23 juin]. Toute l'armée se retira à Huys, à peu près dans la position que nous avions quittée quelques jours auparavant, et les blessés furent envoyés à Dusseldorf.

Cette journée coûta à l'armée françoise environ 3.000 hommes tués ou blessés. M. de Mortagne

pouvoit s'y [couvrir] de gloire, s'il eût employé la moindre portion du talent militaire qui lui avoit fait confier la conduite d'un prince du sang pour les opérations militaires. Qu'il eût soutenu M. de Saint-Germain par les troupes de la gauche de la seconde ligne (qui, par un seul à gauche, se remplaçant successivement, eussent repoussé et lassé le prince Ferdinand), le champ de bataille et l'honneur eussent été pour lui.

Le prince [comte de Clermont], lorsqu'on lui annonça que la bataille étoit perdue et qu'il falloit se retirer, voyant tout le fâcheux de cette journée, dit : « Je n'avois pas besoin d'aide et seul j'en eusse bien fait autant. »

L'armée étoit instruite de la mésintelligence qu'il y avoit entre le général Mortagne et M. de Saint-Germain et disoit hautement que ce premier avoit tout fait pour le laisser écraser et tuer. M. de Saint-Germain eut la gloire, avec onze bataillons, de soutenir pendant trois heures toutes les forces du prince Ferdinand. Tout prouve donc qu'il eût été vainqueur, s'il eût été secouru. Les régiments à ses ordres se conduisirent avec valeur et les officiers qui les commandoient avec intelligence. Jamais bataille perdue ne donna plus de regrets, par la raison que le plus ignorant des généraux l'eût gagnée, vu qu'il ne lui falloit que faire battre quelques bataillons de plus qu'il avoit sous la main, sans en aller chercher à la droite, à trois quarts de lieue [de l'endroit] où se passoit l'action.

Le prince Ferdinand, qui avoit sans doute vu que nous avions fait tout le possible pour lui laisser le

champ de la victoire, satisfait d'en jouir, se contenta de le garder, sans chercher à nous faire suivre. L'armée fit donc deux lieues et demie pour se rendre à Huys.

Si l'intelligence et les connoissances du prince Ferdinand l'engagèrent à chercher à quel dieu ou à quel malin génie il dut la victoire, il dut découvrir aisément que ce fut à la jalousie et à la haine que le Mortagne portoit au Saint-Germain, fomentées lors des services de ces deux généraux sous Charles VII, empereur et électeur de Bavière, où tous deux avoient fait fortune, et l'anecdote que je vais rapporter ci-après va convaincre combien elles étoient invétérées peut-être dans leurs deux cœurs, et, pour l'accréditer, je dois dire que je la tiens de M. de Gelb, aujourd'hui lieutenant-général des armées du Roi, lequel commença ses services chez l'électeur de Bavière. Lorsque M. de Saint-Germain passa à ce même service, ledit Gelb, natif de Strasbourg, y étoit lieutenant. M. de Saint-Germain se l'attacha et celui-ci, content d'avoir un patron, s'y voua. M. de Saint-Germain lui procura une compagnie de dragons. A la mort de Charles VII, empereur et électeur de Bavière, MM. de Mortagne et de Saint-Germain passèrent au service de France. On donna à M. de Saint-Germain le grade de maréchal de camp ; il avoit celui de lieutenant-général au service de Bavière et, pour le dédommager de la différence de grade, on lui ajouta un régiment de son nom. Pourvu de ce régiment, il se rappela M. de Gelb, dont il s'étoit fait un ami, et demanda pour lui la lieutenance-colonelle de son régiment ; elle lui fut accor-

dée et ledit Gelb vint en France en prendre possession, abandonnant la majorité d'un régiment de dragons qu'il avoit en Bavière : par ses bons services il fut successivement brigadier, maréchal de camp et lieutenant-général des armées du Roi. Il venoit souvent au régiment de Picardie y voir un frère qui y étoit aide-major, officier de distinction par son attache à son métier et par les talents militaires innés en lui. M. le maréchal duc de Broglie, en différentes circonstances, l'avoit justement apprécié et ce fut à cette considération qu'il le nomma, pour l'hiver de 1760 à 1761, major de la ville de Göttingue où commandoit M. de Vaux, aujourd'hui maréchal de France. Sa position de major le dispensant de marcher avec aucun des détachements qui sortoient très fréquemment de cette place aux ordres de M. le comte de Belsunce [1], il sortit néanmoins à un d'eux et, voulant aller reconnoître un nombre de chasseurs hanovriens, il fut avec tant d'indiscrétion à portée et si près d'eux, qu'il fut tiré et si bien ajusté qu'il y fut tué ; le Roi perdit un zélé serviteur qui, dans les suites, n'eût manqué de le bien servir et dont on eût pu tirer grand parti pour le grand de la guerre. Lié donc de connoissance avec le frère aîné et me trouvant à ses ordres, causant sur les événements que produit la guerre, la conversation roula aisément sur M. le comte de Saint-Germain, auquel il étoit par tant de titres

1. Armand, vicomte de Belzunce, né en 1722, lieutenant au régiment du Roi en 1740, colonel du régiment d'infanterie de son nom en 1749, lieutenant-général en 1762.

justement attaché ; nous parlâmes de la bataille de Crefeld, où ce général avoit servi avec autant de distinction que de courage ; il échappa à M. de Gelb de dire : « Ah ! le maudit Mortagne ! » Je lui demandai l'explication de ce qu'il vouloit dire : « La voici, me dit-il, c'est une anecdote du temps des services de M. de Saint-Germain et de M. de Mortagne près de Charles VII, électeur de Bavière et empereur..... »

M. de Gelb raconte alors que l'infortuné Charles VII, chassé de sa capitale par les Autrichiens, cherchait les moyens d'y rentrer. Munich était gardée par 6.000 Autrichiens. Saint-Germain, qui avait des intelligences dans la place, lui proposa de s'en emparer par surprise. L'Empereur accepta à condition que Mortagne fût de l'expédition. Les deux généraux reçurent chacun un corps de 3.000 hommes et convinrent des détails de l'opération. Arrivé le premier au rendez-vous, au milieu de la nuit, Saint-Germain fut informé par un de ses affidés que les Autrichiens avaient évacué la place en y laissant 600 hommes. Mortagne n'ayant pas répondu à ses signaux, il s'empressa de faire escalader le rempart, non défendu, et s'empara de toutes les portes de la ville. Quand Mortagne arriva, la place était prise et les hussards de Saint-Germain, par manière de plaisanterie, l'accueillirent avec leurs bonnets ornés de branches vertes, symbole de victoire. Mortagne fut très mortifié et, suivant Gelb, « garda à M. de Saint-Germain un venin éternel, venin qu'il ne manifesta que trop le jour de la bataille de Crefeld, comme il a été rapporté ci-devant ».

Après deux jours de camp à Huys, l'armée se porta à Worringen, où elle resta plusieurs jours, mais tout se disposoit sur ses derrières à ouvrir des marches rétrogrades ; on assuroit qu'elles étoient jusqu'à Cologne et Coblenz ; les bureaux des postes étoient déjà partis sur cette direction et, au moment où

l'armée croyoit la prendre, arriva ordre à M. le comte de Clermont, général de cette armée, d'en remettre sur-le-champ le commandement à M. de Contades[1], lieutenant-général, et lui de sa personne de revenir à la Cour. Le commandement de l'armée fut donc remis à M. de Contades [8 juillet], à qui, du Cabinet de Versailles, on donnoit l'ordre précis de marcher en avant. Le comte de Clermont partit le lendemain de son ordre reçu et, le jour suivant, l'armée françoise se mit en marche sur plusieurs colonnes pour se porter en avant.

A peine notre colonne de la droite d'infanterie, aux ordres de M. de Chevert, avoit-elle fait deux lieues et demie ou trois lieues, que nous entendîmes au devant de nous et découvrîmes une escarmouche entre nos troupes légères et celles des ennemis. M. de Chevert ordonna à la colonne de faire halte et se porta au galop au régiment de Turpin hussards, placé sur la sommité des hauteurs dont nous étions à une petite demi-lieue. M. le duc de Brissac[2], lieutenant-général, qui commandoit la colonne de cavalerie de droite, ordonna halte à celle à ses ordres, à l'imitation de M. de Chevert, qui, arrivé à la sommité des hau-

1. Louis-Georges-Érasme, marquis de Contades (1704-1793), fit la campagne d'Italie en 1734, comme colonel du régiment de Flandre, puis du régiment d'Auvergne ; maréchal de camp en 1740, lieutenant-général en 1745, il prit part aux campagnes sur le Rhin et en Flandre. Maréchal de France en 1758, il quitta l'armée après la malheureuse campagne de 1759 et reçut en 1762 le commandement de la province d'Alsace.

2. Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, né en 1698, maréchal de France en 1768, mort en 1784.

teurs, convint avec les chefs de ses troupes légères de la nécessité d'empêcher que sur aucun des points les ennemis pussent y arriver, étant très important de leur cacher ce qui se passoit derrière, d'y être donc de la plus grande fermeté.

M. de Chevert et le duc de Brissac reviennent donc au galop. M. de Chevert ordonne que la colonne d'infanterie se mette en marche, disant qu'il est de la plus grande importance que cette marche se fasse très légèrement, vu qu'il est pressant de gagner les hauteurs qui sont devant nous. La brigade de Picardie, celle de Belsunce, une troisième et pour quatrième celle de Navarre, qui composent la colonne, s'ébranlent. M. de Chevert ordonne que la colonne se forme par demi-bataillon ; la tête de la colonne marchant toujours vivement, il est aisé de concevoir que les pelotons qui doubloient sur les autres pour prendre cette ordonnance étoient obligés de l'exécuter au pas de course. Le souvenir de la lenteur de la colonne qui nous avoit tant choqués à la bataille de Crefeld, il n'y avoit guère qu'un mois, nous étoit si présent qu'il triploit la force de notre marche et, quoique le terrain fût toujours en montant et dans des chaumes, nous ne mîmes pas vingt-cinq minutes pour parcourir cette demi-lieue, ce qui mit tous nos soldats à la nage, le jour étant très chaud.

M. le duc de Brissac conduisoit sa colonne de cavalerie diagonalement à droite, pour la développer ensuite à droite et à gauche. La colonne d'infanterie arrivée sur la crête de la hauteur, la première division y fit halte et les autres successivement

se mirent sur sa gauche en bataille, ce qui fut exécuté par trois de ses brigades; la quatrième, celle de Navarre, fut placée au village un peu en avant de la droite; la colonne de cavalerie se déploya en bataille, sa gauche près du premier bataillon de Picardie.

Venons actuellement à ce que nous aperçûmes [14 juillet]. Toute l'armée des ennemis en bataille à une demi-lieue de nous, dont le centre étoit au village et hauteur de Frowiller, adossé au ruisseau qui traverse cette plaine. Comme nos trois brigades se formoient en bataille : « Allons, Messieurs de Picardie, nous disoit le général Chevert, disposons-nous à la bataille que nous allons avoir. » Il pouvoit être alors environ deux heures de l'après-midi. Comme il suivoit la progression de l'ordre de bataille et comme les différents régiments de ses brigades arrivoient, il tenoit à tous le même langage. Sa courte ligne fut bientôt formée. Pendant ce temps, le duc de Brissac disposoit la sienne de cavalerie. Comme l'on ignoroit si l'on seroit attaquant ou attaqué, la brigade de Navarre s'arrangeoit à rendre le village qu'elle occupoit de difficile accès.

Nos troupes légères, à notre arrivée, avoient poussé celles des ennemis et leur avoient fait perdre quelque terrain. L'escarmouche se continuant, on plaça, en avant de la droite du régiment, huit pièces de canon de huit, qui firent quelques décharges sur les troupes légères des ennemis.

M. le comte du Châtelet, colonel alors de Navarre (aujourd'hui lieutenant-général, colonel du régiment du Roi), proposa à M. le marquis de Con-

tades, qui commandoit l'armée et venoit d'arriver à cette droite, de faire établir une batterie sur un terrain avantageux à défendre par la hauteur qu'il présentoit du côté des ennemis, en avant du village où étoit la brigade de Navarre et d'où les boulets eussent très incommodé la ligne des ennemis.

Le marquis de Contades considéra qu'il voyoit toute l'armée des ennemis réunie qui, ce jour tout comme nous, faisoit une marche en avant et dont le projet étoit de la terminer au même terrain que nous commencions à occuper, et qu'à l'heure de deux heures, il n'y avoit d'arrivés que les quatre brigades d'infanterie dites et environ trente escadrons de la colonne du duc de Brissac.

A trois heures et demie, une autre colonne d'infanterie de six brigades vint se coudre à nous. Tout le monde pestoit d'impatience de ce qu'une autre colonne du centre d'infanterie et celle de la gauche de même arme aux ordres de M. le comte de Guerchy[1], de même que celle de cavalerie qui marchoit à sa gauche, ne paroissoient. Je pense bien qu'à quatre heures et demie toute l'armée fut à portée d'être réunie. Une infinité d'officiers de tous grades ont prétendu que M. de Contades manqua, en n'attaquant pas les ennemis ce jour-là, le plus beau de sa vie.

Je dois dire ici, sur cette journée qui attira tant de blâme audit général de Contades, ce que j'y ai vu, non pour chercher à l'excuser, comme dans ce

1. Claude-Louis-François de Regnier, comte de Guerchy, né en 1715, lieutenant-général en 1747, mort en 1767.

temps même, dans des conversations entre officiers particuliers, on vouloit me l'imputer. Je ne pouvois être porté par nul motif de tolérance et aujourd'hui je ne puis l'être davantage, affirmant premièrement que, lorsque le marquis de Contades fut nommé général, je ne fus instruit qu'alors qu'il existoit, n'ayant dans nulle circonstance connu ses talents militaires et n'ayant jamais servi sous ses ordres ; et secondement que, depuis qu'il est maréchal de France, j'ai eu avec toute l'armée occasion d'éprouver son savoir-faire, comme il en sera parlé ci-après. En troisième lieu, depuis la paix de 1762, j'ai passé cinq ans, dont trois à Strasbourg et deux à Landau, villes de son commandement, et pour affirmer de plus fort la vérité le concernant pour la journée de Frowiller, je veux dire ici ce qu'en temps de paix j'ai observé sur ce général, étant à portée de le voir tous les jours, lors de sa résidence à Strasbourg, et dire en général l'opinion à son égard.

Ce maréchal, aujourd'hui, par la mort du maréchal de Richelieu, chef du tribunal, est d'un caractère doux, fort honnête, prévenant et a toute la réputation qui caractérise l'honnête homme et le bon citoyen, enclin au commerce des dames et aimant la société des trois de la première qualité de Strasbourg, avec lesquelles il vivoit dans la plus grande intimité, passant partie des étés à la campagne avec elles, très peu d'officiers, même supérieurs, admis à ce cercle, ce qui prouve le dégoût que ses malheurs militaires lui avoient donné pour cet état. Il se conduisoit avec la plus grande réserve, observant religieusement son ton de silence (ne lui ayant

jamais ouï parler du moindre fait d'armes). Ses dîners à la ville étoient composés presque toujours de militaires, les dames n'y étant pas admises ; le courant des nouvelles du jour en faisoit les conversations et jamais un mot du métier de ceux qu'il régaloit n'étoit admis. Sa retenue à cet égard ordonnoit à un chacun de l'observer. Il étoit plus gai à ses soupers, où les dames étoient nombreuses, mais les préférences marquées pour les trois élevées, qu'on nommoit les trois poules, satisfaisant peu les autres, répandoient du froid chez elles toutes et tout y étoit triste. Toutes ces raisons et observations [faites en temps] de paix ne sont pas pour être prévenu en sa faveur. Je n'ai jamais été connu de lui que très superficiellement et je dirai en peu de mots ce que j'eus occasion de remarquer à la marche sur Frowiller.

L'armée étant en marche, trois quarts d'heure avant d'arriver au lieu où M. de Chevert et le duc de Brissac firent faire halte à leurs colonnes, l'une d'infanterie et l'autre de cavalerie, nous avions commencé à entendre quelque bruit sourd de coups de fusil et trois ou [quatre] que nous étions demandâmes à M. de Bréhant la permission de nous porter en avant pour prendre connoissance de ce que c'étoit, ce qu'il nous permit. Nous exécutâmes ce projet en allant obliquement à droite d'où les coups paroissoient venir, gagnâmes la première hauteur à notre droite, d'où nous ne découvrîmes rien. Nous traversâmes une petite plaine, gagnâmes la hauteur qui la terminoit, d'où nous aperçûmes des troupes à cheval qui faisoient l'escarmouche avec

d'autres qui étoient les ennemis. Nous pouvions être à trois quarts de lieue de ces combattants. Nous suivîmes la crête de la hauteur où nous étions, par notre gauche, afin de nous rapprocher de notre régiment qui y marchoit ; nous l'aperçûmes et le joignîmes quelques minutes avant que M. de Chevert n'arrêtât sa colonne, d'où l'on apercevoit le petit combat que nous avions déjà observé et dont notre reddition de compte à M. de Bréhant devenoit inutile puisqu'il découvroit et voyoit lui-même ce que nous pouvions lui dire.

J'ai dit comment ces deux colonnes de la droite gagnèrent la hauteur. Je répète ici que, lorsqu'elles arrivèrent, il étoit deux heures après midi, qu'il étoit cinq heures que l'armée étoit à peine prête à être réunie, mais qu'elle ne l'étoit pas ; que les ennemis avoient toute leur armée en bataille et toutes les troupes assises sans nul mouvement de leur part ; qu'avant que les dispositions et ordres pour combattre eussent été donnés et exécutés, il eût été six heures de l'après-midi ; qu'il nous restoit une petite demi-lieue à faire pour aller à eux et qu'avant de pouvoir les joindre, il ne nous fût pas resté deux heures de jour, et les mouvements eussent été précipités, réflexions que ne pouvoit manquer de faire M. de Contades, qui depuis vingt-quatre heures commandoit l'armée, laquelle, un mois auparavant, avoit eu bataille avec celle qui lui étoit en présence, celle-ci ayant été victorieuse. Cette première réflexion ne pouvoit que l'inquiéter.

Sa seconde pensée étoit que M. le prince de Soubise et avec lui le duc de Broglie, lieute-

nant-général (aujourd'hui maréchal de France), marchoient dans le pays de Hesse avec une armée de 24.000 hommes, que les forces des ennemis dans cette partie, toutes réunies, n'étoient pas de plus de 12.000 ou 13.000 hommes. Il en résultoit donc que l'armée du prince ne pouvoit manquer, sans même combattre, de les pousser toujours devant soi, de ruiner la Hesse, de se porter en Westphalie et se trouvant sur les derrières des ennemis, le fleuve du Rhin entre deux, Wesel place très forte qui pouvoit la partager, le pont du prince Ferdinand établi à Rees qui n'en étoit pas éloigné, tous les vivres pour l'armée de ce prince interceptés, son pont même pris, que devenoit son armée sur la rive gauche du Rhin? M. de Contades, en ne rien hasardant, étoit donc moralement sûr de faire repasser le Rhin à ce prince. M. de Contades pouvoit même avoir des ordres de ne rien hasarder. La promesse du bâton de maréchal de France, assuroit-on, lui étoit faite si les ennemis repassoient le Rhin. Il craignoit au moins d'agir à bâtons rompus, étant bien évident que, sans compromettre les forces du Roi à l'événement toujours incertain du sort d'une bataille, il arrivoit à son but en temporisant, ce que l'événement justifia, puisqu'à la suite de cette campagne il fut fait maréchal de France.

Revenons aux armées que nous avons laissées en présence. La nuit tombée, les ennemis établirent des feux sur tout leur front. Nous en fîmes autant, ce qui fit penser à plusieurs que le jour nous trouveroit dans la même position et que la bataille deviendroit inévitable. Le prince Ferdinand ne

pensoit pas ainsi : du moment que la nuit fut close, il commença sa retraite. Toutes les patrouilles que l'on poussoit à chaque instant en avant rapportoient que les ennemis étoient en marche pour passer le ruisseau qui étoit derrière eux. Une, deux et trois fois on fut en rendre compte à M. de Contades, qui passa la nuit au village qu'occupoit Navarre ; à ces différentes redditions de [compte], il répondoit : « Cela suffit. » A la troisième, il ordonna qu'on eût à le laisser reposer tranquillement, ayant besoin de repos.

Comme l'armée françoise passa la nuit au bivac et que la plupart des officiers se promenoient sur son front, cherchant à observer si les feux des ennemis avoient toujours la même vivacité, nous aperçûmes une colonne de cavalerie qui filoit entre un de leurs feux et nous ; nous avions toute la facilité d'en compter toutes les divisions, marquées par les officiers qui, les séparant, marchoient à leur tête. Il étoit alors onze heures du soir. M. de Bréhant envoya un sergent dire cela de sa part à M. du Châtelet, colonel de Navarre, pour qu'il le fît parvenir à M. de Contades. Enfin, à force de certitude de la retraite des ennemis, on frappa à la porte de la chambre où reposoit le général ; il étoit environ deux heures du matin et, sur le récit de tout ce qui lui fut dit, il ordonna un détachement de troupes légères en infanterie et cavalerie pour tâcher de joindre ce qui leur seroit possible de leur arrière-garde. Avant que ce détachement fût assemblé et qu'il se mît en mouvement, il étoit trois heures.

La marche ne pouvoit être que lente dans des terrains inconnus, coupés par des ravins dont il falloit chercher les passages, ce qui n'est pas aisé dans la nuit ; aussi le point du jour leur arriva qu'ils n'étoient pas à un quart de lieue d'où ils étoient partis. Ils aperçurent dans le lointain quelques queues d'infanterie et quelques escadrons de troupes à cheval. Ils y marchèrent avec rapidité ; tout étoit déniché de la plaine, où il n'y avoit plus personne. La retraite totale de l'armée étoit faite. Cette queue d'infanterie qu'ils avoient aperçue d'abord, se trouvant dans des positions couvertes, tout le long du ruisseau, y fit halte et les quelques escadrons de cavalerie qu'ils avoient également vus disparurent. L'infanterie passa le pont et il s'établit une fusillade entre elle et la nôtre, de peu d'importance, vu le petit nombre de part et d'autre, et, les ennemis se repliant successivement, ils passèrent le ruisseau et là finit le combat.

Tout le profit que fit ce détachement fut une pièce de canon de vingt-trois livres de balles, renversée dans le ruisseau avec son affût, par la maladresse sans doute de son conducteur, et que les ennemis pressés n'eurent pas le temps de retirer. Le ruisseau passé, ils établirent leur camp sur la sommité des hauteurs qui bordoient ce ruisseau. Notre armée en fit autant ; elle établit son camp, la droite où elle se trouvoit, Navarre rentrant en ligne et remplacé par une garde seulement de cinquante hommes. La gauche fut rapprochée de Frowiller.

On resta dans ce camp dix ou douze jours et le prince Ferdinand le même temps dans le

sien, qu'il quitta à l'entrée de la nuit pour se porter en arrière. Le soir du jour qui suivit son départ, M. de Contades reçut la nouvelle de l'avantage remporté par M. le duc de Broglie sur les troupes alliées près de Cassel [à Sandershausen, 23 juillet], dont il s'étoit emparé le même jour.

Dès lors, il fut visible à toute l'armée que le prince Ferdinand alloit faire des marches rétrogrades pour gagner son pont à Rees, y repasser le Rhin et aller au secours des pays alliés dont étoit composée son armée. Il fit une seconde marche en arrière, tandis que nous la faisions en avant. De marche en marche, sans qu'il se passât rien de bien intéressant, il se rapprocha à une journée de son pont de Rees.

M. de Chevert, qui avoit formé le projet d'aller s'emparer de ce pont par la rive droite du Rhin, passa ce fleuve à Dusseldorf avec deux brigades d'infanterie ; il prit deux bataillons qui y étoient arrivés ; à Wesel, il prit encore quelques troupes et de l'artillerie.

Ce point étoit trop intéressant au prince Ferdinand pour qu'il l'eût négligé : il y avoit envoyé un renfort de 5.000 hommes, qui, joint à ce qui y étoit, pouvoit en former 9.000. Celui qui y commandoit, instruit de la marche de M. de Chevert, qui croyoit l'y surprendre, chercha à le surprendre lui-même. Bien instruit par les gens du pays, qui étoient Prussiens, il se porta environ une lieue et demie en avant de la tête de son pont, y prit une position avantageuse et là attendit M. de Chevert, qui, rempli du coup important qu'il alloit

porter et au moment où ses troupes furent engagées où son ennemi le vouloit, fut attaqué avec toute la chaleur et l'impétuosité possibles.

Les régiments à ses ordres se défendirent mollement, étonnés d'être surpris ; il ne put tirer nul parti de son canon, qui, engagé dans un chemin creux à l'entrée d'un village, fut tout pris, ses troupes canonnées et fusillées : point d'ordres, puisqu'il n'en avoit été donné aucun de prévoyance, les différentes troupes pêle-mêle. Le tout se retira à Wesel avec perte, le général peu content des troupes et les troupes se plaignant de son excès de sécurité, qui lui avoit dicté de mauvaises dispositions et une confiance aveugle, cause du malheur de cette journée où l'on perdit 600 hommes tués, blessés ou pris [combat de Meer, 5 août].

Cet événement fut d'un tort infini à M. de Chevert, qui, de soldat parvenu, seroit peut-être mort maréchal de France, ce qu'on regardoit comme certain si cette journée eût répondu à tout ce qu'il s'en promettoit, car il eût rendu un grand service au Roi.

Le prince Ferdinand, instruit de cette tentative et des progrès de l'armée de Soubise, dont l'avant-garde, aux ordres du duc de Broglie, venoit de battre tout ce que les alliés y avoient de troupes, se décida à repasser promptement le Rhin. En conséquence, il fit tous ses préparatifs, faisant filer d'avance à son pont et le passer tout ce qui pouvoit rendre sa marche lourde, tardive, et l'embarrasser. Il forma une arrière-garde de 12.000 hommes de l'élite de ses troupes, qu'il poussa en avant sur

des détachements qui l'observoient, dont le principal, de 5.000 hommes, étoit aux ordres de M. de Saint-Germain, qui, malgré la prévoyance et le talent de cet officier général, courut le risque d'être attaqué par des forces supérieures en terrain désavantageux, la cavalerie qui faisoit partie de ce détachement étant restée en arrière. Comme je faisois nombre de ce détachement, je suis bien aise de raconter comme le tout se passa et quelles furent les ressources de M. de Saint-Germain pour éviter d'être attaqué dans un moment où certainement il ne croyoit pas devoir l'être...

Suit un long et peu intéressant récit des petites manœuvres par lesquelles Saint-Germain, surpris à l'arrière-garde par un détachement ennemi supérieur au sien, parvint à se dégager sans pertes et à en imposer à l'ennemi qui se retira et se mit à couvert dans un bois.

Du moment où la colonne ennemie fut rentrée dans le bois, M. de Saint-Germain, sans doute plus tranquille sur les suites de cette apparition inattendue, me dit : « Écoutez, Monsieur de Beaulieu (ma connoissance avec ce général pouvoit dater de 1748, ayant été à ses ordres à Louvain, et plus fraîchement de 1751 à 1753, ayant passé plus de deux ans à ses ordres à Givet où il étoit employé et d'où il passa au commandement du Hainaut), il me dit donc : « Je vais vous confier une de mes voitures qui est ici, non que j'y aie de l'argent, mais bien des papiers qui me sont très précieux, et que je désire conserver de préférence à tout ce qui peut m'appartenir ; vous prendrez avec vous les cinquante

hommes du piquet à vos ordres avec dix hussards et un maréchal des logis que je vais vous faire donner ;... vous la conduirez jusqu'au camp et vous la confierez au régiment de la Marine. »

Ma mission accomplie, je retrouvai M. de Saint-Germain à dix heures du soir, dans un petit hameau où il occupoit une maison et avec lui M. le comte de Lusace [1], fils du roi de Pologne, électeur de Saxe et frère de Madame la Dauphine, alors en volontaire à ce détachement où il étoit venu pour son instruction.

J'y fus introduit et rendis compte au général de ma mission et de ma rentrée, lui demandant ses ordres pour rentrer dans l'ordre de la ligne, où mon piquet devoit être placé. Sa réponse fut de me demander si j'avois soupé. La mienne, que je n'avois fait aucune halte depuis mon départ du camp. — « Où est votre détachement ? — En bataille vis-à-vis la maison que vous occupez. — Eh bien, mettez-vous à table et soupez. » Et il dit à un de ses aides de camp : « Allez dire à ce détachement de se joindre à ma garde et de se reposer », ce qui fut exécuté. Telle fut l'occasion qui me procura de souper avec M. le comte de Lusace, de profiter de toutes les réflexions militaires que narra le comte de Saint-Germain et de passer le reste de la nuit avec le général et le prince.

1. Fr.-Louis-Xavier de Saxe, second fils d'Auguste III, né en 1730, mort en 1806. Entré au service de France à vingt-cinq ans, lieutenant-général en 1758. Résidence en France : Pont-sur-Seine. Émigré en 1793. Ses collections et ses archives furent confisquées et transportées à Troyes.

La marche de trois quarts de lieue qu'avoit faite M. de Saint-Germain, en se prolongeant sur la droite, étoit pour suivre le mouvement qu'avoient fait les troupes ennemies que nous avions aperçues le matin et qui, occupant toujours des bois et pays couverts, cherchoient à nous dérober la marche rétrograde de l'armée du prince Ferdinand.

La nuit se passa de manière que, pendant toute sa durée, notre détachement, à deux portées de fusil des ennemis, entendoit parfaitement tous les cris d'usage sur les patrouilles qu'ils faisoient, comme ils devoient entendre les nôtres. Au petit point du jour, on cessa de les entendre, ce qui donna suspicion qu'ils étoient partis. On poussa différents petits détachements en avant, qui s'enfoncèrent dans le bois à une certaine distance et, n'ayant rencontré personne, en rendirent compte. M. de Saint-Germain vint se mettre à la tête de son détachement, envoya reconnoître pour la deuxième fois et, sur le compte qui lui fut rendu, se mit en marche, poussant différentes troupes par échelons, pour ne pas tomber dans le même inconvénient que le jour précédent. Après avoir fait environ une lieue, en nous méfiant toujours du bois qui étoit à la gauche de la marche et en tenant les hauteurs qui le prolongeoient, nous nous trouvâmes en face d'une petite plaine et là le détachement s'arrêta et fit la soupe.

L'armée marcha ce jour-là et vint camper sur le terrain que nous occupions. M. le maréchal de Contades, tenant toujours au système qu'il s'étoit fait de ne rien hasarder et entreprendre sur l'armée des ennemis, fit rentrer à leurs corps respectifs toutes

les différentes troupes qui formoient le détachement de M. de Saint-Germain et celui de M. le comte de Ségur [1], joints ensemble depuis trois jours. Ce détachement, qui fut de cinq jours, fut très fatigant et pénible pour ceux qui le composoient. M. de Contades poussa d'autres petits détachements en avant de lui, pour avoir seulement nouvelles des ennemis, lesquels faisoient force de marches pour arriver à leur pont de Rees et y passer le Rhin, ce qu'ils exécutèrent sans le plus petit inconvénient, tant le général Contades leur fit ce qu'on appelle vulgairement un pont d'or.

L'armée marcha le lendemain, traversa les bruyères et plaine d'Alpen, campa sa droite à une lieue de Wesel ; quittant ce camp le lendemain, la première ligne passa le Rhin et campa sous le canon de Wesel et, le jour suivant, la seconde ligne se joignit à la première et elles y firent leur séjour. Le troisième, elle marcha, fit trois lieues et prit une position de camp très militaire. Le lendemain, le prince Ferdinand vint reconnoître la situation de notre camp, qu'il trouva bien prise, ce qui lui donna une très bonne idée des talents de M. de Contades. Nous ne restâmes que deux jours dans ce camp : le prince Ferdinand ayant fait encore une marche rétrograde et évacué Haur, nous marchâmes en avant. M. de Contades prit encore une très bonne position de camp.

1. Philippe-Henri, comte puis marquis de Ségur, né en 1724, lieutenant-général en 1760, ministre de la guerre de 1780 à 1787, maréchal de France en 1783, mort en 1801.

Il se passa ce jour-là un combat assez vif entre toutes les troupes légères des ennemis, les nôtres et quelques régiments de dragons de ce camp. M. de Chevert parti avec une division de 8.000 hommes pour se joindre à l'armée de M. le prince de Soubise, vu que le prince Ferdinand avoit détaché de la sienne 10.000 hommes pour joindre l'armée hessoise et les armées alliées opposées à l'armée de Soubise, ces deux armées qui se cherchoient se joignirent sur le terrain de Lutzelberg, où la bataille se donna [10 octobre]. M. de Chevert y attaqua la gauche des ennemis, qui, battue, se replia. Au centre et à la gauche de notre armée, on se contenta de se canonner, et les ennemis firent leur retraite à la faveur des bois auxquels ils étoient adossés ; leur perte fut de 2.000 hommes tués ou blessés et 500 ou 600 prisonniers. L'honneur de cette journée fut pour M. de Chevert, dont la division prit quelques drapeaux, quatre étendards et huit pièces de canon ; elle le dédommagea de sa catastrophe du pont de Rees.

Cette bataille, où je n'étois pas et dont j'ai parlé si brièvement, eût dû porter quelque compensation à celle de Rossbach perdue par le prince de Soubise, mais comme les hommes sont injustes, on s'étoit longtemps entretenu de celle perdue de Rossbach et à peine à l'armée, à la Cour, à la capitale et dans le royaume, parla-t-on du gain de celle de Lutzelberg.

M. de Chevert rejoignit à Haur l'armée de M. de Contades avec les troupes qu'il avoit amenées en Hesse, où l'armée finit la campagne et d'où elle partit pour venir prendre ses quartiers en se cou-

vrant du Rhin que toute l'armée repassa à Wesel.

L'armée de Soubise prit les siens en se couvrant du Main. Le quartier général fut établi à Francfort. Ce prince fut à la Cour et le commandement de cette armée fut confié à M. le duc de Broglie, lieutenant-général. Le régiment de Picardie fut placé : trois de ses bataillons à Goch et le quatrième à Guenneppe, ces deux quartiers entre le Rhin et la Meuse.

A l'armée du général Contades tout fut tranquille jusqu'au moment de son rassemblement pour ouvrir la campagne qui devoit suivre.

CAMPAGNE DE 1759.

Par la position des quartiers d'hiver de l'armée des alliés, l'emplacement de leurs troupes, l'impossibilité de ne rien pouvoir entreprendre sur l'armée du maréchal de Contades (arrivé à ce grade suprême depuis peu et pour récompense de ses services de la campagne précédente, qui, sans rien hasarder ni compromettre les troupes du Roi, avoit de marche en marche conduit et suivi le prince Ferdinand, l'avoit forcé de repasser le Rhin pour courir au secours de l'armée hessoise battue par le duc de Broglie avec l'avant-garde seulement du prince de Soubise qu'il commandoit [Sandershausen, 23 juillet 1758]), il étoit de toute nécessité [pour le prince Ferdinand] d'abandonner la rive droite du Rhin, où il se promettoit des conquêtes, pour aller défendre ses pays.

Le duc de Broglie, prévoyant avec raison que l'armée qui lui étoit confiée, ayant ses quartiers derrière le Main et un cordon de troupes légères seulement en avant, seroit le point susceptible d'être insulté si l'armée du prince Ferdinand vouloit entreprendre une campagne d'hiver (comme il l'avoit exécuté de 1757 à 1758), mit donc tout en usage pour se mettre à l'abri de toute insulte et d'être surpris, si l'orage se formoit, ne pouvant être dirigé que vers lui. Il profita des leçons du feu maréchal son père, auquel on donnoit le talent supérieur de

pouvoir rassembler promptement ses quartiers au rendez-vous indiqué et avoir en peu de temps son armée formée, et joignit aux talents de son père les siens et toute l'activité d'un général de son âge à l'expérience d'un vieux guerrier.

A peine les régiments étoient-ils arrivés dans les différents quartiers où ils devoient passer l'hiver, que le duc de Broglie avoit dressé l'ordre de marche pour chacun d'eux, de quelque espèce d'arme qu'il fût, le temps de leur départ et de leur arrivée au rendez-vous qu'il se proposoit (calculé sur les heures ou les jours nécessaires pour que chacun pût s'y rendre sans embarras dans sa marche et trouver sur son chemin les vivres nécessaires tant pour les hommes que pour les chevaux).

Ces ordres furent donc dressés pour tout ce qui avoit rapport au rassemblement de son armée ; il ne leur manquoit que la date et d'être signés. Pour tout ensemble, deux fois vingt-quatre heures lui suffisoient pour que chacun se portât au rendez-vous. Il avoit dressé son ordre de bataille sur le terrain où il vouloit combattre. Le tableau qu'il en avoit dressé régiment par régiment devoit mettre à même celui qu'il chargeroit de cette exécution, l'occasion venant, de le remplacer sans difficulté et sans la moindre confusion.

Il avoit donc tout préparé et disposé dans le secret, calculant la force de son armée de 30.000 à 35.000 hommes ; le champ de bataille qu'il s'étoit fixé répondoit à ce nombre. Cependant, pour ne rien négliger, les forces de l'ennemi qui marcheroit à lui pouvant être très supérieures, il avoit demandé au Roi d'être

autorisé à pouvoir donner l'ordre à douze bataillons de l'armée du maréchal de Contades de venir le joindre si le cas le requéroit et, pour cela, il avoit décidé qu'il les tireroit de la garnison de Cologne, aux ordres de M. de Saint-Germain, sur le talent duquel il établissoit beaucoup pour ce renfort. Le Roi adhérant à la justesse de sa prévoyance, il fut ordonné à M. de Saint-Germain d'obéir, avec douze bataillons de l'armée du maréchal de Contades, en tout ce que M. le duc de Broglie lui commanderoit.

Tout prévu, il ne resta plus au duc de Broglie que de chercher avec la plus grande attention à être instruit de tout ce qui se passoit à l'armée des ennemis, ce qui rencontroit bien des difficultés dans un pays où tout étoit pour eux. Le prince Ferdinand, tant de loin que dans le silence, disposoit ses mouvements (qui ne devoient éclore qu'en avril, temps de la foire de Francfort), dont la réussite, qu'il espéroit, le rendant maître de cette ville plus opulente à cette époque que dans toute autre, il se promettoit, avec motif de grande vérité, d'en tirer des subsistances qui l'eussent bien payé et dédommagé de sa venue.

Mais le duc de Broglie, aussi discret et prévoyant que lui, fut prévenu à temps de sa marche, qui s'effectua en effet en avril et pendant le temps de la foire de Francfort. Tous ses ordres furent mandés, le premier à M. de Saint-Germain, comme étant le plus éloigné, et le rendez-vous indiqué dans ledit ordre étoit à Bergen, situé à demi-lieue en avant de Francfort.

Je dois dire ici que le duc de Broglie avoit poussé sa prévoyance si loin, qu'au cas où il eût été malheu-

reux à Bergen, il s'étoit choisi, à mi-chemin de ce bourg à Francfort, un second champ de bataille, dont la position étoit tout aussi bonne que celle de Bergen, et que son projet étoit d'y arrêter et rallier ses troupes pour y attendre une seconde bataille, et que, dans la supposition de continuité d'infortune, il se seroit retiré à Francfort, qu'il eût défendu avec tous ses débris.

Il faut noter qu'après minuit, jour de la bataille de Bergen [13 avril], il arriva au rendez-vous indiqué trois régiments, dernières des troupes aux ordres du duc de Broglie. Le jour précédent et pendant la nuit, à mesure que les différents régiments d'infanterie arrivoient, M. de Gelb, dont j'ai déjà parlé, brigadier à cette époque, les plaçoit suivant l'ordre de bataille qu'il avoit reçu du duc de Broglie, dans les ligne et terrain qu'ils devoient remplir. D'autres officiers de l'état major étoient chargés de ceux de cavalerie, dragons ou hussards. M. le chevalier de Lanoue de Vair instruisoit à chaque instant M. de Broglie de la marche rapide de l'armée du prince Ferdinand ; il le joignit à cinq heures du soir, veille de la bataille, au lieu du rassemblement, poussé par une multitude de troupes légères, et lui ayant seulement à ses ordres 400 hommes du moment de sa dernière reddition de compte, car de poste en poste il avoit parcouru toute la vallée de la Quinche, disputant autant qu'il lui étoit possible le terrain et instruisant son général de tout ce qu'il savoit.

Au point du jour, les troupes légères des ennemis parurent sur les hauteurs en avant de Bergen et l'es-

carmouche s'établit entre elles et les nôtres. N'ayant pas été présent à cette bataille, je me contenterai de dire que l'on s'y battit de part et d'autre avec beaucoup d'opiniâtreté, que les ennemis repoussés avec pertes très considérables de toutes les attaques qu'ils tentèrent et lassés, le prince Ferdinand ordonna la retraite, qui se fit avec beaucoup de désordre, jusqu'à la sommité des hauteurs où ils avoient d'abord paru en bataille et d'où ils étoient partis pour venir attaquer l'armée françoise. Ils se reformèrent sur les hauteurs, le feu du canon de notre part et de la leur se continuant ; au bout de quelque temps, ils retirèrent leur artillerie et après commencèrent leur retraite. Le duc de Broglie, instruit que leurs forces étoient de plus de 40.000 hommes, les siennes étant à peine de 30.000, ne les fit suivre que par les troupes légères, qui ne leur apportèrent pas grand dommage. Il cantonna ses troupes et, bien assuré que les ennemis en avoient leur compte, il fit partir tous les régiments pour que chacun eût à retourner dans son quartier.

M. de Saint-Germain, parti de Cologne avec douze bataillons pour se joindre au duc de Broglie, n'arriva de sa personne à Bergen qu'après la retraite des ennemis, ayant même laissé ses troupes à quatre lieues du champ de bataille. Si la jalousie dont son cœur étoit susceptible eût pu honnêtement se manifester, elle eût paru pour tous les yeux. Ces deux généraux se firent des compliments, mais la sincérité paroissoit seule du côté du vainqueur, qui jouissoit seul et purement de sa victoire, qu'il ne devoit qu'à la justesse de sa prévoyance... Dans

le silence il avoit tout préparé, tout disposé, tout reconnu ; aussi, pour fruit de ses travaux divers, la victoire couronnoit son front de nouveaux lauriers, d'autant plus précieux qu'ils furent peu arrosés du sang françois, mais trempés abondamment dans celui des ennemis, dont la perte fut de plus de 7.000 hommes, et la nôtre de 1.400 à 1.500 tués ou blessés[1].

M. de Saint-Germain, avec sa division de douze bataillons, retourna à Cologne, et j'ai recueilli dans le temps, par une infinité d'officiers du régiment de Champagne qui en faisoient partie, que des journées que cette division avoit eu à faire pour se joindre au duc de Broglie, la plus forte avoit été de trois lieues et que, si elle eût marché comme elle le devoit, elle fût arrivée et de reste le jour de la bataille. Cette lenteur se trouva prouvée encore par la marche lente que M. de Saint-Germain mit pour se rendre à Corbach, comme il en sera parlé ci-après, car tous ces motifs réunis formèrent l'orage qui disgracia M. de Saint-Germain.....

Après cet heureux événement, que le prince Ferdinand avoit pensé devoir être tout autre, l'armée resta paisible jusqu'au mois de mai, qu'elle commença à se mettre en mouvement. Celle aux ordres du maréchal de Contades passa le Rhin à Wesel, se porta jusqu'à Hanes[2], où elle resta un si long nombre de jours sans se mouvoir que ce fut alors

1. L'auteur exagère sur la foi de récits erronés : les pertes furent sensiblement égales des deux côtés et ne dépassèrent guère 3.000 hommes hors de combat.

2. Mot sans doute erroné, dont la note de la page 216 donne l'explication probable.

que la capitale, toujours sage dans ses observations, ajouta au nom de maréchal de Contades : baron de Hanes, ce qui se confirma à l'armée.

Celle aux ordres du duc de Broglie s'assembla en avant de Francfort, marcha en Hesse, arriva à Cassel, que les ennemis abandonnèrent et, environ à une lieue et demie, se choisirent une position à pouvoir attendre et combattre le duc de Broglie, dont toutes les forces réunies pouvoient être de 20.000 hommes. Le surplus des troupes à ses ordres pendant l'hiver et après la bataille de Bergen avoit joint l'armée de Contades pour la rendre d'égalité et même supérieure à celle du prince Ferdinand.

Le duc de Broglie dépasse Cassel avec sa petite armée, reconnoît le plus exactement possible les position et contenance de l'armée ennemie, forte de 17.000 à 18.000 hommes, et quelque avantageux que soit le camp qu'ils occupent, le vainqueur de Bergen voit le moyen de vaincre, fait toutes ses dispositions, attaque, force ce camp, dont la droite au Weser et la gauche à des bois (ce qui rendoit ces deux appuis inattaquables), il pénètre par le centre, les bat après un combat opiniâtre, et ce n'est que par des mouvements bien exécutés et le courage des troupes animées par sa présence qu'il obtient la victoire. Les ennemis perdirent, en tués, blessés ou prisonniers, 2.500 hommes ; ils eussent pu perdre infiniment davantage si les bois n'avoient favorisé leur retraite, de manière à ne pouvoir être suivis, et, abandonnant absolument le pays de Cassel, ils se retirèrent vers Minden et de là à Brémen. Le prince Ferdinand nous abandonna la plus grande partie de

la Westphalie et le cours du Weser jusqu'à cinq lieues au-dessus de Minden, où il se fit joindre par les troupes battues à Sandershausen par le duc de Broglie [1].

M. le maréchal de Contades suivoit le prince Ferdinand, qui avoit laissé environ 2.000 hommes à Münster. Le maréchal de Contades, en passant, fit bloquer cette place, se fit joindre par le duc de Broglie et les troupes à ses ordres, laissa 15.000 hommes pour faire le siège de Münster et se porta à Minden, où il s'établit, sa droite à cette ville et sa gauche vers la gorge de Lubbecke. La position de son camp étoit bonne et le prince ne fût pas venu l'y chercher.

1. Le récit de l'auteur paraît se rapporter aux opérations de l'année précédente : la bataille qu'il prétend avoir été gagnée par le duc de Broglie ne peut être que celle de Sandershausen (23 juillet 1758). Entre Bergen et Minden, en 1759, le duc de Broglie ne livra aucun combat. L'auteur a été trompé par ses souvenirs ou par de faux renseignements sur les mouvements des corps auxquels il n'appartenait pas. Tout son récit est à rectifier. Voici le résumé des opérations tel qu'il résulte des documents officiels :

Contades concentra toutes ses troupes autour de Giessen (Hesse) pendant le mois de mai 1759 et ne laissa autour de Wesel qu'un petit corps commandé par le marquis d'Armentières, avec l'ordre de passer le Rhin le 15 juin et d'assiéger Münster qu'il investit le 9 juillet. Peut-être Armentières s'arrêta-t-il un peu longtemps à Hamm et faut-il chercher le nom de cette ville dans le mot incompréhensible *Hanes ?*

Quant à Contades, il se mit en marche dans les premiers jours de juin, occupa Cassel le 11 juillet et Minden le 15 sans avoir rencontré l'ennemi. Sa réserve, forte de 18 bataillons et de 29 escadrons, soit 10.000 hommes environ, fit l'arrière-garde jusqu'au 8 juin, jour où Broglie vint en prendre le commandement à Treyssa et fut chargé de l'avant-garde. L'ennemi se repliant sans combattre, Broglie n'eut que des escarmouches. Arrivé le 9 juillet devant Minden, il s'en empara par surprise, grâce à l'audacieuse initiative de son frère, le comte de Broglie.

Le lendemain de notre position prise, le prince Ferdinand, instruit que le maréchal de Contades avoit laissé 15.000 hommes pour assiéger et prendre Münster, marcha et vint s'emparer d'une position aussi bonne que celle que nous tenions, sa gauche au Weser, sa droite à la même chaîne de montagnes, presque toutes boisées, où appuyoit notre gauche. Les deux armées se trouvèrent à la distance d'une petite lieue.

Que le maréchal de Contades eût bien fait de suivre son pressentiment et celui de toute l'armée, qui s'attendoit à batailler dans vingt-quatre heures ou quarante-huit heures au plus tard après la première apparition de l'armée ennemie ! Une plaine cultivée, avec une de ses parties en bruyères, présentoit un terrain propre à combattre. Les 15.000 hommes laissés à Münster donnoient des regrets au maréchal de Contades d'en être privé, et il fut constant à l'armée qu'il avoit ordre de la cour de Versailles de ne rien entreprendre, d'attendre la prise de Münster et que, les troupes qui y étoient occupées l'ayant joint, alors il pourroit attaquer les ennemis avec avantage, étant supérieur de 20.000 hommes. Obligé d'obéir, les ennemis mirent à profit environ trois semaines pour se retrancher.....

Disons, pour ne plus y revenir, que la ville de Münster fut prise et capitula le 30 de juillet[1]. Le maréchal de Contades avoit justement prévu qu'à cette époque sa position à Minden ne seroit plus tenable, y manquant de fourrage pour son armée.....

Il rendit compte à la Cour de la position où il pré-

1. La date réelle de la capitulation est le 25 juillet.

voyoit qu'il se trouveroit. Le maréchal de Belle-Isle[1], qui, de Versailles, vouloit diriger les opérations de cette armée à plus de cent cinquante lieues de lui, avoit indiqué au maréchal de Contades la position qu'il tenoit à Minden, où il devoit attendre la prise de Münster, ce qui avoit déterminé ce maréchal à déduire ce qu'il prévoyoit devoir bientôt le forcer à quelque marche rétrograde. La réponse que fit la Cour fut d'attaquer le prince Ferdinand et de livrer bataille[2].

Le maréchal de Contades qui, s'il n'eût eu les mains liées, auroit attaqué à la première apparition le prince Ferdinand, au lendemain [du jour où il prit] la position qu'il occupoit depuis trois semaines, que ce délai lui avoit donné tout loisir de rendre formidable, vit à regret l'ordre qu'il recevoit, ce qui le détermina, dans une circonstance si critique, à ne rien prendre sur lui que de l'avis unanime de tous les officiers généraux de son armée. En conséquence il manda que le lendemain matin ils eussent à se trouver chez lui à l'heure donnée, sans manque d'un seul, ce qui fut exécuté comme il en avoit été ordonné, dès neuf heures du matin. Le quartier général et l'armée peu après furent instruits qu'il y avoit chez M. le maréchal de Contades grand conseil de guerre, ce qui avoit attiré à Minden tous les curieux de l'armée

1. Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte puis duc de Belle-Isle, petit-fils du célèbre contrôleur général Fouquet, né en 1684, maréchal de France en 1741, ministre de la guerre en 1757, mort en 1761.

2. Les relations officielles ne confirment pas le récit de l'auteur en ce qui touche les ordres donnés par la Cour et les com-

désireux d'être instruits de ce qui pouvoit l'occasionner et de chercher à pénétrer ce qui pouvoit s'y résoudre. Ces affamés de nouvelles ne furent pas longtemps dans l'attente, comme il sera dit ci-après.

Le conseil de guerre assemblé, le maréchal de Contades, après une courte harangue, exposa la position du prince Ferdinand à son début du camp qu'il tenoit, l'envie qu'il auroit eue de l'attaquer alors et l'impossibilité de céder à ce désir par les ordres positifs qu'il avoit reçus de ne rien entreprendre que le siège de Münster n'eût procuré au Roi la prise de cette ville et la jonction des troupes de son armée qui y étoient occupées. [Le maréchal ajouta] qu'il prévoyoit que les préparatifs de ce siège, ou le temps nécessaire pour le mettre à sa fin et à ses troupes pour le joindre, seroient d'un terme trop long pour que, dans la position qu'il occupoit, il pût trouver les fourrages nécessaires à la subsistance des chevaux de son armée, et que, lorsqu'à quatre lieues de lui tout seroit consommé, il ne voyoit d'autre parti à prendre que de se reculer à une ou deux marches, étant trop dangereux d'aller chercher

munications faites par Contades au conseil de guerre. Il est certain qu'à Versailles et dans l'armée on éprouvait une certaine impatience de l'inaction de Contades, mais aucune pression ne paraît avoir été exercée sur le maréchal. D'autre part, il est incontestable que les positions prises par Contades étaient très fortes et que le prince Ferdinand, hésitant à l'attaquer, s'efforçait de l'attirer hors de ses lignes. L'auteur se trompe certainement lorsqu'il attribue à Contades l'intention d'abandonner le voisinage de Minden. Mais le récit qu'il fait de la bataille reproduit assez exactement les hésitations du commandement et les incohérences de l'attaque.

du fourrage à quatre lieues de lui, n'étant distant que d'une de son ennemi ; que même les ennemis faisoient couler de fréquents détachements sur les derrières de la chaîne de montagnes où ils appuyoient leur droite, comme l'armée du Roi sa gauche, que l'armée françoise était donc obligée d'y en avoir aussi pour la sûreté de sa communication à ses derrières. (Il sera parlé d'un [de ces détachements] qui eût fait bruit s'il n'eût été absorbé par l'événement du lendemain du conseil de guerre et dont l'on n'étoit point instruit, au moment de la tenue du conseil.) [Le maréchal de Contades] ajoutoit encore aux réflexions dont il avoit fait part à la cour de Versailles celles connues de tous : comme quoi le prince Ferdinand avoit, par des redoutes, retranchements et autres moyens de défense, rendu son camp infiniment fort et respectable, ayant eu trois semaines à s'en occuper ; que, sur l'ordre positif qu'il avoit reçu du Roi d'attaquer et qu'il produisit, ne voulant pas prendre sur lui seul l'exécution de cet ordre dont les suites pouvoient être dangereuses et de la plus grande conséquence, il les avoit assemblés pour avoir leur avis unanime, si l'on devoit se compromettre à le suivre, ou à tout autre parti comme de quitter Minden par une ou deux marches rétrogrades qui nous rapprocheroient des troupes occupées au siège de Münster, qui étoit au moment d'être pris ; qu'ainsi il les prioit de discuter les raisons pour se conformer ou se refuser à l'ordre qu'il recevoit.

Cet objet longtemps débattu, les avis furent partagés à peu près. Ceux qui tenoient pour la

bataille réunirent ceux qui en étoient éloignés, et il passa ensuite pour certain que les vues et intérêts particuliers décidèrent de cette malheureuse journée. Tout pour l'attaque fut aplani ; la certitude de la victoire fut si bien démontrée que M. le maréchal de Contades se livra avec trop de confiance à cet espoir : le poison de la persuasion s'empara malheureusement de ce brave et honnête homme, qui n'avoit pas le talent qui désigne le général, mais bien un cœur honnête à qui le soupçon ne vint pas qu'on pouvoit lui tendre quelque piège pour, par la perte de la bataille, le faire renvoyer et le remplacer au généralat. Cette idée ne pouvoit le frapper, vu qu'il étoit question du service du Roi et de l'honneur de ses armes, deux moyens qui lui faisoient regarder comme impossible qu'il existât un François qui, par une opinion feinte, cachât la vérité de ce qu'il pensoit. La bataille résolue, M. le Maréchal sépara le conseil de guerre, pour s'occuper avec quelques-uns d'eux de l'ordre de la marche et de celui de bataille qui avoit été déterminée pour le lendemain.

Chose étrange, MM. les officiers généraux sortant de ce conseil de guerre, traversant cette affluence de curieux que le conseil avoit attirés et y rencontrant nombre d'officiers, soit de leur connoissance ou des régiments à leurs ordres, ne mirent nulle circonspection à leur dire : « Allez aiguiser vos couteaux ; demain matin bataille, si le prince Ferdinand nous attend. »

Dans l'instant, Minden, ville ennemie où étoit le quartier général, retentit de la nouvelle de la bataille pour le lendemain et cette certitude se communi-

qua au camp avec une rapidité étonnante, ce qui paroissoit si étonnant aux officiers réfléchis qu'ils se disoient : « C'est certainement une feinte, car étant à une lieue des ennemis, ils ne peuvent manquer d'être instruits dans une heure de temps de cette résolution, communiquée à tous les habitants d'une de leurs villes, dont une infinité ne peuvent manquer de leur porter cette nouvelle. Ils peuvent d'ailleurs être instruits par leurs espions ordinaires et même par quelques déserteurs françois ou allemands à notre service. » Il est sans exemple que jamais un général ait annoncé vingt-quatre heures à l'avance qu'il alloit attaquer un ennemi qui n'est qu'à une lieue de lui. L'on fera les réflexions que l'on voudra, mais les choses furent ainsi.

La journée se passa dans le camp à nettoyer et disposer les armes pour l'usage du lendemain.

L'ordre fut donné de bonne heure dans l'après-midi, où il fut dit que la retraite serviroit de générale ; que les équipages seroient disposés pour être chargés au point du jour, pour se rendre de suite au rendez-vous qui leur étoit indiqué ; que les soldats, pour être plus lestes et moins embarrassés, amonceleroient leurs sacs, chaque bataillon en formant un tas au centre du terrain de son camp, pour après pouvoir mieux les reconnoître ; que l'armée marcheroit sur différentes colonnes, dont la composition de chacune d'elles seroit donnée aux officiers généraux qui devoient les conduire et les commander, comme il leur seroit également remis à chacun d'eux un ordre général de la disposition des troupes dans celui de bataille ; qu'à minuit l'armée se mettroit en

marche ; qu'à chaque colonne il y auroit des officiers de l'état major de l'armée pour les conduire, de manière qu'au petit point du jour l'armée fût en mesure de commencer l'attaque.

L'officier général destiné à conduire et commander la première colonne de l'armée du maréchal de Contades étoit M. le chevalier de Nicolay[1], lieutenant-général, mort maréchal de France ; on verra tout à l'heure pourquoi je dis de l'armée du maréchal. Cet officier général nous arriva à onze heures. Il faisoit alors une petite pluie, mais le temps fort élevé nous annonçoit qu'elle ne seroit pas de durée, que ce n'étoient que les vapeurs du jour qui tomboient pendant la nuit, comme il arrive souvent à la saison où nous étions (du 31 juillet au 1er août). M. de Bréhant, notre colonel, ordonna à MM. les officiers de son régiment de s'occuper de faire couvrir avec soin les armes. Cet ordre fut exécuté. Tout le camp étoit détendu au régiment, à l'exception d'une seule tente de ce chef, où il reçut le général de Nicolay, dans laquelle il se glissa, à cause de la pluie, autant d'officiers qu'elle pouvoit en contenir, tous debout, excepté le général et M. de Bréhant, assis sur deux ballots d'équipages. Là, à la lueur d'une seule bougie,

1. Antoine-Chrétien, chevalier puis comte de Nicolay (1712-1777), colonel du régiment de dragons de son nom en 1731, fit avec distinction la campagne d'Italie (1733-1736). Brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744, fit les campagnes de Westphalie, de Bohême, d'Alsace et de Flandre ; lieutenant-général après la prise de Maëstricht en 1748 ; blessé à Rossbach en 1757 ; nommé commandant du Hainaut en 1760 ; maréchal de France en 1775.

M. de Nicolay, après un moment de conversation générale, nous dit : « Messieurs, il faut que je vous donne connoissance de l'ordre de bataille dont chaque commandant et conducteur de colonne est pourvu. »

Cet ordre, transcrit sur grand papier, contenoit deux pages et demie; il y étoit premièrement dit qu'à huit heures du soir la division du duc de Broglie, campée à la rive droite du Weser, le passeroit sur le pont de bateaux établi au-dessus de Minden (cette division étoit composée de vingt-quatre bataillons et trente escadrons) ; que, débouchant du pont, elle continueroit sa marche jusqu'au lieu qui lui étoit indiqué ; que la brigade des grenadiers de France, avec elle une brigade de grenadiers royaux, qui étoient campées en avant de Minden, couvrant ce quartier général, marcheroient et seroient aux ordres du duc de Broglie, ainsi que deux brigades de cavalerie campées à leur gauche ; que cette division devoit commencer l'attaque de la gauche des ennemis appuyée au Weser, suivant les dispositions convenues avec ledit duc, dont la cavalerie devoit être placée en bataille à la gauche de son infanterie ; que la colonne aux ordres de M. de Nicolay, sa droite se développant en bataille, appuyeroit à la gauche de la cavalerie aux ordres du duc de Broglie ; que les autres colonnes ainsi successivement seroient formées sur deux lignes, en désignant les différents régiments qui devoient y être employés.

Entre minuit et une heure, la colonne de droite de l'armée de Contades se mit en marche (la division aux ordres du duc de Broglie lui avoit fait donner

cette dénomination), malgré la petite pluie et les difficultés du chemin, où l'on rencontroit par intervalle des ravins qu'il falloit rendre praticables pour l'artillerie attachée à cette colonne, qui consistoit en dix pièces de douze livres de balles et dix de huit, non compris celles des régiments. Cette colonne arriva à des maisons nommées *Maisons rouges* ; en avant d'elles, elle se forma en bataille, descendit dans cet ordre dans la plaine, où elle s'avança environ six cents pas, et fit halte. Une demi-heure après, parut la division du duc de Broglie, dont la gauche vint appuyer à la droite de cette première troupe. Une demi-heure encore après, arriva la seconde colonne de l'armée du maréchal, qui prit poste dans la ligne, appuyant sa droite à la gauche de la première en bataille. Ainsi toutes les colonnes successivement se formèrent jusqu'à la gauche de la position que devoit tenir l'armée. La colonne du centre étoit toute cavalerie et se mit en bataille, occupant par son front la plaine cultivée et les bruyères qu'elle présentoit ; la seconde ligne s'étoit formée à l'instar de la première, avec la différence à y observer que la distance de la première ligne à la seconde étoit d'environ huit cents pas, éloignement qu'on trouvoit bien considérable, n'étant pas d'usage de prendre une distance aussi grande.

Lorsque l'armée me parut être toute arrivée et en mesure de s'entr'aider, il étoit six heures du matin, et l'attaque que le duc de Broglie devoit exécuter sur la gauche des ennemis eût dû être déjà commencée ; mais ce duc, prêt à l'exécuter, avant de s'y déterminer s'étoit porté seul de sa personne près du front

de cette gauche, qu'on ne pouvoit tourner, [puisqu'elle étoit] appuyée au Weser, pour la reconnoître. Il la jugea formidable et inattaquable par les redoutes et retranchements qui la couvroient, la nombreuse artillerie qui y étoit établie et la fourmilière des troupes destinées à la défendre, ce qui lui fit vouloir, avant de commencer, une conversation avec le maréchal de Contades, qu'il fut trouver où il étoit, placé au centre de l'armée, et il courut pour le joindre.

Profitons de ce temps pour voir comment le prince Ferdinand fut instruit que l'armée françoise marchoit pour l'attaquer. Quelle qu'eût été la publicité de la marche, par le soin même de la tenue du conseil de guerre, pour aller l'attaquer, il ne lui en parvint pas la moindre nouvelle pendant la durée du jour et partie de la nuit. Ce prince, qui étoit général, pouvoit-il en effet supposer que le maréchal de Contades, s'il eût dû l'attaquer, ne devoit le faire dès le moment de son arrivée dans la position qu'il tenoit, où il n'avoit que le terrain tel que la nature le lui avoit présenté, et que trois semaines après s'être occupé de le rendre inattaquable, ce seroit précisément alors que le maréchal de Contades viendroit l'y assaillir ? Ce système, trop éloigné de toute manœuvre de guerre, ne put ni ne dut lui venir à l'idée. Si le maréchal eût reçu les 15.000 hommes qui faisoient le siège de Münster, sans doute alors le général ennemi eût vu quelque possibilité à la démarche de M. de Contades et il se fût tenu sur ses gardes ; mais, comme cette place tenoit encore, il étoit dans une parfaite sécurité, lorsqu'à deux

heures et demie il fut éveillé et qu'on lui présenta deux déserteurs françois[1], qui l'assurèrent de la marche de l'armée du Roi, qui venoit l'attaquer. Il tira d'eux tout ce qu'il put, les mit sous sûre garde, donna ses ordres pour que son armée se disposât à recevoir la bataille qu'on venoit lui présenter.

Toutes ses précautions premières étoient prises et les troupes n'eurent qu'à se porter aux postes qui leur étoient destinés, ce qu'elles exécutèrent avec célérité, et la meilleure preuve que j'en puisse donner, c'est que le premier coup de canon qui fut tiré le fut de leur part ; il étoit alors six heures et demie. Insensiblement la canonnade devint des plus vives à la gauche des ennemis et à la division du duc de Broglie. Comme de la droite de l'armée de Contades nous prenions en écharpe cette gauche, M. de Nicolay fit placer sur un petit mamelon qui étoit devant la brigade de Picardie les dix pièces de canon de douze, et elles firent un feu très vif sur cette gauche. Les dix de huit faisoient feu devant elles sur les troupes qui nous étoient en face.

Cette canonnade alloit avec furie de part et d'autre, lorsque passèrent derrière notre ligne le maréchal de Contades, le duc de Broglie et cinq ou six autres officiers généraux. Le maréchal se rendoit à la division de Broglie pour examiner avec lui le danger déterminé qu'il y avoit d'attaquer leur gauche, vu la bonne construction des redoutes, retranchements et autres difficultés, le nombre de troupes et de l'artillerie qui y étoient. Le maréchal, convaincu par ses yeux du

1. L'auteur ne dit pas que c'étaient deux soldats de Picardie, son régiment.

rapport que lui avoit fait le duc de Broglie, ne prit nulle sorte de parti et, regagnant au pas de son cheval le centre de son armée, d'où il étoit venu, passa pour la seconde fois derrière nous ; il devoit être très occupé puisque l'attaque que devoit commencer le duc de Broglie étoit réduite à néant. Au conseil de guerre on la lui avoit faite plus que praticable et, au moment de l'exécution, on la lui disoit impossible, en lui offrant d'obéir, mais qu'il eût à ordonner, ce qu'il ne voulut faire. Un caractère plus ardent eût dit : « Le vin est tiré, il faut le boire ; vous m'avez tous démontré la possibilité de vaincre, je me suis rendu à vos connoissances, à vos avis, à cette volonté déterminée que vous m'avez montrée ; il y a deux heures que votre attaque auroit dû être commencée » ; mais tranquillement, sans rien dire, le maréchal retourna au poste qu'il s'étoit choisi, où il trouva une canonnade vigoureuse établie de notre artillerie du centre sur les ennemis, qui y répondoient avec une artillerie moins nombreuse, ce qui nous donnoit dans cette partie de l'avantage.

Les ennemis firent alors mouvoir un gros corps de troupes qui se dirigea sur deux maisons situées en avant de leur ligne. Ce corps de troupes s'approchant, il fut aisé de distinguer que c'étoient neuf ou dix bataillons anglois ou hanovriens en colonne par bataillon. Notre artillerie y fut dirigée et y faisoit un mal prodigieux ; il n'y avoit qu'à la laisser aller et elle seule eût mis en pièces cette colonne, mais la vivacité de deux de nos généraux sut la rendre inutile : l'un fit avancer la ligne de notre infanterie ; l'autre, qui crut cette colonne suffisamment ébran-

lée, la fit charger par quelques escadrons de cavalerie, achevant de masquer par ce mouvement l'effet de l'artillerie. Les ennemis, enchantés de s'en voir délivrés, les virent venir avec plaisir à la charge et les reçurent de même par un feu de canon et, les laissant venir à quinze ou vingt pas, par leur feu de mousqueterie. Ces escadrons furent renversés, quoiqu'il y eût parmi eux des braves, qui se jetèrent dans les intervalles de cette colonne, où les uns furent tués et les autres pris.

La bataille eût été gagnée dès cette première charge, si elle eût été faite par quinze ou vingt escadrons qui eussent embrassé cette colonne par sa tête et ses deux flancs; mais que pouvoient huit escadrons? Ils furent donc chassés, et ce premier succès ne fit que donner de l'audace et de la fermeté pour vaincre à cette colonne, qui, l'instant d'après, fut chargée par le corps des carabiniers. Ceux-ci s'en acquittèrent mollement, en essuyèrent le feu et se retirèrent. Deux autres brigades de cavalerie chargèrent à leur tour et, comme les précédentes, furent renvoyées. Le corps de la gendarmerie chargea aussi, mais ne fut pas plus heureux. Il résulta de ces différentes charges que plus de cinquante escadrons, pour avoir chargé par parcelles, comme il vient d'être dit, furent battus par ces dix bataillons d'infanterie en plaine rase. S'ils eussent chargé ensemble, ces dix bataillons eussent certainement été détruits.

Pendant ce temps, il se présenta des escadrons des ennemis qui chargèrent la brigade de Touraine et celle de Rouergue, qui étoient l'une et l'autre dans l'ordre mince, au lieu d'être en bataille; l'une

tenant à la droite, l'autre à la gauche du centre, furent sabrées. Les ennemis s'avançant dans tout ce grand vide, la seconde ligne, comme je l'ai observé, étant très éloignée de la première, il n'y eut d'autre parti à prendre que celui de la retraite. Elle fut ordonnée.

Toute la division de M. le duc de Broglie se retira sur Minden ; la droite de l'armée se retira par le même chemin qu'elle étoit venue ; le centre par le même qu'il avoit tenu et la gauche également, et chacun rentra dans son camp, chose qui peut-être ne se seroit pas exécutée aussi tranquillement et avec autant d'ordre sans la conduite que tinrent trente escadrons anglois auxquels le prince Ferdinand avoit envoyé un de ses aides de camp pour qu'ils eussent à charger. Le général anglois qui les commandoit[1] demanda un ordre par écrit ; le prince Ferdinand le lui envoya : le temps qu'il fallut à cet aide de camp pour aller s'en pourvoir et le porter changea sans doute les circonstances, mais le général anglois refusa de charger malgré l'ordre par écrit, ce qui fut à l'armée françoise d'un grand soulagement (surtout s'il eût chargé au moment où la retraite fut ordonnée) et lui procura de se retirer fort tranquillement, les ennemis ne la suivant que de très loin et par un feu de canon. Arrivés à portée de Minden, l'artillerie qui y étoit placée éteignit bien vite ce feu et, ses boulets portant dans leurs troupes, elles reculèrent pour se couvrir de la hauteur où elles s'étoient d'abord montrées et dis-

1. C'était Lord Sackville.

continuèrent de tirer. Il en fut fait de même de la part des François.

Toute l'armée, rentrée dans son camp, ne pouvoit tenir vu le manque de fourrage, qui avoit engagé à donner cette bataille, si mal exécutée par toutes les fautes qui s'y firent. L'ayant donc perdue, il falloit par cette raison de plus songer d'en partir, et le plus tôt étoit ce qui convenoit aux circonstances. M. le maréchal de Contades se décida donc à donner l'ordre pour que les équipages du quartier général, suivis de tous ceux de l'armée, se missent en marche, prenant leurs directions de passer en laissant la rive gauche du Weser à gauche et la chaîne de montagnes à leur droite, chemin qu'ils avoient déjà fait en arrivant à Minden, ce qui commença à s'exécuter.

Passons rapidement aux circonstances qui changèrent cet ordre une heure après.

Deux jours avant la bataille, pour protéger la communication de l'armée françoise avec ses derrières, sur l'indication qu'il avoit reçue que les ennemis avoient fait marcher un fort détachement pour y porter l'alarme ou l'interrompre, le maréchal de Contades, qui en ignoroit la force, fit partir M. le duc de Brissac, ayant à ses ordres 3.000 hommes ; il lui donna son instruction et ce détachement partit.

Le troisième jour de son absence, 31 de juillet, il fit rencontre [près de Gohlfeld] du détachement des ennemis, fort de 5.000 hommes, aux ordres du prince héréditaire de Brunswick [1], qui, instruit du

1. Charles-Guillaume de Brunswick-Lunebourg, nommé le

nombre des troupes aux ordres du duc de Brissac, le cherchoit pour le combattre avec avantage ; il en avoit déjà du nombre. Ce duc, qui ignoroit la force des ennemis, fit bravement ses dispositions pour se défendre et attaquer ; il effectua ce dernier [parti], les ennemis lui marquant de la timidité pour mieux l'engager. Les premières charges de ses troupes légères se firent avec avantage ; il fit des prisonniers et ce fut par eux que l'on fut instruit de la force des ennemis.

Au moment où l'infanterie de ce duc débouchoit pour traverser une petite plaine, les ennemis étoient dans des bois. S'il eût suivi sa pointe, c'est là où le Prince héréditaire et Luckner l'attendoient pour l'envelopper.

Instruit du dire des prisonniers, il fit faire halte à ses troupes. Les ennemis, craignant de manquer leur projet, vu que la station devenoit un peu longue, firent tirer du canon, auquel il fut répondu par celui de ce duc, qui, sur-le-champ, ordonna la retraite, et, au premier mouvement qu'il en fit, toutes les troupes du prince de Brunswick sortirent du bois et vinrent pour l'attaquer. Plusieurs piquets et quelques compagnies de grenadiers tinrent ferme assez de temps pour que la retraite se fît sans précipitation, quoique avec un peu de désordre. Ces piquets et grenadiers, assaillis vigoureusement,

Prince héréditaire, fils aîné du duc Charles de Brunswick, régnant, et de Philippine-Charlotte, sœur de Frédéric II, né en 1735. Célèbre par le manifeste qu'il publia le 25 juillet 1792 ; commanda les armées coalisées contre la France, fut battu à Auerstaedt et mourut de ses blessures en 1806.

perdirent du monde, mais en firent perdre aux ennemis. Les troupes à cheval furent au-devant des premières qui venoient à elles, les culbutèrent par leurs charges, mais, au grand nombre qu'elles en virent qui venoient sur elles, elles gagnèrent très sagement au galop le bois où notre infanterie venoit d'arriver, sûres que là elles seroient protégées par son feu, ce qui fut et força les ennemis à s'éloigner, d'autant que six pièces de canon les y forçoient. Les ennemis firent avancer le leur et le reste du combat se passa en canonnade, où les ennemis n'eurent pas l'avantage, notre position pour cela étant plus heureuse que la leur.

M. le duc de Brissac pensa que les ennemis, plus nombreux que lui, pouvoient bien chercher à le tourner en se plaçant entre lui et l'armée, ce qui pourroit rendre sa retraite difficile ; en conséquence, il la commença, laissant aux ennemis le champ de bataille du petit combat qui venoit de se passer. Quant à la perte, elle fut égale de part et d'autre en tués et blessés. Les ennemis firent quelques prisonniers de cette infanterie qui avoit tenu ferme et protégé la retraite et soixante hommes, enveloppés et leur retraite coupée, furent faits prisonniers. Il n'y eut pas d'autre perte et ce détachement chercha à rejoindre l'armée, ce qu'il effectua le jour même de la perte de la bataille.

Le maréchal de Contades, instruit de cet événement et que le prince héréditaire de Brunswick seroit tout au moins sur son flanc s'il se retiroit par la gorge du Weser derrière Minden, où il avoit ordonné, une heure auparavant, que les équipages

se dirigeassent (son premier projet étant que toute l'armée eût à les suivre), vit la nécessité de changer bien promptement cet ordre ; il donna celui qu'on fût promptement les joindre, pour les faire revenir d'où ils étoient partis. Ceux qui furent chargés de l'exécution de cet ordre, qu'ils cherchèrent à remplir rapidement, ordonnèrent demi-tour à droite à tous ceux qu'ils rencontrèrent et, courant à toute bride, ils arrivèrent à ceux du quartier général qui en faisoient la tête, un peu mêlés avec d'autres de l'armée, qui, près des premiers, s'étoient mêlés avec eux. Les ennemis les attaquèrent à ce moment, en prirent quantité et les eussent tous pris si le maréchal n'eût donné ce contre-ordre et envoyé des troupes à cheval pour les défendre. La perte de ceux pris tomba sur les officiers généraux et quelques officiers particuliers.

Du temps que ceci s'exécutoit, l'armée, c'est-à-dire l'infanterie et devant elle les équipages, traversa Minden et le Weser sur son pont, la cavalerie à des gués et la division du duc de Broglie sur le pont qu'elle avoit sur le Weser et qu'elle replia, chargea sur les haquets et emmena. Ce fut de l'avis du duc de Broglie qu'il fut décidé que l'armée gagneroit la rive droite du Weser, pour, le remontant, arriver à Cassel.

Le reste du jour de la bataille, la nuit qui la suivit et tout le lendemain furent employés à faire filer l'armée. La brigade de Picardie, celle de Belsunce, les grenadiers de France et deux régiments de hussards furent chargés de l'arrière-garde. Les soldats prirent du pain en traversant Minden autant qu'ils voulurent s'en charger. On laissa dans cette

place 700 hommes de garnison, avec ordre de tenir au moins un nombre de jours qui leur fut fixé, afin de donner le temps à l'armée de faire chemin.

Le lendemain de la bataille et à la nuit tombante, ce qui composoit l'arrière-garde étoit encore à la porte de Minden, par la raison que l'armée marchoit sur une seule colonne, ce qui procura aux troupes de cette arrière-garde le désagrément d'être témoins de la réjouissance que firent les ennemis du gain de la bataille.

Leur armée avoit fait une marche et étoit venue camper, sa gauche à une demi-lieue de Minden, sa droite s'étendant sur tout le long du Weser, où cette armée faisoit face, et venant aboutir à la gorge pour sortir de la plaine de Minden. Cette position annonçoit que les ennemis la quitteroient le lendemain, vu qu'il n'y restoit rien en fourrages ; ce qu'ils effectuèrent en effet.

La perte de cette bataille fut, pour l'armée françoise, de 3.000 hommes tués et blessés[1], des prisonniers, quelques malheureux blessés qu'on ne put emporter et environ 200 hommes, dont la plupart blessés de coups de sabre, de la brigade de Touraine et de celle de Rouergue. La perte des ennemis fut de 2.000 hommes. A cette journée, les pertes furent de part et d'autre occasionnées par l'effet du canon.

1. D'après les états officiels publiés par le comte Pajol (*Les guerres sous Louis XV*, t. IV, p. 415), les pertes de l'armée française à la bataille de Minden furent de 480 officiers tués ou blessés, et de 7.892 soldats tués, blessés ou disparus.

Les 700 hommes laissés à Minden se rendirent prisonniers de guerre au bout de quatre jours.

Münster, occasion de la bataille, avoit capitulé. Une garnison de 3.000 hommes avoit remplacé celle des ennemis, faite prisonnière de guerre, et une partie des troupes qui avoient fait ce siège s'étoit repliée à Wesel, l'autre avoit marché à Cassel, suivant l'ordre que le maréchal de Contades leur avoit fait passer.

Le principal objet de l'armée françoise étoit de prévenir, par une marche continuelle, que l'armée du prince Ferdinand ne pût s'emparer de Cassel et y arriver avant elle... Le duc de Broglie, qui avoit conseillé ce parti au maréchal de Contades comme le meilleur à suivre, faisoit donc force de marche avec sa division pour y arriver; il savoit que les ennemis avoient moins de chemin à parcourir que nous pour s'y rendre par le cours du Weser, que ces deux armées suivoient; le leur étoit plus droit et faisoit la corde sur le cercle que l'armée françoise étoit obligée de suivre. Ce duc, intéressé à la réussite de l'opinion qu'il avoit tenue, mit toute la célérité pour son arrivée à cette ville et y réussit si bien que les ennemis, arrivés à huit lieues de Cassel, furent instruits qu'il y étoit arrivé avec sa division, ce qui leur fit renoncer au projet qu'ils s'en étoient formé et cherchèrent d'autres moyens de nous être préjudiciables.

Le lendemain de la réjouissance du gain de la bataille, dont j'ai parlé, ils s'étoient mis en marche et, le second jour, pour inquiéter l'armée françoise dans la sienne, l'amuser et la retarder, ils firent

passer le Weser à un gué commode à 9.000 hommes, avec une artillerie en petites pièces de trois et sept livres de balles assez nombreuse, aux ordres du prince héréditaire de Brunswick, enorgueilli du petit avantage que son détachement de 5.000 hommes avoit eu sur celui du duc de Brissac, de 3.000.

Ce prince nous fut sur les oreilles dès le troisième jour après la bataille. Connaissant par les gens du pays, ses amis ou alliés, tous les lieux de notre marche où il pouvoit nous inquiéter, il savoit les faire saisir, et tous les jours c'étoient des canonnades sur l'arrière-garde. Les défilés que nous parcourions empêchoient qu'il pût se passer rien de considérable ; notre armée, qui marchoit toujours rapidement, obligeoit l'arrière-garde de faire même marche, et elle étoit à peu de distance, toujours cousue à l'armée. Les coups de canon qu'elle essuyoit et qu'elle rendoit à ce jeune prince, bien loin de l'ennuyer, lui faisoient passer les journées dans une activité qui la guérissoit de l'ennui d'une marche qui, sans ce passe-temps, eût été trop monotone et eût paru plus fatigante, au lieu que le bruit du canon et un peu de danger, quelque léger qu'il fût, lui faisoient toujours désirer que l'on tendît quelque piège au jeune guerrier qui nous suivoit avec tant d'audace et d'ardeur, mais toujours nous procurant très peu de mal et encore moins de crainte.

Il s'emparoit des hauteurs qui se trouvoient sur le flanc soit de la droite, soit de la gauche de la marche que nous devions exécuter le lendemain. Tout pour cela lui étoit commode, d'autant que l'armée, qui partoit au point du jour, ne permet-

toit à l'arrière-garde de se mettre en marche qu'à dix, onze heures ou midi ; il avoit donc tout le loisir de se placer le plus sûrement et commodément qu'il le pouvoit pour nous harceler, prenant toujours les hauteurs. Son canon venoit frapper près de nous et ses coups plongeants nous faisoient on ne peut pas moins de mal, et je crois que les nôtres qui, par leur direction, alloient toujours les chercher sur la sommité de ces hauteurs, ne leur faisoient pas plus de dommage que les leurs ne nous en procuroient, d'autant qu'à ces arrière-gardes la brigade de Picardie, celle de Belsunce et les grenadiers de France n'avoient que les pièces attachées à ces régiments ; elles étoient plus fatiguées d'arriver toujours à leur camp à huit heures ou dix heures du soir et ne le quittoient qu'aux heures qu'il a été dit ci-devant.

On manquoit un peu de tout en viande ; le cochon seul étoit abondant, dont on pilloit le pauvre paysan, et malheureusement la nécessité forçoit les officiers à fermer les yeux à cet égard ; ce désordre désespérant fit assassiner par le paysan plusieurs soldats et ceux-ci, en se défendant, tuèrent plusieurs de ces malheureux. Deux villages furent livrés aux flammes et absolument consumés pour avoir assommé deux chariots chargés de blessés, les deux charretiers et deux soldats des quatre qui les escortoient ; cette inhumanité occasionna la destruction de ces deux villages.

A notre septième journée, nous arrivâmes à Eimbeck, toutes s'étant passées avec les mêmes événements, toujours le prince héréditaire de Brunswick

sur nous, sans cependant jamais rien entreprendre de considérable. Cette journée avoit été courte, ce qui nous permit d'arriver au camp vers les six heures du soir, et nous pûmes, pour la première fois depuis huit jours, jouir de l'aspect du camp de partie de l'armée françoise, ce dont les ténèbres de la nuit nous avoient privés jusqu'alors.

A peine fûmes-nous rendus sur le terrain qui nous étoit destiné pour camper, que le Prince héréditaire parut avec son corps sur les hauteurs au nord d'Eimbeck, et on le vit établir une chaîne de postes sur la sommité de toutes les hauteurs qui embrassent moitié de cette ville, du levant au couchant ; plusieurs de nous vîmes des chariots qui nous annonçoient de l'artillerie et nous ne fûmes pas trompés...

Le quartier général étoit établi dans la ville d'Eimbeck. Le Prince héréditaire eût pu la foudroyer et obliger la généralité d'en sortir, mais cette ville, leur alliée et amie, fut épargnée et, lorsque la nuit fut bien close, un feu d'artillerie fut dirigé sur les feux d'abord de la gendarmerie et de la cavalerie, troupes les plus à portée d'eux, que trop négligemment on avoit fait camper très près de ces hauteurs... Les premiers soins de la gendarmerie et de la cavalerie campée à côté d'elle furent d'éteindre les feux, ce qui ne donna le temps à cette artillerie de ne pouvoir tirer que trois ou quatre décharges un peu fâcheuses, par la perte de quatre gendarmes ou cavaliers et de quelques chevaux ; les feux éteints, les ennemis continuèrent leur feu, quoique sans direction autre que les feux éloignés, où les

boulets ne pouvoient arriver, mais, le fracas de leur passage sur les têtes inquiétant beaucoup, on fit détendre ce camp au brillant des étoiles et la gendarmerie et cette cavalerie furent se camper entre les deux lignes, se couvrant de la ville d'Eimbeck. Les ennemis se lassèrent de leur feu inutile et le cessèrent vers les onze heures du soir, et tout fut tranquille jusqu'au lendemain, qu'à cinq heures du matin l'armée se mit en marche, comme l'ordre en avoit été donné, pour se rapprocher de Cassel.

Le lendemain fut un jour à événements. Le quartier général évacuant Eimbeck, l'on vit les 9.000 hommes aux ordres du prince héréditaire de Brunswick en bataille, garnissant les hauteurs où ils avoient passé la nuit et faisant mine de se précipiter dans Eimbeck, du moment que les gardes établies à ses portes s'en retiroient, ce qui détermina le maréchal de Contades à y pourvoir, comme il sera dit ci-après.

Mais, avant d'y venir, je veux rendre ce qui s'y passa d'intéressant entre M. de Bréhant, mon colonel, et moi. La brigade de Belsunce, qui, pendant toute la marche, avoit été de l'arrière-garde avec nous, avoit reçu l'ordre de se porter jusqu'à une justice établie sur un mamelon, à la distance d'un quart de lieue de la ville d'Eimbeck, sur le chemin que nous devions tenir pour nous rapprocher des gorges du petit Munden, que ce jour l'armée devoit passer et, laissant le petit Munden à une lieue en arrière d'elle, n'être plus qu'à une petite lieue de Cassel. Au moment que l'armée étoit en marche, l'on porta [en avant] la brigade de Picardie, composée de cinq

bataillons, telle qu'elle l'étoit depuis le commencement de la campagne (et ce cinquième bataillon étoit le régiment de la Marche-Prince), et la brigade des grenadiers de France, et on rapprocha ces neuf bataillons des vergers au midi de la ville d'Eimbeck.

Au moment où tout avoit l'air de l'incertitude, me promenant avec mon colonel, M. de Bréhant, seul à seul, lui qui étoit le courage même me tint des propos fort inconsidérés sur toute notre généralité, voulant me prouver combien cela étoit dégoûtant et combien il étoit frappé de toutes les fautes qu'on faisoit chaque jour. Je fus bien étonné de ce langage, que je n'aurois jamais attendu de ce brave et généreux serviteur du Roi, soldat et chevalier aussi valeureux qu'il soit possible que la France en fournisse et dont les héros qu'il s'étoit choisis et qu'il idolâtroit étoient Bayard, Henri IV, ne désirant rien tant que d'imiter le premier pour bien servir les successeurs du second.

Comme je connoissois à cet égard tous les replis de son âme, je lui marquai, sans lui répondre, mon étonnement, par le silence obstiné que je gardai, lorsque le hasard me fournit un moyen de le rendre à lui-même. Par notre promenade nous étions dans un camp qui avoit été occupé la nuit précédente par de la cavalerie ; le plumage d'une poule blanche comme de la neige frappa ma vue : je m'en approche, me baisse et ramasse ces plumes dont je cherche à faire un panache ; il s'aperçoit que je ne l'écoute plus et me dit : « Que faites-vous donc là ? » Je lui réponds : « Un faible souvenir du panache du brave Henri ». Je le vois pensif ; je perfectionne

mon aigrette, je la lie avec un peu de ficelle que je me trouve dans la poche, je lui demande la permission de l'attacher à son chapeau ; il s'y prête, nous revenons au régiment dont nous étions à cinq ou six cents pas. Il ne me disoit rien ; je romps le silence et lui fais observer que plusieurs pelotons des troupes du Prince héréditaire sont en mouvement et descendent des hauteurs ; il les fixe, son œil s'enflamme et il me dit : « Puissent-ils descendre ! Que ne pouvons-nous, allant à eux, leur éviter la moitié du chemin ! » Les soldats le fixent, le regardent, se plaisent à sa mine guerrière, dont ils connoissoient toute la vérité, et se disent, observant son chapeau : « Regarde le panache qu'il s'est mis, il est fier comme un coq. » Chacun d'eux se redresse et le sentiment dont ils le voient animé semble parcourir les rangs et se communiquer.

A ce moment même arrive un aide de camp du maréchal, qui demande M. de Nicolay, aux ordres duquel nous avions continué d'être depuis le commencement de la campagne et qui, ce jour-là, avoit à ses ordres de plus qu'à l'ordinaire seize pièces de canon de huit livres de balles. L'aide de camp le joint et lui dit : « M. le maréchal de Contades, qui est à la porte d'Eimbeck, m'envoie pour vous demander les deux premiers bataillons de la brigade de Picardie et les lui amener. » Le général Nicolay en donne l'ordre à M. de Bréhant et, à trois cents pas de là, après avoir passé les vergers qui nous séparoient de la ville, nous trouvons, à cent pas de la porte, M. le Maréchal qui dit à M. de Bréhant : « Portez vos deux bataillons sur le rempart, où vous les

disposerez pour la défensé, en faisant border la haie; vous veillerez à la sûreté des deux portes qui sont du côté des ennemis et fermées; vous ferez mettre en dedans beaucoup de matières combustibles et, lorsque je vous enverrai l'ordre pour vous retirer, vous ferez replier avec vous toutes les gardes qui sont établies à Eimbeck. »

M. de Bréhant défila avec les deux bataillons de son régiment pour aller exécuter l'ordre qu'il venoit de recevoir, et le maréchal nous vit passer. Nous restâmes dans Eimbeck environ une heure et demie. Pendant ce temps, il prévint qu'au moment où il donneroit l'ordre pour que l'on eût à se retirer, les gardes [étant] aux deux portes disposées pour y mettre le feu, l'officier commandant l'y feroit mettre, et que la troupe à ses ordres suivrait le mouvement du bataillon de son régiment qui appuyoit à eux; que le premier bataillon suivant le rempart se retireroit par sa droite en filant tel qu'il étoit placé, qu'il ne se formeroit qu'après avoir fait quatre cents pas hors de la ville et qu'à mesure que les pelotons seroient formés, ils prendroient de suite l'ordre de bataille de la brigade, qui, à la dernière haie des vergers, y étoit dans cet ordre.

Les fatigues de la marche, la quantité de cochon dont on y vécut en partie, le manque de vin, les mauvaises eaux et le pain grossier dont la plupart des officiers furent obligés de se nourrir, ces différentes causes occasionnèrent des maladies aux constitutions faibles, tant des officiers que des soldats, qui se déclarèrent après quelques jours de repos.

L'amitié me porte à parler ici de la fâcheuse et

triste situation où se trouvoit le marquis de Vogüé, lieutenant-général, mon compatriote, pendant toute cette retraite ; il la passa dans les plus vives alarmes, l'inquiétude et l'incertitude la plus désespérante. Père de deux fils au service (le troisième dans l'état ecclésiastique [1]), le comte de Montlor [2], son cadet, [étoit] capitaine au régiment de son frère, le comte de Vogüé [3]. Ce cadet reçut, à la bataille de Minden, deux coups de feu au même bras, sans fractures, mais devenant dangereux par les fatigues d'une marche si longue qu'il fit dans la berline de son père, un chirurgien avec lui. A la fièvre de suppuration, il s'en joignit une autre de différent caractère, ce qui le mit pour plusieurs jours au bord du tombeau, premier motif des regrets de son respectable père, qui fut cinq jours sans avoir nouvelle aucune de son fils aîné, le comte de Vogüé, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, qui, à la même bataille, avoit disparu. Étoit-il du nombre des morts, des prisonniers, [ou

1. Jacques-Joseph-François de Vogüé, né en 1740, mort le 26 février 1787. Agent général du clergé de France de 1770 à 1775. Evêque de Dijon en 1776.

2. Florimond-Innocent-Annet de Vogüé, dit le comte de Montlor puis le marquis de Montclus, né le 15 mars 1734, mort le 18 juin 1777. Sous-lieutenant au régiment du Roi en 1750, capitaine au régiment de Vogüé en 1759, lieutenant-colonel de carabiniers en 1765, colonel en second de Royal Pologne cavalerie en 1776, chevalier de Saint-Louis en 1770.

3. Cérice-François-Melchior, comte de Vogüé, né le 1er décembre 1732, mort le 16 décembre 1812. Capitaine dans Anjou cavalerie en 1748, colonel du régiment de son nom en 1759, brigadier en 1768, maréchal de camp en 1780, chevalier de Saint-Louis en 1760, député de la noblesse du Bas-Vivarais aux États généraux de 1789.

des] blessés ? Qu'on se fasse une idée de la tendresse paternelle chez un cœur sensible et une âme vertueuse, l'un et l'autre réunis chez un père affligé !

Après ces cinq jours, qui furent pour lui cinq lustres, il fut instruit par deux officiers de Colonel-général cavalerie, faits prisonniers de guerre ce même jour, que son fils voyoit le jour et par [eux] il apprit qu'à la charge que le régiment de Vogüé avoit faite, le cheval de ce chef, percé de plusieurs coups de feu, étoit tombé comme frappé du tonnerre et dans sa chute avoit cassé la jambe de son cavalier, sur lequel il étoit tombé ; que là l'un et l'autre étoient restés, le cheval sans vie, le maître froissé de la rapidité de sa chute et sa jambe cassée engagée sous le poids énorme du cheval qu'il montoit, ne pouvant nullement se retirer d'une situation si triste, mais que M. le Marquis son père devoit être tranquille, que la fracture de son fils, qui ne provenoit que de sa chute, n'avoit rien de dangereux, qu'ils l'avoient vu et laissé dans un état des plus tranquilles, qu'il étoit soigné avec tout le soin et l'intérêt imaginables : tel est le compte qu'ils rendirent à ce digne père, qui commença à respirer, l'espoir lui venant qu'il reverroit ce fils et qu'il le tiendroit encore dans ses bras.

Je dois dire ici les raisons qui privèrent le marquis de Vogüé d'être instruit plus tôt du sort de son fils. Ami du marquis de Contades, général de l'armée, il avoit été adressé un trompette de la part de ce général au prince Ferdinand pour avoir nouvelle du comte de Vogüé. La réponse du Prince avoit été que le nom du comte de Vogüé, mestre de camp de

cavalerie, n'étoit pas sur l'état des prisonniers. Le maréchal de Contades dissimula un peu cette réponse sèche du prince Ferdinand et laissa, autant que possible, une lueur d'espoir au marquis de Vogüé. La question fut faite le lendemain de la bataille et la réponse le même jour.

Je vais rapporter les raisons pourquoi le comte de Vogüé n'étoit ni sur l'état des prisonniers blessés, ni sur celui de ceux faits à cette journée qui ne l'étoient pas ; son aventure est, pour toute personne qui suit ou qui veut suivre les armes, assez intéressante, pour qu'elle y découvre l'insouciance soldatesque, quoi qu'il en soit, parmi les soldats, de susceptibles des plus généreux procédés et de ceux qu'on est fier de trouver dans les chefs ou officiers qui les conduisent. L'exemple que je vais rapporter fait honneur à l'officier particulier et au chef qui le commandoit.

La colonne victorieuse, comme il a été dit, se portant en avant, quelques soldats hanovriens, sous l'espoir des dépouilles, s'étoient portés en avant sur les morts ou blessés. Resté sur le champ de bataille, l'un d'eux arrive au comte de Vogüé ; ce comte, qui le voit venir, en espère du secours et, pour l'y déterminer plus sûrement, il prend sa bourse et sa montre et, à son approche, lui présente l'une et l'autre ; ce soldat prend les deux. A ce moment arrive un de ses camarades, qui prétend partager les dons du comte. Le premier résiste : querelle et reproches entre ces deux êtres malfaisants ; celui qui tient tout veut tout garder, celui qui n'a rien, pour se venger, menace le comte, qui n'a plus rien à don-

ner. Voici, par parenthèse, qui doit être bien persuasif combien il importe à des officiers de savoir et d'entendre le langage du peuple contre lequel ils sont employés à la guerre, tant pour le bien du service du Roi, que pour leur conservation et utilité particulière, ce dont ce comte eût tiré parti. S'il eût su l'allemand, il eût promis au soldat mécontent une récompense plus forte que le don qu'avoit reçu son camarade. Et faute de pouvoir entendre ce que l'un et l'autre se disoient, y porter remède et faire de ce soldat sa sauvegarde, celui-ci, par méchanceté, fait deux pas en arrière, couche en joue ce pauvre comte et lui lâche son coup de feu au milieu de la poitrine. La commotion du coup, autant que l'étonnement, le renverse ; le comte de Vogüé avoit une demi-cuirasse telle qu'en portent les cavaliers ; elle étoit couverte d'un frac de camelot boutonné, ce qui heureusement en avoit sauvé la vue à ce vilain hanovrien qui, le voyant renversé, le crut mort et s'éloigna.

Le comte de Vogüé prit donc le parti d'attendre du Ciel le moment à donner signe qu'il respiroit ; le temps n'en fut pas long : la colonne vint passer près de lui ; il entendit parler un langage qui n'étoit pas allemand ; c'étoit la langue angloise ; il espéroit dans ceux-ci plus de générosité qu'il n'en avoit éprouvé des premiers. La nation angloise est connue à cet égard par mille traits qui l'honorent et est rivale de la françoise, qui l'est infiniment par caractère et tout naturellement, alors que l'on reproche à la première de l'être par un effet d'amour-propre et de vanité ; toutes les nations les voient et les jugent ainsi.

Pour en revenir au comte de Vogüé, la jambe toujours engagée sous son cheval, il se soulève et fait signe du bras à cette colonne que quelqu'un vienne à lui. Un officier, un des premiers qui l'aperçoivent, va à lui et, comme il l'approche, le comte lui dit : « Monsieur, je suis colonel, au service de France, d'un régiment de cavalerie, j'ai la jambe cassée, je souffre beaucoup. Je vous prie de me faire donner du secours. » Un soldat anglois avoit suivi son officier, qui lui dit : « Restez ici avec ce François jusqu'à mon retour. » Il va joindre la colonne et son colonel, auquel il raconte le secours que ce François réclame de lui. Ce colonel, empressé d'être utile à un de ses confrères, quoique ennemi, d'un temps de galop se porte vers le comte, après avoir dit à un sergent et à deux soldats de son régiment de le suivre, ainsi qu'à un chirurgien qui lui étoit attaché ; il arrive près du comte et lui demande son nom. Celui-ci lui dit : « Vogüé ». Alors ce chef, par les quatre hommes de son régiment, le fait dégager de dessous son cheval et s'aperçoit du coup de feu qu'il a sur la poitrine. Le comte lui apprend, en peu de mots, d'où il provient. L'Anglois ordonne au chirurgien qu'il lui laisse de le faire transporter dans la ferme prochaine, de le panser et de lui porter tous les soins que son art pourra lui suggérer ; que, pour la sûreté de cet officier, il eût à laisser les quatre hommes de son régiment qui le portèrent à la ferme voisine, l'y gardèrent jusqu'au soir que ce colonel vint l'y voir, et, comme l'armée des ennemis devoit partir au point du jour pour suivre l'armée françoise et leurs vic-

toires, ce colonel témoigna ses regrets au comte d'être obligé de le quitter et, sans calculer sur les suites, lui laissa son chirurgien, un sergent et un des trois soldats, pour qu'ils ne le quittassent que lorsqu'il pourroit se passer d'eux, et dit au chirurgien de ne le quitter que lorsqu'il seroit guéri et en état d'être transporté.

Le comte, isolé dans cette ferme, y passa plus de trois fois vingt-quatre heures, que l'on ignoroit, au quartier du prince Ferdinand, qu'il y existât un prisonnier blessé de marque, ce qui avoit fait renvoyer avec une réponse peu satisfaisante le trompette que le maréchal de Contades avoit adressé à ce prince pour avoir nouvelle du comte de Vogüé.

Son père, donc, instruit par ces deux officiers de Colonel-général, renvoyés sur leur parole, en fut, comme l'on doit le penser, extrêmement content et satisfait, non sans inquiétude pour les suites, et obtint un passeport du prince Ferdinand pour le valet de chambre de son fils et un autre domestique qu'il lui adressa, et dix à douze jours après, instruit que son fils alloit à merveille, il pria tous les officiers vivarois, ses compatriotes, à dîner chez lui, pour leur faire part de sa joie, sûr qu'ils avoient été très affectés de sa peine, et, le verre à la main, que la joie y mettoit, nous bûmes à coups répétés à la convalescence de ses deux fils chéris.

Si je suis entré dans le récit d'un fait si intéressant pour le marquis de Vogüé, c'est pour que tout officier du Vivarois soit instruit combien le père et les enfants étoient chers à tous ceux qui guerroyoient alors et pour que, dans l'avenir, ceux qui viendront

aiment les rejetons d'une si brave race, que le marquis a illustrée le premier par l'obtention du cordon bleu et qu'un an de plus de vie eût vu faire maréchal de France [1], mais la Fortune, qui favorise jusqu'à un certain point, permit là à la Parque de trancher le fil de ses jours.

Revenons au camp au-dessus du Petit-Munden, qui nous donna l'avantage de joindre nos lits. Nous en partîmes le lendemain et arrivâmes à Cassel [11 août], où l'armée resta environ dix jours, pendant lesquels le prince Ferdinand manœuvroit et nous donnoit de la jalousie sur notre gauche, menaçant notre communication avec Francfort, d'où l'armée devoit, sous peu de jours, tirer toutes ses subsistances, celles de Cassel étant en petite quantité [et devant être rapidement consommées], ce qui détermina le maréchal de Contades à venir en deux marches camper à une lieue de [2] , l'ayant à sa gauche, l'intermédiaire couvert de bois.

Ce fut à ce camp que le maréchal d'Estrées joignit l'armée et devoit, d'accord avec le maréchal de Contades, dont il étoit l'ancien, la commander. Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, avoit

1. Le marquis de Vogüé faisait partie de la promotion de maréchaux qui fut signée par le Roi le 13 juin 1783, c'est-à-dire neuf mois après sa mort. Elle comprenait le marquis de Ségur et le marquis de Castries, les deux compagnons d'armes du marquis de Vogüé, ainsi que le comte de Mailly, le prince de Beauvau et le comte de Laval, qui étaient loin d'avoir des états de service égaux aux siens.

2. Le nom est en blanc dans le manuscrit. Sans doute Gross-Seelheim, où le maréchal d'Estrées, envoyé par la Cour, arriva le 25 août.

pensé que quatre yeux y voyoient mieux que deux, que ces deux maréchaux avoient éprouvé l'un et l'autre ce que peut [faire] à des inférieurs la soif de commander et de succéder à ceux aux ordres desquels ils sont, l'un pour la bataille d'Hastenbeck et l'autre pour celle qu'il venoit de perdre à Minden.

Chez les ennemis du duc de Broglie, il étoit ordinaire de leur entendre dire sans ménagement que si, à Minden, il eût attaqué à l'heure qui lui étoit prescrite, nous eussions gagné cette bataille et que la coulpe de sa perte étoit à lui seul. Le duc de Broglie se justifioit [en disant] qu'il avoit offert au maréchal de Contades d'attaquer ; qu'à la vérité, il lui en avoit fait voir les difficultés ; que, malgré elles, il avoit persisté à lui faire montre de son courage et de sa volonté à suivre ses ordres ; que le maréchal étoit retourné au centre de son armée, où le duc de Broglie avoit été le chercher sans en recevoir nul ordre et qu'une heure et demie après, la bataille avoit été perdue à ce centre, lequel, se repliant sur la seconde ligne, avoit forcé de nécessité les ailes de son armée à suivre le même mouvement. Les suites prouveront que le duc se justifia près de la Cour, quoique le premier instant ne fut pas pour lui. Ses ennemis, continuant leur venin, répandirent alors que, quels que fussent ses torts, la nécessité de tirer parti de ses talents les avoit laissés pour un temps à l'écart.

A l'arrivée du maréchal d'Estrées, dont toute l'armée avoit regretté le départ, après le gain de la bataille d'Hastenbeck, pour passer aux ordres du maréchal de Richelieu, il courut parmi les soldats le mot de dire qu'il étoit arrivé en poste, derrière

sa voiture, 10.000 grenadiers. Cet enthousiasme commun au peuple ne fut pas de durée et l'on vit que ce maréchal eût mieux fait pour sa gloire de jouir à Paris de sa première réputation ; son infirmité lui en donnoit le moyen. Il vint compromettre sa réputation à la fin de cette campagne, où il fut obligé de partir et de laisser l'armée avant sa séparation. Nous verrons par la suite comme il revint à l'armée, pour s'y compromettre encore davantage.

L'armée fit encore une marche rétrograde ; le quartier général s'établit à Klein-Linden, vers la gauche, la droite à Annerod, Giessen à peu près en avant du centre. L'armée occupa ce camp environ six semaines.

Le maréchal d'Estrées, qui, à cause de son infirmité, en étoit parti pour Paris après quelques jours de séjour, fut, quinze jours après, suivi du maréchal de Contades, qui eut ordre de se rendre à Versailles et de remettre le commandement de l'armée à M. le duc de Broglie, à cette époque le quinzième lieutenant-général de ceux employés à l'armée. Cela donna de la jalousie et beaucoup d'humeur à tous les intéressés, ce que la Cour avoit prévu et avoit en conséquence fait dire à chacun d'eux, par le maréchal de Contades, que, comme elle regardoit la campagne finie, puisqu'on touchoit au 15 de novembre, ils étoient les maîtres de quitter l'armée avant son départ pour ses quartiers d'hiver, que le Roi les y autorisoit, ce qui calma beaucoup cette humeur, et trois ou quatre seulement la quittèrent, mais, vers le 30 novembre, le maréchal de Contades parti, tous les corps s'empressèrent d'aller faire leurs compliments au duc de Broglie de la satisfaction qu'ils avoient de se trouver à ses ordres.

Ses premières opérations militaires, comme commandant de l'armée, furent de faire deux fourrages critiques, exécutés très près des ennemis et sur lesquels il leur étoit très aisé de porter des inquiétudes, mais l'un et l'autre se firent sans la moindre opposition de leur part.

A cette époque, la saison étoit déjà très froide et dans les deux armées en présence chacun des généraux qui les commandoient ne vouloit quitter le champ de Mars qu'après son ennemi.

Le duc de Broglie, pour y déterminer le prince Ferdinand de Brunswick, ordonna au marquis de Voyer[1], lieutenant-général, de partir avec douze bataillons de ceux à ses ordres du camp du Bas-Rhin, pour qu'ils eussent à se rendre de suite dans la principauté d'Hachenbourg et, le 5 de novembre, le marquis de Vogüé, à ses ordres la brigade de Picardie, celle de la Tour-du-Pin, une brigade de cavalerie et un régiment de hussards, partit du camp de Klein-Linden pour se porter avec ce corps dans la principauté d'Hachenbourg, s'y joindre à M. de Voyer et, par ce mouvement, se portant sur les derrières des ennemis, gêner si fort leurs subsistances, que cela les obligeât à quitter leurs positions vis-à-vis Giessen et les déterminât à prendre leurs quartiers d'hiver. Ces deux corps [furent] réunis dans le pays d'Hachenbourg; celui du marquis de Vogüé marcha à Herborn.

1. Marc-René, marquis de Voyer, fils du comte d'Argenson, ministre de la Guerre, et neveu du marquis d'Argenson, ministre des Affaires étrangères, né en 1722, maréchal de camp en 1752, lieutenant-général en 1758, mort en 1782.

Pendant notre seconde marche, qui nous mettoit en mesure d'y arriver, j'étois à la tète de notre colonne, où étoit le marquis de Vogüé. Nous entendîmes tirer beaucoup du canon à notre droite et non loin de nous. Compatriote du marquis de Vogüé, je lui demandai ce que c'étoit que ce canon ; sa réponse fut que ce devoit être le marquis de Voyer qui faisoit à Dillenbourg la même opération que nous allions faire à Herborn, c'est-à-dire le prendre et les troupes qui y étoient dedans ainsi qu'à son château.

Au début de cette même campagne, le régiment avoit passé par Herborn, où il avoit fait un séjour de quatre jours, pendant lesquels j'avois été me promener à Dillenbourg, qui n'en est éloigné que d'une lieue, et j'y avois examiné avec bien du soin le château, qui est un carré, à chacun de ses angles un très bon bastion, les courtines en très bon état, couvertes de demi-lunes, le tout revêtu en très belle et bonne maçonnerie, les fossés profonds et larges, un bon chemin couvert, mais point palissadé ; et, parcourant ce château avec quelques-uns de mes camarades, je leur disois que je m'estimerois heureux d'avoir à le défendre, avec une garnison de 300 hommes et quelques pièces de canon ; nous étions tous d'accord sur cette satisfaction.

Ce souvenir me détermina à répondre à M. le marquis de Vogüé : « Quant à la ville de Dillenbourg (dominée de trente toises d'élévation par le château et dont le jet d'une pierre lancée de sa sommité arriveroit sur la place de cette petite ville), il s'emparera sans difficulté de la cité, mais, pour le château, s'il y a seulement 100 hommes, il ne le

prendra pas et, si l'officier qui les commande se rendoit, le prince Ferdinand devroit le faire pendre, car, pour peu qu'il y ait pensé, il lui a été aisé de se pourvoir de vivres au moins pour un mois, se trouvant en position si sûre. — Vous m'étonnez, me riposta ce général ; j'étois présent lorsque M. Dauvet [1], lieutenant-général, a dit au duc de Broglie, qui ne connoît pas plus que moi Dillenbourg, que l'on entreroit dans ce château à cheval. » Ma réponse fut : « Par la porte, si on la laisse ouverte, mais je dois penser que nous verrons le contraire. »

Comme nous approchions d'Herborn, nous aperçûmes environ 80 chevaux, hussards de Luckner, qui, s'apercevant que quelques escadrons dirigeoient leur marche vers la rivière qui traverse là cette autre petite ville, s'empressoient à toutes jambes de l'évacuer.

M. de Nordman [2], lieutenant-colonel du régiment de hussards aux ordres de M. de Vogüé, avoit, la veille, tenté de prendre Herborn, ayant avec lui un détachement de 300 hommes d'infanterie, mais il avoit été repoussé.

Le rempart de cette petite ville étoit très élevé et à l'abri d'un coup de main, excepté que l'on eût été

1. Louis-Nicolas, marquis d'Auvet, mousquetaire en 1730, guidon des gendarmes d'Orléans avec rang de lieutenant-colonel en 1734, mestre de camp en 1738, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, lieutenant-général en 1759, grand-croix de Saint-Louis en 1774, mort en 1781.

2. Le manuscrit porte « Dormane ». Il s'agit probablement d'un parent de Sigismond Nortmann, né en Silésie en 1715, qui passa en 1745 du service d'Allemagne au service de France et se retira de l'armée en 1748.

muni d'échelles assez longues et que l'attaque se fût faite sur deux ou trois points et pendant la nuit, ou avant le point du jour. L'infanterie qui y étoit consistoit à 80 hommes ; l'officier qui les commandoit y avoit fort bien disposé la défense de ces deux portes, qu'il avoit fait créneler et fait derrière un retranchement avec du fumier.

Le marquis de Vogüé, instruit de la résistance de la veille, fit sommer ce commandant, dont la réponse fut que, s'il y avoit du canon, il étoit déterminé à ne pas faire une défense inutile, qu'il abandonneroit la place et se retireroit à son armée, qu'il demandoit qu'il lui fût permis d'envoyer un des officiers à ses ordres pour voir de ses yeux si nous avions du canon, ce qui lui fut octroyé.

Pendant ce pourparler, le marquis de Vogüé avoit fait passer le ruisseau à deux escadrons de hussards et deux de cavalerie, pour que de tout ce qui étoit dans la ville rien n'en pût sortir.

L'officier envoyé par le commandant pour reconnoître nos canons arriva et, après lui avoir montré les huit pièces des régiments de ces deux brigades, le marquis de Vogüé lui dit : « Il est telle heure, vous pouvez retourner à votre commandant, et si, une demi-heure après votre rentrée dans la ville, vous ou tout autre ne venez me dire que tout ce qui est dans la ville se rend prisonnier de guerre, ces huit canons vont faire sauter vos portes, la ville au pillage et sa garnison passée au fil de l'épée ; telle est ma première et dernière proposition, à quoi j'ajoute que vous conserverez les équipages des officiers et soldats prisonniers de guerre. » Cet officier rentra

dans la ville et, un quart d'heure après, le commandant en sortit et accepta la capitulation proposée, ce qui fut exécuté l'instant d'après, et les deux brigades d'infanterie y furent logées avec le quartier général [3 janvier 1760].

Le soir du même jour, M. de Vogüé fut instruit que son collègue, M. de Voyer, avoit fait tirer deux cents coups de canon sur le château de Dillenbourg, comptant en imposer à sa garnison, qui n'en avoit fait compte, de même que de la sommation effrayante qu'il avoit faite à cette garnison ; qu'enfin, par arrangement, il avoit été convenu que du château on ne tireroit pas sur la ville, comme de la ville on n'insulteroit d'aucune manière le château, dont la garnison étoit de 220 hommes.

Par cet arrangement convenu, M. de Voyer remplissoit les vues du duc de Broglie, l'opération des vingt bataillons et douze escadrons employés dans cette partie ayant pour but de forcer le prince Ferdinand à prendre ses quartiers et l'éloigner autant que possible de pouvoir rien entreprendre sur la ville de Giessen, abondamment pourvue de vivres et d'une bonne garnison aux ordres de M. du Blaisel, à cette époque maréchal de camp.

Car il étoit plus que probable que, quand bien même il eût pris le château de Dillenbourg, on l'eût abandonné par l'éloignement où il se trouvoit de la ligne des quartiers d'hiver que le duc de Broglie se proposoit de donner à son armée ; mais l'avantage eût été considérable, en évitant l'événement fâcheux dont je parlerai ci-après, et la précaution que l'on eût pu prendre de faire sauter un des bastions de

ce château eût évité le siège que l'on fut obligé d'en faire à l'ouverture de la campagne suivante, dont deux brigades d'infanterie et vingt pièces de canon de siège furent occupées pendant vingt et un jours, et ce château ne se rendit que lorsqu'il fut un tas de pierres.

Comme j'eus, à cette époque, l'occasion de voir souvent le marquis de Vogüé, j'avois celle de lui parler de ce château en lui ramenant la reddition de compte qu'en avoit faite le général Dauvet au duc de Broglie.

L'événement fâcheux qui suivit les arrangement et concordat faits par M. de Voyer et le commandant de ce château fut que M. de Voyer se porta en arrière avec dix des douze bataillons à ses ordres et sa cavalerie, pour cantonner les uns et les autres dans des villages, laissant deux bataillons suisses à Dillenbourg et, à une lieue en avant d'eux, de l'autre côté de la rivière, 200 dragons aux ordres de M. de La Chassagne [1], lieutenant-colonel de Beauffremont.

M. de Paravicini [2], lieutenant-colonel, commandoit les deux bataillons suisses à Dillenbourg. Instruit que Luckner, avec un corps assez nombreux,

1. Firmin-Aimé Dassier de La Chassagne, né à Lyon en 1702, volontaire en 1720, capitaine en 1721, rang de lieutenant-colonel et commandant de dragons à pied en 1748, pourvu d'une compagnie en 1755, lieutenant-colonel en 1757, retiré en 1763.

2. Jean-Baptiste de Paravicini, né à Coire, capitaine au régiment de Waldner en 1735, chevalier de Saint-Louis en 1741, lieutenant-colonel au même régiment en 1754, brigadier en 1758, tué le 7 janvier 1760.

avoit été envoyé par le prince Ferdinand pour protéger les derrières de son camp, ayant donc des avis que ce corps étoit en mouvement, il avoit poussé ses deux compagnies de grenadiers sur le chemin par où il pensoit que ce corps pourroit venir à lui, se croyant assuré d'être instruit s'il prenoit l'autre route où étoient les 200 dragons, et éviter, par cette double précaution, toute surprise.

Je passe à M. de Vogüé et à la division à ses ordres. Herborn formant une petite ville plus considérable que Dillenbourg, ce général y tenoit ensemble les huit bataillons à ses ordres, ses hussards sur le bord de la rivière, de fortes patrouilles en avant pour avoir à chaque instant des nouvelles des ennemis, et sa cavalerie cantonnée dans les villages, derrière et le plus près possible d'Herborn ; telle étoit sa position.

Le corps de Fischer, aux ordres de M. de Voyer, occupoit un village sur le bord de la rivière, à sa rive gauche, intermédiaire de Dillenbourg à Herborn. J'observe ici qu'étoit avec Fischer le régiment d'Orléans cavalerie, dont étoit mestre de camp M. le marquis de Conflans, fils de feu le maréchal d'Armentières, qui, par son amour des troupes légères, y avoit assimilé son régiment d'Orléans cavalerie.

M. de Vogüé, donc, instruit que les ennemis étoient en mouvement près de lui, ignorant parfaitement quel pouvoit en être le nombre, forma un détachement de 800 hommes d'infanterie et 200 chevaux et en donna le commandement à M. le marquis de Bréhant, colonel de Picardie, et deux pièces de canon de régiment.

Nous nous mîmes en marche au point du jour. Après avoir fait deux lieues de l'autre côté de la rivière qui traverse Herborn, nous arrivâmes à un village où nous trouvâmes des feux encore allumés dans tout son pourtour ; nous y fûmes instruits qu'un corps de 4.000 hommes des ennemis y avoit passé la nuit et qu'il en étoit parti au point du jour. Le détachement ne poussa pas plus avant sa marche, mais bien des patrouilles à cheval sur tous les points, pour avoir des nouvelles, car des paysans il ne fut possible de tirer le moindre indice certain, tant ils étoient à la dévotion de leurs troupes ou alliées. La plupart des hommes avoient même fui de ce village, où il ne restoit que les femmes, les enfants, les vieillards et des infirmes. Nous passâmes là tout le jour ; c'étoit celui de la veille des Rois et le froid étoit excessif.

A la nuit, je fus détaché, avec la compagnie des grenadiers et 50 fusiliers du régiment de Picardie, sur un mamelon très élevé qui dominoit le village, et nous y passâmes cette nuit au bivac, par un temps affreux de vent, de grésil et de froidure. Nous y établîmes des feux à l'aide desquels le mauvais temps fut soutenu avec l'attention de tourner tantôt le devant, tantôt le derrière. Nous fîmes là les Rois, avec de l'eau-de-vie et du pain de munition, et la gaieté nous y soutint. Les deux capitaines, M. de Saint-Maurice [1] et moi, fîmes les frais de la fête, qui ne furent pas bien coûteux.

1. Jean-Charles Ardoin de Saint-Maurice, né à Verges en Franche-Comté en 1713, cadet en 1727, brigadier en 1729, lieutenant en 1734, capitaine de grenadiers en 1757, commandant de bataillon en 1762.

Au soleil levant, notre ordre portoit de descendre au village et, comme le jour du lendemain fut une brume et de la neige et point de soleil, nous attendîmes qu'il nous arrivât du village un sergent et quinze hommes, qui vinrent nous remplacer pour, découvrant de cette sommité une partie de la campagne, y servir de vedettes et avertir le général de ce qu'ils découvriroient. Lorsque nous descendions, il parut à plusieurs de nous que nous entendions quelques coups de canon, mais comme ce bruit ne fut que d'un instant, nous pensâmes qu'il pouvoit venir du côté de Dillenbourg et sa cessation nous fit croire que c'étoit peu de chose. Nous fûmes nous réchauffer et nous reposer..

Toute la journée se passa dans ce même village. M. de Bréhant y donna à dîner à tous les officiers de son détachement, d'où, sortant du village, nous vîmes arriver, à un hameau situé sur un petit mamelon à un demi-quart de lieue de nous, une troupe de cavalerie — il étoit alors trois heures et demie — et en même temps trois hommes à cheval qui venoient à nous. Notre vedette de notre mamelon avoit averti de cette venue au moment même que nous l'apercevions. Ces trois cavaliers étoient un officier d'Orléans cavalerie et deux cavaliers ; ils rendirent compte que c'étoient M. de Conflans et son régiment qui arrivoient là avec le projet d'y passer la nuit.

M. de Bréhant et les officiers qui étoient avec lui rentrèrent dans le village et chacun fut chez soi. Je restai avec M. de Bréhant qui me dit : « Je vais vite écrire un mot à Conflans pour savoir les raisons qui l'ont amené ici. » Instruit qu'ils étoient

fort liés, parce que j'en avois été témoin à Metz où nous avions été en garnison ensemble, je dis à M. de Bréhant : « Il y a tout près pour l'y aller voir : voulez-vous y aller ? je vous accompagnerai. Voilà la nuit qui va tomber, il faut y aller à pied, car, incertains des chemins et tout glacés, nous serons plus en sûreté de cette manière. » Il prend son parti et nous sortons de chez lui. Avant de quitter le village, il fait établir un détachement de 100 hommes, pour aller occuper le mamelon dont j'ai parlé ; cela fait, nous sortons pédestrement du village.

La nuit tomboit et les feux du régiment d'Orléans éclairoient notre direction. De temps en temps je me tournois pour reconnoître ce qui pourroit nous servir pour notre retour. « Que regardez-vous ? » me disoit M. de Bréhant. — « Le chemin que nous devons tenir pour notre retour, afin de ne pas nous égarer. » Car, sans lui en rien dire, je prenois à mon compte de l'avoir engagé à faire cette course et d'avoir quitté son détachement. Je l'avois fait de vivacité, il le faisoit de même, et je ne voulus pas le troubler par des réflexions tardives et le priver de se voir à pareil rendez-vous avec M. de Conflans. J'avois été à Metz trop souvent témoin de leur désir ardent de se trouver à la guerre.

La nuit étoit des plus obscures. Malgré les glissades que nous faisions sur la glace, d'où s'ensuivoient quelques chutes, nous arrivons aux premières sentinelles. Après avoir été reconnus par ces postes, nous nous faisons conduire chez lui : logé dans un taudis, derrière son régiment, qui étoit campé dans des vergers, nous le trouvâmes éclairé

d'une lampe, un grand bassin de lait sur la table, un officier de son régiment avec lui et un valet qui coupoit du pain très noir qu'il mettoit dans ce lait. Il nous dit : « C'est là notre souper ; si vous voulez le partager, à votre service ; il y a deux jours que je vis de cela. » M. de Bréhant lui dit : « Comment ! il y a une heure et demie au moins que tu sais que je suis près de toi ? Il falloit m'adresser quelqu'un, je t'aurois envoyé du pain, du vin et quelques morceaux de veau ou de gigot. » La plaisanterie fut d'un moment, après quoi M. de Bréhant lui dit : « Je suis venu pour que tu me dises un peu des nouvelles et savoir si tu as quelques notions d'un corps qu'on dit de 4.000 hommes parti hier matin du village que j'occupe ; j'ignore s'ils sont plus ou moins de ce nombre, mais hier, à une lieue et demie d'ici, quelques détachements de Fischer et de mon régiment nous avons guerroyé plus de trois heures avec leurs hussards et dragons. Leur infanterie tenant toujours les bois, nous n'avons pu juger de ce qu'ils sont. A la nuit, les troupes à cheval se sont réunies en bataillon sur la lisière du bois ; nous en avons fait de même à l'extrémité de la plaine qui nous séparoit. Comme je voyois qu'ils étoient plus nombreux que moi, j'ai marché la nuit précédente une heure et demie et vins en passer le reste à une lieue d'ici. Toute la journée j'ai été à cheval ; je l'ai employée à être instruit de ce qu'ils étoient devenus et, sur les deux heures de l'après-midi, j'ai reçu une estafette de Fischer, qui me dit que le détachement que j'avois vu hier et perdu de vue à la nuit avoit sur-

pris, pendant la nuit dernière, les 200 dragons aux ordres de M. de La Chassagne et que tout avoit été fait prisonnier ; que de là ce détachement s'étoit porté à Dillenbourg, y avoit battu le régiment suisse qui y étoit et y avoit fait grand nombre de prisonniers, ce qui a déterminé ma retraite de ce côté, où plus sûrement je puis gagner Herborn, et c'est le hasard de ta rencontre qui m'a instruit que tu étois ici. » Comme il n'avoit plus rien à nous dire, nous le quittâmes et revînmes à notre village.

Vers les neuf heures du lendemain, M. de Bréhant reçut ordre de M. de Vogüé de se replier sur Herborn ; il fit part de cet ordre à M. de Conflans, à qui Fischer avoit mandé qu'il s'étoit replié à un quart de lieue d'Herborn.

A midi, nous quittâmes notre village. Notre marche se fit tranquillement, mais avec plus de difficultés ; le temps s'étoit mis au dégel, nous trouvâmes la rivière un peu grossie et je ne sais par quelle raison on nous la fit passer au-dessus de la ville, sans aller chercher le pont, à un gué où néanmoins les soldats avoient de l'eau jusqu'aux genoux ; d'autant qu'après l'avoir passée, nous longeâmes la rive gauche pour nous porter vis-à-vis Herborn, où nous joignîmes, sur les hauteurs qui sont entre le midi et le couchant, nos deux brigades en bataille. Là je demandai pourquoi on avoit fait guéer notre détachement ; je n'ai eu d'autre éclaircissement que, lorsque l'ordre avoit été donné, il n'y avoit presque pas d'eau à cette rivière, qu'on doit considérer plutôt comme un torrent.

Pendant la nuit que ces deux brigades passèrent

au bivac, le temps se mit au nord et le froid fut très sensible. Le lendemain, au point du jour, on se mit en marche avec le temps le plus serein et le plus beau soleil possible.

M. de Voyer, avec la division à ses ordres, faisoit retraite aussi pour gagner le pays d'Hachenbourg. Aucune des deux divisions ne vit trace des ennemis.

Ce qui avoit déterminé notre retraite étoit l'ordre qui en étoit venu à ces deux officiers généraux de la part du duc de Broglie. Son mouvement avoit produit ce qu'il en avoit espéré, c'est-à-dire que le prince Ferdinand lèveroit son camp et se détermineroit à aller chercher ses quartiers. Mais comme, dans ce mouvement général, il avoit 15.000 ou 18.000 hommes pour aller hiverner en Westphalie, il lui étoit très facile d'arriver sur le marquis de Vogüé et successivement sur M. de Voyer; pour éviter tout échec, il leur avoit ordonné de se retirer de suite dans le pays d'Hachenbourg.

Avant de terminer l'expédition de ces deux divisions, je dois dire comment les deux bataillons suisses aux ordres de M. de Paravicini, qui en étoit lieutenant-colonel, furent surpris à Dillenbourg. M. de Paravicini, instruit qu'un corps des ennemis, non éloigné de lui, y étoit arrivé..., pour se mettre à l'abri de toute surprise, [étant] couvert dans un des points en avant de lui par 200 dragons, voulut accroître de prévoyance et pour cet effet fit partir les deux compagnies de grenadiers à ses ordres, leur indiquant le village où elles devoient s'aller établir, y être très alertes et, au moindre indice qu'elles auroient que les ennemis marcheroient sur elles, se

replier sur Dillenbourg. M. de Paravicini avoit établi une garde au pont ; cette garde avoit une avancée de quelques hommes à l'autre bout du pont. Les deux pièces de canon de son régiment étoient établies à l'entrée du pont, du côté de la ville. L'ordre qu'il avoit donné à son régiment étoit qu'à la première alarme de jour ou de nuit, le rendez-vous seroit à l'emplacement où étoient les canons.

Le matin du jour des Rois, à huit heures, les soldats de garde à l'avancée virent partir du bois vis-à-vis d'eux des vêtus de rouge, marchant sur une seule file, les fusils en écharpe sur les épaules, les bras croisés et les mains sous leurs habits. A cette manière, ils pensèrent que c'étoient les deux compagnies de leur régiment, parties depuis deux ou trois jours, et que c'étoient elles qui arrivoient ; le sergent qui les commandoit le pensa de même, mais, lorsqu'il s'aperçut que la longueur de cette file dépassoit le nombre de deux compagnies de grenadiers de son régiment, il fit prendre les armes à sa troupe et envoya un soldat avertir le capitaine qui étoit à l'autre bout du pont. Les ennemis, témoins et à vue de voir ce que faisoit cette avancée, et le soldat envoyé à l'autre bout du pont, prirent alors la course, se saisissant de leurs armes, et vinrent gagner le bout du pont. L'avancée fit feu sur eux, mais fut forcée de se replier sur le poste du capitaine. Comme les premiers des Hanovriens arrivés n'étoient pas en force, ils n'osèrent se porter en avant et là s'établit un feu de mousqueterie entre eux et le poste du capitaine suisse, qui avoit envoyé son tambour pour battre l'alarme afin que chaque officier et soldat eût

à se rendre au lieu indiqué. M. de Paravicini et ses deux fils furent des premiers au rendez-vous et, à mesure que l'on arrivoit, l'on se formoit et on combattoit.

Les ennemis en faisoient de même; ils voulurent tenter d'arriver en colonne par le pont, mais cinq ou six coups de canon y frappèrent si à point qu'ils quittèrent ce projet et, voulant profiter du moment de l'étonnement qu'éprouve toute troupe surprise, ils firent deux troupes de 400 hommes chacune, dont l'une se dirigea laissant le pont à droite, l'autre à gauche, avec ordre de passer la rivière et de venir chacune attaquer le flanc des troupes qui défendoient le pont, ce que ces deux troupes exécutèrent avec courage.

Les deux bataillons suisses étoient de 300 hommes chacun, y compris les grenadiers; les grenadiers manquoient à M. de Paravicini; il n'avoit donc que 500 hommes (à déduire même au moins 100 qui n'étoient pas encore arrivés au rendez-vous et les gardes de police et quelques malades), qui, accablés d'une mousqueterie de 2.000 hommes de front et de celle de 800 hommes divisés sur leurs flancs, continuoient à se battre avec acharnement, mais M. de Paravicini, percé de trois coups de feu et tombé mort, plusieurs officiers tués ou blessés, dont un des fils de M. de Paravicini [1], la plupart des soldats tués ou blessés, le reste fit battre la chamade et se rendit prisonnier de guerre; ainsi ce régiment avec son canon fut pris dans son entier, à

1. Joseph de Paravicini, capitaine au régiment de Waldner et chevalier de Saint-Louis en 1760.

l'exception des deux compagnies de grenadiers [8 janvier 1760].

L'officier commandant le détachement des ennemis, craignant sans doute que M. de Voyer et M. de Vogüé ne marchassent sur lui, établit les blessés dans des maisons, laissa deux chirurgiens pour en avoir soin et quelques hommes pour leur sûreté, augmenta la garnison du château de 100 hommes et du même jour quitta Dillenbourg en se retirant par où il étoit venu. Quant à la perte de tués et blessés, elle fut égale de part et d'autre.

Tous ceux qui connoissoient M. de Paravicini le regrettèrent beaucoup. Si les dragons de Beauffremont n'eussent pas été enlevés, sans échappatoire d'un seul homme sur 200 qui pût porter nouvelles, M. de Paravicini, instruit, eût manœuvré de manière que les ennemis n'auroient fait aucun préjudice à son régiment. Celui-ci eut les regrets des troupes et M. de La Chassagne tout le blâme.

Pour terminer cette campagne, il ne me reste plus qu'à parler du siège de Marbourg et de celui de Münster.

Dans le château de la première de ces villes, on avoit laissé 700 hommes de piquets de différents régiments et tous de notre camp de six semaines à Klein-Linden. Les ennemis en firent le siège, qui fut l'objet de huit jours, au bout desquels la garnison fut faite prisonnière de guerre. Le commandant de cette garnison acquit peu de gloire ; il pouvoit tenir davantage, il ne le fit pas : ce fut aussi la fin de ses services.

Münster étoit défendu par une garnison de

2.000 hommes aux ordres d'un brave et bon lieutenant-colonel d'infanterie, M. de Boisclaireau[1], qui fit une défense de trente jours de tranchée ouverte, causa beaucoup d'inquiétude, de mal et de soins aux ennemis et surtout beaucoup de pertes en tués, blessés et malades qu'il occasionna aux troupes qui l'attaquoient ; il les avoit habituées à de petites sorties qui les tenoient continuellement sous les armes dans les tranchées. Instruit qu'un camp de trois bataillons faisoit partie de celui de circonvallation, il ordonne 1.200 hommes d'infanterie, 100 chevaux et, sûr de trouver ce camp dans la sécurité, il y marche à onze heures du soir. Les premières sentinelles sont surprises et égorgées ; il entre dans le camp, qu'il trouve endormi ; les troupes qui y reposent y reçoivent le réveil et en même temps la mort ; lassé d'égorger, il fait mettre le feu à ce camp, se retire et rentre dans sa place, sans perte que de 7 ou 8 soldats, après avoir causé aux ennemis celle de 700 à 800 hommes et une terreur générale, dont il les alarma à chaque instant pour le reste du temps de ce siège. Sa place ouverte, il fut sommé et menacé d'un assaut ; il demanda vingt-quatre heures pour répondre ; elles lui furent accordées ; il dressa les articles de la capitulation. Sa belle défense et sa fermeté à soutenir l'assaut dont on le menaçoit lui

1. Paul-Ignace Guéroult de Boisclaireau, cadet en 1724, enseigne dans le régiment de Mauconseil en 1726, capitaine de grenadiers en 1747, commandant de bataillon en 1754, lieutenant-colonel au régiment de Durfort, puis brigadier en 1759, maréchal de camp en 1762, gouverneur d'Oléron en 1767, commandeur de Saint-Louis en 1779, mort en 1781.

firent obtenir tout ce qu'il demandoit, et il en sortit avec les honneurs de la guerre. Sa récompense fut d'être fait brigadier et d'acquérir de l'estime et de l'honneur. Comme je n'étois pas de ce siège, je ne puis entrer dans le détail des belles actions que firent les troupes.

La brigade de Picardie et celle de la Tour-du-Pin, après toutes les marches et contremarches dans le pays d'Hachenbourg, se rendirent en trois marches à Cologne, ville qui leur étoit destinée pour y passer leurs quartiers d'hiver, où elles arrivèrent le 22 du mois de janvier ; il étoit temps de prendre un peu de repos.

Le duc de Broglie fut créé maréchal de France du 6 décembre 1759, et tous les chefs des régiments, lorsqu'ils en furent instruits, s'empressèrent de lui en faire leurs compliments ; toute l'armée prit part à son élévation rare d'être promu à ce grade à l'âge de quarante ans. Sa gloire fut donc vivement intéressée à mettre tous ses talents en œuvre pour justifier le choix que Sa Majesté avoit fait de lui, voulant lui confier, la campagne prochaine, les forces de son Empire.

Le maréchal duc de Broglie, par des lettres circulaires, recommanda à tous les chefs des corps de tenir la main pour que tous les régiments fussent bien réparés d'armes, d'habits et de tout ce qui leur étoit nécessaire pour la campagne.

Au mois de février [1760], il ordonna qu'il fût formé par chaque bataillon d'infanterie une troupe d'élite de 50 hommes, sous la dénomination de *chasseurs* ; qu'il fût choisi un capitaine plein de

volonté et un lieutenant pour être attachés et commander chacune de ces troupes de 50 hommes. Il étoit dit dans cet ordre qu'on les exerceroit à bien tirer autant que possible. On y prévenoit que, pendant la campagne, quatre compagnies de grenadiers et quatre de chasseurs formeroient par brigade un bataillon, qu'à ce bataillon, pour le commander, il seroit nommé un commandant de bataillon de la brigade ; l'on prévenoit que l'ordre étoit donné que toute la poudre et pierre à fusil nécessaires pour leur instruction leur seroient fournies. Cet ordre fut lu à tous les officiers présents au corps.

Je prévis que je serois le premier capitaine du régiment, par le rang que j'y tenois, qui désireroit d'y être employé ; en conséquence, je me fis inscrire pour commander une de ces compagnies. Les autres capitaines du régiment furent MM. de Foucault[1], Salabert[2] et de Noyel[3], tous remplis de la même volonté qui m'animoit.

Deux jours après, la composition de ces troupes fut faite ; les hommes qu'on nous donnoit n'étoient pas tous, bien s'en faut, du leste et du robuste, comme le maréchal duc de Broglie l'indiquoit ; j'en dis un mot à M. de Farges[4], notre lieu-

1. Louis-Daniel Foucault, lieutenant en 1748, capitaine en 1757.

2. Joseph-Hector Salabert de Mingin, né à Astaffort, au diocèse de Condom, en 1731, lieutenant en 1745, capitaine en 1755.

3. Jean-Baptiste de Noyelle, né à Lyon en 1722, quitta le service en 1753.

4. Joseph-Marc de Farge ou Desfarges, né à Marsigny-sur-Loire, lieutenant en 1720, capitaine de grenadiers en 1747, commandant de bataillon en 1752, lieutenant-colonel en 1757, mort en 1762.

tenant-colonel à cette époque, et à M. Duvivier[1], notre major. M. Duvivier me dit : « Je connois votre attache pour vos drapeaux ; les grenadiers et chasseurs peuvent, un jour de bataille, ne pas se trouver au régiment et être employés ailleurs ; privés donc de cette élite en officiers et soldats, vos drapeaux ne seront-ils pas exposés ? » Il avoit [raison] de penser que je leur étois très attaché ; aussi ma réponse fut de lui dire : « Faites le choix qu'il vous plaira ; nous tâcherons de recréer ces mêmes hommes ; nous y mettrons tant du nôtre que nous les rendrons dignes de leur destination, celle de servir avec les grenadiers. »

Ce choix fait, comme premier capitaine, je fis part aux trois autres, qui se plaignoient de la composition de la troupe, de la conversation que j'avois eue à cet égard avec le major, de son observation et de ma réponse ; [j'étois] sûr de les trouver pensant comme moi et je ne me trompois pas. Nous convînmes donc que le surlendemain, au point du jour, nous commencerions notre instruction, ce qui fut exécuté.

Soir et matin, cela l'espace de près de trois mois, nos compagnies furent parfaitement exercées et très obéissantes, si versées à bien tirer que j'étois parvenu, après les avoir tenues très longtemps, à [les faire] tirer homme par homme, par file, par division, par deux

1. Jean-Baptiste-Laurent Deys-Duvivier, né en 1711 à Vivier près de Tonnerre, mousquetaire en 1729, lieutenant en 1731, major en 1748, rang de colonel en 1762, mort en 1765. Une note d'inspecteur dit que c'était « un homme du plus grand mérite à tous égards ».

divisions et par compagnie. Je me portois souvent à la cible qui étoit d'une compagnie de front, et en vérité les balles y arrivoient avec une justesse étonnante dans un espace de deux cents pas, distance la plus éloignée, et, pour accroître leur confiance dans leurs armes, je les faisois placer tour à tour sur le flanc de cette cible pour qu'ils en vissent par leurs yeux l'effet. Cette manière leur avoit élevé le courage et je voyois avec le plus grand plaisir leur impatience de faire usage, à la guerre et contre les ennemis, de cette arme meurtrière. Je passai donc ainsi trois mois à former ces 200 hommes.

Le moment d'entrer en campagne s'approchoit ; je la voyois venir, espérant qu'elle me fourniroit l'occasion de tirer quelque avantage de tous mes soins. Les semestriers, arrivant chacun de leur province, venoient nous voir à nos essais ; ils étoient tous étonnés de voir tel ou tel de leurs soldats qui, lorsqu'ils l'avoient quitté, n'osoit les regarder, les fixer en face et répondre à leur demande avec la fierté que donne le courage, sans sortir du respect que des soldats doivent à leurs officiers.

CAMPAGNE DE 1760

L'ordre de quitter Cologne et d'entrer en campagne nous arrive. L'armée doit s'assembler dans les environs d'Amœnebourg, ce qui s'effectue, et, dès notre première marche, M. de La Rochethulon, commandant de bataillon, est nommé pour commander, pendant la durée de la campagne que nous allons commencer, le bataillon des grenadiers et chasseurs de la brigade, qui, pour sa composition, est augmenté du bataillon de la Marche-Prince. M. Gelb est l'aide-major qui est attaché à ce bataillon.

L'armée est assemblée avec célérité. Le passage de la rivière de l'Ohm, quelque petite qu'elle fût, mais très encaissée, annonçoit de grandes difficultés pour la passer si les ennemis y eussent été en force ; il falloit donc les y prévenir et de là se porter à Corbach, position chérie, vu qu'il est notoire et depuis plusieurs siècles que qui tient la position de Corbach donne la loi et est le maître de la Hesse.

Le jour de l'arrivée de l'armée sur le bord de l'Ohm, on aperçut un camp sur des hauteurs séparées par d'autres couvertes de bois, au pied desquelles coule cette petite rivière, ce qui donna quelques inquiétudes à M. le maréchal [de Broglie], qui, vraisemblablement, n'étoit pas instruit parfaitement de

la force de ce camp, dont la droite et la gauche se perdoient dans les bois. On découvroit des pelotons de troupes de cavalerie, éparses sur tout le front de ce ruisseau. Sur les hauteurs de sa rive droite, bordée de positions excellentes, en remontant ce ruisseau et sur la droite de l'armée, un corps de troupes légères, dragons et quelque infanterie passa ce ruisseau; il s'y donna un combat assez vif; les ennemis, repoussés partout, commencèrent à éprouver qu'ils n'étoient pas en force.

Pendant ce temps, l'armée en panne, on s'occupa à faire une infinité de ponts sur le ruisseau qu'elle se proposoit de passer et, à trois heures après midi, elle eut ordre de passer, ce qu'elle exécuta sans que le passage lui fût disputé et sans que ses ennemis y missent le moindre obstacle, et toutes les petites troupes que nous avions aperçues se retirèrent sans attendre l'approche d'aucune des nôtres.

Les hauteurs gagnées, l'armée s'y mit en bataille; l'artillerie et les équipages arrivés, elle campa, à la grande satisfaction du maréchal, qui avoit présumé que là il pouvoit être arrêté; il dut donc au rassemblement prompt de son armée d'avoir franchi cette première difficulté.

Instruit que le prince Ferdinand rassembloit son armée à Ziegenhain, il porta la sienne, par la marche du lendemain, du passage de l'Ohm, à Neustadt, où elle séjourna quelques jours, pendant lesquels il disposa toutes choses pour la marche rapide qu'il se proposoit d'exécuter sur Corbach, se rendre maître de cette position qui lui promettoit la conquête de la Hesse et de revoir son cher Cassel,

qu'il avoit pris en grande affection, — reproche que les critiques lui firent, avec quelque raison, à l'occasion de l'affaire de M. du Muy[1], à Warbourg, dont nous parlerons lorsque nous serons à cette époque.

Ici va commencer l'affaire majeure du maréchal duc de Broglie avec le comte de Saint-Germain, lieutenant-général, commandant l'armée qu'avoit le Roi en Westphalie, dont la force étoit de 16.000 à 18.000 hommes, et, par ordre du Roi, cette armée et son général devoient exécuter très ponctuellement tous les ordres que le maréchal duc de Broglie leur donneroit.

Conséquemment donc aux opérations que le maréchal duc se proposoit, il ordonna à M. de Saint-Germain de se porter, sans le moindre séjour, à Corbach, lui indiquant l'heure, l'instant et le jour où lui-même y arriveroit avec toute son armée ; il lui faisoit sentir la nécessité de la marche rapide qu'il devoit employer, tout étant prévu pour cette marche.

L'armée en reçoit l'ordre et part ; elle marche trois jours consécutifs et arrive à Corbach. M. de Saint-Germain y arrive pendant la nuit [10 juillet]. Au point du jour, on est étonné d'entendre nos postes avancés se fusiller avec les ennemis ; toutes nos troupes légères sont à cheval ; elles attaquent quelques escadrons de celles des ennemis, les jettent

1. Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte du Muy, né en 1711 à Marseille, lieutenant-général en 1748, ministre de la Guerre en 1774, mort maréchal de France en 1775.

sur quelques escadrons de dragons anglois, les uns et les autres sont culbutés et battus.

Le maréchal de Broglie, qui s'étoit porté, sur le compte qui lui en avoit été rendu, en avant de Corbach, où étoit son quartier général, voyant se multiplier les ennemis dans un bois entre Sachsenhausen et Corbach, fait marcher vis-à-vis ce bois plusieurs brigades d'infanterie qu'il tire du centre de la gauche de l'armée ; vingt pièces de parc y sont amenées et il fait établir une canonnade très vive. Après deux heures de son effet, les troupes ont ordre d'attaquer ce bois, dont les troupes qui s'y trouvoient étoient protégées par quinze pièces de canon de parc de leur grosse artillerie, non compris celle attachée à cette infanterie. Pour que notre infanterie fût à eux, il falloit traverser cent cinquante toises de plaine, au bout de laquelle étoit une descente très rapide de deux cents toises de trajet, et de là, pour monter au bois, même trajet à parcourir, et par une montée très roide. M. de Saint-Germain attaquoit vers notre gauche le même bois. Cette attaque fut poussée par les troupes de l'armée du maréchal duc de Broglie avec tant de vigueur que, nul obstacle ne ralentissant leur marche, elles arrivèrent au bois et culbutèrent tout ce qu'elles rencontrèrent. A cet instant, toute la droite et le centre de l'armée étoient en marche pour se mettre en mesure avec les troupes qui formoient cette attaque ; on voyoit l'armée du prince Ferdinand qui arrivoit successivement et se formoit sur les hauteurs de Sachsenhausen, mais, les ennemis culbutés et chassés du bois, cette journée fut là terminée.

Le prince Ferdinand avoit fait son calcul et avoit prévu avec raison que le projet du maréchal de Broglie devoit être de se porter et s'emparer de Corbach. Dans cette persuasion il s'étoit dit : « Il faut l'y prévenir », et en conséquence avoit mis son armée en marche, ayant à peu près le même espace de terrain à parcourir ; mais, parti quelques heures après l'armée françoise, ou ses marches moins longues, il arrivoit que toute l'armée du maréchal y étoit. Cette armée l'ayant donc devancé, il établit son camp sur les hauteurs de Sachsenhausen, où il mit son quartier général.

Cette dispute de position coûta aux ennemis environ 1.000 hommes ; notre perte fut de 400.

Pendant les premiers jours de séjour au camp de Corbach, l'armée retentissoit des plaintes qu'on assuroit que faisoit le maréchal duc de Broglie, dont il en étoit bien une partie contre M. le comte de Saint-Germain, auquel il avoit donné l'ordre pressant et positif d'arriver à Corbach à tel jour avec toutes les troupes à ses ordres.

M. de Saint-Germain, qui y étoit arrivé avec sa première ligne seulement, disoit, pour sa défense, qu'il lui avoit été de toute impossibilité de pouvoir arriver avec toutes les troupes à ses ordres ; que les marches longues et dans des terrains difficiles avoient mis les chevaux de la plus grande partie de sa cavalerie, ceux de son artillerie et de tous les équipages dans l'impossibilité de pouvoir arriver avec toutes ses troupes, faisant marcher l'artillerie et les équipages au centre de ses deux lignes pour ne pas les donner en proie aux troupes légères qui le suivoient

dans sa marche, et que telle étoit la raison qu'il n'avoit pu arriver qu'avec la moitié de ses troupes.

Cette affaire fut discutée devant plusieurs officiers généraux et le maréchal de Broglie rendit compte à la Cour de l'opinion de ce comité, qui ne fut point favorable à M. de Saint-Germain.

A cette époque fut rappelée la bataille de Bergen, donnée et gagnée au mois d'avril 1759 sans le secours de M. de Saint-Germain, qui, partant de Cologne avec douze bataillons, pouvoit et devoit joindre l'armée le matin de la veille de la bataille, mais que les petites journées qu'il avoit fait faire à ses troupes l'avoient mis dans l'impuissance d'arriver, et qu'au moment où la bataille étoit gagnée, ses douze bataillons étoient à quatre lieues de Bergen, où il étoit arrivé de sa personne, tout étant terminé.

Cette circonstance fit tenir aussi des propos sur ce qu'il avoit été expectateur de la perte de la bataille de Rossbach, où, au commencement de la marche de l'armée de Soubise réunie à celle des Cercles que commandoit le général Hybourgausen, il s'étoit contenté de répéter à plusieurs instants : « Mais où vont-ils ? mais où vont-ils ? » Que pouvoit-on conclure de cette observation, surtout après l'événement, que le prince de Soubise et son collègue Hybourgausen hasardoient une marche des plus inconsidérées ? Placé avec sa réserve sur des hauteurs, vers le flanc gauche de l'armée de Soubise, il étoit possible à son œil militaire de voir ou de juger de la manœuvre du roi de Prusse et de l'imprudence de celle du prince de Soubise, qui, François comme lui, en conduisoit des milliers ou à la

honte ou à la mort (cette dernière étant encore peu de chose, lorsque des parents, des amis, des patriotes peuvent honorer le lieu où va reposer à jamais votre cendre et y remercier par de justes prières le Dieu qui a donné la victoire à votre nation). Par ce triste présage : « Mais où vont-ils ? », il vouloit, pour l'avenir, annoncer ses lumières et acquérir la confiance qu'elles donneroient aux troupes qui pourroient être à ses ordres. L'ambitieux se montroit, mais que le patriotisme étoit loin de son cœur ! D'origine espagnole, trente-cinq ans de ses services donnés à l'Électeur de Manheim[1] et à celui de Bavière, avoient sans doute absorbé de son âme qu'il l'avoit reçue dans une province françoise et annexée depuis longtemps à l'empire des Lis. Un cœur vraiment françois eût couru à son général, lui eût dit tout ce qu'il croyoit voir et pensoit. Enfin toutes ces différentes circonstances frappoient tour à tour tout ce qui composoit l'armée, qui vit avec indifférence les malheurs qui en vinrent à M. de Saint-Germain.

Le maréchal de Broglie passa plusieurs jours dans ce camp de Corbach et, lorsque l'armée y dormoit tranquillement, il y veilloit à chercher les moyens de faire quitter au prince Ferdinand la position qu'il tenoit à Sachsenhausen.

Avant que ses combinaisons et dispositions fussent prêtes, un de ses généraux, M. de Glaubitz[2], éprouva un échec assez fâcheux. Il étoit campé, avec deux

1. L'Électeur Palatin.
2. Christian, baron de Glaubitz, lieutenant-général en 1762.

bataillons d'infanterie allemande et un régiment de hussards, à chemin intermédiaire à la droite de l'armée à Marbourg pour la sûreté de notre communication et protection des vivres que nous tirions de cette dernière ville. Le prince Ferdinand, de son camp de Sachsenhausen, fit un détachement de 5.000 ou 6.000 hommes qui, faisant un grand circuit pour mieux couvrir leur marche, arrivèrent à l'improviste et surprirent d'abord le régiment de hussards campé à un demi-quart de lieue en avant, ce qui donna la première alarme, mais, avec elle et avant que M. de Glaubitz eût pu donner le moindre ordre, les hussards ennemis entrèrent dans le camp de l'infanterie et s'emparèrent des faisceaux d'armes. Ce qui contribua à cette prompte prise est que le tiers des soldats de ces deux bataillons avoient été à Marbourg y chercher le pain pour quatre jours, et qu'avec ceux commandés à cet effet, les caporaux de chambrée y avoient été pour acheter les denrées nécessaires à leur consommation et quelques autres soldats pour s'y pourvoir d'effets; parmi ceux qui étoient au camp, nombre étoient au bois ou à l'eau, qui, à l'alarme, gagnèrent par les bois le chemin de Marbourg, s'y portèrent et tous ensemble y restèrent; dont il résulta que de ces deux bataillons il y en eut le nombre d'un de fait prisonnier, le camp pillé et le général de Glaubitz pris; la plupart des tentes sabrées et restées en place. Comme il n'y eut, de la part de ces quatre ou cinq cents hommes, point de défense, il n'y en eut pas dix de tués ou blessés [16 juillet].

Les ennemis, après cette leste opération, n'osèrent se porter à Marbourg, crainte que la retraite ne leur fût coupée, présumant avec raison qu'environ 300 hussards, qui avoient échappé à la surprise qu'ils en avoient faite, auroient été de suite en porter la nouvelle au maréchal de Broglie, et, afin d'éviter l'inconvénient de toute fâcheuse rencontre, ils partirent sur-le-champ pour regagner leur camp, emmenant avec eux toutes leurs prises.

Toutes les précautions du maréchal duc prises et dispositions faites, le 24 juillet, à soleil levant, l'armée battit la générale. Une heure après, elle se mit en marche, laissant le camp tendu, et marcha aux ennemis, dont nous n'étions qu'à trois quarts de lieue, avec toutes les démonstrations d'aller les attaquer dans leur camp de Sachsenhausen. Après avoir fait la moitié du chemin d'eux à nous, l'armée fit halte, rectifia tout le front de l'ordre de bataille de sa première ligne, occupant des postes avantageux sur des hauteurs intermédiaires de notre camp à la position des ennemis ; des bataillons de grenadiers et chasseurs furent portés en avant ; celui de la brigade de Picardie fut porté sur le flanc droit, sur une éminence couverte de bois.

Dès le premier instant de notre marche, l'armée des ennemis prit les armes, se mit en bataille en avant de son camp, tenant toutes les hauteurs, qui faisoient un couronnement d'environ trois quarts de lieue de front, sur lesquelles ils avoient fait quelques redoutes. La position des ennemis leur donnoit l'avantage de découvrir tous nos mouvements et nous ne pouvions découvrir que les troupes de leurs premières

lignes, mais ce n'étoit pas notre présence seule qui devoit les décider à abandonner la position qu'ils occupoient. Le maréchal de Broglie avoit poussé un corps de 20.000 hommes sur leur droite, qui, la prenant en flanc et même sur leurs derrières, devoit faire leur principale inquiétude, et, vers les neuf heures du matin, nous entendîmes plusieurs coups de canon qui se tiroient dans le lointain, à l'extrémité de la droite des ennemis ; quant à la mousqueterie, étant trop éloignés, nous ne pouvions l'entendre. Tous les détachements des ennemis qui couvroient leur droite, trop faibles pour résister au corps de 20.000 hommes qui les poursuivoit, furent rejetés avec perte vers la droite du prince Ferdinand, que ces 20.000 hommes approchèrent d'une manière menaçante pour l'attaquer le lendemain s'il eût voulu garder la position de Sachsenhausen ; mais ce prince étoit général à ne pas combattre dans une position si critique.

Je dois placer ici la fin de la carrière du brave Lanoue de Vair. Cet officier, plein de connoissances, étoit capitaine du régiment d'Enghien ; j'ai ci-devant parlé de ses services rendus à Harbourg et dans la vallée de la Quinche, avant la bataille de Bergen, ainsi que de son importante correspondance à cette époque avec le duc de Broglie, qu'il instruisoit de tous les pas des ennemis se dirigeant sur Francfort ; il fut à ce duc de la plus grande utilité et celui-ci, devenu général de l'armée, lui eût procuré de marcher rapidement à la fortune ; il l'employoit déjà avec un corps de 700 à 800 hommes, composé d'officiers et soldats volontaires de l'armée, avec eux

deux pièces de canon. Dans ce jour malheureux pour lui et où il donnoit les preuves d'un courage si ardent, il poussoit tout ce qu'il rencontroit, quoique de force supérieure. Le comte de Broglie[1] étoit à l'attaque des 20.000 hommes qui devoient serrer de près la droite des ennemis et dont Lanoue de Vair faisoit la première avant-garde. Quel que fût le caractère bouillant de ce comte, voulant modérer le courage dudit de Vair pour qu'il ne se compromît pas autant et fût plus modérément, il lui fit passer un mot d'écrit où il l'y invitoit; cet écrit lui fut remis par un dragon. De Vair ouvre ce billet et, au moment même où il le parcourt, un boulet le frappe au milieu de la poitrine et il tombe sans vie. Le maréchal de Broglie, le comte son frère, la troupe à ses ordres et tous ceux qui le connoissoient le regrettent [25 juillet].

Les 20.000 hommes, arrivés au point que le maréchal de Broglie leur avoit fixé, s'y arrêtent, s'y forment plus correctement, se saisissent de tout ce que le terrain leur présente d'avantageux et ne sont qu'à une petite demi-lieue de la droite de l'armée des ennemis.

L'armée du maréchal étoit toujours en panne, en face de celle du prince Ferdinand, qui, comme nous, restoit stable dans sa position. Les deux armées restèrent donc ainsi jusqu'à deux heures après midi, où l'on déplaça quelques brigades de celle du maré-

1. Charles-François, comte de Broglie, frère de Victor-François, duc de Broglie, IIIe maréchal de France du nom, et comme lui fils de François-Marie, duc de Broglie, IIe maréchal de France du nom.

chal de Broglie pour les porter sur des points plus avantageux.

Le maréchal duc étoit de sa personne continuellement en observation pour voir ce qui se passoit à l'armée des ennemis, dont la première ligne étoit bien visible, mais les hauteurs cachoient la vue de la seconde comme grande partie du camp de la première ligne et absolument celui de la seconde. On passa encore quatre heures dans cette inaction, ce qui nous conduisit à celle de six après midi.

Le maréchal duc, qui pensoit que les ennemis déblayoient leur camp et qui croyoit s'être aperçu que de l'artillerie qui étoit sur leur front de bataille il avoit disparu plusieurs pièces, se porta vers la droite de son armée, appuyée à un bois, et dit à M. de Villepatour[1] de reconnoître s'il pourroit conduire à la sommité huit pièces de canon de douze livres de balles, les y faire monter et de là tirer sur la ligne des ennemis; que les cinq compagnies de chasseurs de la brigade de Picardie seroient poussées sur le flanc droit et les huit pièces de canon placées de manière à présenter une tête de colonne.

Le tout exécuté et les pièces en batterie, elles commencèrent à faire feu sur la ligne des ennemis; le moment d'après, je vis de mes yeux qu'ils tournoient sur la direction de nos pièces plusieurs des leurs et, l'instant d'après, nous les vîmes enflammées et les boulets nous arriver; les nôtres continuant, ils continuèrent aussi. M. de Villepatour me dit : « Dites

1. Louis-Philippe Taboureau de Villepatour, lieutenant-général en 1780, commandeur de Saint-Louis, mort en 1781.

à quelques-uns de vos chasseurs de s'avancer un peu dans le bois et de tâcher d'avoir quelques-uns des boulets qui nous viennent, pour en connoître le calibre, car, rencontrant des arbres, ils ne peuvent aller loin. » J'ordonnai douze chasseurs pour cela et, un quart d'heure après, ils nous apportèrent deux boulets de sept et quatre de treize livres. Après une canonnade de trois quarts d'heure, M. de Villepatour fit cesser la sienne. A son exemple, les ennemis en firent autant. Les pièces de canon furent retirées et reprirent le poste qu'elles avoient quitté.

Au soleil couchant, nous vîmes se former une petite colonnette de 400 à 500 hommes qui, suivant un grand ravin qui se prolongeoit jusqu'au fond de la vallée qui nous séparoit, descendit des hauteurs, suivant ce ravin jusqu'à moitié chemin, et trente hommes poussés plus bas, à une maison de paysan, à deux cents pas plus haut que le fond de ladite vallée. Pendant tout le temps que j'étois resté, je m'étois amusé à bien fixer et reconnoître le terrain qui me paroissoit militairement le plus sûr à parcourir si, le lendemain, on vouloit par là attaquer les ennemis, ce qui me paroissoit improbable. Je mettois mes idées en quatre, pour faire naître de la facilité, mais je ne pouvois l'asseoir et ne voyois que les troupes détruites avant qu'elles pussent arriver au haut de la montagne, sans possibilité que des hussards seulement pussent la gravir ; je me disois donc : « Il ne se fera rien par ici » ; mais ce qui me servit de mes observations fut d'avoir bien casé dans mes idées la nature du terrain, comme il va être dit.

Sur les neuf heures du soir, nous fûmes instruits que

toute l'armée venoit de recevoir l'ordre de se retirer à son camp, à l'exception de quatre bataillons de grenadiers et chasseurs qui restoient aux ordres de M. de Boisclaireau, à qui cette nuit donna le sobriquet de Belle-de-nuit. M. de La Rochethulon, notre commandant, permit que les grenadiers placés dans l'intérieur du bois fissent du feu, ce que je ne voulus pas permettre aux chasseurs qui étoient sur la lisière. J'avois poussé en avant, sur trois points, trente hommes pour être aux écoutes et éviter toute surprise. Je savois par mon expérience qu'un ennemi qui se retire (car nous les soupçonnions d'y être forcés par leur peu de monde) fait souvent attaquer les premiers postes avancés, sous l'espoir de cacher et dérober ce qu'il fait, ce dont j'avois prévenu ma troupe, à laquelle, sans certitude aucune, je disois (aux officiers et aux soldats) : « Mangeons vite un morceau, car il est possible que nous recevions des ordres pour marcher tout à l'heure. » Il étoit alors dix heures de la nuit ; un quart d'heure après, vint le chasseur d'ordonnance que j'avois près le commandant du bataillon, qui vint me dire que M. de Boisclaireau venoit d'y arriver, demandant à me parler, et qu'il venoit à cet effet me chercher. Je traverse avec ce chasseur le peu de bois que j'avois à parcourir. M. de Boisclaireau me dit : « Soyez le bien venu. — A vos ordres, lui dis-je. — Eh bien, ajouta-t-il, je vais vous les déduire : M. de La Rochethulon vous donnera un lieutenant de grenadiers, et à ses ordres trente grenadiers ». Le tour à marcher parmi eux me donna M. de Vanteaux, lieutenant ordinaire du corps, qui étoit ce

qu'on nommoit postiche, officier brave et très intelligent. « Vous allez partir d'ici avec eux, joindre vos cinq compagnies de chasseurs et, à minuit précis, après avoir disposé votre troupe comme vous le jugerez à propos, vous monterez la montagne où les ennemis ont été en bataille toute la journée ; vous attaquerez tout ce que vous rencontrerez, ferez le plus de bruit et de feu possible. D'autres chasseurs, sur différents points, doivent exécuter même chose, je leur en ai déjà donné l'ordre. Le but de cette opération est que M. le Maréchal veut être instruit si les ennemis prétendent garder la position qu'ils ont tenue tout le jour. »

J'avois bien écouté, avec attention, l'ordre qui m'étoit donné et dis à M. de Boisclaireau : « Voilà qui est entendu. » Les trente grenadiers étoient prêts ; je me mets à leur tête et joins les cinq compagnies de chasseurs pour faire mes dispositions de marche et de conduite. Je vis combien, pendant le jour, j'avois bien fait d'observer tout le terrain...

L'auteur s'acquitte de cette mission et pénètre dans le village de Sachsenhausen, où ses troupes font quelques prisonniers, dont un ingénieur et l'aumônier d'un régiment de dragons anglais, et où il constate que l'ennemi est en retraite.

M. le maréchal duc de Broglie ayant été instruit, dès une ou deux heures après minuit, que l'armée des ennemis étoit en marche, on battit la générale au camp françois. A huit heures, l'armée en partit et vint camper la droite en avant du centre qu'a-

voient occupé les ennemis au camp de Sachsenhausen. Tous les bataillons de grenadiers et chasseurs, formant une division aux ordres de Mgr le prince de Condé[1], furent poussés à une demi-lieue en avant de l'armée et trois de ces bataillons furent poussés à un demi-quart de lieue du prince, lesquels lui servoient d'avant-garde ; les bataillons campèrent sans équipages, tous les officiers sous des canonnières. Le bataillon de la brigade de Picardie en étoit.

Comme l'on a vu que j'avois voyagé toute la nuit, après un repas des plus frugaux, je me couchai sur la paille ; appétit, comme l'on dit fort bien, vaut mieux que bonne chère ; il en fut de même pour le lit : à neuf heures je dormois et ce sommeil fut jusqu'à cinq heures du matin. Je quittai ma paille, je me secouai et fus prêt. Comme tout étoit tranquille, je me mis à déjeuner, persuadé que nous marcherions peut-être bientôt. Je n'avois pas mangé le tiers de mon pain et bu un coup que j'aperçois Gelb, l'aide-major de notre bataillon, qui me dit : « Le peloton de Saint-Maurice va marcher, les chasseurs en font moitié, dispose-toi. » — « Je suis prêt », lui dis-je.

Il bruinoit ; alors je prends ma redingote, j'en couvre de mon mieux mon fusil et me rends à ma compagnie, qui se disposoit à partir. Les quatre troupes étoient prêtes, c'est-à-dire une compagnie

1. Louis-Joseph, prince de Condé, fils unique du duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV, né en 1736, mort en 1818. Chef du corps d'émigrés connu sous le nom d'armée de Condé.

de grenadiers et une de chasseurs du régiment des Gardes françoises, une de grenadiers et une de chasseurs du régiment de Picardie. Ces quatre troupes, que M. de La Morlière conduisoit, marchent un petit quart de lieue pour arriver à un village nommé Hippenshausen, qui fermoit la gorge que nous avions parcourue, bordée de montagnes à droite et à gauche, couvertes de bois.

Comme nous sommes à une portée de fusil de ce village : « Restez ici et portez votre troupe contre la lisière du bois, en y plaçant plusieurs sentinelles », me dit M. de La Morlière. Je commence à exécuter cet ordre ; je n'avois pas placé deux sentinelles et donné la consigne qu'elles devoient exécuter, que j'entends des coups de fusil qui se tirent au village d'Hippenshausen ; je monte sur un petit morceau de terrain plus élevé qui se présente et regarde du côté du village où l'on tire ; j'aperçois un homme à cheval qui, son chapeau à la main, me fait signe de venir à lui : je vois que c'est M. de La Morlière. Je ramène mes sentinelles, crie à ma troupe : « Chargez vos sacs. » Je les joins et leur dis : « Les grenadiers de Saint-Maurice, avec lesquels nous sommes de peloton, sont attaqués ; montrons-leur qu'ils ont en nous de bons compagnons. »

Les coups de fusil se multipliant à cette attaque et M. de La Morlière [continuant] à me faire signe d'arriver, je pris un pas de course, par un chemin étroit. Mes chasseurs, chargés de leurs sacs et de leurs armes, chacun d'eux allant selon sa force et légèreté, il devoit en naître ce qui fut, que

toute ma compagnie se trouvât sur une seule file.

Arrivant à l'entrée du village, j'y trouvai le peloton des Gardes françoises à droite et de là fusillant mal à leur aise une troupe d'ennemis qui occupoient un verger en face de l'entrée du village ; la compagnie de grenadiers de Picardie à gauche de cette même entrée, mal à son aise aussi et fusillant les uns sur le verger dont je viens de parler, d'autres dans une petite ruelle de traverse à leur gauche, l'espace de l'entrée du village vide et une mare d'eau bourbeuse de deux toises de large sur quatre ou cinq de longueur. Je me tourne et, voyant que je n'ai pas d'autre route à prendre pour arriver au verger vis-à-vis, d'où partoit un feu vif, et de tourner ledit verger (car, par son devant, impossible de le monter, la haie relevée en terre présentant comme un mur de dix pieds de haut), je crie : « A moi, chasseurs ! » Je traverse cette mare, où je n'eus de l'eau que jusqu'aux genoux ; je marche rapidement à la pointe de ce verger, où je m'aperçois que ceux qui le défendoient se pressoient de me tirer et de l'abandonner.

Un chemin se présente à gauche, je le prends ; il étoit montant et j'allois être de niveau par le terrain avec le verger, dont la face du côté du village paroissoit si redoutable. J'observai que le mauvais ordre de ma compagnie, à la file un à un, la prolongeant, faisoit penser aux ennemis que ce qui arrivoit étoit très nombreux. Dans ce verger, j'aperçois un officier en écharpe, qui m'avoit l'air d'y commander ; je crie : « A l'écharpe, à l'écharpe ! » Dans le moment, cet officier se perd dans la foule de ceux qui se sauvoient

J'avance encore quelques pas avec le projet de continuer à tourner et couper, si je le pouvois, les troupes à ma droite qui fuyoient, lorsqu'au même instant, il me semble entendre parler allemand à ma gauche et derrière moi ; je me tourne et je vois une compagnie de grenadiers (leurs bonnets me les désignant être tels) ; elle étoit hessoise. Par ce petit arrêt, je me trouve seul ; les dix ou douze premiers chasseurs qui me suivoient, ne s'apercevant pas que je m'étois arrêté, suivoient les ennemis qui étoient à droite, où j'avois désigné l'officier à l'écharpe.

J'ai dit que la compagnie de grenadiers de Saint-Maurice faisoit feu dans une petite ruelle à leur gauche ; c'étoit contre cette compagnie hessoise, qui gardoit ce débouché et vis-à-vis laquelle je me trouve seul l'espace de trois ou quatre minutes, à trente pas d'eux. Voici à quoi j'attribue leur première indécision : ma redingote étoit rouge et ils me prirent pour un Hanovrien, puisque la troupe à leur gauche l'étoit. Revenus de leur erreur, toute cette compagnie fait haut les armes. Seul et plus leste qu'eux, je les mets en joue et, sans tirer, je promène le bout de mon arme sur tout leur front, les menaçant par là chacun en particulier et pour que chacun d'eux pût croire que mon coup de fusil étoit pour lui. Dans cette critique position, ils me tirent successivement leurs cinquante coups de fusil, car ils étoient ce nombre ; ce qui les y porta, c'est qu'ils me voyoient toujours debout et que chacun espéroit de me jeter par terre.

Cette fusillade fit que dix ou douze de mes chasseurs, qui étoient ceux du centre de ma compagnie,

se portèrent à moi, auxquels je dis : « Suivez-moi, ils n'ont plus de feu », et rapidement je marche à eux ; ils prennent la fuite au pas de course, moi et ces dix ou douze chasseurs après. Le premier que je saisis, le prenant par la banderole de sa giberne et le tirant avec force, je le jette à la renverse, disant à mes chasseurs : « Ramassez. » Très vif à la course, m'y étant exercé aux jeux de camp, je prends et renverse de la même manière quatorze de ces grenadiers, en disant toujours : « Ramassez », ce que mes chasseurs exécutoient. Le reste de cette troupe gagna en dehors la pointe de ce village.

Je dois dire ici que vingt grenadiers de la compagnie de Saint-Maurice suivoient à la file les derniers de mes chasseurs et que je me trouvois renforcé de quatre cavaliers démontés, depuis quelques jours ayant eu permission de servir à la première compagnie de grenadiers de Picardie, et de trois grenadiers des Gardes françoises qui avoient suivi ceux de Picardie, et du lieutenant des grenadiers de Saint-Maurice, un des braves officiers de fortune, nommé Tignolet [1], qui, pour récompense de ses services, est aide-major à Besançon, et son fils, à cette époque —1788— sous-lieutenant du corps du régiment de Picardie, faveur qu'il doit à la valeur de son père. Je fus donc fort aise de les trouver réunis à moi.

1. Jean-Baptiste Rignon de Tignolet, de Damanges (?) en Franche-Comté, soldat dans Picardie en 1747, sergent en 1753, sous-lieutenant en 1760, lieutenant en 1765. Une note de M. de Rochambeau, inspecteur en 1763, le qualifie ainsi : « Très bon, a du détail. »

L'expédition de la compagnie des grenadiers hessoise faite comme je l'ai dit, je me trouvai avec tous mes chasseurs, à l'exception de sept qui avoient été : un de tué et six de blessés. Je dis à Armand, sergent : « Prenez quatre chasseurs et conduisez ces quatorze grenadiers et ces deux chasseurs hessois à la première garde de camp, dont vous vous ferez donner un reçu, indiquant à celui qui vous le donnera de les faire conduire à la prévôté et d'en tirer un reçu qui servira d'échange avec celui qu'il vous remettra. » Je veux dire de suite que mon sergent Armand, trouvant toute la division du prince de Condé en mouvement lorsqu'il y arriva, conduisit lui-même ces seize prisonniers au prévôt, dont le soir il m'apporta le reçu. Ces quatorze grenadiers s'en furent tête nue. Leur bonnet étant très brillant, quatorze de mes chasseurs s'en étoient parés et les portoient.

Revenons à la pointe du village, où les ennemis des différents points qui le défendoient s'étoient réunis, et ils étoient au moins 600 hommes. Nous établîmes avec eux une fusillade assez vive, à laquelle M. Tignolet, à côté de moi, eut les chairs de la cuisse percées d'une balle, dont je fus très marri. A mon inquiétude, il me dit : « Ce n'est rien, il n'y a point de fracture », et, à l'aide de son fusil, il marcha quelques pas et me dit : « C'est aujourd'hui le 26 de juillet ; la bataille d'Hastenbeck se donna le même jour en 1757, j'eus le même coup de feu à l'autre cuisse ; je m'en tirai bien et j'espère qu'il en sera de même de celui-ci. » — « Allez-vous-en sur les derrières », lui dis-je, et j'ordonne à un grenadier de le soutenir sous le bras.

Voyant que la partie n'étoit pas égale avec ceux auxquels j'avois à faire, je voulus essayer de les tourner et, comme j'eus avancé par ma gauche d'une vingtaine de pas et que j'étois sur un terrain un peu plus élevé, je vis derrière le village et ses vergers, à la distance de deux cents pas de ceux avec lesquels je me fusillois, l'aspect d'une armée sur trois lignes, et c'étoit toute l'arrière-garde de l'armée du prince Ferdinand, et, sur le haut des hauteurs qui terminoient la petite plaine où étoit cette arrière-garde, étoit encore partie de l'armée de ce prince, dont on voyoit flotter les drapeaux.

[Voyant], à tant d'aspect de troupes, [qu'il m'étoit impossible] de pousser plus loin les avantages des quarante chasseurs qui me restoient et environ quinze grenadiers, je pris le parti de laisser douze grenadiers ou chasseurs derrière une petite butte où j'étois alors, leur disant : « Continuez d'ici à tirer sur la troupe qui est à la pointe du village ; vous y serez à couvert et, pour faire feu sur eux, vous n'aurez que la tête qui ne le sera pas ; vous les incommoderez beaucoup et leur ferez grand mal, tandis qu'ils ne pourront vous en faire, et, supposé qu'ils marchent sur vous pour venir vous déposter, vous vous replierez sur moi. Observez que je vais me placer dans le chemin creux qui sort du village, pour gagner la campagne. »

Ce qui me décida à me placer ainsi fut que, dans ce même moment, je voyois qu'il se formoit deux colonnes de 2.000 hommes chacune, que je jugeois que l'une marcheroit par la gauche du village, l'autre par la droite, et que, l'embrassant de

cette manière, ils l'eussent bientôt enlevé et pris ce qui seroit dedans. Comme mon intention n'étoit pas d'être fait prisonnier de guerre, que j'étois là l'arbitre de conduire les hommes à mes ordres comme cela me paroîtroit convenir, je me fourrai dans ce chemin creux, disant à mes soldats de garder de l'un à l'autre deux pas de distance, comme lorsque le jour de la Fête-Dieu on borde la haie avec peu de troupes. Montrant donc des chapeaux dans une longueur qui me quadruploit, j'en imposois aux ennemis.

A mesure que je plaçois mes hommes comme je le voulois, j'expliquois à chacun d'eux que nous tiendrions là tant que nous pourrions, qu'ils eussent attention d'avoir, en cas d'attaque, l'œil sur moi, qui serois à leur droite, et qu'à l'instant qu'avec mon chapeau je ferois signe de se retirer, chacun eût à monter l'autre rive du ravin derrière soi, que chacun eût à arranger le lieu par où il devoit monter pour que cela se fît lestement et que de suite, en chasseur, chacun eût à gagner le bois situé sur la hauteur, à deux cents pas de l'emplacement que nous occupions, que là on feroit face en tête, pour faire feu sur les ennemis s'ils nous suivoient.

Ces précautions prises, je me portai à mon poste ; de là j'y observai les ennemis.

Il faut dire ici que le temps de deux heures qui se passa pendant ce que je viens de décrire, la division de Mgr le prince de Condé eut ordre de se porter en avant ; l'avant-garde de ce prince avoit déjà marché, dont douze compagnies occupoient les hauteurs couvertes de bois à la droite d'Hippenshausen, faisant face au nord.

La colonne des ennemis formée vis-à-vis ce bois et ces hauteurs marche de suite et de bonne grâce pour y attaquer le détachement françois, qui fait feu sur cette colonne, ce qui ne l'arrête pas, et elle parvient au bois, en chassant ce qui étoit devant elle.

Celle à la gauche finissoit de se former. Je préviens tout mon monde de tirer sur elle à la distance que je leur indiquai, en leur désignant un arbre à huit cents pas de nous. Je donnai exprès cette longue distance, pour avertir que j'étois attaqué. La colonne vient à nous, mon feu commence comme je l'avois dit ; la colonne avoit quatre pièces de canon sur son flanc gauche ; je voulois m'en faire tirer, ce qui réussit. La colonne s'approche de quatre cents pas de mon ravin ; là, elle s'arrête et nous tire douze coups de canon, après lesquels elle se remet en marche ; elle ne venoit pas d'une grâce merveilleuse, croyant ce chemin creux farci de troupes, mais, à ce moment, je fais le signal convenu pour gagner le bois, ce qui s'exécute promptement, et les ennemis, ébahis de voir qu'il ne sortoit de là qu'une soixantaine d'hommes, nous tirèrent encore quatre coups de canon.

Comme j'arrivois au bois, M. de Boisclaireau y menoit quatre bataillons de grenadiers et chasseurs qui prenoient poste de suite derrière une espèce de *landwehr*, de manière que la colonne, après avoir passé le ravin que je lui avois abandonné, pensant n'avoir à faire qu'à ce qu'elle en avoit vu sortir, essuya un feu des plus vifs, auquel elle ne tint pas deux minutes, et s'en alla infiniment plus vite

qu'elle n'étoit venue, laissant plus de 100 hommes tués ou blessés très grièvement. Des deux décharges que fit la première troupe de cette colonne, un officier des gardes, le baron de Brosse, fut blessé légèrement à la jambe et un grenadier au bras.

La colonne qui avoit attaqué la hauteur et le bois de la droite d'Hippenshausen s'y maintenoit contre les douze compagnies de grenadiers et chasseurs, qui avoient pourtant perdu du terrain, mais, à ce moment, toute la division des grenadiers et chasseurs aux ordres du prince de Condé arrivant de renfort à ces douze compagnies, après quelque vingt coups de canon que le prince leur fit tirer, sa division marcha rapidement pour joindre les ennemis. Les douze compagnies furent divisées à droite et à gauche de la colonne.

Les ennemis, prévoyant et voulant éviter la charge qui alloit les accabler, se retirèrent au pas très précipitamment et rejoignirent l'arrière-garde du prince Ferdinand, que commandoit le général Wangenheim, avec peu de perte par l'impossibilité de les joindre. Après, il se passa trois quarts d'heure de station, que les ennemis employèrent à se retirer.

Le maréchal de Broglie envoya ordre que tous les grenadiers et chasseurs eussent à dépasser le village d'Hippenshausen et se mettre en bataille de l'autre côté de ce village, et, au moment où cet ordre finissoit de s'exécuter, le maréchal duc arriva à la tête des carabiniers, gendarmes et autres corps de cavalerie, lesquels, tournant les hauteurs et bois par où nous avions vu partie de l'armée et l'arrière-garde se retirer, se formèrent en bataille à la gauche de la division de Mgr le prince de Condé.

Pendant ce temps, Mgr le prince de Condé et M. le maréchal duc de Broglie parcoururent le front de bataille de la division des grenadiers et chasseurs. Les quatorze de mes chasseurs qui portoient les bonnets des Hessois qu'ils avoient pris, distinguoient particulièrement ma compagnie, réduite à moins de quarante hommes ; le prince et le général furent frappés de cette étrange coiffure ; il fallut leur déduire qu'ils s'en étoient parés en chassant les ennemis du village d'Hippenshausen, et le prince de Condé fit donner à ma compagnie quatre louis, à moi des compliments de la part de ce prince, auxquels le maréchal joignit les siens.

De cet événement, où j'aurois dû être tué, ayant été par cinquante grenadiers tiré à trente pas de distance, j'en fus quitte pour la baïonnette qui étoit au bout de mon fusil, qui fut coupée d'une balle, et une seconde qui perça ma redingote à hauteur de la cuisse. Cette action m'enfla de courage, ce fut là ma première récompense ; mes chefs et mes camarades voulurent bien m'en savoir gré, comme les officiers généraux, particulièrement Mgr le prince de Condé et le maréchal duc de Broglie, comme j'aurai lieu de le dire.

Toute l'armée, qui avoit eu ordre de marcher, étoit à peu de distance de nous et, du moment qu'elle en fut assez près, la division du prince se mit en marche, laissant les hauteurs à droite et marchant toute la journée à la suite des ennemis sans trop les joindre, se contentant de tirer du canon sur leur arrière-garde.

A une lieue de Zierenberg et à son midi, étoit un

bouquet de bois que nous laissions à notre droite ; quelques soldats s'y jetèrent pour des besoins ; l'un d'eux en ramena un soldat brunswickois, devenu son prisonnier ; par celui-ci on fut instruit qu'il y en avoit plusieurs autres qui, fatigués, avoient voulu s'y reposer. On fit investir ce bois, on le fit fouiller et on y ramassa soixante soldats fatigués ou éclopés.

La nuit prête à tomber, la division campa, sa gauche à environ une lieue de Zierenberg.

Le lendemain, la division de Mgr le prince de Condé se porta en avant, laissant Cassel à sa droite, à environ deux lieues. Après avoir tourné la forêt qui tient à la cascade, le maréchal duc de Broglie, empressé de revoir Cassel qu'il affectionnoit de reprendre, y marcha avec un corps de 18.000 ou 20.000 hommes. Les ennemis y avoient laissé un corps de 6.000 hommes, dont les derniers à l'évacuer essuyèrent quelques volées de canon, dont nous fûmes témoins de vue et d'ouïe. M. le Maréchal avoit envoyé ordre à Mgr le prince de Condé de gagner le Weser au-dessus de Cassel, pour qu'il eût à le passer au-dessous de Sandershausen et couper la retraite à ces 6.000 hommes.

Mais le maréchal, peu de temps après avoir envoyé ordre à Mgr le prince de Condé, lui manda de ne pas pousser plus loin sa marche, vu que les ennemis qui étoient à Cassel étoient déjà à Munden, où ils s'étoient retirés ; que, quant à la division à ses ordres, il pouvoit la cantonner dans les villages qui se trouvoient à portée de Volmer, ce qui fut exécuté et les 18.000 ou 20.000 hommes qui devoient servir à l'attaque de Cassel, s'il se fût défendu, furent cantonnés

aussi. C'étoit une gasconnade de cantonner partie de son armée, le prince Ferdinand ayant toute la sienne ensemble au camp de Calden, dont la droite étoit à deux lieues de Libenau.

A cette époque, du 28 au 29 de juillet, arriva de Versailles le coup de tonnerre qui disgracia M. le comte de Saint-Germain. Il fut si pénétré de se voir disgracié, avec toute l'injustice qu'il y croyoit, qu'il fit dire au maréchal de Broglie, qui lui avoit fait signifier l'ordre de rentrer en France, que, sa santé ayant besoin de repos, il partoit pour Aix-la-Chapelle, dont les eaux lui seroient salutaires, et, dès la première journée, il fit un paquet du brevet de son ordre auquel il joignit cordon et croix, avec une lettre, qui accompagnoit le tout, au maréchal duc de Belle-Isle, alors ministre de la guerre, et le lui adressa. La lettre ne pouvoit qu'être amère pour ce ministre, qui toutefois, sans s'en vanter, fit tomber tout son courroux sur l'audace du comte d'avoir renvoyé au Roi l'ordre dont il l'avoit honoré, et pour punir ce général rebelle, on lui ôta son commandement du Hainaut et toutes ses pensions ; tous les objets réunis faisoient une somme de quatre-vingt mille livres de rente, y compris les douze mille francs qu'il avoit conservés, quoique le régiment de son nom eût été incorporé dans un autre.

Il s'ensuivit à l'armée d'autres malheurs : la division de 18.000 à 20.000 hommes à ses ordres, le commandement en fut donné à M. le chevalier du Muy, ami du maréchal de Broglie. Mgr le Dauphin chérissoit beaucoup ce lieutenant-général, qui avoit été un de ses menins.

Voilà donc M. du Muy placé à Warbourg avec la division qu'il commande.

Celle aux ordres du prince de Condé a ordre de se porter du côté de Weimar [1], ce qu'elle exécute. En avant de Weimar est un mamelon d'une hauteur prodigieuse, lequel est placé à son midi, et Weimar est derrière. Arrivée en face de ce mamelon, la division du prince s'y forma en bataille ; nous n'étions pas à trois quarts d'heure du camp des ennemis, placé en partie sur un plateau très élevé de l'autre côté de ce Weimar. A la sommité du mamelon dont j'ai parlé, paroissoit un nombre d'ennemis dont on ne pouvoit connoître la force, vu que la sommité de ce mamelon étoit couverte de bois ; il fut donc agité près du prince qu'il falloit les faire attaquer par une compagnie de chasseurs. Le bataillon des grenadiers et chasseurs de Picardie doit la fournir et c'est à moi d'y marcher. L'ordre reçu, je fais sortir ma compagnie de la ligne et je la porte à cent pas en avant ; j'en fais l'appel, il n'y manque personne ; je fais l'inspection de leurs armes, elles sont toutes en état.

Mgr le prince de Condé y arrive. « C'est donc vous, Monsieur de Beaulieu, qui allez attaquer le mamelon ? — Ma bonne fortune le veut, réponds-je, Monseigneur, et je m'en félicite ; j'ai ici dix Picards qui n'étoient pas à Sachsenhausen et Hippenshausen, mais ceux qui y étoient et moi répondons d'eux. » Le régiment, depuis deux jours, avoit remplacé ceux qui me

1. Petit village de Hesse, qu'il ne faut pas confondre avec la capitale saxonne.

manquoient. « Si les ennemis sont nombreux, me dit ce prince, je vous ferai soutenir et, s'il le faut, nous irons tous. » Pénétré de la bonté de ce prince et plein du désir de la mériter, je lui fis une grande révérence et fis à ma troupe le commandement de marcher ; arrivé au pied du mamelon, je l'arrêtai, je leur fis poser leurs sacs à terre et j'ordonnai que le dernier fusilier restât pour les garder ; cela fait, je leur dis : « Vous voyez que toute la division des grenadiers et chasseurs, le prince et toute la troupe dorée qui l'accompagne vont avoir les yeux sur nous ; ils vont être les juges de ce que nous valons. Pour avoir leur approbation, voici ce qu'il faut faire : nous monterons sans arrêt d'aucune espèce. Surtout je vous défends à tous de tirer un seul coup de fusil ; vous comprenez que si vous tirez vous voudriez charger votre arme, que vous seriez forcé de vous arrêter et que toute troupe qui attaque et qui tire avant que l'ennemi soit en fuite, c'est qu'elle a peur. Lorsque nous serons au haut de la montagne et qu'ils la descendront, je vous permettrai alors de tirer. »

Promesse faite qu'ils se conformeroient à cet ordre, nous commençâmes à monter et les ennemis, de très loin, commencèrent leur feu ; le terrain étoit couvert de pierres roulantes et la pente très rapide. Moi, qui étois d'une constitution leste, habitué en Vivarois à gravir des montagnes de ce même genre, j'y trouvois des difficultés qui ne m'empêchoient pas pourtant d'être toujours quinze pas en avant du plus avancé. Aux deux tiers de notre course, j'eus un chasseur de blessé. Continuant à monter et à trente pas avant

d'arriver à eux, ils nous tirèrent leurs derniers coups de fusil, de manière que, lorsque nous fûmes au sommet du mamelon, ils le descendoient de l'autre côté et étoient déjà à cent pas de nous. Je dis à mes soldats : « Feu ! », et à mesure qu'ils arrivoient, ils le faisoient ; ils m'avoient tenu parole. Nous n'eûmes qu'un chasseur blessé au haut de l'épaule et légèrement. Je fus content d'eux et eux d'avoir suivi mon ordre.

Je dis à Armand : « Allez trouver M. de La Rochethulon, dites-lui que nous voyons environ 300 hommes qui sortent de Weimar et prennent la direction d'aller à leur camp, que les hommes qui défendoient le mamelon au nombre de 40 hommes, laissant Weimar à leur gauche, vont joindre les 300 hommes dont ils avoient été sans doute détachés ; vous lui ajouterez qu'on voit d'ici une majeure partie de leur camp, qui s'étend fort loin vers leur droite. Vous lui direz que je vous envoie à lui pour qu'il en instruise S. A. Mgr le prince de Condé. » Armand suivit l'ordre que je lui avois donné et vint me rejoindre.

Il étoit six heures lorsque j'étois arrivé au haut du mamelon ; j'y fus donc pendant plus de deux heures de grand jour et me disois : « Si, comme à Sachsenhausen, j'avois ordre ce soir de monter à ce camp, pour y porter l'alarme s'ils y restent, ou être instruit de bonne heure s'ils en partent, examinons le terrain pour voir comment, pendant la nuit, je m'y prendrois. » Je m'étois bien trouvé de mes réflexions sur le terrain de Sachsenhausen.

Je vis donc que, laissant Weimar à gauche, j'arri-

vois à une petite maison à huit cents pas de l'entrée de Weimar, que ma carte de Rosière me désignoit être un moulin à eau ; que, passant le ruisseau, je me trouvois de suite au pied du plateau où étoit assise une partie du camp des ennemis et derrière eux un bois percé dans quelques-unes de ses parties. Weilnstadt et Calden étoient de l'autre côté de ce bois, qui n'avoit pas une grande profondeur. A la gauche de ce plateau, vers notre droite à nous, étoit de la cavalerie. Ce plateau, qui formoit un croissant rentrant, avoit, vers son milieu, un ravin très considérable, dont la naissance commençoit au haut du plateau, où étoit une petite plaine très unie. En cas d'ordre, ce ravin m'avoit frappé.

A la nuit qui commença à tomber, les ennemis établirent, à la tête de leur camp, de grands feux. Quoiqu'ils eussent tiré le coup de canon de retraite et cet appareil, des troupes de soldats que l'on voyoit de temps en temps autour de ces feux, étant près de dix heures, et l'abandon qu'ils avoient fait, en plein jour, de Weimar, tout annonçoit un départ prochain.

A dix heures, mon chasseur d'ordonnance près M. de La Rochethulon vient m'ordonner de sa part de quitter la sommité du mamelon où j'étois et de venir le joindre. Nous descendons par où nous étions montés. Au bas du mamelon, je rencontre M. de Boisclaireau, qui, au bruit des pierres roulantes, étoit venu nous y attendre ; je fais faire un moment de halte pour attendre les derniers de mes chasseurs, car il étoit tout aussi difficile de descendre que de monter, les pierres échappant

sous les pieds et les hommes tombant sur le cul ; pendant ce court intervalle, M. de Boisclaireau me dit : « Vous avez bien, de votre poste, examiné le camp des ennemis ? — Parfaitement, lui répondis-je. — M. le maréchal duc de Broglie désirant être instruit s'ils font, cette nuit, un mouvement, vous allez monter à leur camp ; pour cela vous aurez à vos ordres les cinq compagnies de chasseurs de votre brigade et les quatre de chasseurs de celle de Champagne. Dans votre marche, vous laisserez le village qui est devant nous à votre gauche, vous pousserez jusqu'à un petit ruisseau non éloigné et, arrivé au bas du plateau, vous ferez vos dispositions comme vous le voudrez. L'opération que vous allez faire est dans les mêmes vues que celle à Sachsenhausen. Avec les neuf compagnies de grenadiers, dont vous commanderez les chasseurs, je vous suivrai de près. »

L'auteur fait cette reconnaissance, ayant sous ses ordres M. Dehaitz[1], lieutenant, M. de Foucauld, capitaine de Picardie, et M. de Geoffre de Chabrignac[2], capitaine de Champagne. Ils ne trouvent pas l'ennemi et rencontrent seulement un convoi d'équipages, que M. de Boisclaireau les empêche de poursuivre (30 juillet).

Les grenadiers et chasseurs arrivés et placés d'où ils étoient partis, M. de Boisclaireau me dit : « Venez dans la maison ici à côté. » Il en dit autant à M. de

1. Pierre Dehaitz, enseigne en 1755, lieutenant en 1756, capitaine en 1761, quitta le service en 1772 et devint lieutenant-colonel des Bandes béarnaises.

2. Jean-Baptiste-Joseph de Geoffre de Chabrignac, de Montélimar, lieutenant en 1748, capitaine en 1758.

Gelb et nous l'y suivîmes, où, arrivés, il prit une écritoire et nous dit : « Je vais instruire M. le Maréchal de la marche des ennemis et comme il n'y a pas à douter qu'ils la dirigent sur Munden. » A ce moment, M. de Gelb étoit à parcourir la carte, placée sur une table. « Général, dit-il en mettant le doigt sur un embranchement de chemins dont l'un se dirigeoit à la forêt de Sabbabourg et Munden et l'autre sur Libenau, ils pourroient bien marcher à Libenau, y passer la Diemel et, tournant à gauche, se diriger sur Warbourg, y attaquer le chevalier du Muy qui y est campé avec la division de 18.000 à 20.000 hommes ci-devant aux ordres de M. le comte de Saint-Germain, lui donner un fort coup de patte et le culbuter dans la Diemel, le forçant de la repasser. » La réponse de M. de Boisclaireau fut de dire que Libenau étoit gardé.

M. le maréchal duc de Broglie, après l'événement fâcheux du 31 juillet, dont nous parlerons ci-après, soutint qu'il avoit ordonné que M. de La Morlière, lieutenant-général, s'y portât avec les trois bataillons du régiment d'Alsace, pour défendre et garder ce poste, et qu'en conséquence il avoit mandé à M. le chevalier du Muy cette disposition ; que M. le chevalier du Muy en étoit si intimement persuadé que ce fut la raison pour laquelle il résista à tous les avis que Fischer lui faisoit passer coup sur coup que le prince Ferdinand et son armée passoient la Diemel à Libenau et qu'il ne doutoit pas que, vers l'après-midi du jour, il ne fût attaqué avec des forces si supérieures qu'il ne pourroit y résister. Tant il en fut, après l'événement de ce jour, que, pour justifier

le maréchal de Broglie et le chevalier du Muy de la fatalité de ce que le général La Morlière ne s'étoit pas trouvé à Libenau avec les trois bataillons d'infanterie d'Alsace, ce général, comme s'il en avoit tout le tort et que sa faute fût de n'avoir pas exécuté l'ordre verbal qui lui en avoit été donné, fut sacrifié et quitta l'armée.

Il est bien certain que si M. de La Morlière avoit été à Libenau avec trois bataillons, cette petite ville, enveloppée d'un rempart et située dans une île que forme la Diemel, n'auroit pu être forcée aisément et que tout le bruit de canon et de mousqueterie qui s'y seroit fait, en supposant qu'elle eût été attaquée, auroit averti M. du Muy sur le parti qu'il avoit à prendre, n'en étant qu'à deux lieues et demie.

Revenons sur ce qu'exécuta le maréchal duc de Broglie le jour malheureux du 31 juillet.

M. de Boisclaireau, qui avoit fait monter au camp des ennemis la nuit précédente, étoit le quatrième officier supérieur qui, sur le front de l'armée, avoit eu le même ordre et l'avoit exécuté, et, par une suite de fatalités, tous les quatre, dans leurs redditions de compte à M. le Maréchal, s'accordoient à dire que la marche du prince Ferdinand étoit dirigée sur la forêt de Sabbabourg et Munden. M. le Maréchal prouvoit, et par écrit, ces quatre redditions de compte qu'il avoit reçues, vers le point du jour, de ces quatre officiers supérieurs ; sans doute que tous les quatre étoient assurés, ou le croyoient ainsi, que Libenau étoit occupé par des troupes françoises ; ce qui portoit de plus fort M. le Maréchal à s'en rapporter à ces comptes rendus étoit sa certitude à lui que Libenau étoit

gardé, comme il a été dit, puisqu'il en avoit donné l'ordre, et surtout la retraite des 6.000 hommes qui étoient à Cassel, lorsqu'il y avoit marché, lesquels s'étoient retirés vers Munden du moment qu'ils avoient vu le maréchal dans la volonté de les envelopper et attaquer à Cassel ; et la retraite de ce corps sur Munden lui paroissoit indiquer que le projet du prince Ferdinand étoit de se retirer sur le Weser, soit qu'il voulût le défendre, se tenant en avant de cette rivière, ou se couvrant d'elle.

Le maréchal, donc, persuadé de la marche des ennemis vers Sabbabourg et Munden, dès le point du jour donna ses ordres pour que l'armée se tînt prête à marcher, les équipages devant la suivre. Il monta à cheval et, à la tête d'un gros corps de cavalerie, arriva à Weimar et, après avoir conféré avec Mgr le prince de Condé, il se porta en avant. Il étoit alors entre six et sept heures du matin ; la nuit et les premières heures du matin avoient été de la plus belle nuit et du plus beau jour ; à peine M. le Maréchal et le corps qui le suivoit eurent-ils dépassé Weimar qu'un brouillard des plus épais commença à s'élever et, lorsqu'ils parvinrent aux hauteurs et bois en avant de Wilhelmstal, le brouillard fut si prodigieux que l'on n'y voyoit pas de quatre pas.

La division du prince de Condé se mettoit en marche pour suivre le corps que conduisoit M. le Maréchal ; elle reçut contre-ordre et ce corps de cavalerie resta en panne jusque vers midi, que le brouillard fut dissipé ; la division du prince se mit alors en marche. Cette marche annonçoit l'indécision par les haltes continuelles qu'elle faisoit de demi-heure et quelquefois d'une heure.

A six heures du soir, nous avions à peine fait deux lieues, lorsqu'une voiture très légère (c'étoit le cabriolet du maréchal dont il faisoit usage lorsqu'il étoit fatigué et que les chemins qu'il parcouroit pour ses reconnoissances le lui permettoient) se dirige où le prince étoit pied à terre ; à une certaine distance ce cabriolet s'arrête ; le maréchal et le comte de Broglie mettent pied à terre ; le prince s'avance vers le maréchal ; ils causent tous trois ensemble ; le maréchal avoit l'air très préoccupé. La conversation fut courte ; le maréchal quitte le prince, remonte dans son cabriolet avec le comte son frère ; sa suite le suit, prenant un chemin qui étoit sur notre gauche.

Le prince annonce que nous allons marcher ; on fait le roulement qui l'indique et, d'après les tambours battant aux champs, la division se met en mouvement, prenant le même chemin que nous avions vu prendre au maréchal.

Tous les officiers, des uns aux autres, se disent à l'oreille que le prince Ferdinand, avec plus de 50.000 hommes de son armée, a passé la Diemel à Libenau, a attaqué à Warbourg M. le chevalier du Muy et qu'après un combat très vif, mais trop inégal pour ses forces, les troupes de M. du Muy ont été culbutées et obligées de passer la Diemel, en la guéant comme elles ont pu. Le régiment de Bourbonnois, dit-on, est celui qui a le plus souffert. Ce bruit répandu vient jusqu'au prince de Condé ; ce prince dit que ce fait étoit vrai, que M. le Maréchal, dans la conversation qu'ils avoient eue, lui avoit raconté cette action, où les troupes du Roi s'étoient conduites avec tant de fermeté et de valeur que la perte en tués et blessés

étoit égale de part et d'autre et que, quoique attaquées par trois contre un, elles avoient fait leur retraite et passé la Diemel avec assez d'ordre et sans être suivies.

L'on a vu, par ce qui vient d'être dit, que le prince Ferdinand [étoit] instruit que Libenau n'étoit pas occupé, et connoissoit la position avantageuse qu'il auroit à Warbourg s'il dépostoit le chevalier du Muy; [il savoit] qu'ayant des derrières immenses à cette position, il y trouveroit des subsistances pour jusqu'à la fin de la campagne et que le maréchal de Broglie, quoique supérieur en troupes, seroit forcé de finir la campagne, ce qui s'effectua. L'armée françoise, après avoir consommé tous les fourrages de cette partie, fut obligée de rétrograder vers ses derrières, comme il sera dit ci-après.

Le prince Ferdinand marcha la nuit du 30 de juillet au 31 par la droite sur Libenau, dont il s'étoit rendu maître la veille, et, au point du jour, son armée commença à passer, la cavalerie à des gués, et, tournant à gauche, avança en avant de trois quarts de lieue pour marcher par des terrains couverts. La droite de son armée se trouvoit, vers midi, vis-à-vis Offendorf, à la droite duquel est une tour placée sur un plateau assez élevé, dont l'escarpement, qui est du levant au midi, communique à la Diemel, qui coule dans le vallon. Sa droite arrêtée là, il forma sa ligne et ses dispositions d'attaque.

L'épaisseur du brouillard le servit parfaitement à couvrir sa marche. Ses dispositions et tous projets d'attaque faits, il va la commencer. La droite de son armée peut par elle envelopper la gauche des troupes

du chevalier du Muy. La marche du prince Ferdinand fut de sept lieues de trajet pour arriver à la fin heureuse qui la couronna.

Pendant sa marche, Fischer, placé à la droite de Warbourg avec le corps à ses ordres, d'heure en heure avertissoit M. le chevalier du Muy de la marche des ennemis et de leur passage de la Diemel. M. du Muy, dans la ferme croyance que Libenau étoit gardé, pensoit que ce ne pouvoit être qu'un corps de troupes légères et non toute une armée de 60.000 hommes, raison pour laquelle il resta immuable à son camp, qu'il avoit fait plier, et tous ses équipages avoient passé la Diemel. Il rendit compte au maréchal de sa position, mais fort tard et de manière qu'au moment où le maréchal en fut instruit, il n'étoit plus temps de l'aider de ses avis, encore moins du moindre secours, et lorsque l'officier qu'il avoit adressé au maréchal fut de retour vers Warbourg, il arriva au moment où le chevalier du Muy et sa gauche battus, toutes ses troupes, tant infanterie que cavalerie, passoient la Diemel, dont elles gagnèrent les hauteurs de la rive droite, s'y reformèrent en bataille et y restèrent sans qu'un seul homme de l'armée du prince Ferdinand non seulement la passât, mais descendit des hauteurs de sa rive gauche.

M. du Muy, au moment que l'attaque commença à sa gauche, à la tour où étoit le régiment de Bourbonnois, adressa au maréchal un de ses aides de camp pour l'en instruire et, au moment où il vit que la gauche étoit forcée, il donna ordre à toutes ses troupes de se retirer, voyant que tout le

front de l'armée des ennemis s'ébranloit pour marcher à lui, à quoi l'inégalité de forces le déterminoit. Il fit partir un autre officier pour l'en informer.

Cette action fut donc un poste abandonné et la gauche forcée; les troupes ne furent du tout suivies, la perte en tués ou blessés fut d'égalité, mais la gloire fut au prince Ferdinand d'avoir si bien su dérober sa marche au maréchal de Broglie, de l'avoir si heureusement exécutée dans une marche de sept lieues. Il faut rendre justice aux talents de ce prince; cette marche hardie lui procuroit une position si avantageuse qu'elle lui assuroit que la campagne seroit là finie.

Il faut dire aussi que, sans le brouillard d'une épaisseur comme on n'en a jamais vu, le corps de cavalerie avec lequel le maréchal [de Broglie] s'étoit porté en avant vers Calden, suivi de la division du prince de Condé, eût porté un préjudice étonnant aux équipages de l'armée du prince Ferdinand et au corps d'une partie des Hanovriens qui les couvrait, que l'on eût joints à Libenau avant qu'ils eussent pu passer la Diemel, ce qui auroit bien fait la balance d'avoir perdu la position de Warbourg...

La division de S. A. Mgr le prince de Condé, marchant ainsi qu'il avoit été convenu avec M. le Maréchal dans la conversation qu'ils venoient d'avoir, se dirigeant du côté de Warbourg, marcha jusqu'à dix heures du soir et, depuis huit heures, il y eut un orage suivi d'une pluie des plus abondantes, qui ne cessa de continuer jusqu'à Ersen, petit village où logea M. le prince de Condé [1er août]. Quant à sa division, elle passa la nuit au bivac, très fatiguée de

la pluie abondante qu'elle essuya jusqu'à une heure du matin, où elle se calma.

A dix heures du matin, cette division quitta sa position et fut portée à gauche de l'armée placée à Welbach, de l'autre côté de la rive droite de la petite rivière dite Tuitsch, qui se jette dans la Diemel près Warbourg, pour assurer la gauche de l'armée françoise appuyée à un bois, où les troupes légères d'infanterie ennemie s'étoient déjà jetées. Après les avoir chassées, on établit, à la pointe de ce bois, une brigade d'infanterie, dont la distance de Warbourg pouvoit être d'une demi-lieue.

L'armée resta dans cette position jusqu'au 21 d'août ; le 22, elle vint camper à Immenhausen et la division du prince de Condé à Mariendorf, où l'armée resta jusqu'au 13 septembre, qu'elle vint camper au camp retranché sous Cassel, où se finit la campagne. Les événements qui la terminèrent furent fâcheux pour les progrès que s'en promettoit M. le Maréchal et qui furent tous arrêtés à l'affaire de Warbourg.

On reprocha au maréchal que son amour pour Cassel avoit rendu cette campagne si peu avantageuse aux armes du Roi, que si, après l'abandon qu'en firent les ennemis, il n'eût pas commis l'imprudence de cantonner partie de son armée, il se fût occupé de suite de suivre le prince Ferdinand ; il auroit vu combien il étoit possible à ce prince de se porter à Warbourg ; trente-six heures ou moins de temps l'auroient instruit que Libenau, qu'il croyoit occupé par M. de La Morlière et avec lui par trois bataillons, ne l'étoit pas et que, se

tenant si près du prince Ferdinand, il étoit impossible [à celui-ci] de lui dérober sa marche comme il le fit et de passer la Diemel à la vue du maréchal. Telles étoient les réflexions de nombre d'officiers généraux et la raison vouloit que, si la conduite du maréchal eût été comme ils la fixoient, il eût certainement évité l'affaire de Warbourg, qui enfla beaucoup le courage des ennemis et porta de la tiédeur à l'armée françoise.

Ce n'est pas que le maréchal eût pu empêcher le prince Ferdinand de se porter de l'autre côté de la Diemel (qu'il eût pu passer à Trendelburg ou Helmershausen ?), mais, par cette nécessité, le maréchal duc de Broglie eût eu à sa possession tout le vaste et bon pays de la rive gauche de la Diemel, tandis que le prince Ferdinand et son armée n'auroient eu que la partie montagneuse et boisée, tant de la Diemel que du Weser, et, faute seulement de fourrage, ils eussent été forcés de perdre beaucoup de terrain ; mais ce prince eût été le maître d'éviter toute action décisive et les suites de cette campagne eussent été, aux consommations près, ce qu'elles furent, c'est-à-dire les environs de Cassel ménagés, ce qui eût épargné en dépense au Roi des sommes considérables pour l'approvisionnement de Cassel et Göttingue et peut-être mis les ennemis hors d'état de songer à entreprendre le siège de Cassel, comme ils le firent à la fin de l'hiver suivant, sans succès et à leurs détriment et pertes, à la vérité, mais il pouvoit en être autrement si les projets du prince Ferdinand eussent réusssi.

Je dois terminer cette campagne par ce qui m'est

réversible et m'intéresse, et dois dire que cette campagne m'acquit d'être connu de S. A. S. Mgr le prince de Condé et d'en recevoir plusieurs marques de bonté et des attentions distinctives lorsque Son Altesse m'honoroit de dîner avec Elle ; ma reconnoissance en étoit si plénière que j'eusse désiré avoir cent vies pour les donner toutes à l'exécution de ses ordres.

Je vais dire ici quelques-uns de ses traits de bonté qui, émanant du sang auguste de nos maîtres, enflamment le cœur et élèvent l'âme du sujet à tout oser et entreprendre pour la continuité des succès et honneur de leurs armes.

Quelques jours après l'événement particulier d'Hippenshausen et du mamelon près Weimar, dont j'ai parlé, Son Altesse me fit prier à dîner. Le duc de Laval-Montmorency[1] y dînoit ce jour-là, avec lui dix autres officiers généraux, non compris ceux attachés à sa maison.

Je vais dire ici pour mes enfants, si leur projet est de suivre la carrière des armes (comme c'est le mien, n'y ayant pour eux d'autres états à suivre), pour que, servant à leur tour avec le zèle, l'activité et le désir de bien remplir leur tâche, ils n'épargnent ni leurs peines, ni leurs jours, que le courage raisonné soit le flambeau qui les guide et que, comme moi, ils jouissent des approbations des princes qui, par leur naissance, tiennent au

1. Guy-André-Pierre de Montmorency, marquis puis duc (1758) de Laval, né en 1723, lieutenant-général en 1759, maréchal de France en 1783, mort en 1798.

trône, des maréchaux de France qui commandent les armées et de tous autres généraux aux ordres desquels ils se trouveront employés ; il en naîtra de leur part des distinctions qu'ils trouveront plus satisfaisantes que les récompenses du Souverain, qui ne manqueront de suivre, sur la réputation qu'ils se seront faite près de tous les chefs de l'état militaire. Comme tout a un principe et un commencement, c'est près de leurs compagnons, dans le régiment où ils feront leurs premières armes, que leur émulation doit commencer à naître, en apprenant avec avidité tout ce dont ils doivent ètre instruits. [Ils devront] demander à servir aux troupes, comme par exemple aux chasseurs, qui, pendant la guerre, les mettront à même d'être employés avec les grenadiers plus souvent, et par conséquent de commencer à se faire une bonne réputation de brave officier, ce qu'on acquiert en désirant d'être employé de préférence aux autres. [Ils devront encore] plaire au corps des capitaines par des attentions que leur mérite l'ancienneté de leurs services et gagner leur estime. S'ils la méritent, ils acquerront par gradation celle du major, du lieutenant-colonel et rapidement celle du colonel qui, dans les circonstances où [ils seront] devenus capitaines par leur ancienneté, appuieront le mérite de leurs services près des inspecteurs, moyen sûr d'arriver à son tour à une majorité ou lieutenance-colonelle et de là à la généralité, selon la longueur et bonté de leurs services, leur zèle, une application suivie, des talents acquis par elle et une volonté sans borne pour le bien de ce même service. Tout

cela réuni ne peut manquer de leur faire passer avec beaucoup d'agrément le temps de leurs services et de leur procurer la récompense qu'ils se seront acquise, que le prince donne avec autant de plaisir que peut en avoir celui qui la reçoit.

Je dirai donc que, pendant le temps de ce dîner, je m'aperçus que le prince jetoit de temps en temps les yeux sur moi et les miens rencontroient les siens ; c'étoit toujours pour m'offrir des plats à portée de cette Altesse ; je trouvois cette bonté si répétée, qu'elle m'embarrassoit, quoiqu'elle parût à mon âme bien douce. Le moment des vins de liqueurs venu, le prince en sert un verre au duc de Montmorency-Laval ; il en verse un second verre et, le remettant à son page : « Portez-le, lui dit-il en me désignant, à l'extrémité de la table où je m'étois placé, à M. de Beaulieu. » Cette marque distinctive que le prince m'accordoit, je ne pouvois la rapporter qu'au motif d'avoir plu à Son Altesse soit à Sachsenhausen, Hippenshausen, au mamelon près Weimar ou au camp de Calden, et cette jouissance, reversible au zèle dont j'étois animé, me parut amplement me payer, et au-delà, de tout ce que je devois en attendre et ce qui eût achevé de me déconcerter fut un regard jeté sur moi de la part de tous les officiers généraux qui étoient à ce dîner. J'acceptai ce verre et le bus sans avoir l'air de m'être aperçu de quelle manière il m'étoit venu. La modestie est une belle arme, j'y mis donc à cette circonstance toute celle que j'y devois et suis persuadé qu'avec elle je ne déplus à personne.

Pour prouver combien cette Altesse est mémora-

tive, puisque je ne fis que cette campagne attaché à sa division, je dois dire qu'en 1765, cette Altesse visitant les places maritimes de Flandre, l'itinéraire de sa marche la fit passer à Douai, où le régiment de Picardie étoit en garnison ; major de ce régiment, j'y commandois la garnison pour rendre les honneurs dus à un prince du sang, branche des héros. Le régiment étoit sous les armes et, lorsque le prince fut rendu à son hôtel, je fus à la tête de tous les officiers de ce corps pour l'assurer de nos respects et satisfaction de le revoir, ce dont moi particulièrement avois été privé depuis la paix. Voici les termes de bonté de ce prince : « *J'appris avec plaisir*, me dit-il, *que vous étiez major du régiment de Picardie. Comment vous êtes-vous porté depuis que nous servions ensemble?* »

Si j'avois été étonné du verre de vin de liqueur, je fus confondu ici de cette bonté inattendue ; une profonde révérence marqua tout mon respect.

Si j'avois été de ces officiers qui passent portion de leur service à Paris, j'aurois été moins embarrassé, mais moi, à cette époque, qui ne l'avois jamais vu, habitant du Vivarois, pays sauvage (quelque élevées qu'en soient les montagnes, elles ne peuvent permettre qu'à peu de ses habitants de voir la cour et la capitale de son Empire), je n'avois pu admirer qu'aux camps de Flandre et d'Allemagne les princes qui y règnent.

Autre bonté du prince que je dois dire, pour que mes enfants s'inculquent bien dans le cœur et l'esprit combien il est doux de bien remplir ses devoirs, en mettant tout en œuvre, courage, volonté et zèle,

pour qu'aucun compagnon puisse mériter plus que soi, dans la sphère de services où ses moyens l'ont placé.

Par des arrangements de cour, en 1780, on recréa la charge de colonel-général de l'infanterie françoise et étrangère, qui fut donnée à S. A. S. Mgr le prince de Condé ; on y ajouta le régiment de Picardie, premier régiment de cette arme, dont Son Altesse fut colonel propriétaire. M. le comte de Lévis, colonel de ce régiment depuis dix-sept ans, s'empressa d'aller rendre ses hommages à Son Altesse, du moment que cet arrangement de la charge de colonel-général recréée pour le prince fut su, et il en fut instruit des premiers. A peine M. le comte de Lévis eut-il le temps de s'acquitter de son compliment que cette Altesse, après lui avoir répondu, lui demanda si M. de Beaulieu y servoit encore. M. de Lévis y satisfit en lui disant que oui, à quoi le prince répondit qu'il en étoit bien aise, et M. le comte de Lévis, qui avoit fait M. de Beaulieu major et successivement lieutenant-colonel du régiment de Picardie, qui avoit de l'amitié pour le sieur de Beaulieu, ne manqua sur-le-champ de l'instruire de l'empressement que le prince avoit mis à savoir s'il servoit encore à ce régiment, comme de sa satisfaction en apprenant qu'il y étoit toujours, et ce fut à cette occasion que je reçus la lettre suivante du prince de Condé :

« *Le Roi, m'ayant fait l'honneur, Monsieur, de me nommer colonel-général de l'infanterie françoise et étrangère, a bien voulu ajouter à cette*

grâce celle de me donner le régiment de Picardie. L'intention de Sa Majesté est qu'il porte désormais le nom de Colonel-général de l'infanterie et que j'en aie le travail, seul et directement avec Elle; je suis enchanté qu'un événement aussi flatteur pour moi me rapproche d'un régiment qui a mérité tant de fois, et particulièrement sous mes yeux, la réputation dont il jouit à si juste titre. Je me trouve bien heureux que l'honneur que je reçois me mette aussi intimement à portée de marquer à tous les officiers qui composent ce corps le désir extrême que j'aurai toujours de leur être utile en tout ce qui dépendra de moi et qui pourra se concilier avec le bien du service. Je vous prie de les assembler chez vous, Monsieur, et de leur lire ma lettre. Je désirerois aussi que les bas-officiers et soldats fussent instruits au plus tôt de cet événement et qu'ils apprissent en même temps par vous mon estime pour le corps, ma bonne volonté pour eux et le plaisir que j'ai de me trouver à leur tête. Il ne me reste qu'à vous assurer particulièrement, Monsieur, que j'ai pour vous tous les sentiments que je dois à votre mérite, à vos talents et à la manière distinguée dont vous servez le Roi.

Signé : LOUIS-JOSEPH DE BOURBON. »

Et je conserve l'original de cette lettre, ainsi que plusieurs autres, que m'a procuré l'avantage d'avoir été lieutenant-colonel de son régiment Colonel-général l'espace de quatre ans, jusqu'à ma promotion au grade de maréchal de camp, le 1er janvier 1784.

Si je suis entré dans tout ce détail, c'est pour prouver à tout jeune officier qui naît à cent cinquante lieues de la cour et de la capitale, sans protection ni protecteur dans l'une ni l'autre, qui ne doit et ne peut espérer de s'en créer que par la manière distinguée, ou le courage, le zèle et une volonté décidée pour lui en procurer, que, réunissant toutes ces qualités pour bien servir son maître, avec des mœurs et une conduite mesurée, il doit être sûr de plaire à tous ses chefs, à tous les officiers généraux et aux princes les plus élevés de la nation.

J'ai dit qu'il faut avoir des mœurs : elles tiennent trop au courage et à la santé pour que quiconque désire servir avec fruit et parvenir à être quelque chose ne fasse tout pour se les conserver. Les anciens Germains, d'où viennent les François, évitoient tout commerce avec les femmes jusqu'à l'âge de trente ans passés ; amis des armes, ils savoient combien le commerce avec elles affaiblit et la vertu de l'âme et celle du corps ; ils s'en éloignoient, préférant d'être guerriers.

En effet, que peut-on tirer d'un corps affaibli par un commerce criminel avec elles ? Une santé chancelante, que le premier bivac, ou la première marche pénible met à l'hôpital, qui ne présente qu'un soldat qui peut à peine porter ses armes. Et comment pourra-t-il les mouvoir et s'en servir des huit ou dix heures de suite que peut durer une action ? Je sais que l'honneur le fera rester à son rang, mais que fera-t-il, incapable de porter des coups sûrs à son ennemi l'attaquant d'un bras fort, vigoureux et nerveux ? Bien loin de le prévenir, il ne pourra

parer les coups qui lui seront portés et, percé de plusieurs, il mordra la poussière en lui rendant son âme.

Voulez-vous être brave et bon soldat, vous conserver une bonne santé ? Soyez vertueux et sage : à toutes les heures vous aurez courage et force, d'où naît la volonté. Voulez-vous des preuves ? Suivez Annibal dans ses victoires d'Italie : tant que son armée conserva des mœurs chastes, elle fut invincible ; un hiver passé à Capoue, où elle se livra au commerce des femmes, détruisit la force de tous ses soldats. Privée d'elle, le courage qui en est le fruit l'abandonna ; sa santé ne fut plus la même et, presque sans combattre, cette armée terrible, qui alloit faire tomber Rome et son empire, s'évanouit et fut détruite par les seules fatigues du camp.

Voyez ces premières légions chrétiennes : la religion les rendoit chastes ; elles furent toujours invincibles, tant que, fidèles à leurs préceptes, elles les suivirent.

Faites l'analyse des différents peuples d'Europe seulement, vous y découvrirez que ceux qui sont chastes et dont les mœurs sont les plus pures, sont les plus braves et les plus propres à la guerre. Voyez cette poignée de Suisses, qui, enveloppés de grandes monarchies, ont su, au milieu d'elles, conserver leur liberté ; ils doivent cet avantage à la simplicité et à la chasteté de leurs mœurs plus qu'à l'âpreté du sol qu'ils occupent.

Si vous voulez être guerrier, soyez chaste ! Si vous voulez que votre carrière soit durable, soyez chaste ! Si vous voulez que votre santé soit tou-

jours bonne, soyez chaste ! Si vous voulez éviter partie des amertumes de cette courte vie, soyez chaste ! Enfin si vous voulez la considération publique, soyez chaste et, ce qui est plus important que tout ce que je viens de dire, si vous voulez plaire au Dieu que vous servez, soyez chaste !

Saint Jean fut celui de ses Apôtres qu'il chérissoit le plus. Pourquoi ? me direz-vous. C'est que de tous comme lui il étoit chaste. Ce précieux don du Ciel est inappréciable pour qui sait le conserver ; je vous y invite, bien sûr que j'ai raison. Cette vertu est nécessaire pour quelqu'état que l'on prenne, mais elle l'est infiniment davantage pour celui qui se destine au parti des armes. Voyez l'humanité dans son enfance : elle est craintive, parce qu'elle n'a pas de force. Voyez-la à l'âge de vingt à quarante ans : elle bouillonne d'activité et de courage, lorsque la maladie ne la travaille pas ; c'est qu'elle est dans sa force, qu'elle conserve dans un âge plus avancé, suivant qu'elle conduit sa carrière. Voyez-la à l'âge de la caducité : tout s'y rapproche de l'enfance ; c'est qu'insensiblement, il ne lui reste plus que la force de l'enfant. Tel est son cours ordinaire.

L'armée, campée au camp retranché de Cassel, comme je l'ai dit, y termina cette campagne et il n'y eut d'autre événement militaire qu'un nombreux détachement composé de la division de S. A. Mgr le prince de Condé, du corps des carabiniers et autre cavalerie, qui furent joindre la division saxonne aux ordres du comte de Lusace, pour attaquer le général Wangenheim, campé, avec un corps de troupes ennemies d'environ 10.000 hommes, sur la rive

droite de la Fulda et rive gauche de la Werra, lequel général fit sa retraite, mais pas assez promptement, ce qui lui fit perdre six pièces de canon et un drapeau [19 septembre].

J'avois prévenu, vers la fin de cette campagne, M. le marquis de Bréhant, mon colonel, et saisi l'instant où il me disoit des choses très honnêtes sur le zèle que j'y avois montré, que mon désir seroit d'être employé pendant l'hiver et de commander quelque poste que d'usage l'on place en avant du cordon des quartiers de la première ligne ; que je sacrifierois volontiers à ce plaisir celui d'aller voir mes pénates, quoique j'y eusse quelques affaires négligées, depuis près de cinq ans que je n'avois profité d'aucun semestre ni congé. M. de Bréhant, qui avoit de l'amitié pour tout officier zélé et particulièrement pour moi, entra avec empressement dans mon idée, m'y affermit par l'espoir comme sûr qu'il me donna qu'il m'obtiendroit ce que je désirois. En conséquence, je ne fis aucune autre démarche.

Tout eût été à mon désir, sans une contrariété de sentiment entre le comte de Broglie, frère du maréchal, et M. de Bréhant. Dans un souper avec plusieurs généraux, où la liqueur bachique n'avoit pas été ménagée, il fut question de la bataille d'Hastenbeck. Le comte de Broglie improuvoit par ses propos vivement et méchamment ce qu'y avoit fait M. de Chevert. Ce général étoit l'ami de M. de Bréhant ; celui-ci, Breton et du vin dans la tête, se fit chevalier du général absent ; la dispute et même querelle fut on ne peut plus vive de part et d'autre. Toute la généralité présente eut bien de la peine à éviter

qu'elle ne devînt sanglante, car il étoit constant que si pareille querelle se fût passée entre deux jeunes gens, la mort seule de l'un des deux devoit et pouvoit l'apaiser. Ce souvenir dans le cœur vindicatif et malicieux du comte de Broglie ne pouvoit manquer d'y rester.

M. le marquis de Bréhant ne parla donc en aucune manière de ce qu'il m'avoit promis et me laissa ignorer les motifs et raisons qui, selon son idée, l'empêchoient de pousser plus loin ma demande. Je patientai jusqu'au 15 novembre. Tous les semestriers partis depuis plusieurs jours pour passer en France, je parlai à M. de Bréhant pour savoir où il en étoit de mon affaire. Son embarras me fit croire qu'il avoit été refusé tout à plat et qu'il lui en coûtoit de m'en faire part. Je cherchai donc à lui dire que cette perte n'étoit pas irréparable, que, par des services meilleurs de ma part que ceux qu'il avoit été à même de pouvoir citer, cela se répareroit un jour par ceux que je pourrois rendre. J'étois donc le consolateur au lieu d'être celui qu'on devoit consoler.

Du même jour je fus chez le major-général pour y rencontrer plus promptement M. du Vivier, major du régiment, qui y dînoit et pour qui j'avois de la vénération et de la confiance. Je lui contai mon affaire. « Que je suis fâché, me dit-il, que votre cantonnement à Wolffhagen avec les grenadiers et chasseurs m'ait privé de vous voir depuis quinze jours ; je vous aurois dit et raconté la brouillerie du comte de Broglie avec M. de Bréhant et nous eussions pu trouver quelque moyen. — Non, lui dis-je, M. de Bréhant

seroit peut-être compromis si l'on faisoit une demande à M. le Maréchal pour un capitaine de son régiment; étonné avec raison qu'elle ne vînt de lui, il pourroit en demander le motif. Il y a apparence qu'il ignore cette querelle dont vous venez de me parler ; le comte, son frère, par qui tout passe, à propos du silence de M. de Bréhant, pourroit la lui rendre et le maréchal en prendre de l'humeur contre lui. J'ai un semestre, des affaires chez moi, j'irai y vaquer et partirai demain ou après. » Ce que j'exécutai et ce qui me détermina tout à fait est ce qu'il me reste à dire de relatif à cette campagne.

M. de La Rochethulon, commandant du bataillon des grenadiers et chasseurs de la brigade, homme du plus grand mérite, d'esprit et d'amabilité, et vieux militaire instruit, [étoit mon ami]; M. de Gelb, brave et valeureux officier, plein de lumières pour la guerre, Alsacien de nation, tirant parti de tout l'avantage que lui donnoit [sa naissance] de bien parler allemand, étoit [aussi] mon ami depuis que nous avions commencé nos armes au régiment de Picardie, qu'il avoit joint une campagne après moi ; il étoit l'aide-major attaché à ce bataillon lors de notre séjour au camp de Cassel. Notre bataillon cantonné à Wolffhagen, Mgr le prince de Condé fit dire à M. de La Rochethulon de venir dîner tel jour avec MM. de Gelb et de Beaulieu chez lui à Cassel.

Nous vivions, M. de La Rochethulon, Gelb et moi, dans la plus grande intimité ; instruits du jour pour nous rendre à Cassel chez Son Altesse, nous partons ensemble. Chemin faisant, voilà ces deux Messieurs

qui de bon cœur se félicitent; je ne suivois pas leur conversation de bien près, dans l'idée où je fus entraîné d'abord, imaginant qu'il étoit question de quelque fortune femelle, dont M. Gelb, l'Adonis de son siècle, étoit souvent le Bateur (?) par la beauté de sa figure, sa taille de cinq pieds dix pouces, son beau corsage et tout bien dans sa personne ; [je pensois] que le commandant cherchoit à s'amuser, mais M. de La Rochethulon [parloit de] la douce lettre qu'il avoit dans sa poche du ministre de la Guerre; [elle] avoit ébloui son esprit et, sans mystère, il la tira de sa poche et me dit : « Voilà de quoi nous nous félicitons. » Cette lettre ministérielle les instruisoit que sur le compte qu'il avoit rendu au Roi de la manière distinguée dont le bataillon de grenadiers à ses ordres avoit servi à Corbach et à Hippenshausen sous son commandement, aidé du sieur de Gelb, aide-major, le Roi lui avoit ordonné d'en marquer sa satisfaction à ces deux officiers, etc. Comme mon ambition étoit très modérée, il me fut aisé de me contenir, et je dis seulement : « Depuis quand avez-vous reçu cette lettre ? — Depuis quatre jours, me répondit-on. — Il y a donc quatre jours que vous vous félicitez ; c'est fort bien ; pour moi je dois me dispenser de le faire. » Le rouge me montoit au visage ; l'embarras de l'un et de l'autre me donna plus de froid que je ne m'en croyois susceptible. Je leur dis : « Encore quelques événements guerroyants et il y aura profit pour tous », et je changeai de propos, à quoi ils se prêtèrent. Il ne fut plus question de rien à cet égard et nous passâmes joyeusement notre journée.

De retour à notre quartier, nous nous séparâmes et ce fut à cet instant et rendu chez moi que je me livrai à mes réflexions sur la lettre ministérielle. De quel rapport l'ont-ils donc reçue? Et, mettant tout pour eux, je me disois : « Le général, en rendant compte à la Cour, aura sûrement dit que tel et tel bataillon de grenadiers et chasseurs ont exécuté de point en point avec zèle et courage les ordres qui leur avoient été donnés ; on en a complimenté les états majors », et, ne cherchant pas à approfondir davantage, je voulus m'en tenir à cette idée qui ne blessoit personne ; mais je me rappelai alors les premiers pas de ma carrière militaire, lorsqu'en 1746, à l'insu de mon oncle, comme je l'ai dit, et sur son refus, je marchai aux volontaires de l'armée, et la leçon qu'il m'en fit lorsque je fus de retour. « Je ne dois pas blâmer, me dit-il, la démarche que vous venez de faire, mais je dois vous dire qu'il est agréable d'aller à la guerre lorsqu'on commande en chef, quelque quantité de troupes que l'on nous confie, par la raison que si l'on fait quelque chose de bien, cela roule sur celui qui commande ; attendez donc d'être capitaine pour que vous puissiez commander et avoir le profit de vos travaux militaires. » J'appréciai, à l'époque présente, tout ce qu'il vouloit me dire.

De plus, mes réflexions me faisoient penser que M. de La Rochethulon, voulant me faire part de sa satisfaction à la réception de cette lettre ministérielle, pouvoit, par des choses honnêtes, me dire : « Nous vous la devons. » Il eût dit vrai. Cette manière loyale de sa part m'eût si bien gagné qu'il

n'eût trouvé en moi que des remerciements à lui en faire et que ma réponse eût été : « Commandant, je ne désire que des occasions à vous faire cueillir le fruit de vos longs travaux ; mon tour viendra après. » Et il m'eût répondu après ce qu'il eût voulu.

A sa place, j'aurois dit aux officiers à mes ordres : « Messieurs, voilà la lettre que j'ai reçue du ministre ; je vais la communiquer à notre colonel ; ensemble nous en ferons nos remerciements à M. le maréchal duc de Broglie qui nous l'a procurée et, comme de justice et de raison, devant vous, je dirai à ce général que c'est à vous autres qu'elle eût dû être adressée, puisque c'est vous autres qui avez agi et que les compliments vous en sont dus. » Une pareille démarche lui eût fait plus d'honneur et de profit que le petit compliment qu'il tenoit dans sa poche. Il avoit de l'esprit, mais le jugement ne fut pas pour lui dans cette circonstance, car il ne devoit pas ignorer combien, dans l'état militaire, on est sensible à se voir enlever un petit brin d'encens que l'on croit mériter et combien il en coûte peu et fait honneur à tout chef de rendre justice à qui elle est due ; [c'est] s'acquérir de plus en plus l'affection de ceux à ses ordres en faisant valoir et flattant les services qu'ils ont rendus, et les préparer à en rendre de plus profitables, dont, pour l'ordinaire, le chef a tout l'avantage et le profit [s'il est] digne de le recevoir par son talent, son mérite, son zèle, sa modestie, sa justice à prôner les officiers à ses ordres qui méritent et sans contredit sa plus pure récompense ; par là il les enflamme et tous se disposent

de plus en plus au bien du service du Prince. Une conduite contraire refroidit et dégoûte. Chacun se dit : « Quoi ! notre commandant n'a pas paru à telle et telle circonstance, il en reçoit les compliments avec avidité, laisse, avec une complaisance injuste, croire que tout est émané de lui, ne dit pas un mot de M. tel ou tel, [alors] que l'action pour laquelle on le flatte est à eux seuls. » Cette impertinence maladroite fait tenir des propos qui, en amenant la vérité, font que le public, désabusé, le blâme, l'improuve et conçoit de lui une idée toute différente de celle qu'il lui avoit d'abord accordée.

Imbu et plein de ces fâcheuses réflexions, je me disposai à partir pour passer en France, ce que j'exécutai le 18 novembre, et entrepris avec regret un voyage de trois cents lieues, voulant passer par Lille en Flandre et de là gagner mes montagnes vivariennes, où j'arrivai le 17 du mois de décembre.

Je dois dire ici que, peu de jours après mon départ, M. le maréchal duc de Broglie, observateur des officiers auxquels il voyoit du zèle, de son propre et seul mouvement, se rappelant celui dont il m'avoit vu pénétré pendant cette campagne, (voulant employer M. de Gelb, frère de celui [qui étoit] brigadier à cette époque, qui l'avoit servi avec succès à la bataille de Bergen, comme cela a été dit), fit dire par ce frère à celui aide-major du bataillon des grenadiers et chasseurs du régiment de Picardie de se rendre chez lui, où, arrivé, il lui dit : « J'ai jeté les yeux sur vous pour vous employer, cet hiver, à la majorité de la place de Göttingue ; vous y serez sous les ordres d'un lieutenant de Roi et [aurez] pour

commandant en chef M. le comte de Vaux, lieutenant-général (aujourd'hui maréchal de France); vous passerez de suite chez mon frère, le comte de Broglie, qui est instruit de cet arrangement, et il vous remettra la lettre de service que je vous ai fait expédier à cet effet. »

M. de Gelb, reconnoissant comme il le devoit, le remercia. M. le Maréchal, continuant, lui dit : « Vous voudrez bien dire à M. de Beaulieu de passer chez moi demain matin ; je veux l'employer dans un poste et reconnoître la manière dont il a servi cette campagne, et le mettre à même de servir plus distinctement, lui procurant en outre un bien-être. » La réponse de M. de Gelb fut : « Monsieur le Maréchal, il est parti il y a trois jours, mais, si vous le permettez, je vais lui adresser un courrier qui le joindra à quarante ou cinquante lieues d'ici. » M. le Maréchal réfléchit un moment et lui dit : « Non, cet officier a sans doute des affaires chez lui. » Et ma bonne fortune expira là.

M. de Gelb, qui étoit mon camarade et mon ami, officier de mon âge, celui avec lequel j'étois le plus lié, par la justice mutuelle que nous nous rendions sur notre amour pour notre métier et notre façon de penser, toujours d'égalité sur tous les points, par notre jugement qui nous faisoit voir les objets du même œil, me fit part sur-le-champ de tout ce que M. le Maréchal avoit fait pour lui et dit à mon égard. Je reçus cette lettre en arrivant chez moi, où je la trouvai. J'eus des regrets d'avoir fait une si longue route et m'aperçus, mais trop tard, combien j'avois mal fait de ne m'être pas présenté

moi-même à M. le Maréchal pour lui demander d'être employé pendant l'hiver, comme M. le marquis de Bréhant s'en étoit chargé, surtout lorsque j'avois été instruit de son peu d'accord avec M. le comte de Broglie, et de cet exemple je me proposai pour l'avenir de faire mon profit, en demandant moi-même si l'occasion jamais s'en présentoit.

La place que M. le maréchal duc de Broglie se proposoit de me confier étoit le château d'Arenstein, à une lieue de Witzenhausen et quatre lieues de Göttingue, lequel poste fut confié à un capitaine du régiment de Champagne, M. de Verteuil[1], qui y fut attaqué l'espace de quarante-huit heures. Mais ce château, petit, étoit situé sur un mamelon fort roide ; les ennemis n'ayant que de l'artillerie de petit calibre et obligés de tirer de fort loin, cherchèrent un niveau par les hauteurs voisines et, leurs coups étant sans effet, se retirèrent [28 novembre]. M. le baron de Verteuil, aujourd'hui maréchal de camp, cordon rouge employé et commandant à l'île d'Oléron, s'y conduisit parfaitement, comme depuis il a toujours fait ; il commença là sa fortune, en faisant connoître qu'il méritoit de la faire.

Je dois dire que ma reconnoissance de l'intention de M. le Maréchal en ma faveur fut extrême. Je passai l'hiver avec elle, dans le ferme désir de faire

1. Marc-Antoine, baron de Verteuil de Malleret, né à Bordeaux en 1720, lieutenant en 1743, capitaine en 1746, brigadier d'infanterie en 1762, lieutenant-colonel du régiment de Piémont en 1764, cordon rouge. Une note d'un inspecteur (1763) le dit « sujet de la plus grande distinction à tous égards ».

tout ce que je pourrois pour la lui montrer. Je n'avois pour cela que mon courage à lui offrir.....

L'auteur consacre trente-quatre pages aux malheurs et à la mort de M. de Gelb, son ami, officier de Picardie, originaire d'Alsace (frère de M. de Gelb, aide-major, qui fut nommé lieutenant-général en 1784). Cet officier avait obtenu la majorité de la place de Gôttingue, sous le commandement du comte de Vaux, depuis maréchal de France Il autorisa trois sous-officiers, capitaines des portes de la ville, à prélever une légère redevance sur les denrées qui entraient en ville. Cette mesure vint à la connaissance de M. de Vaux, qui blâma M. de Gelb avec la plus grande dureté. M. de Gelb, ulcéré par ces reproches, se joignit à un détachement commandé par le comte de Belsunce et se fit tuer. L'auteur affirme que la probité de cet officier était scrupuleuse et en donne pour preuve la conduite qu'il tint dans une affaire de fournitures en 1758.

CAMPAGNE DE 1761

Le 4 de mars, je quittai le Vivarois et mes parents, et m'acheminai pour joindre le régiment de Picardie, où j'arrivai et le trouvai à Fulda dans les premiers jours d'avril.

Cet hiver fut rigoureux et pénible pour toutes les troupes des deux armées, les opérations méditées du prince Ferdinand en ayant fait une campagne d'hiver et forcé, vers la fin de février, l'armée françoise à la levée et abandon de tous ses quartiers.

Le projet de ce prince étoit de prendre Cassel, où commandoit le comte de Broglie. Je ne parlerai pas du siège qu'il en fit et de la résistance opiniâtre qu'il y trouva de la part du chef de la garnison, ni de tous les valeureux faits d'armes qui s'y passèrent, n'y étant pas, lesquels donnèrent le temps à M. le maréchal duc de Broglie de rassembler son armée toute éparse, ni de la brillante action de M. le comte de Narbonne [1], colonel d'un régiment de grenadiers royaux, avec lui 300 ou 400 hommes de piquets de différents régiments, attaqués à Fritzlar par le prince

1. Jean-François Pelet, comte de Narbonne, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1725, lieutenant-général en 1784, grand-croix de Saint-Louis, mort en 1804.

héréditaire de Brunswick, chef d'une division de 8.000 à 9.000 hommes de l'armée du prince Ferdinand : ce jeune prince fut repoussé à l'attaque qu'il en fit, où il laissa quatre pièces de canon [13 février].

Ce premier échec dérangea la combinaison du vaste projet du prince Ferdinand et fut un événement unique pour l'avantage de l'armée françoise. Dans la reddition de compte du maréchal duc de Broglie à la Cour, il en fit le plus grand éloge et l'y donna comme le restaurateur de l'armée du Roi. Louis XV y fut si sensible qu'il voulut qu'il fût surnommé Narbonne-Fritzlar, ce qui a eu son plein effet, l'armée se faisant un devoir, une justice et un plaisir de joindre son suffrage à celui du monarque, et la branche de cette illustre maison dans l'avenir va conserver, tant qu'il en existera, le surnom de Fritzlar. Ce comte fut, de plus, honoré du cordon de l'ordre militaire de Saint-Louis et, peu de temps après, fut fait maréchal de camp.

L'armée, revenue de sa première surprise, et tous les différents quartiers se portant à un point central que M. le Maréchal avoit indiqué pour son rassemblement, fut, en peu de temps, en état de se porter en avant et de chercher à son tour l'ennemi, devant lequel, jusque-là, elle avoit toujours fait des marches rétrogrades, et eux se flattoient de la mener ainsi jusqu'à Francfort. Et, pendant ce temps, ils étoient acharnés à faire le siège de Cassel : s'ils eussent réussi, ils jetoient le maréchal et son armée de l'autre côté du Main.....

Les troupes sont instruites qu'elles marcheront le lendemain ; on se demande si c'est pour gagner

Francfort et, lorsqu'elles apprennent que c'est pour se porter en avant et chercher les ennemis, le courage, jusqu'alors abattu, passe comme un éclair dans tous les cœurs. On marche aux ennemis ; ceux-ci, que la prospérité avoit suivis jusque-là, sont étonnés à leur tour de voir qu'on cesse de les éviter, mais qu'on les cherche. Tout ce qui est en avant pour nous suivre se replie sur ceux qui les suivent ; à la seconde marche on les joint, on les trouve dans l'étonnement, on les attaque, on les bat, sans presque de perte en tués ou blessés, de même que fort peu de leur part, par le peu de résistance qu'ils y mettent. On fait plus de 3.000 prisonniers, on leur prend vingt-deux drapeaux, dix-huit pièces de canon, et cette armée fuit de toute part [Grünberg, 22 mars]. Le siège de Cassel est levé et tous les projets du prince Ferdinand évanouis.

Telle fut l'époque où je trouvai l'armée. Tout y respiroit la joie de ces derniers avantages. Cette guerre d'hiver ayant retardé toute l'organisation des préparatifs pour entrer en campagne, elle ne put s'ouvrir qu'en mai.

Ce que j'avois éprouvé, la campagne précédente, de la lettre du ministre de la guerre écrite à M. de La Rochethulon et à M. de Gelb sur le compte qui avoit été rendu au Roi de leurs services, et comme quoi Sa Majesté lui avoit ordonné de leur en marquer sa satisfaction, cette lettre m'avoit absolument découragé de continuer mes services au bataillon de grenadiers et chasseurs. Je regrettois infiniment de les quitter et leur genre de service.

Ce qui acheva de me déterminer fut, premièrement,

la mort de M. de Gelb, officier que j'aimois et estimois autant qu'il m'étoit possible, compagnon et ami du début de mes services, avec lequel j'avois toujours été dans la plus active et vive intimité, et qui ne se seroit pas prêté longtemps, comme M. de La Rochethulon, à vouloir rapporter à lui les services d'autrui. Quelque aimable et doué de talents militaires que fût M. de La Rochethulon, le petit brin d'encens que sa position pouvoit lui faire espérer, il vouloit en jouir seul : tels étoient son caractère et sa fausse façon de voir. M. de Gelb étoit l'opposé, ce que j'aurai l'occasion de ramener bientôt, chose que je tiens de M. le maréchal de Broglie. Ce malheureux Gelb mort, l'aide-majorité du bataillon avoit été donnée à un autre, dont les services, commencés en 1757, mettoient quatorze ans de différence de ses services aux miens et faisoient que je n'avois vécu du tout avec lui et que je n'avois l'honneur de connoître ni son cœur ni son âme.

Le second motif fut qu'instruit, comme toute l'armée, que S. A. Mgr le prince de Condé serviroit la campagne que nous allions commencer à l'armée commandée par M. le maréchal prince de Soubise, dite armée du Bas-Rhin, qui devoit commencer ses opérations par la Westphalie, ce motif, qui m'éloignoit absolument de l'espoir de servir sous les yeux de cette Altesse, me décida à demander de servir avec un corps de volontaires et d'attendre le rassemblement de l'armée pour en faire moi-même la demande à M. le maréchal duc de Broglie.

J'éloignai donc l'offre honnête et obligeante que me fit le capitaine du régiment, M. le chevalier

d'Averton[1], de me remettre cette compagnie de chasseurs, à laquelle il avoit fait le service pendant tout l'hiver, lui sus un gré infini de son attention, l'en remerciai et en restai très reconnoissant, fort heureux d'avoir pu le lui marquer dans mes grades de major et de lieutenant-colonel.

Au mois de mai, le régiment reçut ses ordres pour quitter Fulda et se porter vers Cassel, où M. le Maréchal avoit fixé le rassemblement de son armée, ce qui s'y exécuta. Là, l'armée rassemblée et tous les corps réunis, M. le Maréchal en fit la revue, la parcourant sur son front. Mme la Maréchale l'y accompagnoit, placée sur un char brillant et léger, traîné par des chevaux orgueilleux de leur fonction ; elle étoit seule au milieu d'un camp, où cent pièces de canon et 70.000 hommes firent trois salves en mémoire de l'affaire du 22 de mars dernier (qui, comme il avoit été dit, avoit amené la levée du siège de Cassel). Dans la scène intéressante de la réunion du maréchal et de son frère, le comte de Broglie, avec Mme la Maréchale, celle-ci paroissoit comme la Victoire qui venoit présenter une double couronne à ces deux frères : tout rendoit cette journée des plus intéressantes.

Après quelques jours encore de station dans le camp, l'armée en partit et sa seconde marche fut de passer le Diemel environ à une lieue au-dessous de Stadtberg et de venir camper sa droite à Murhoff, la gauche se prolongeant vers Leyberg, en avant

1. Marie-Jean-François Daverton, né à Fontainebleau en 1729, lieutenant dans Picardie en 1746, capitaine en 1755.

d'elle la vaste et belle plaine de Rensfeldt, là où, l'an 794, les Saxons furent entièrement défaits par Charlemagne et ensuite convertis au christianisme.

Stadtberg, autrefois et vers la même époque, étoit une forteresse considérable, sous le nom d'Ehrorbergen, où étoit le temple d'Arminius, faux dieu des Saxons, détruit par Charlemagne ; la statue fut portée à Hildesheim, où l'on voit encore le piédestal dans l'église cathédrale.

L'armée resta dans ce camp près de dix jours. L'armée du prince Ferdinand étoit campée sa droite vers Büren, sa gauche derrière Brencken, son front couvert d'un ruisseau faisant face à la même plaine que l'armée du Roi.

On poussa un corps considérable à Attelen et ce mouvement détermina le prince Ferdinand à quitter sa position de Büren, à se porter dans le comté de Lamarck et pays de Lippstadt. L'armée du maréchal de Broglie se porta à Paderborn et le corps qui étoit à Attelen fut poussé à Neuhaus, dont la majeure partie étoit le corps des Saxons, aux ordres du comte de Lusace, frère de la Dauphine de France, avec lui, d'officiers généraux françois pour son conseil, M. le chevalier comte du Muy.

Ce fut pendant les quelques jours de séjour à ce camp que je demandai à M. le maréchal duc de Broglie de vouloir bien m'employer hors de la ligne, soit avec des volontaires de l'armée ou tout autre détachement qu'il lui plairoit de me confier, et, pensant que peut-être mon physique ne lui suffiroit pas pour se rappeler que j'avois fait la campagne précédente aux chasseurs et grenadiers de la brigade

de Picardie, j'y ajoutai mon nom. « Oui, me dit-il, je me rappelle parfaitement vos bons services ; je voulus vous employer à la fin de la campagne, M. de Gelb me dit que vous étiez parti, profitant de votre semestre ; c'étoit un de vos amis et un officier que j'ai beaucoup regretté. »

Il me fut aisé de comprendre, vu la lettre que j'avois reçue de M. de Gelb en arrivant chez moi et dont j'ai déjà parlé, que près de M. le Maréchal il s'étoit servi des termes qu'inspire l'amitié, et, lors de mes réflexions, M. le Maréchal me dit : « Passez chez Guibert [1], major-général, et dites-lui de prendre note de ce que vous désirez, ajoutant de lui dire qu'il ait à m'en parler au premier travail que je ferai avec lui. »

Je fus sur-le-champ chez M. de Guibert, à qui je fis part de ma conversation avec M. le Maréchal. Ce digne et brave M. de Guibert, homme rare, aimé et estimé de toute l'armée, m'accueillit par toutes sortes d'honnêtetés.

Sur cette agréable réception de sa part, arrive M. du Vivier, major du régiment de Picardie, qui avoit pour moi beaucoup d'amitié, auquel je fis part de mes démarches, lui disant que s'il n'eût été adjoint à M. de Guibert pour le travail de major de l'armée, je lui en eusse fait part plus tôt, mais que son absence de la brigade m'avoit fait remettre de lui en parler ; que j'étois parti du camp pour venir

1. Charles-Benoît, comte de Guibert, né à Montauban en 1715, mort en 1786, lieutenant-général et gouverneur des Invalides.

au quartier-général plein de cette intention, mais que le hasard avoit tout dérangé, lui ajoutant que, plein de mon projet, à un quart de lieue du quartier général, j'avois rencontré quelques dragons qui alloient fort vite ; que, voyant dans un éloignement non considérable une voiture légère qui suivoit, je leur avois demandé si c'étoit M. le Maréchal ; qu'ils m'avoient répondu que oui ; que, la voiture près de moi, j'avois fait signe au postillon de s'arrêter, ce qu'il avoit exécuté ; que, dans cette voiture, voyant M. le Maréchal, avec lui M. le comte de Broglie son frère et le chevalier de Bon, j'avois poussé ma demande à M. le Maréchal, qui m'avoit prescrit d'en parler à M. de Guibert, ce dont je venois de m'acquitter, en le priant d'accélérer le plus qu'il lui seroit possible de me rappeler à M. le Maréchal, et que je priois actuellement M. du Vivier, mon major, de me continuer les marques d'amitié qu'il m'avoit toujours prodiguées, pour que, joint à M. de Guibert, j'éprouvasse le moins d'attente possible.

Je pris congé d'eux pour retourner au camp, très satisfait et content de ma course, par le juste espoir que j'avois que le major-général et son adjoint ne m'oublieroient pas, ce qui arriva en effet, et, deux jours après, je reçus l'ordre de partir le lendemain, avec moi 50 hommes de la brigade de Picardie, 100 hommes de celle de Champagne et 50 chevaux aux ordres de deux lieutenants, pour me rendre à Saltzkotten, sur la communication de Paderborn à Geseke (?), et [de m'y] arrêter, où, depuis trente-six heures, M. le Maréchal avoit fait marcher deux brigades d'infanterie et deux de cavalerie.

J'y pris poste et, comme l'enceinte de cette petite ville est assez considérable, qu'il y a cinq portes et que, pour les garder toutes, j'eusse infiniment fatigué la troupe à mes ordres, j'en fis fermer trois, les renforçant avec beaucoup de fumier, et les fis créneler à une hauteur assez élevée, pour que l'ennemi qui auroit tenté de s'y porter ne pût faire usage des créneaux par leur hauteur, et j'y mis trois hommes de garde à chacune d'elles. Les deux autres, qu'on étoit obligé souvent d'ouvrir pendant la nuit, je les fis seulement créneler et plaçai pour la nuit dix hommes de garde dans les tourelles au-dessus de ces deux portes, et huit pour chacune d'elles en bas, pour se défendre par les créneaux en cas d'insulte. J'établis tant mes gens de pied que de cheval à portée contre elles, de manière qu'à la première alarme, ils pouvoient se porter dans un instant aux portes qui leur étoient indiquées.

Je dois dire ici que, du moment que le prince Ferdinand avoit quitté le camp de Büren, il s'étoit porté rapidement sur les bords de la Lippe; qu'il avoit manœuvré avec habileté et coupé à l'armée de Soubise sa communication avec Wesel, d'où elle tiroit ses vivres ; que, dans cette angoisse, M. le prince de Soubise avoit demandé du secours en pain au maréchal de Broglie, qui donna les ordres les plus précis pour qu'on employât tous les moyens à faire plus que de doubler la fourniture ordinaire de son armée. Tous les chariots du pays, en outre de ceux attachés ordinairement aux vivres et hôpitaux, furent mis en mouvement pour porter et donner du pain à l'armée de Soubise, et lui, de sa personne,

partit sur-le-champ avec une légère escorte pour se porter près de M. de Soubise, auquel, par un courrier, il avoit fait part de sa venue pour que, par un détachement vers sa droite, il la favorisât, ce qui fut, heureusement et sans rencontre fâcheuse, exécuté.

Le maréchal de Soubise, qui s'y attendoit, sous prétexte de voir son armée et reconnoître celle des ennemis, étoit monté à cheval, s'étoit porté à la droite de son camp, où, après peu d'instants qu'il y fut rendu, arrivèrent quelques hussards et dragons de ceux de l'avant-garde de l'escorte du maréchal de Broglie, qui annonçoient à tout ce qu'ils rencontroient la venue de ce maréchal. Un aide de camp du maréchal de Soubise fut les joindre et leur dit de venir parler à ce prince, qui leur demanda si M. le maréchal de Broglie étoit encore bien loin ; ils répondirent que dans moins d'une demi-heure il devoit arriver. En effet, l'instant d'après, on vit déboucher d'un bois une troupe à cheval et, un quart d'heure après, les deux maréchaux furent réunis et s'approchèrent ensemble de la ligne ; les soldats, d'eux-mêmes, crièrent : « Succès ! », et ensuite : « Vivent le Roi et le maréchal de Broglie ! », et l'honnête et bon citoyen maréchal de Soubise suivoit ce cri, en applaudissant des mains, comme l'on fait à l'Opéra ou aux François, sans marquer la moindre humeur s'il y étoit oublié [6 juillet, au soir.]

Du même jour, il fut fait quelque changement au campement, et la soirée suivante fut employée à convenir entre les deux maréchaux des opérations dont ils furent d'accord ; après quoi, le maréchal de Broglie reprit le chemin de son armée, qui, pendant

quelques jours, fournit du pain à celle du maréchal de Soubise, qui, du moment que le maréchal de Broglie l'eut quitté, fit différents mouvements.

Ces mouvements, joints à la juste appréhension que devoit avoir le prince Ferdinand de la réunion de ces armées, lui firent rassembler toute la sienne en un seul corps pour être en force et, dès ce moment, la communication de l'armée de Soubise avec Wesel devint libre. Le prince Ferdinand couvrit son camp de deux ruisseaux qui se jettent dans la Lippe, sur laquelle rivière il établit plusieurs ponts. Il campa en avant d'elle, occupant les hauteurs des deux ruisseaux serpentant au bas de ces hauteurs; sa gauche, qui se prolongeoit vers Lippstadt et en étoit à environ une lieue, étoit le seul endroit découvert, des deux ruisseaux aucun ne la couvrant, mais [elle étoit en] terrain difficile par différents ravins, très coupé et couvert.

Ayant été décidé entre les deux maréchaux de Broglie et de Soubise d'attaquer le prince Ferdinand dans sa position, les deux armées françoises manœuvrèrent conséquemment. Celle du maréchal de Broglie se porta sur Erwitte, laissant à Neuhaus les Saxons aux ordres de M. le comte de Lusace, avec lui le chevalier du Muy, des dragons françois et la brigade du régiment du Roi.

Tout fut donc en mouvement sur l'événement prochain d'une bataille qui alloit décider du sort de tant de guerriers et des avantages que la victoire sembloit promettre à celui des chefs pour qui elle se décideroit. Le prince Ferdinand, non sans inquiétude de voir deux armées formidables prêtes à

l'assaillir, réfléchissoit sur tous les moyens de défense et à se retirer avec honneur et avantage de sa position critique, étant plus faible que les deux armées françoises de 30.000 hommes. Il établissoit sa confiance et son espoir sur quelque faute de combinaison, peut-être de mésintelligence entre les généraux françois, [mésintelligence] qui, jusque-là, l'avoit servi avec succès, ou bien sur des fautes que l'inhabileté ne manquoit de lui procurer de la part des armées du monarque françois. Il étoit instruit de ce qui se passoit dans ces camps, tandis que nos chefs n'étoient du tout instruits de ce qui se passoit dans le sien ; il observoit un mouvement et, en habile chef, attendoit l'instant de profiter de la première faute où nous pourrions tomber, ce qui ne tarda pas de se présenter.

Les généraux françois étoient convenus d'attaquer le prince Ferdinand le 15 de juillet et chaque armée manœuvroit conséquemment, les 12, 13 et 14, en formant ses approches. Le 14, l'avant-garde du duc de Broglie [se mit en marche; elle étoit] forte de 8.000 hommes, commandée par M. le baron de Clausen[1], officier général de grand mérite, d'une intelligence rare, de grande capacité pour son métier et sur lequel le maréchal de Broglie avoit la plus grande confiance, justement méritée par la manière brillante dont cet officier avoit toujours servi. L'ordre qu'il avoit reçu du maréchal avoit été de

1. *N.*, baron de Closen, lieutenant-colonel du régiment de Saint-Germain en 1747, colonel du régiment Royal-Deux-Ponts en 1757, maréchal de camp en 1761, commandeur de Saint-Louis en 1763, mort en 1764.

s'approcher des ennemis le plus qu'il lui seroit possible, s'emparant de postes avantageux qui, pour le lendemain matin 15, pourroient faciliter à l'armée du maréchal d'attaquer avec succès la gauche de l'armée du prince Ferdinand en la tournant et la prenant à dos, tandis que l'armée aux ordres du maréchal de Soubise devoit attaquer la droite et former une seconde attaque sur le centre.

M. le baron de Clausen avoit à ses ordres le baron de Saint-Victor, commandant d'un corps de volontaires de l'armée, de 2.000 hommes, et faisoit l'avant-garde dudit baron de Clausen. Ces braves guerriers poussèrent leur marche avec tant de rapidité et de courage que, dissipant tout ce qu'ils rencontroient et arrivés au pied d'une petite hauteur, ils ne balancèrent pas de la gravir, continuant à dissiper tout ce qui se rencontroit et vouloit s'opposer à leur progrès. La première troupe, arrivée sur la sommité de cette hauteur, qui, jusque-là, leur avoit couvert ce qui étoit derrière, ne fut pas peu étonnée de se trouver dans le camp des ennemis, où elle porta l'alarme et le désordre dans les bataillons qui tenoient la gauche de ce camp; mais comme toute la ligne couroit aux armes, le succès et les premiers avantages des troupes françoises furent arrêtés tout court.

Le baron de Clausen, n'ayant avec lui que les 8.000 hommes dits et éloigné de plus d'une lieue du maréchal de Broglie, jugea de l'impossibilité de pouvoir tirer grand avantage de ces premiers succès et n'aperçut, vu sa faiblesse, ayant devant lui l'armée ennemie, que celui de chercher à se maintenir

sur une autre petite hauteur opposée à celle où M. de Saint-Victor étoit monté et qui l'avoit mis dans le camp des ennemis. Il jugea que, sous peu d'instants, M. de Saint-Victor seroit attaqué et que, ne pouvant l'y soutenir, il seroit forcé de céder au nombre et de perdre du terrain ; c'est pourquoi il dit à cet officier : « Dans le moment, vous allez être attaqué et forcé d'abandonner la hauteur que votre courage vous avoit fait gagner, mais, pour ne pas sacrifier inutilement les braves à vos ordres, vous vous retirerez, s'il le faut, jusqu'au pied de la hauteur que j'occupe ; je suis persuadé que les ennemis ne vous pousseront pas plus loin, incertains du nombre de troupes qui y sont. Vous vous conduirez du reste en homme de guerre pour donner à penser aux ennemis que toute l'armée aux ordres du maréchal duc de Broglie peut être derrière la hauteur que j'occupe. »

L'instant d'après, M. le baron de Saint-Victor fut attaqué ; il disputa le terrain pied à pied et les ennemis ne lui firent abandonner que la hauteur et moitié de la pente pour arriver jusqu'au bas ; il s'y maintint pendant encore une heure du soir, toute la nuit, et jusqu'au moment de l'attaque dont nous parlerons.

Les ennemis établirent sur la hauteur et en face d'un terrain découvert, et par où il paroissoit le plus aisé de déboucher sur eux, quatre pièces de canon qui, pendant toute la nuit, ne cessèrent de tirer soit à boulet, soit à cartouche, pour porter du désordre aux troupes françoises, dans la supposition où ils étoient qu'elles s'y formeroient pour, débouchant

sur eux, commencer l'action qu'ils s'attendoient devoir être au petit point du jour.

Le prince Ferdinand, instruit par tous les rapports qui lui furent rendus, tant de la droite de son armée que de son centre, qu'aucune parcelle des troupes de l'armée aux ordres du prince de Soubise n'avoit approché des deux ruisseaux qui en couvroient le front, que tous les petits postes [avoient été] détruits, comme il l'avoit ordonné, et les gués rendus plus difficiles, le prince Ferdinand, donc, jugea avec raison qu'avant que l'armée de Soubise se fût portée sur ces deux ruisseaux, qu'elle y eût établi quelques ponts pour le passage de l'artillerie, vu le temps qu'il falloit à cette armée pour son passage, même guéant les ruisseaux, il lui étoit possible d'avoir tout le loisir d'attaquer et battre le corps de troupes de l'armée du maréchal de Broglie qui se trouvoit en avant, de l'assaillir avec telle supériorité en force que l'avantage de ce combat devoit être pour lui. Son calcul fait et sa résolution prise, il donna ses ordres pour l'exécution.

C'est ici où le talent du général se déploie. Il est sûr que, s'il peut avoir le plus petit avantage sur M. de Broglie, la campagne, qu'il avoit commencée sur la défensive, pourroit, par la suite, mettre l'armée françoise à désirer seulement de conserver sa conquête de la Hesse. En conséquence, il ne néglige rien pour la réussite de ce qu'il se propose.

Sûr, vers minuit, par les rapports de ses détachements et coureurs, que l'armée du prince de Soubise ne peut, par son éloignement et les difficultés du terrain qu'elle a à parcourir, rien entreprendre sur sa

droite comme sur son centre, il prend le parti militaire et justement prévu de ne laisser à sa droite et à son centre qu'une ligne légère, où la cavalerie dominoit, n'ayant besoin, dans son projet combiné, que de son infanterie, et il porte de sa droite et de son centre à sa gauche quarante bataillons, qui, joints à l'infanterie qui la composoient, la rendirent forte de près de quatre-vingts bataillons.

Pendant la nuit, il fit toutes ses dispositions d'attaque pour, au petit point du jour, pouvoir commencer un feu ardent d'artillerie sur l'armée françoise et attaquer avec cette immense infanterie celle du maréchal de Broglie, qui ne pouvoit manquer d'être étonnée, dans la confiance et l'opinion générale où elle étoit qu'elle marchoit pour attaquer, et surprise de l'audace de l'être au contraire, il seroit possible de la trouver dans quelques dispositions négligées et d'en avoir bon compte, comme nous allons en être assurés par l'ordre qu'elle tenoit.

MM. les barons de Clausen et de Saint-Victor avoient, avec leurs 8.000 hommes, conservé leurs positions de la veille. Quatre brigades d'infanterie les avoient joints pendant la nuit; deux de ces brigades avoient été portées dans différents vergers et terrains coupés par des haies, dans le bas de la hauteur que tenoit le baron de Clausen. M. le baron de Saint-Victor, avec ses 2.000 hommes volontaires, [étoit] en avant de ces deux brigades, sur le penchant des hauteurs que tenoient les ennemis, comme il a été déjà dit. M. le maréchal de Broglie, avec le reste de son infanterie et toute la cavalerie, étoit à un quart de lieue en arrière de M. le baron de Clausen. On doit

observer que le maréchal de Broglie avoit laissé à Neuhaus la division saxonne et à Erwitte deux brigades d'infanterie, et que toute sa force en infanterie pouvoit être de 25.000 à 30.000 hommes au plus, même en différents corps, comme il vient d'être dit.

Au petit point du jour, quarante pièces de canon des ennemis commencèrent un feu infernal sur tout le front qu'occupoient MM. de Clausen et de Saint-Victor et les quatre brigades d'infanterie qui, pendant la nuit, les avoient joints, et ce ne fut qu'un quart d'heure après le commencement de leur feu de canon que seize pièces de canon de parc se joignirent à douze qu'avoient amenées les quatre brigades d'infanterie, ce qui commençoit à donner un peu d'égalité dans le feu de canon par la célérité que M. de Villepatour, officier général d'artillerie, savoit si bien donner et inspirer à tout ce qui étoit à ses ordres.

Je vais dire ici un événement très particulier arrivé, pendant cette canonnade, au régiment de Champagne infanterie. Deux capitaines de ce régiment, l'un nommé de La Fenêtre[1], l'autre d'Agaÿ, sans doute par une opposition de caractère ou antipathie innée en eux l'un pour l'autre, dans l'espace de vingt-huit ans qu'ils avoient passé à servir sous les mêmes drapeaux, avoient eu différentes prises ensemble et s'en étoient toujours rapportés à la fortune des armes pour les vider. Dans ces combats

1. Marc-Joseph Baudet La Fenestre, né à Fontenay-le-Comte en 1714, cadet en 1733, lieutenant en 1735, capitaine en 1743.

particuliers, braves l'un et l'autre, chacun à leur tour avoit eu l'avantage de blesser grièvement son adversaire dans sept combats qu'ils s'étoient donnés. Il fallut le canon de ce jour pour terminer la querelle et c'est ce qui en fit le particulier.

La canonnade des seize pièces de canon aux ordres de M. de Villepatour étoit si portante pour les troupes qui se trouvoient en avant, dans une pente douce, que l'on fit mettre ventre à terre à ces troupes pour que le canon pût tirer et éviter tout accident. Le régiment de Champagne, ou la portion qui étoit à la direction de notre artillerie, exécuta l'ordre qu'en donnoit M. le duc d'Havré[1], lieutenant-général, qui commandoit cette brigade. Les compagnies de MM. de La Fenètre et d'Agaÿ furent de celles qui mirent ventre à terre; après y être resté un certain temps, M. de La Fenêtre, soit curiosité ou impatience de la position où il étoit, s'élevant sur les deux poignets, gagne par là environ un pied et demi de hauteur et regarde du côté des ennemis; M. d'Agaÿ, poussé par un même motif, fait le même mouvement. Leurs compagnies étoient adhérentes. Un boulet de canon frappe M. de La Fenêtre, lui emporte la tête et un morceau de son crâne crève l'œil droit de son adversaire d'opinion d'Agaÿ, car de haine il n'y en avoit aucune de part et d'autre, et tout ce régiment rendoit justice à ces deux compagnons d'armes et répondoit de la netteté de leur cœur à cet égard.

1. Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré, prince du Saint-Empire, né en 1713, maréchal de camp en 1745, lieutenant-général en 1748.

Dans cette matinée terminèrent également leur carrière, par un même boulet, MM. le duc d'Havré et le marquis de Rougé, l'un et l'autre lieutenants-généraux.

Après une canonnade d'une heure et demie, débouchent deux immenses colonnes d'infanterie qui, semblables à deux torrents que rien n'arrête, embrassent, l'une par la droite, l'autre par la gauche, le terrain qu'occupoient le baron de Saint-Victor et les deux brigades d'infanterie placées dans les vergers intermédiaires au corps de M. le baron de Clausen et aux deux brigades d'infanterie restées sur la hauteur des quatre arrivées pendant la nuit.

Ces deux colonnes étoient si profondes et si nombreuses, pareilles à deux fourmilières de soldats qui n'ont point de fin, que M. le baron de Clausen, craignant d'en être enveloppé à son tour, ordonna et fit exécuter promptement la retraite aux corps à ses ordres et aux quatre brigades d'infanterie.

[Pour] la totalité du régiment de Rougé (ci-devant Belsunce, aujourd'hui Flandre), ceux qui en commandoient les bataillons auroient dû faire comme le commandeur de Chabrillan [1], commandant d'un de ces bataillons, qui avoit eu soin de faire ouvrir des communications d'un verger à l'autre, ainsi que sur ses derrières; aussi, lorsque l'ordre lui vint de se retirer promptement, son bataillon se retira avec la plus grande aisance et en très bon ordre. Il en fut de même pour la brigade qui étoit à la

1. Joseph-Dominique de Moreton, marquis de Chabrillan, maréchal de camp en 1784.

gauche, mais les trois autres bataillons du régiment de Rougé, qui avoient négligé de penser à leur retraite et qui occupoient des vergers, suivant leur étendue, par trois, deux ou une compagnies et quelques-unes d'elles par demi-compagnie, qui y étoient entrés en défilant les uns après les autres, n'ayant donc aucune communication d'ouverte et, faute d'elles, le temps de se retirer, furent enveloppés, forcés de mettre bas les armes et se rendirent prisonniers de guerre. Ce furent là les seuls que firent les ennemis, avec des blessés des volontaires de l'armée des brigades qui avoient été canonnés, ainsi que ceux des corps du baron de Clausen.

Toutes les troupes abandonnèrent la position qu'elles avoient tenue pendant la nuit précédente, se replièrent sur l'armée du maréchal de Broglie, qui occupoit une autre éminence derrière celle qu'avoit tenue le baron de Clausen, et, sans désordre, s'y formèrent en bataille.

La contenance assurée de l'armée du maréchal, jointe à la bonté du poste qu'elle occupoit, l'incertitude où devoit être le prince Ferdinand de ce que l'armée du maréchal de Soubise pouvoit entreprendre ce même jour sur le peu de troupes qu'il avoit laissées dans son camp, en l'attaquant même sur son flanc droit, s'il s'opiniâtroit à vouloir attaquer le maréchal de Broglie et suivre le commencement de ses avantages, tout cela considéré fit que ce prince ordonna à ses troupes de se retirer et de regagner leur camp, bien assuré que de l'action de ce jour, quelque mince qu'en eût été l'avantage, il naîtroit des plaintes et des reproches entre ces deux maréchaux françois,

qui, mettant entre eux de la désunion, apporteroient un grand avantage à l'armée à ses ordres [Willingshausen, 15-16 juillet] : ce qui se passa comme il l'avoit prévu.

M. le duc de Broglie fut accusé par le maréchal de Soubise d'avoir avancé d'un jour l'attaque de l'armée ennemie; le maréchal de Broglie se justifioit en disant que les avantages qu'avoit eus son avant-garde, le 14, n'avoient au contraire que préparé des moyens plus sûrs pour la victoire qu'on devoit se promettre le 15, jour fixé pour l'attaque; qu'aux premières heures de la nuit, il avoit fait dire au maréchal de Soubise la position qu'il tenoit et que la réussite ne dépendroit actuellement que de l'activité et célérité qu'il mettroit, pendant la nuit, à s'approcher le plus possible des ennemis pour, au petit point du jour, commencer ses attaques; que si le prince Ferdinand dégarnissoit sa droite ou son centre pour fortifier sa gauche menacée, il trouveroit peu de résistance et qu'au cas que le prince Ferdinand n'eût fait aucun changement à son ordre de bataille, il étoit sûr de forcer la gauche.

Mille difficultés se présentèrent au maréchal de Soubise, soit de s'approcher des ennemis, de passer les deux petits ruisseaux et terrain difficile qui le séparoient d'eux, et son armée resta dans une espèce d'inaction, puisque les petits mouvements qu'il fit ne purent rien produire. Le maréchal [de Broglie disoit qu'] en ne soutenant pas son avant-garde et les quatre brigades d'infanterie qu'il y avoit jointes pendant la nuit, il avoit craint, en s'y déterminant, de combattre lui seul contre toutes les forces de

l'armée des alliés ; que, cependant, il n'avoit pas craint de les attendre dans la position qu'il avoit choisie et où son avant-garde l'avoit rejoint ; que là il avoit arrêté le prince Ferdinand, qui n'avoit gagné qu'un quart de lieue de terrain ; qu'à midi il l'avoit abandonné pour aller reprendre sa position et son camp ; qu'il n'avoit nul reproche à se faire sur tout ce qui s'étoit passé, qu'il s'étoit conduit en général et citoyen.

M. le prince de Soubise répondoit à toutes ces allégations, pour justifier ce qu'il n'avoit pas exécuté ; le maréchal de Broglie y ripostoit et la mésintelligence entre ces deux collègues fut toute à découvert, d'où il s'ensuivit que des mémoires réciproques de leur part furent adressés à la Cour, pour qu'elle eût à prononcer en jugeant ces deux chefs.

Il s'ensuivit que, jusqu'à la réponse de Versailles, les deux armées françoises restèrent dans leur position, que celle du prince Ferdinand resta également dans la sienne et que, pendant l'intervalle à recevoir ce à quoi le monarque françois auroit déterminé eu égard à ces deux généraux, il ne se passa, en faits d'armes intéressants, que l'attaque que fit Luckner[1] de la brigade du Roi-dragons, campée en avant de Neuhaus. Cette brigade soutint seule, pendant deux heures, toutes les charges du corps aux ordres de Luckner, qui fut forcé de se retirer, M. le chevalier du Muy, attaché à la division des

1. Nicolas, baron de Luckner, né à Kampen en Bavière en 1722, servit en Prusse et passa au service de France en 1763, maréchal de France en 1791, mort à Paris sur l'échafaud la même année.

Saxons, y ayant fait marcher de l'infanterie. Quant à la perte des combattants, elle fut à peu près égale, à la seule différence que les blessures que reçurent les ennemis furent plus fâcheuses, étant presque toutes des coups de pointe, ayant indiqué à nos dragons de faire usage de la pointe plutôt que de la taille [17 juillet].

Quant à la perte des combats du 14 et du 15, elle fut d'égalité en tués et blessés, c'est-à-dire 2.000 hommes de chaque part ; les trois bataillons de Rougé prisonniers et le champ de bataille furent la prépondérance qu'en eut le prince Ferdinand.

Les ennemis se réjouirent beaucoup de cet avantage et en célébrèrent la réjouissance avec toute la pompe possible et d'usage pour les grandes victoires, lequel avantage se seroit réduit à rien et n'eût pas changé l'obligation du prince Ferdinand de continuer à être sur la défensive, si l'accord eût régné entre nos deux maréchaux, mais il s'en falloit bien que l'on pût l'espérer, et la Cour pensa bien de même, comme nous aurons occasion de le dire ci-après.

Telle est la narration qui me fut faite de ces deux journées, par des officiers de mes amis présents et acteurs de leur personne, et comme j'eus occasion d'en être instruit par un nombre infini d'individus de l'armée, n'en étant éloigné, au poste que j'occupois de Saltzkotten, que de trois lieues[1]. Et

1. Les manœuvres du prince Ferdinand sont remarquablement décrites, quoique l'auteur ne fût pas présent au combat. L'appréciation des mouvements des maréchaux français est

deux jours après l'action, M. de Vignol, colonel des volontaires d'Austrasie, eut ordre de se porter, avec son régiment, à Wever, pour la sûreté de la communication avec Paderborn, d'où l'armée de Broglie tiroit sa subsistance et que la division du corps des Saxons couvroit, campée entre cette ville et Neuhaus. L'attaque que Luckner y fit n'étoit qu'un épouvantail que le prince Ferdinand avoit tenté pour essayer de nous faire changer de position, mais elle fut sans effet pour tout ce qu'il avoit pu s'en promettre.

J'étois, comme je l'ai dit, détaché avec 200 hommes d'infanterie et 50 chevaux à Saltzkotten. J'entendis nombre de coups de canon du côté de Neuhaus ou Paderborn, que précédemment j'avois été, comme mon ordre le portoit, en communication avec M. le chevalier du Muy, lieutenant-général, auquel je rendois compte de toutes mes patrouilles, tant de pied que de cheval, que je faisois faire jusqu'à Benfeld et Bocke, faisant détruire et embarrasser les gués qui pouvoient exister de l'un à l'autre lieu et poussant de temps en temps mes patrouilles à cheval jusqu'à Elsen, où il y avoit un

moins exacte et laisse percer l'intention de faire porter sur Soubise seul la responsabilité de l'échec. L'attaque simultanée avait été fixée au 16 juillet, à une heure déterminée. Broglie ne devait faire, le 15, qu'une reconnaissance : entraîné par son ardeur, il poussa à fond. Soubise, s'en tenant à la lettre des conventions, n'avança pas son attaque et la remit au lendemain : elle fut très brillante, mais tardive, et échoua devant les forces que Ferdinand avait eu le temps de ramener sur sa droite, après avoir repoussé Broglie sur sa gauche.

poste de Saxons ; je rendois compte à M. du Muy de tout ce dont je pouvois être instruit.

A la nuit du jour de l'attaque de Neuhaus, incertain quel pouvoit en être l'événement, ayant, pendant toute la journée, ignoré quelle suite avoit eue le bruit de la canonnade que j'avois entendue, et ne voulant pas me laisser envelopper dans une petite ville dont l'enceinte étoit fort considérable et qui, pour la commodité de ses habitants, avoit cinq portes, désirant vivement éviter de pouvoir être fait prisonnier ainsi que la troupe à mes ordres, j'avois ordonné, pendant la canonnade vers Neuhaus ou Paderborn, que ma troupe se tînt prête à marcher au premier coup de tambour, armes et bagages.

Mon calcul fut court ; je me dis : « Je suis placé ici pour la sûreté des convois qui, partant de Paderborn, vont à l'armée ; je ne puis mieux veiller à leur sûreté que de me mettre en campagne et de choisir un poste d'où je puisse protéger la ville de Saltzkotten et la route pour l'armée. J'ai cinq portes dans cette ville : trois en sont fermées et embarrassées avec quantité de fumier ; pour que les habitants ne s'avisent de la débarrasser et ouvrir, j'y laisserai un bas-officier à chacune d'elles ; quant aux deux fermées seulement de leurs portes et que l'on ouvre à chaque instant pour le passage des convois ou vivandiers qui se présentent la nuit, et qui restent ouvertes toute la journée, j'y placerai à chacune un bas-officier et quatre fusiliers, et, de ma personne, avec tout mon détachement, j'irai m'établir à l'angle de la forêt qui est au couchant de la

ville, dont l'éloignement n'est pas d'un demi-quart de lieue de la ville et que le chemin de Saltzkotten à Geseke et Erwitte còtoie l'espace d'une lieue, et, dans le cas que les ennemis eussent en tout réussi dans leurs attaques de la journée à Neuhaus, je serai dans une forêt de quatre lieues de circonférence, qui me procurera des moyens à éviter d'être pris, à rejoindre l'armée et me conduire suivant les circonstances. »

La nuit prête à se clore, je fis donner le signal convenu dans la journée pour que le détachement eût à s'assembler sur la place, où, tout rendu, après avoir instruit chaque bas-officier de ceux que je laissois, je me mis en marche pour me rendre à la forêt, où, arrivé, je m'y plaçai avec les précautions que la circonstance demandoit, défendant qu'il fût fait le moindre petit feu.

Avant le point du jour, je poussai une patrouille à cheval vers Wever, avec ordre, si elle ne rencontroit des ennemis, d'y arriver, de faire part à M. de Vignol des précautions que j'avois prises en sortant de Saltzkotten et de lui dire combien je désirois être instruit de ce qui s'étoit passé à Neuhaus. Deux heures et demie après, ma patrouille fut de retour et je sus qu'elle avoit trouvé M. de Vignol hors Wever et son régiment en bataille sur les hauteurs où il avoit passé la nuit.

M. de Vignol me fit part comme quoi Luckner avoit été repoussé à son attaque de Neuhaus, où tout étoit actuellement tranquille, qu'il n'attendoit plus que la rentrée d'un détachement qu'il avoit envoyé à Elsen pour avoir nouvelles des ennemis ; que, s'ils

n'avoient paru dans cette partie, il feroit rentrer son régiment dans Wever, ce qui me détermina à faire partir sur-le-champ un lieutenant et vingt maîtres pour qu'ils eussent à se porter à Bocke, y prendre langue sur ce qu'on pouvoit y savoir des ennemis. Cet officier fut de retour sur les onze heures et me dit que l'on n'avoit vu vestiges des ennemis dans tout ce qu'il avoit parcouru, ce qui me détermina à rentrer à Saltzkotten, où j'arrivai à midi, et y repris le même service et précautions précédentes.

Nous touchions au 26, et l'armée fut instruite que M. le maréchal duc de Broglie tireroit vingt-cinq bataillons et trente-six escadrons de l'armée aux ordres du prince de Soubise, qu'il joindroit à l'armée à ses ordres, et que le reste de l'armée de ce prince se retireroit vers Wesel, comme la cour de Versailles l'avoit ordonné ; et de suite l'exécution s'ensuivit.

Cette décision de la Cour démontra que, par les mémoires respectifs de ces deux maréchaux de France, qui devoient agir de concert, des raisons motivées de leur part, celles de M. le duc de Broglie avoient été trouvées justificatives dans le conseil du Roi, ou que, par des raisons de politique, on lui avoit donné plein droit. Celles du maréchal prince de Soubise furent donc rejetées et l'on voulut laisser au maréchal de Broglie le commandement des principales forces du Roi en Allemagne, en opposition à celles de l'armée des alliés, mais, par cette division, les forces françoises furent d'égalité avec celles des ennemis, ce qui annonça assez évidemment que le reste de la campagne se passeroit en observation de la part des deux armées.....

Ces deux armées à peu près égales, il fut d'impossibilité au prince Ferdinand, quoiqu'il fût supérieur d'environ 6.000 hommes et faisant la guerre sur ses foyers, de pouvoir rien entreprendre sur l'armée aux ordres du maréchal de Broglie. Ces deux armées passèrent plus de trois mois sans qu'il s'y passât rien de considérable que la seule occasion, dont nous parlerons, où M. de Vignol fut blessé et mourut peu de jours après.

Il doit paroître bien apparent que le prince de Soubise, de retour à la Cour, n'oublia rien pour se justifier près de Louis XV, dont il devoit se flatter (et comme il étoit vrai) que s'il eut de l'amitié pour l'un de ses sujets, ce fut particulièrement pour ce prince. On verra, par ce qui se passa dans le cours de l'hiver qui va suivre cette campagne, que les ennemis et envieux de la gloire du maréchal de Broglie mirent tout en œuvre pour le disgracier près du Roi.

Retournons aux opérations de la campagne. Le même jour que le prince de Soubise se mit en marche pour Wesel, les vingt-cinq bataillons et trente-six escadrons vinrent camper à côté de l'armée de Broglie et, dès le lendemain, cette armée fit un mouvement sur Erwitte. Le jour suivant, elle dépassa Saltzkotten et, le jour d'après, elle vint camper en arrière de Paderborn, dont on fit évacuer tous les effets appartenant au Roi et les diriger sur Dribourg, où l'armée se porta [29 juillet] et resta quatre jours.

Le projet du maréchal de Broglie étant de se porter à Brakel, de là à Hoxter, et y passer le Weser, il fut commandé 2.000 hommes d'infanterie, dont il

fut composé quatre bataillons ; de ces bataillons, formés de quarante piquets de l'armée, le premier fut dénommé bataillon de Picardie, les autres Champagne, Navarre et Normandie. J'eus le commandement de celui de Picardie. Le tout étoit aux ordres de M. de Gelb, brigadier des armées du Roi à cette époque, frère de feu mon ami Gelb, aide-major du régiment de Picardie, mort si malheureusement d'un coup de feu à Göttingue, comme je l'ai ci-devant tristement raconté.....

Ces 2.000 hommes partirent de Dribourg et, en une marche, se rendirent à Hoxter, où M. de Gelb prit toutes les précautions militaires à s'y établir et pouvoir s'y garder et maintenir en homme de guerre.

Un léger détachement des ennemis, environ de 150 hommes, en étoit parti quelques heures avant notre arrivée et s'étoit retiré dans la forêt de Solling. On crut d'abord qu'ils se seroient mis dans le château qui est à Furstenberg, situé sur une hauteur où est un plateau assez vaste, d'une demi-lieue de circuit, mais, le surlendemain, on fut instruit qu'ils étoient dans la forêt, où ils avoient joint le principal de leurs forces, qui toutes ensemble pouvoient être de 800 hommes, au rapport des espions dont M. de Gelb se servoit, qui instruisirent également que, sur le bord de la forêt faisant face à Hoxter, de l'autre côté du Weser, c'est-à-dire à sa rive droite, il y avoit toujours 300 hommes placés là pour examiner ce que nous faisions à Hoxter et pour être instruits, par les habitants de la ville ou de la campagne, de ce que nous pouvions tenter, pour après en faire part à M. le prince Ferdinand.

Cinq ou six jours après notre arrivée à Hoxter, M. de Gelb fut instruit par M. le maréchal de Broglie que, le 8 d'août, il arriveroit des bateaux et pontons pour établir deux ponts sur le Weser, l'un au-dessus de la ville et l'autre au-dessous. M. de Gelb jugea qu'il pouvoit être intéressant de cacher aux ennemis, autant qu'il étoit à son pouvoir, la confection de ces deux ponts ; il pensa qu'il falloit éloigner le détachement qu'il avoit sur le bord de la forêt. En conséquence, le 7 au soir, il commanda 400 hommes aux ordres de M. de Choiseul [1], colonel du régiment du Poitou, second chef des 2.000 hommes à ses ordres, et, pour ce détachement, il y joignit le premier commandant de bataillon à marcher : mon tour à marcher m'y plaça.

A dix heures de la nuit, nous nous rendîmes au-dessus de Hoxter, où, avec deux petits bateaux et par troupes, nous passâmes le Weser. Lorsque les 400 hommes furent de l'autre côté, nous prîmes notre ordre de marche, nous vînmes passer près de Furstenberg, le laissant à notre droite. Je demandai à M. de Choiseul de marcher à son avant-garde, ce qu'il me permit, mais à la condition que si nous trouvions les ennemis, je viendrois de ma personne le rejoindre ; c'étoit mon intention, car ce colonel étoit fort jeune.

Notre marche fut d'une heure au moins pour arriver près de la forêt, et, lorsque nous en fûmes à environ cent cinquante pas, marchant tous dans le plus grand

1. Renaud-César-Louis de Choiseul, fils du duc de Praslin, né en 1735, maréchal de camp en 1770, mort en 1791.

silence, il partit de la lisière du bois sept à huit coups de fusil, dont les balles nous passèrent fort au-dessus de la tête, vu que nous cheminions sur un terrain montant. Je fis faire halte à l'avant-garde, lui ordonnai d'attendre mon retour et fus au gros de la troupe, où, trouvant M. de Choiseul, je lui dis : « Monsieur, nous ne trouverons personne ; c'est un petit poste qui est vis-à-vis nous et qui certainement se retire ; je viens pour vous en prévenir et vous demander de me laisser conduire les cinquante hommes de l'avant-garde après eux, de manière que nous puissions avoir nouvelles, s'il est possible, de la route qu'ils vont prendre et si leur projet est de tenir dans la forêt. Ma course faite, je reviendrai ici sur la lisière vous rejoindre en peu d'heures. »

M. de Choiseul trouva ma proposition bonne. Je lui dis qu'il pouvoit se remettre en marche pour arriver au bois, ce qu'il exécuta, et moi, plus légèrement, je me portai à l'avant-garde et la fis marcher.

Nous arrivâmes au bois sans plus rien recevoir ni entendre en mousquetades; je fis dans la forêt un quart de lieue, toujours aux écoutes à une petite distance. Arrivé, j'y laissai un officier et dix hommes, le prévenant que je me replierois sur lui. Après avoir fait environ quatre cents pas, je laissai là un caporal et un fusilier, et de quatre à quatre cents pas j'en faisois de même, laissant les moins lestes à la marche.

Je m'avançai jusqu'à une grande route qui, traversant cette forêt de Solling, partant de Göttingue, est du midi au couchant. Je ne fis rencontre que d'un berger, de vaches et de quelques mauvais chevaux du village de Neuhaus, dont [le berger] me dit que

j'étois à demi-lieue en suivant la grande route sur laquelle j'étois. Il ne me restoit que dix hommes des cinquante avec lesquels j'étois entré dans la forêt, ayant laissé ce qui me manquoit pour jalonner mon retour, auquel je me décidai.

Je repliai tout mon monde, avec lequel j'arrivai à M. le comte de Choiseul ; il étoit alors neuf heures du matin ; il prit le parti de se retirer à Hoxter.

Nous passâmes le Weser au même lieu et comme nous l'avions passé la nuit précédente. Sur la rive gauche de cette rivière, nous trouvâmes les bateaux et autres matériaux nécessaires pour y établir un pont, et, au-dessous d'Hoxter, étoient arrivés les barques et pontons pour y construire un second pont. Pendant la nuit suivante, ils furent perfectionnés l'un et l'autre et, à neuf heures du matin du jour qui suivit cette nuit, l'on vit arriver une colonne d'artillerie qui se dirigea pour passer sur le pont des bateaux. L'artillerie étoit suivie des gros équipages ; une seconde colonne des menus équipages de toute l'armée fut dirigée pour passer le Weser sur le pont des pontons, et toute cette journée, la nuit et la matinée suivante, furent employées pour le passage de l'artillerie, gros et menus équipages, hôpital ambulant et caissons de vivres.

Le jour suivant, vers les huit heures du matin, parurent les têtes des colonnes de toute l'armée, celles d'infanterie se dirigeant vers les ponts et celles de cavalerie au-dessous du pont placé sous Hoxter, où étoit un gué assez bon, et chacune d'elles se hâta de passer de suite le Weser, tant sur le pont que la cavalerie au gué.

Vers les deux heures, parurent sur les hauteurs, en avant d'Hoxter, les troupes chargées ce jour-là de l'arrière-garde de l'armée du maréchal, où elles firent halte environ une heure et demie; pendant ce temps, l'armée étoit occupée à passer le Weser.

Pendant ce même temps, M. le prince Ferdinand faisoit ses dispositions pour faire attaquer cette arrière-garde par les troupes les plus avancées de son armée, qui suivoit celle du maréchal duc de Broglie, lequel observoit avec attention les mouvements de ce prince et, prévoyant qu'il seroit dans peu d'instants attaqué, ordonna la retraite à toutes les troupes qui faisoient partie de son arrière-garde et dont le mouvement, à cause des hauteurs, ne pouvoit être découvert de l'œil vigilant du prince Ferdinand, n'ayant, sur les sommités des hauteurs, que des grenadiers qui y faisoient ferme et dont la contenance en imposoit, ce qui occasionna, de la part des ennemis, des précautions et une marche mesurée, qui, retardant leur attaque, donna tout le loisir à la plus grande partie de l'arrière-garde de passer le Weser, et la ligne légère que les grenadiers de l'armée formoient sur la sommité des hauteurs eut ordre de se retirer du moment que les ennemis marcheroient en force sur eux, ce qui fut exécuté dans le meilleur ordre, de manière que, lorsque les premiers des ennemis arrivèrent sur les sommités abandonnées, nos troupes étoient au moment d'arriver à la plaine, de joindre en peu d'instants les ponts et de passer le Weser à leur tour.

Les ennemis, arrivés par la crête des hauteurs, tiraillèrent quelques coups de fusil, mais si hors de

portée, qu'ils furent sans le moindre effet autre que celui d'accélérer, de la part des ennemis, et presser l'arrivée d'environ vingt pièces de canon, dont successivement le feu fut dirigé sur les deux ponts. Quatre pièces de canon de quatre livres de balles, qui avoient été données à M. de Gelb, qui nous commandoit à Hoxter, et placées dans un des angles du chemin couvert, furent la seule artillerie, pendant une heure, qui répondit à celle des ennemis, quoique le maréchal de Broglie eût ordonné que douze pièces de douze livres de balles fussent placées sur le bord du Weser afin de protéger les dernières troupes à le passer.

Ces douze pièces placées, elles commencèrent leur feu et, comme leur calibre étoit bien plus fort que celles des ennemis et qu'elles étoient servies avec la plus grande vivacité et une intelligence supérieure, elles éteignirent absolument le feu des ennemis et les empêchèrent de descendre dans la plaine, ce qui facilita, le soir même, à replier les deux ponts, et toute l'armée, et tout ce qui lui appartenoit sur la rive droite du Weser, à l'exception des 2.000 hommes d'infanterie aux ordres de M. de Gelb, qui tenoit Hoxter du côté de la rive gauche du fleuve.

L'armée prit son camp sur deux lignes, la droite dépassant Corwey et la gauche à Furstenberg, et tout y fut tranquille et paisible.

Il en étoit de même à Hoxter, où étoit M. de Gelb avec les 2.000 hommes à ses ordres, où il passa trois jours et trois nuits, toujours dans l'attente d'y être attaqué.

Les ennemis continuant des préparatifs en fas-

cines et la place très mauvaise pouvant aisément être emportée de vive force, n'ayant pour défense qu'un mauvais retranchement qui en faisoit la circonvallation et très aisé à emporter, pour retraite un seul bateau servant de bac à cette ville et que vingt personnes remplissoient, nous fûmes donc trois jours et trois nuits à cette palissade. Pendant la nuit, nous tenions toutes les troupes debout, les armes du premier rang sur le parapet du retranchement, et les autres rangs reposés sur leurs armes ; défense à qui que ce fût de s'asseoir, et tout veilloit ; le jour, on laissoit dormir les officiers et soldats une première partie, et puis la seconde.

Pour la quatrième nuit, M. de Gelb reçut, pendant le jour, l'ordre de commencer sa retraite, la nuit close, ce qu'il exécuta [20 août] en abandonnant le chemin couvert, et mettant tout à ses ordres dans la ville, et commençant par vingt à leur faire passer le Weser ; ce passage demanda beaucoup de temps et il étoit neuf heures du matin lorsque les derniers l'évacuèrent.

Tout rendu de l'autre côté de la rivière, M. de Gelb nous ordonna de joindre chacun notre corps et y conduire les troupes à nos ordres, ce qui fut exécuté.

Le lendemain, l'armée marcha et, traversant la forêt de Solling, elle se porta à Dassel, d'où elle repartit le lendemain pour Eimbeck, y établit son camp, sa droite appuyée à la rivière de Leine et son front couvert par la rivière de Ilme, sa gauche vers Holtenfen.

Le troisième jour de notre station à ce camp, je

reçus ordre de M. le maréchal duc de Broglie de me porter à Moringen, ayant à mes ordres 300 hommes d'infanterie, un capitaine et 50 maîtres du corps des carabiniers et, de plus, devoient y être à mes ordres 400 hommes de milice qui y étoient campés. Je les établis, la majeure partie dans le château dudit Moringen, et le restant dans deux maisons très voisines dudit château, avec indication du maréchal duc de Broglie d'avoir continuellement des patrouilles, soit de nuit, soit de jour, vers la forêt de Solling, dans laquelle les ennemis s'étoient jetés assez en force pour incommoder la communication de l'armée à Göttingue et Cassel, de veiller donc, dans ma partie, avec le plus grand soin, à être instruit et éviter même de pouvoir être surpris à mon poste de Moringen, ce qui me détermina, pour le premier motif, à pousser mes patrouilles à Hienhagen, à Strolh, Faresen et Hardegsen ; pour le second, à mettre, dans le château de Moringen, des vivres pour plus de quinze jours et à l'arranger par de petits retranchements qui le mirent à l'abri d'une insulte vive, et qui seroit devenue trop coûteuse si les ennemis eussent entrepris de vouloir m'y forcer, et je m'y fis pourvoir de munitions de guerre, ce que M. le Maréchal m'octroya avec satisfaction.

Je restai dix jours dans cette position, au bout desquels les 400 hommes de milice me furent retirés, et le poste de Moringen devenant plus nécessiteux d'avoir des troupes à cheval, M. le comte de Toustain [1], avec son régiment, eut ordre de se rendre à

1. Rémy-Charles, comte de Toustain de Viray, maréchal de camp en 1770, lieutenant-général en 1784.

Moringen, ce dont je fus instruit par M. de Guibert, major-général, qui me manda que je serois à ses ordres.

Ce régiment arrivé, M. le comte de Toustain, comme cela lui étoit ordonné, fit partir le lendemain les 50 maîtres du corps des carabiniers, qui furent le rejoindre, et il ne fut plus question que de l'établissement de son régiment et de la nécessité qu'il y avoit de le mettre à l'abri de toute insulte de la part des ennemis, toujours plus empressés d'entreprendre sur une troupe à cheval que sur une infanterie, où il n'y a que des coups de feu à gagner.

Je connoissois parfaitement ma position et je voyois possibilité d'établir ce régiment dans les écuries du château et celles des fermiers, séparées par un seul mur, en faisant sortir tous les chevaux et bêtes à cornes, ce qui fut exécuté. Nous les fîmes placer dans des maisons voisines et du bourg, de manière que plus de cinq cents chevaux, tant du régiment de Toustain que de ses officiers, furent placés tous à couvert des injures du temps, dont les nuits commençoient à être très froides, mais, par une belle nuit, tout ce qui étoit dans les écuries des fermiers pouvoit éprouver aisément une camisade et être enlevé si une force supérieure eût entrepris sur les cavaliers qui couchoient à portée des chevaux qui y étoient établis, dont le nombre alloit à près de quatre cents, ce à quoi il fallut pourvoir, et, en conséquence, je fis tracer un retranchement qui enveloppoit toute cette partie des fermes, que je fis palissader en forme de chemin couvert, où je ménageai quelques places d'armes.

Le régiment de Toustain, les 300 hommes à mes ordres, les femmes, filles et enfants du bourg de Moringen y travaillèrent avec tant de zèle qu'en six jours mon retranchement fut à sa perfection. Je me donnai garde de ne prendre aucun des hommes pour ne pas contrarier M. le comte de Vaux, occupé, dans ce même moment, à pourvoir Göttingue de tous objets nécessaires pour une garnison nombreuse qui devoit y passer l'hiver, et ne fis par conséquent usage ni des hommes forts et robustes, ni des chevaux, ni des chariots de Moringen et villages circonvoisins, tous employés à l'objet important dont s'occupoit le comte de Vaux, ce qui me valut de sa part des compliments d'avoir su distinguer toute l'importance de sa besogne. M. le comte de Toustain ne ménagea pas les chevaux de son régiment pour me procurer les bois et fascines qui furent nécessaires à mon retranchement, et, quelques jours après sa perfection, M. le maréchal de Broglie, son frère le comte de Broglie et le baron de Bon, tous trois faisant une course vers Cassel à cause des différents mouvements que le prince Ferdinand avoit faits, portant des troupes vers cette partie, soit pour inquiéter M. le maréchal de Broglie, soit pour lui faire quitter sa position d'Eimbeck, le maréchal passant à Moringen, le comte de Toustain, pour me faire honneur et profit, engagea le maréchal à s'arrêter un moment pour venir donner un coup d'œil à mes ouvrages, dont ce général fut très satisfait et m'en fit des compliments; le comte de Broglie y joignit les siens, approuvant infiniment les moyens que j'avois pris pour ne pas déplaire à M. le comte de Vaux.

On ne peut être plus satisfait de la manière noble dont M. le comte de Toustain se conduisit dans cette circonstance à mon égard dans le compte qu'il rendit à M. le Maréchal de ma personne, comme je le fus de ses honnêtetés infinies pendant les six semaines que je fus à ses ordres audit Moringen, après lesquelles son régiment en partit et y fut remplacé par celui du régiment du Roi-cavalerie.

Je ne restai plus à Moringen que cinq jours du mois de novembre. La saison [étant] déjà rigoureuse, je reçus ordre de faire rentrer à leurs corps respectifs les 300 hommes d'infanterie à mes ordres, lorsque les régiments dont ils étoient passeroient le lendemain à Moringen, 6 de novembre [1], se portant à Neuhaus, où l'armée resta jusqu'au 20 novembre, époque où il fut ordonné à chaque régiment de toutes armes de gagner les villes ou bourgs qui leur étoient destinés pour passer l'hiver.

Quant à moi, je reçus un ordre de M. le maréchal de Broglie pour me rendre de ma personne au château d'Arenstein, où je remplacerois l'officier qui y commandoit et garderois à mes ordres 200 grenadiers royaux et 50 hommes du régiment de Courten Suisses et 30 hussards qui y tenoient garnison. L'officier qui y commandoit éprouva le désagrément d'en être relevé pour n'avoir pas su distinguer l'importance de l'approvisionnement de Göttingue [par le] désir dont il fut trop rempli pour fortifier le château qu'il occupoit, ce qui le fit tomber en con-

1. Ou le 11 novembre d'après Pajol, *op. cit.*, V, 224.

tradiction avec M. le comte de Vaux pour la partie de Göttingue, et avec M. le comte de Caupenne[1], officier de l'état major à cette époque, chargé d'un autre objet important, qui étoit de faire réparer les chemins pour qu'au moment où l'armée recevroit l'ordre de prendre les quartiers, elle en profitât et surtout toute l'artillerie du Roi, qui par ce chemin devoit se rendre à Cassel.

La conduite indiscrète et peu clairvoyante de cet officier, qui n'avoit vu que son château, le fit errer ; de plus, il s'étoit ingéré à se faire payer en argent par les différentes communautés des bailliages dépendant du château d'Arenstein, à raison d'une somme qu'il avoit déterminée, en place des chariots qu'il leur ordonnoit et qu'ils ne pouvoient fournir. Tels furent les motifs qui lui firent perdre son poste, quelque bon usage qu'il eût fait de cet argent, qu'il distribuoit à son détachement à tant par jour pour chaque travailleur, grenadier ou Suisse, dont il me remit un état fort exact, de même que le restant de l'argent qu'il avoit en main, et, quelques jours après mon établissement à Arenstein, je fis exprès un voyage à Göttingue, où je fus trouver M. le comte de Vaux pour tâcher de justifier cet officier, remettant à M. le comte de Vaux l'argent qu'il m'avoit remis, lequel consistoit à 180 livres 18 sous, dont M. de Vaux me donna un reçu que je lui demandai pour l'envoyer à cet officier, afin de lui prouver que j'avois été exact à cette remise et pouvoir lui

1. Louis-Henri, marquis de Caupenne, né en 1741, maréchal de camp en 1781.

mander plus particulièrement que j'avois employé tous les états qu'il m'avoit remis pour justifier sa conduite près M. le comte de Vaux quant à l'article de finance, ce à quoi je me portai avec d'autant plus d'empressement et désir de réussir, que cet officier étoit depuis longtemps de ma connoissance et que nos provinces rapprochées n'étoient séparées que par le fleuve du Rhône.

Le 8 de décembre, je reçus un ordre de M. le maréchal duc de Broglie pour que j'eusse à me rendre à Göttingue et aller y commander un bataillon, composé, comme tous ceux de cette garnison, de piquets de différents régiments qui étoient de son armée ; le nombre en étoit de six bataillons de 500 hommes chacun, six compagnies de grenadiers, 500 maîtres en piquets de cavalerie, 300 dragons, les volontaires de Hainaut, trois troupes de 120 volontaires d'infanterie chacune, aux ordres de trois capitaines. M. le comte de Vaux, lieutenant-général, commandoit dans cette place, comme il l'avoit fait l'hiver de 1760 à 1761.

Je me rendis à Göttingue le 9 et fis partir le détachement à mes ordres pour que les 200 grenadiers et les 50 Suisses eussent à rejoindre leurs corps. Le tout fut remplacé au château d'Arenstein par 100 volontaires [chasseurs] de Monet et y restèrent les 30 hussards que j'y commandois.

Arrivé à Göttingue, je présentai ma patente à M. le comte de Vaux, qui, le lendemain, me fit recevoir au bataillon que je devois y commander, comme il avoit fait recevoir précédemment les commandants de bataillon ou capitaines de grena-

diers qui commandoient les cinq autres bataillons de cette garnison, car j'avois lieu de me féliciter d'être le seul capitaine ordinaire qui fût employé aussi distinctement, et mon amour-propre me portoit à mettre tout en œuvre pour bien servir le Roi et prouver ma reconnoissance à M. le maréchal duc de Broglie en remplissant avec zèle tous mes devoirs et en faisant plus si les occasions m'en fournissoient les moyens. Ma reconnoissance étoit si juste pour le maréchal que, sans demande de ma part, je devois son bienfait au seul souvenir qu'il eût de moi et des comptes favorables à mon égard qui lui avoient été faits la campagne précédente, à cette dernière commandant les chasseurs de la brigade de Picardie.

A peine étois-je établi à Göttingue que j'y reçus une lettre de M. de Guibert, major-général, à laquelle étoit jointe une ordonnance de M. le maréchal duc de Broglie d'une somme de mille livres, pour en être payé à vue par le trésorier des troupes à Göttingue. Le traitement que je devois y recevoir pour chaque mois, comme commandant un bataillon, étant de cinq cents livres par mois et six places de fourrage, je me trouvois parfaitement récompensé de la dépense qu'avoit pu m'occasionner d'avoir été employé, pendant cette dernière campagne, soit à Saltzkotten, à Hoxter, à Moringen et au château d'Arenstein. La lettre de M. de Guibert étoit datée du 22 de décembre 1761.

Comme j'étois plus jeune, au moins de dix-huit ans, que le moins avancé en âge des cinq autres commandants de bataillon de la garnison de Göt-

tingue, de mon avis je me dis : « Il ne faut pas parler de ma bonne fortune qu'autant que les autres commandants de bataillon me diront avoir reçu même gracieuseté de M. le Maréchal. » Comme personne d'eux n'en parla, je me doutai alors que j'étois le seul qui eût reçu cette gratification et, pour m'en éclaircir, environ un mois après, j'en parlai au trésorier des troupes pour savoir de lui s'il avoit payé même somme qu'à moi à quelqu'un d'eux. Sa réponse fut que j'étois le seul, ce qui augmenta ma reconnoissance et l'attache que je me sentois pour M. le maréchal duc de Broglie. Il étoit naturel que je fusse plein de l'une et de l'autre, puisqu'il étoit le premier mortel qui, sans le lui demander, me faisoit du bien et me mettoit à même d'acquérir de l'honneur et les grâces du Roi.

Tous ces motifs me firent sentir vivement la disgrâce où tomba M. le maréchal duc de Broglie, qui, pour ne pas compromettre la réputation de son frère le comte de Broglie, résista au Roi, à Mgr le Dauphin (qui aimoit beaucoup M. le Maréchal) et à la gloire persévérante de commander toutes les forces de l'empire des Lis, plutôt que de céder en abandonnant son frère. La Cour, piquée de sa résistance, le priva du commandement de l'Alsace, où il avoit succédé à son père, maréchal de France, et il fut déterminé dès lors que, pour la campagne de 1762, l'armée seroit confiée à MM. les maréchaux d'Estrées et de Soubise.

On ne hasarde pas de dire combien toute l'armée fut touchée de la disgrâce de M. le maréchal duc de Broglie et combien ceux qui lui étoient vérita-

blement attachés en furent affligés. Chacun en porta le deuil dans son cœur et j'assure que toute l'armée prévit, par ce qu'elle craignoit, les événements fâcheux par lesquels s'ouvrit la campagne qui devoit suivre. Je dirai ci-après combien, en mon particulier, je fus chagrin de la disgrâce de M. le Maréchal.....

Pendant l'hiver, il y eut quelques petits combats peu importants. M. de Geoffre de Chabrignac, capitaine de Champagne, fit une trentaine de prisonniers. Les dragons et les volontaires de Hainaut firent, sans ordres et sans officiers, une sortie au cours de laquelle M. Delard, lieutenant-colonel des volontaires de Hainaut, qui avait rejoint ses hommes, fut blessé mortellement.

CAMPAGNE DE 1762.

Toutes les troupes des différentes armes sont en mouvement, dès le mois de mai, pour le rassemblement de l'armée, dont le rendez-vous est indiqué à Cassel et le camp établi sa droite en avant de cette ville et sa gauche se prolongeant jusqu'au village de Hallershausen [Helmershausen ?], au bas des hauteurs et bois de la Cascade.

Vers le 20 de juin, MM. les Maréchaux se déterminent à se porter en avant, font part de leurs projets à M. le marquis de Vogüé, maréchal-général des logis de leur armée et lieutenant-général des armées du Roi.

L'armée fait une marche le 22 de juin et se porte au camp marqué par le marquis de Voguë, suivant l'indication qu'il en avoit reçue de MM. les Maréchaux ; la droite en fut donc déterminée vers Mariendorf, le centre à Grebenstein et la gauche vers Selacten. Ce camp avoit été pris assez négligemment, MM. les Maréchaux ne voulant y rester que quarante-huit heures.

L'armée aux ordres du prince Ferdinand étoit campée, sa gauche se rapprochant de Trendelburg, sa droite vers Libenau. Ce prince, instruit de la marche de l'armée françoise pour se rendre et camper au camp déduit ci-dessus, ne perdit pas un in-

stant, donna ses ordres et toute son armée, sur trois corps, passa la Diemel [24 juin] avec intention d'attaquer l'armée du Roi. Le corps de sa gauche fut dirigé par la forêt de Sabbabourg, celui du centre sur Grebenstein et celui de sa droite à Zwergen, Meisser ober Meisser, Westuffern, où il passa le ruisseau qu'il avoit eu à sa droite jusque-là.

Fischer, pendant la nuit, avoit fait, par plusieurs reprises, instruire MM. les Maréchaux comme quoi toute l'armée des ennemis étoit en marche, et, par ses derniers comptes, il les instruisoit que dans son entier elle avoit passé la Diemel. MM. les Maréchaux négligèrent tous ses avis, quoique Fischer leur mandât, par son dernier, qu'il avoit déjà perdu la moitié de son régiment, tués, blessés ou faits prisonniers et qu'avec le reste il se replioit sur l'armée et que, comme chargé de la partie des espions, il les instruisoit qu'au point du jour ils auroient sur les bras et à combattre l'armée du prince Ferdinand, qui marchoit pour les attaquer, que tous les rapports qu'il recevoit se réunissoient à cette opinion.

Malgré ces indications pressantes, il ne fut donné, pendant la nuit, aucun ordre et l'armée du Roi, restant dans sa position, ignora tout ce qui se passoit. Ce ne fut qu'au lever du soleil que par le bruit du canon elle fut éveillée et que chaque régiment prit les armes et forma la ligne, comme les colonnes ennemies paroissoient et qu'il n'y avoit plus à douter que l'on alloit être attaqué.

Sans attendre l'ordre, tout le camp fut ployé et les chefs des régiments firent, de leur mouvement, prendre la route de Cassel à leurs gros et menus

équipages, et ceux de chaque brigade des différentes armes s'y rendirent sans perte d'un seul chariot ou bête de somme. Le quartier général, établi à Grebenstein, perdit quelques-uns des siens et la caisse militaire fût tombée entre les mains des ennemis avec une infinité plus d'équipages appartenant aux officiers généraux, sans le courage et l'intelligence d'un capitaine du régiment de Picardie infanterie, de garde de police au quartier général avec 50 soldats de ce régiment.

Quelques hussards des ennemis étoient déjà entrés dans Grebenstein ; il marcha à eux, fit faire feu dessus et en tua quatre ; les autres prirent la fuite et il fit fermer la porte par laquelle ils étoient entrés. Sur le rapport qu'on lui fit que la roue d'un chariot d'équipages avoit cassé, que ce chariot avoit versé sous la porte par où sortoient les équipages, que tous les autres chariots ou mulets étoient arrêtés et que rien ne pouvoit sortir de Grebenstein, cet officier se porta et ne vit d'autre remède que celui de mettre en pièces ce maudit chariot, d'en éparpiller les équipages et les laisser au pillage si ceux qui le conduisoient ne pouvoient les sauver. Ce qui le décida à cette exécution vive fut surtout la caisse militaire qui se trouvoit à la suite de ce chariot brisé. Les ordres furent exécutés sur-le-champ et, le passage rendu libre, la caisse militaire, où étoit le trésor de l'armée, et les équipages des officiers généraux eurent liberté de sortir et d'être à l'abri d'être tous pris.

L'armée [étoit] en marche et s'éloignoit de Grebenstein ; les chefs ignoroient le danger où étoit la

majeure partie des équipages du quartier général, et la mauvaise fortune que couroit la caisse militaire de l'armée, qui en contenoit le trésor. On dut donc à la fermeté, à l'intelligence de M. du Barquier [1], natif d'Antibes en Provence et capitaine au régiment de Picardie, le salut du trésor et une infinité d'officiers généraux [lui durent] la conservation de leurs équipages et l'honneur, à cet égard, aux deux maréchaux commandant l'armée.

L'un et l'autre comprirent l'obligation qu'ils devoient à cet officier, en firent un éloge pompeux et public, annonçant qu'il méritoit récompense, qu'ils se chargeoient de la faire obtenir et la demanderoient à cet effet, mais, gênés sans doute dans l'explication pourquoi (car il eût été trop évident, vis-à-vis du monarque, combien leurs soins avoient été négligés, d'une surprise si prompte et d'avoir ignoré la marche d'une armée de 70.000 hommes), ils alléguèrent, pour faire récompenser cet officier, les raisons qu'il leur plut d'exposer, et l'officier, une fois payé, obtint cinquante louis de gratification. Il étoit d'un genre à préférer les honneurs, c'est-à-dire une commission de lieutenant-colonel ; il en avoit même témoigné son vif désir à MM. les maréchaux d'Estrées et de Soubise, toute l'armée applaudissoit à sa demande, mais il eût fallu déduire au ministre toute la scène de sa vigoureuse aventure et celui-ci eût dû la mettre sous les yeux du Roi ; et c'est précisément ce que l'on vouloit éviter. Il fut même fait plus, car, pour une

1. Pierre-Joseph du Barquier, né en 1728, lieutenant dans Picardie en 1743, capitaine en 1755.

apparence qui pût diminuer le service qu'il avoit rendu, on répandit le bruit que dans la caisse militaire à peine y avoit-il 100.000 francs, chose incroyable, qu'on ne peut se persuader ; en effet, est-il possible qu'une armée de 70.000 hommes au moins, au début de sa campagne et à sa première marche, n'ait dans son trésor militaire que 100.000 francs ?

L'armée françoise étoit en pleine marche de retraite. Elle se réunit sur les hauteurs d'Immenhausen et de là elle pouvoit agir, comme je vais le [dire] et comme [le dit] M. de Clausen, lieutenant-général.

Cet officier, si chéri du maréchal duc de Broglie, qui rendoit tant de justice à ses talents, avoit toujours servi avec tant de succès, qu'il devoit à ses talents. « L'armée du Roi, disoit-il, réunie sur les hauteurs d'Immenhausen, MM. les Maréchaux pouvoient choisir celui des trois corps de l'armée du prince Ferdinand qu'ils vouloient écraser, s'y porter rapidement, et celui des trois choisi eût été détruit en moins de demi-heure, sans que les autres deux corps de l'armée ennemie pussent arriver à son secours. »

Ces trois corps [étoient] éloignés les uns des autres d'une lieue, ce qui fait que j'en conclus qu'il y avoit trois manières de battre le prince Ferdinand et de gagner la bataille. Notre retraite fit donc qu'il n'y en eut point et que l'on se canonna de part et d'autre. La brigade aujourd'hui d'Aquitaine-infanterie fit une charge heureuse sur une colonne angloise qui, par un à-gauche, avoit formé la ligne ; cette brigade la perça et dissipa par une impulsion des plus vives à la baïonnette. Le vicomte de Broglie, parent éloi-

gné du maréchal, étoit le colonel commandant de cette brigade, et j'observe avec plaisir que, le jour de cette charge, le régiment d'Anjou, aujourd'hui Aquitaine, étoit dépourvu de ses grenadiers et chasseurs (cette observation faite pour tout chef qui dans l'avenir voudra tirer parti du caractère de la nation françoise et éprouver ce qu'elle peut lorsqu'on lui fait mettre en œuvre l'usage de la baïonnette, si conforme à sa vivacité et à son usage de combattre, toujours de sang-froid, sans secours d'eau-de-vie ou d'autre liqueur forte).

Cette brigade, jusque-là, avoit fait merveille, mais, voulant pousser son premier avantage, elle se porta sur une seconde ligne également angloise, sans nulle espèce d'arrêt pour rétablir son ordre, que son premier avantage avoit désordonné, et sans faire attention qu'elle n'étoit pas soutenue ; aussi il lui en arriva malheur et son courage servit à en faire périr une partie et à rendre prisonnière de guerre l'autre en masse.

Elle se présente à cette seconde ligne angloise, qui fait un feu vif et suivi sur elle. La ligne première qu'elle avoit percée, voyant qu'elle l'avoit été par une si petite troupe et voulant réparer sa première défaite, s'empresse de reprendre son terrain, et la valeureuse brigade d'Aquitaine, tout ordre rompu chez elle, se trouve enfermée entre ces deux lignes [1] ; on lui fait la proposition de se rendre, ce qu'elle exécute.

Les ennemis eurent un autre avantage, celui d'envelopper une brigade du corps des grenadiers de France, composée de douze compagnies de grenadiers,

1. Dans le bois de Furstenwald.

qui, sans coup férir, mit bas les armes et se rendit prisonnière de guerre. Cette docilité fut une tache pour ce corps et comme il étoit d'une charge considérable à toute l'infanterie françoise, que, de plus, il y régnoit un grand vice d'indiscipline, lorsque M. le duc de Choiseul [1], qui avoit comblé ce corps de prérogatives, fut renvoyé du ministère, au mois de décembre 1770, — son frère, le comte de Stainville [2], aujourd'hui le maréchal de Choiseul, en étant le chef — le corps des grenadiers de France fut réformé dans les premiers mois de l'année suivante.

Là se terminèrent les pertes de l'armée françoise, qui se retira dans le camp retranché de Cassel, où elle séjourna environ quinze jours, le prince Ferdinand menaçant toujours notre gauche et donnant de vives inquiétudes à nos deux maréchaux pour la subsistance de leurs armées. Les principaux magasins [étoient] établis à Francfort. Cette crainte et d'autres prévoyances déterminèrent les maréchaux à évacuer la Hesse. On approvisionna Cassel de tout objet à y soutenir un siège, en garnison, vivres et munitions de guerre.

1. Etienne-François, comte de Stainville, puis duc de Choiseul, le célèbre homme d'Etat, né en 1719, maréchal de camp en 1748, ambassadeur à Rome en 1753, puis à Vienne en 1757, ministre des Affaires étrangères en 1758-1761, de la Guerre et de la Marine en 1761-1766, de nouveau ministre des Affaires étrangères jusqu'à sa disgrâce en 1770, mort en 1785.

2. Jacques de Choiseul, comte de Stainville, né en 1727 ; servit d'abord en Hongrie, lieutenant-général au service de France en 1760, maréchal de France en 1783, mourut en 1789.

Ce fut à cette époque qu'il fut question d'envoyer M. de Boisclaireau, brigadier, avec dix-huit officiers, à Hirschfeld.

Depuis ma jonction à l'armée, venant de Göttingue, M. le maréchal duc de Broglie disgracié, ma sensibilité en avoit été si grande que, quelque désir que j'eusse d'être employé afin de continuer à donner des preuves de mon zèle pour le service du Roi, toute mon existence se réduisoit à regretter l'absence de ce général et, sans désir, j'étois décidé à rester à la phalange picarde et à y augmenter le nombre des observateurs des fautes que cette campagne sembloit nous promettre; la première, dont nous venions de sortir, nous donnoit certitude pour l'avenir.

M. du Vivier, major du régiment, avoit été adjoint, la campagne précédente, sous M. le duc de Broglie, à M. de Guibert dans les fonctions de major général de l'armée, ce qui, pour l'hiver, lui avoit procuré la lieutenance de Roi de Mulhausen et un brevet de colonel. Je ne sais par quel alentour il continua, sous les nouveaux généraux, à être adjoint à M. de Cornillon [1] pour les détails de major général et j'attribue au seul besoin que l'on eut de ses talents d'être employé comme il avoit été la campagne précédente, sous le maréchal duc de Broglie.

J'ai déjà dit que cet officier supérieur du régiment où je servois avoit pour moi une prédilection marquée. Me rencontrant à Cassel, où j'avois été me promener,

1. Pierre-François de Milany-Forbin, marquis de Cornillon, enseigne aux Gardes françaises en 1727, lieutenant-général en 1762, grand-croix de Saint-Louis, mort en 1766.

il m'appelle et me dit : « Je suis surpris que vous n'ayez pas encore paru chez M. de Cornillon pour vous faire inscrire sur le tableau des officiers qui demandent à être employés et guerroyer pour leur compte, car il me semble que ce qui auroit dû vous y porter est le poste qu'occupe un de vos concitoyens, M. le marquis de Vogüé : je sais qu'il a de l'amitié pour vous. » — « Oui, lui dis-je, dont je suis on ne peut plus reconnoissant, mais M. le Maréchal est à Broglie, j'en suis dans une léthargie parfaite et ne demande rien ; il m'a trop bien traité pour que cela me passe aisément ; je ferai ma campagne au régiment et là j'y attendrai les événements. » — « Vous avez grand tort, me dit-il : suivre votre pointe dans le genre de service que vous avez commencé est ce que vous devez faire. » — « Je vous rends bien des grâces, lui ajoutai-je. » — « Je vous préviens, me dit-il, que s'il se présente une occasion à vous faire employer, je la saisirai et vous ferai employer pour elle. »

De cette chaleur je ne pouvois qu'être reconnoissant, mais le souvenir des bontés de M. le maréchal de Broglie arrêtoit mon cœur et ne lui permettoit pas de chercher des hasards pour tout autre général, et mes remerciements à M. du Vivier persévérèrent à être les mêmes.

Deux jours après, il fut question d'envoyer un supplément à Hirschfeld, M. de Boisclaireau, avec lui neuf capitaines et neuf lieutenants, les uns et les autres destinés à être mis à la tête de 700 à 800 hommes, des convalescents de l'armée, qui s'y étoient amoncelés pour y chercher la santé : ils y étoient tous

aux ordres d'un lieutenant de Roi, M. de Paradis[1], capitaine suisse, et d'un major, M. Dubois[2], capitaine du régiment de Bretagne ; à leurs ordres il y avoit de plus 100 cavaliers, hussards ou dragons de différents régiments de l'armée, dont le service et l'occupation étoient d'y rassembler des fourrages, et cette communication pour Francfort menacée portoit MM. les Maréchaux à cette précaution.

Le digne, honnête et plein d'amitié pour moi M. du Vivier vint au camp m'y trouver et me dit : « Je viens vous communiquer que je vous ai fait mettre sur la liste des dix-huit officiers qui, sans troupe, doivent partir pour se rendre à Hirschfeld avec M. de Boisclaireau, brigadier de votre connoissance, qui y va pour en commander la garnison et qui doit y employer ces dix-huit officiers, en formant des compagnies de 800 à 900 hommes qui y sont sans officiers, Hirschfeld étant le rendez-vous de tous les convalescents revenus des hôpitaux de Francfort ou de ceux de l'armée. » Je vis l'inutilité de faire un refus, je le remerciai en l'embrassant, lui ajoutant que j'allois attendre mon ordre de départ, et me disposai à cette course.

Le lendemain, les ordres nous furent remis ; ils

1. Pierre Paradis, de Fribourg, entré au service en 1729, capitaine-commandant au régiment de Diesbach, puis capitaine de fusiliers au régiment de Waldner en 1763, retiré en 1766, avec une pension de 2.400 livres.

2. Jean-Joseph-Félix Dubois, né à Montauban en 1720, volontaire au régiment de la Couronne en 1738, lieutenant dans le régiment de Bonnac en 1743, capitaine dans le régiment de Bretagne en 1745.

portoient le rendez-vous où M. de Boisclaireau devoit nous prendre. Nous fûmes, pour ce détachement, trois capitaines de Picardie, MM. de Rocqueval, de Beaulieu et de Saint-Vincent de Masclary [1], et un lieutenant, M. de Meynard [2].

A l'heure indiquée, cinquante hussards, qui firent notre escorte et qui devoient accroître la garnison d'Hirschfeld, nous joignirent et nous partîmes, côtoyant la Fulda toujours à notre droite. Vers une heure, nous arrivâmes vis-à-vis de Rothenbourg, d'où nous fûmes instruits qu'il y avoit couché un détachement de 600 hussards, que, jusqu'à dix heures du matin, ils avoient battu l'estrade sur la route que nous tenions, mais qu'à l'heure de dix, ils avoient repassé la Fulda et s'étoient repliés sur un corps aux ordres de mylord Gramby. Nous étions encore à trois lieues d'Hirschfeld, où nous nous pressions d'arriver, crainte de quelque mal-rencontre, n'y ayant que la rivière de la Fulda, guéable dans la plupart de ses parties, qui nous séparât du corps de mylord Gramby, dont la force étoit de 12.000 hommes.

Comme nous continuions à marcher pour notre destination, nous découvrîmes, à proximité de nous, quatre hommes à cheval qui venoient à nous ; une petite troupe de huit de nos hussards fut envoyée au devant d'eux ; c'étoient quatre hussards ennemis de

1. Pierre de Saint-Vincent de Masclary, né en 1733, lieutenant en 1746, capitaine en 1755, chevalier de Saint-Louis en 1770, retiré en 1777.

2. Armand-Pierre de Meynard, né à Tulle en 1735, cadet dans le corps royal en 1752, enseigne dans Picardie en 1756, lieutenant en 1757, abandonna le service en 1771.

la troupe de Luckner, qui, s'apercevant que nous étions François, cherchèrent, par la course, à éviter les nôtres qui alloient à eux. Les nôtres les suivirent plus d'une lieue et demie et nous perdîmes de vue les uns et les autres.

Nos huit hussards ne nous joignirent qu'à Hirschfeld, ayant pris deux des quatre hussards qu'ils avoient suivis avec tant d'acharnement, et, par eux, nous fûmes instruits qu'ils étoient du détachement qui avoit passé la nuit à Rothenbourg et dont 300 hussards avoient battu l'estrade toute la matinée sur la route que nous tenions. Nous dûmes donc à la fortune de les avoir évités, ce qui accrut notre satisfaction d'être arrivés sains et saufs à Hirschfeld.

M. de Boisclaireau, suivant la patente qu'il en avoit, prit le commandement de la place, où il trouva 800 hommes de tous les régiments de l'armée et, de plus, 120 hommes à cheval. Il commença par extraire de l'infanterie 120 hommes et, des cinquante hussards, vingt. Ces deux troupes furent confiées à M. de Rocqueval, premier capitaine des officiers aux ordres de M. de Boisclaireau, et, deux jours après notre arrivée, ils partirent pour se rendre à Fulda, où ils devoient tout employer pour y maintenir la communication libre et assurée sur Francfort.

Ce détachement parti, je me trouvois premier capitaine et, en conséquence, quelques jours après, je fus détaché à mon tour, avec trente hommes d'infanterie, sans autres officiers, quinze dragons du régiment du Roi, avec eux un maréchal des logis, et fus envoyé au château de Friedwald, appartenant

au prince de Hesse, maison de chasse, château à l'abri de tout coup de main, enveloppé d'un fossé de trente pieds de large et, dans toutes ses parties les moins profondes, avec six pieds d'eau : ce château situé à côté du village de Friedwald et très à proximité d'une forêt immense qui enveloppe l'un et l'autre, puisque les bois sont joignant à la vallée de la Quinche. Instruit d'ailleurs que dans le même château cinquante Autrichiens y avoient été enlevés, il y avoit deux ans, par un parti prussien, et me voulant faire profit de cet exemple, je logeai tout mon court détachement dans le château, j'en fis lever le pont-levis, comme un petit pont-levis à passer un seul homme de front, lequel même n'étoit baissé que lorsque j'en donnois l'ordre.

Je me fis fournir, par les habitants du village, des farines, des viandes salées, des légumes, de l'avoine et fourrages pour la subsistance de mon détachement, tant pour les hommes que pour les chevaux, et ce pour cinquante jours, en outre de la subsistance journalière qu'ils me livroient tous les trois jours, avec promesse qu'à mon départ, si je n'en faisois usage, je leur remettrois toutes leurs différentes provisions.

De précaution en cas d'attaque, je restai donc clos dans ce château pendant trois semaines, d'où je ne faisois sortir, à tous les points du jour, que cinq dragons, auxquels j'indiquois les villages qu'ils devoient parcourir pour avoir nouvelles des ennemis et savoir particulièrement de quoi s'occupoit un corps aux ordres d'un jeune prince de Brunswick, frère du prince héréditaire de ce nom.

Par mes petites patrouilles je fus instruit que les troupes aux ordres de ce jeune prince étoient continuellement occupées à mettre en magasin tous les fourrages que les bords de la Werra pouvoient leur fournir, comme tous les blés des pays qu'ils occupoient.

Certain de ce fait et prévoyant que cet approvisionnement annonçoit, pour la suite, devoir être employé pour le siège de Cassel, plein donc de cette idée, je fis part à M. le marquis de Vogüé, mon compatriote et maréchal-général des logis de l'armée, de toutes mes idées à cet égard. Je lui adressai mon paquet à Krumbach, où étoit alors le quartier général des maréchaux, et le lui fis porter par un des dragons à mes ordres, auquel j'avois donné un guide à cheval, bon fermier du village de Friedwald, l'ayant chargé de la sûreté de ce dragon, de son arrivée et retour, sous les menaces les mieux confirmées, dont sa femme, ses enfants et sa maison me répondoient.

Aussi le dragon et lui furent de retour le cinquième jour avec la réponse de M. le marquis de Vogüé ; il me remercioit des nouvelles que je lui communiquois, me disoit qu'il alloit se faire un vrai plaisir de les faire parvenir à MM. les Maréchaux, me disoit en forme de reproche, très obligeamment, qu'il n'avoit su que j'étois employé hors de ligne qu'à la réception de ma lettre et qu'il alloit s'occuper à me faire employer moins solitairement qu'il lui paroissoit que je l'étois à Friedwald.

En effet, quelques jours après, M. de Boisclaireau me manda de quitter Friedwald et de venir le

rejoindre à Hirschfeld, ordre que j'exécutai, et, le matin seulement de mon départ, je mandai au château le bourgmestre et quelques principaux des habitants, auxquels, retirant les reçus que j'avois faits au premier des livraisons qu'il m'avoit faites, je les lui remis toutes, ainsi que les clefs du château et barrières, et partis de suite pour me rendre à Hirschfeld, où, arrivé, M. de Boisclaireau me créa capitaine des grenadiers et chasseurs de la garnison. C'étoit donc le ramassis des grenadiers et chasseurs convalescents de l'armée que je me trouvois commander; de l'un et de l'autre le nombre en étoit, y compris les bas-officiers, de quarante-huit : c'étoit la troupe d'élite de la garnison. Les autres capitaines étoient à la tête de quarante fantassins, dont la plupart, par leur peu de santé et de force, eussent mieux figuré, vu leur état débile, dans un hôpital; trois lieutenants suisses étoient à la tête, chacun d'eux, de trente hommes de leur nation ou des régiments allemands qu'on leur avoit confiés, à cause de la langue.

En tout et pour tout, notre garnison avoit sous les armes 400 fantassins, 170 maîtres des différentes troupes à cheval, pour chef un seul capitaine de hussards et des lieutenants de cavalerie et dragons; de plus, 150 hommes à l'hôpital, hors d'état de tout service.

Quelques jours après mon retour de Friedwald, sur les sept heures du matin, nous rendant chez M. de Boisclaireau, j'aperçois sur la place une troupe de sept à huit officiers vêtus de bleu; j'entends qu'ils étoient de la légion du maréchal prince de

Soubise ; je vais à eux, j'y vois M. de La Motte [1], que je connoissois, je lui fais la bienvenue. Il étoit le chef de 200 volontaires de ce corps. Je lui demande quelle bonne aventure le menoit à Hirschfeld ; il me répond que, chargé d'une commission du maréchal prince et poussé, la veille, par une troupe infiniment supérieure du corps de Luckner, il étoit arrivé, vers les dix heures du soir, au moulin et hameau attenant de l'autre côté de la Fulda, c'est-à-dire à sa rive droite, Hirschfeld à celle de gauche.

Après un instant de conversation avec eux, je les quittai et entrai chez M. de Boisclaireau ; je lui parlai de la poussée qu'avoit essuyée M. de La Motte. lorsqu'au moment même arrive chez ce général un maréchal des logis de nos hussards, accompagné de deux autres hussards, qui lui annonce qu'il avoit laissé son capitaine à deux lieues d'Hirschfeld, en pleine retraite, vis-à-vis le corps de Luckner, qui paroissoit très nombreux tant en infanterie qu'en cavalerie légère.

Le général Boisclaireau, plein de cette nouvelle, demande vite des chevaux pour aller reconnoître lui-même ce qui se passe, et me dit : « Depuis que je suis ici, je n'ai eu le loisir que d'écrire soit à M. le maréchal prince de Soubise, soit à M. le maréchal d'Estrées, pour reddition de compte et nouvelles, de manière que je connois très peu la place où je commande et en M. Paradis je n'aperçois pas

1. François-Henri de La Motte, sous-lieutenant aux chasseurs à pied de Berchery en 1760, aide-major d'infanterie dans les volontaires de Soubise, puis capitaine en 1761, chevalier de Saint-Louis en 1762, quitta le service en 1767.

grandes ressources ; c'est pourquoi je vous prie de faire battre la générale, de placer les troupes sur le rempart comme vous le jugerez à propos, de placer un lieutenant et trente hommes à la redoute en avant de la porte de Rothenbourg et un capitaine aux deux redoutes et communication de la porte Notre-Dame ».

Comme il alloit monter à cheval, qu'il s'étoit déjà répandu que Luckner nous arrivoit avec 6.000 hommes pour s'emparer d'Hirschfeld, où il y avoit la machine infernale, composée de dix chariots venus de Paris en poste avec tant de frais et qui, par son moyen, devoit, disoit-on, incendier toutes les forêts incommodes de la Hesse, de plus, vingt-cinq caissons, des munitions de guerre en cartouches, boulets et poudre, quoique pas une pièce de canon, mais qu'il me paroissoit important de conserver au Roi, ce qui fit que, connoissant l'étendue du circuit de la place que nous avions à défendre avec si peu de monde, [je me décidai] à lui proposer de faire usage des 200 hommes aux ordres de M. de La Motte, capitaine du régiment de Soubise, et de lui ordonner d'entrer, lui et sa troupe, dans Hirschfeld.

M. de Boisclaireau saisit mon idée et me dit : « Mais où est-il ? » — « Je le vois sur la place et vais l'appeler ». Je m'avance et appelle M. de La Motte ; M. de Boisclaireau, monté à cheval, nous joint ; il fait l'énumération à cet officier de tout ce qui se trouve dans la place, en lui disant qu'il faut qu'il y fasse entrer les 200 hommes à ses ordres ; M. de La Motte s'excuse en lui disant qu'il

est chargé d'une commission de la part du prince de Soubise et qu'il faut qu'il la remplisse.

Ce M. de La Motte avoit servi quinze ans en Prusse ; il étoit rusé et fin ; pour ne pas arrêter sa fortune au service de France, il vouloit éviter toutes occasions où il y avoit apparence qu'il pouvoit être prisonnier de guerre, et persévéroit dans son refus. M. de Boisclaireau, de son côté, craignoit de se compromettre, si réellement ledit M. de La Motte étoit chargé par le prince, général de l'armée, d'une mission qui intéressât à un point capital.

Je voyois donc ces deux hommes s'observer et être indécis l'un et l'autre, ce qui me porta à dire à M. de Boisclaireau qu'il falloit aller au plus pressé ; que les différents effets appartenant au Roi, qui étoient dans Hirschfeld, demandoient qu'ils fussent conservés, d'autant que, dans une retraite de l'armée, nous avions en farine de quoi la sustenter pour plusieurs jours, et, à demi-voix, je glissai à M. de Boisclaireau d'ordonner à M. de La Motte d'entrer, lui et sa troupe, dans Hirschfeld et, s'il s'y refusoit, de le faire arrêter.

M. de Boisclaireau, vif et violent, ainsi poussé, lui dit : « Monsieur, je vous l'ordonne. » M. de La Motte lui répondit : « Si vous m'en donnez l'ordre par écrit, j'obéirai. » — « Volontiers, Monsieur, lui dit le général ». Il se jette à bas de son cheval ; je lui fournis encre et papier, et, sur un banc de ceux de la place d'armes, il écrit l'ordre et le lui remet, remonte à cheval et part avec huit hussards pour aller reconnoître ce qui se passe.

M. de La Motte va chercher sa troupe, qui n'étoit

pas à un quart de lieue de la ville, et, trois quarts d'heure après, il y arrive.

Pendant son absence, je fais battre la générale, je place les troupes en différents lieux du rempart ; je laisse une ordonnance sur la place, à laquelle je dis, lorsque M. de La Motte arrivera avec sa troupe, de les conduire à la porte Notre-Dame, où mon projet étoit de le placer avec cent hommes, tant dans deux tours qui flanquoient une brèche entre elles deux, d'environ soixante pas de front, radoubée seulement avec des saucissons pareils à ceux dont on fait les batteries, avec le vice [?] qu'on leur avoit donné pour suivre un talus, de manière qu'on y montoit et descendoit comme s'il y eût eu un escalier au haut duquel on avoit fait une tranchée, de manière que ceux dans le cas de défendre cette brèche étoient à couvert jusqu'au col.

Les cent premiers hommes de M. de La Motte furent là divisés, les autres cent à proximité sur leur gauche et suivant le rempart dans sa partie du midi ; un lieutenant et trente Suisses placés à la redoute en avant de la porte de Rothenbourg.

Moi, de ma personne et mes quarante-huit grenadiers ou chasseurs, je me portai hors la ville et fus me placer aux deux redoutes et leur communication, qui couvroient la porte Notre-Dame.

Comme je ne mis pas en doute qu'avant que d'être attaqué, nous fussions reconnus, que mon objet étoit d'en imposer et de paroître plus en force que nous ne l'étions, je plaçai douze hommes dans la première redoute, au haut de la hauteur faite pour contenir au moins deux bataillons ; des douze hommes

j'en fis mettre huit en faction sur le parapet de la redoute; à la communication j'en plaçai autres douze, dont huit en faction; sur le parapet de la seconde redoute, autres douze, avec huit sentinelles également placées, avec ordre de les relever toutes les heures; on les faisoit donc descendre pour les faire remonter, ce qui donna de l'inquiétude aux ennemis sur le nombre des troupes qu'il pouvoit y avoir dans cette partie, [inquiétude] prouvée par la manière dont, le soir, ils marchèrent pour attaquer et s'emparer de ces deux redoutes, que je ne pouvois avoir envie de défendre.

Dès la nuit tombée, je changeai mes dispositions comme suit : j'assemblai, sur l'angle gauche de la première redoute faisant face aux ennemis, toute ma troupe, tant grenadiers et chasseurs, que j'avois divisée aux deux redoutes et à la communication ; je plaçai le lieutenant à mes ordres, du régiment de la Vieille-Marine, avec dix chasseurs, sur ma gauche, pour veiller à l'escarpement sur cette partie aisée à gravir et éviter par ce poste de pouvoir être enveloppé. Quant à l'escarpement sur la droite de la redoute et de sa communication à cette place, à demi de la montagne impraticable le jour (et la nuit ne pouvoit que la rendre encore plus impraticable), j'y plaçai néanmoins un bas-officier, homme qui me paroissoit sûr, pour être, à tout événement, instruit de ce qui se passeroit à cette partie.

Les ennemis avoient commencé à arriver à portée de l'attaque qu'ils se proposoient dans cette partie, à sept heures du soir ; j'avois compté plusieurs drapeaux et les estimois au nombre de 2.000

hommes, lesquels se tinrent jusqu'à la nuit à une portée de canon.

Ma petite troupe disposée comme je viens de le dire, je préviens chacun d'eux de la manière dont il doit se conduire, ayant toujours pour désir de n'en pas perdre un seul.

Entre dix et onze heures de la nuit, nous entendîmes que l'on marchoit à nous et, peu après, une voix qui, parlant françois, disoit : « Ensemble, serrez, point de quartier. » En peu d'instants, j'aperçus la tête de la colonne et, au clair des étoiles, le luisant des baïonnettes. Mes soldats, prévenus de ne tirer que lorsque j'en donnerois l'ordre, l'attendoient avec confiance. Les ennemis arrivés à trente pas de nous, je fais tirer toute ma troupe, à quoi les ennemis répondent par une décharge très nombreuse et toute dirigée en l'air. Dieu sait combien, à ce moment, je regrettois de n'avoir pas à mes ordres 300 hommes seulement, pour tomber sur eux et les disperser, mais mon peu de force m'avoit fait donner pour indication à chaque soldat que le premier feu seroit le signal pour se retirer, longeant la communication à la seconde redoute, où chacun se plaçoit à son angle gauche, extérieurement, comme ils l'avoient été à la première, ce qui s'exécuta.

Nous y restâmes près d'une heure, pendant laquelle les ennemis s'emparèrent de la redoute, aisée à gagner puisqu'il n'y avoit pas un homme. A leur tour, ils longèrent la communication et arrivèrent à la seconde redoute, où ils furent reçus comme à la première, une fusillade de notre part, une plus nombreuse de la leur, et notre retraite que j'avois

indiquée sur la porte de Rothenbourg, couverte d'une demi-lune, où nous arrivâmes sans la moindre perte et sans accident.

Je trouvai dans cet ouvrage M. de Saint-Vincent de Masclary, avec trente hommes. Je pris poste dans cet ouvrage avec désir d'y tenir ferme, vu qu'il étoit bon et bien palissadé. M. de Saint-Vincent me dit qu'il pensoit que la redoute en avant de lui, où j'avois un lieutenant suisse et trente hommes, avoit été attaquée et vraisemblablement prise, puisqu'il n'y avoit été tiré que quelques coups de fusil il y avoit plus de demi-heure, et que pas un de ces trente hommes ne s'étoit retiré sur la porte de Rothenbourg, quoiqu'ils en fussent sortis pour se rendre à la redoute. Je lui demandai si, en avant de la demi-lune, il n'avoit pas entendu quelque bruit ; il me dit que non. « Ce silence annonce qu'ils font leurs préparatifs pour venir à nous, faisons les nôtres. » Ce dont nous nous occupâmes.

Je fis une petite réserve de vingt grenadiers, que je confiai au lieutenant du régiment de la Marine, lui observant que si, à l'attaque que nous allions essuyer, il y avoit nombre d'ennemis assez valeureux pour franchir les deux rangs de palissades dont notre ouvrage étoit fraisé, c'étoit à cet instant qu'avec la réserve il devoit les charger et les reculbuter dans le fossé, que pendant l'attaque il eût à veiller sur les deux faces de la demi-lune, pour exécuter ce dont nous convenions.

M. de Saint-Vincent et moi dîmes à chaque soldat la manière dont il devoit se conduire et eûmes la satisfaction de les voir tous désirer d'être

attaqués, ce qui ne tarda pas, car, l'instant d'après, les ennemis marchèrent à cette demi-lune. Notre feu fut continuel sur la direction du bruit que nous entendions et sur quelques-uns des ennemis qui se portèrent jusque sur le bord du fossé, mais aucun ne se hasarda d'y descendre et, après une attaque d'une petite demi-heure, ils se retirèrent et il n'en fut plus question.

Comme le silence étoit absolu de ce côté, M. de Boisclaireau, qui craignoit avec raison d'être bientôt attaqué dans la partie de la porte Notre-Dame et à l'endroit de la brèche dont j'ai parlé, nous envoya ordre de quitter la demi-lune et de rentrer dans la ville, ce que nous fîmes.

Je fis dire à M. de Boisclaireau que j'étois avec les grenadiers et chasseurs, dont je n'avois pas perdu un seul, à la parade que j'avois faite aux deux redoutes et communication en avant de la porte Notre-Dame, [et lui fis demander] s'il avoit quelques ordres à me faire passer pour me porter ailleurs, où je pouvois être plus utile que d'être sur le rempart de la porte de Rothenbourg, inaccessible par sa hauteur, puisqu'il eût fallu des échelles de plus de quarante pieds de haut et que M. de Saint-Vincent, avec près de cinquante hommes à ses ordres, étoit plus qu'en force pour cette porte.

La réponse de M. de Boisclaireau fut que j'eusse promptement à le joindre à la brèche de la porte Notre-Dame, sur laquelle les ennemis avoient déjà tiré quelque trente coups de canon.

J'eus bientôt joint M. de Boisclaireau à la brèche, où, dans la tranchée pratiquée dans le terre-plein

du rempart, il y avoit trente hommes du détachement de M. de La Motte. J'y joignis quinze chasseurs de plus et gardai trente et quelques hommes, restant de ma troupe, que je plaçai en réserve, pour charger et culbuter les ennemis, s'il arrivoit qu'ils tentassent de monter par cet endroit.

M. de La Motte occupoit, avec quarante hommes, la tour et plate-forme de la porte Notre-Dame, qui flanquoit merveilleusement bien tout le flanc gauche de la brèche, qui l'étoit par sa droite d'une autre tour, où il y avoit vingt hommes de ses volontaires.

Dans cette position, nous attendions l'effort des ennemis, et, suivant qu'ils devoient le faire, M. de Boisclaireau devoit venir à notre aide avec soixante hommes qu'il tenoit tout disposés à cela, placés entre la porte Notre-Dame et celle Saint-Denys, et autres soixante placés entre la porte Notre-Dame et celle de Rothenbourg, car la brèche étoit réparée fort négligemment, dont les ennemis en devoient être certainement instruits et ne pouvoient manquer d'y diriger leurs principales attaques, comme je le dirai ci-après, après avoir rendu compte de la course de M. de Boisclaireau, parti dès le matin pour aller au-devant d'eux, les reconnoître et juger des intentions du corps considérable qu'on lui annonçoit se diriger sur Hirschfeld.

Sa marche pour reconnoître les plus avancés fut d'une heure et demie, ayant joint précédemment le capitaine des hussards qui l'avoit fait avertir, qui lui dit que cette première avant-garde n'étoit guère que de soixante hommes à cheval, qu'à mesure qu'elle se portoit décidément pour menacer ses

derrières, il cédoit du terrain et changeoit sa position ; que souvent cette cavalerie faisoit des haltes, qu'en cela il l'avoit imitée, se réglant absolument sur ses mouvements et n'ayant pas voulu se compromettre en rien, sûr que le corps qui suivoit cette avant-garde étoit très nombreux et que les rapports qui lui avoient été faits par un paysan à sa dévotion, dès le point du jour, étoient que Luckner en étoit le chef et qu'en outre de son corps, il y avoit d'autre infanterie et cavalerie. M. de Boisclaireau parla à ce paysan, qui étoit l'espion dont le capitaine des hussards avoit fait usage pour avoir nouvelle des ennemis. Le rapport que lui avoit fait M. de La Motte et l'obligation où il avoit été, la veille, de se retirer sur Hirschfeld étoient une indication à croire à la nouvelle du paysan.

Il se détermina à se porter sur ses derrières avec les troupes de hussards et à gagner une éminence très élevée, laissant en avant de lui un terrain de demi-lieue très découvert, d'où il ne seroit d'Hirschfeld qu'à environ trois quarts de lieue, où, arrivés, ils restèrent près de trois heures sans apercevoir un seul ennemi, n'ayant pas même été suivis par les premiers en panne devant eux, ce qui donna à penser à M. de Boisclaireau que cette direction et inaction de leur part cachoit des projets et n'étoit que pour établir la confiance.

Il ne se rebuta pas d'attendre, et ce fut entre quatre et cinq heures du soir que cette même cavalerie du matin, mais triplée en nombre, parut dans le découvert en avant de M. de Boisclaireau. Quelque supériorité qu'elle eût sur la troupe qui lui étoit opposée, elle

ne chercha pas trop à s'en approcher, manœuvrant de manière à pouvoir découvrir ce qui étoit sur le derrière des nôtres, et, à peu d'instants de là, parut une tête de colonne en cavalerie, qui se porta rapidement en avant. M. de Boisclaireau tint encore ferme, ce qui continuoit d'en imposer aux premières troupes vis-à-vis des nôtres, que les ennemis pouvoient soupçonner plus nombreuses.

L'infanterie ennemie commençant à se prolonger dans la partie découverte, M. de Boisclaireau ordonna la retraite et, du moment que sa petite troupe la commença, celle des ennemis s'abandonna au galop, pour tâcher de la joindre. Arrivés sur le terrain qu'avoient occupé les nôtres, ils les purent nombrer sans exception d'un seul et continuèrent de les poursuivre jusqu'à cent pas de la demi-lune qui couvre la porte de Rothenbourg, d'où il leur fut tiré quelques coups de feu.

Dans cette retraite précipitée, M. de Boisclaireau, homme septuagénaire, dut de n'être pas pris à son courage et à la volonté de quelques dragons du régiment du Roi et quelques hussards, qui observèrent toujours de suivre la croupe du cheval de M. de Boisclaireau, à qui il arriva que, montant une petite éminence, il se trouva sur la croupe de son cheval ; il se saisit des deux mains à l'arçon de la selle, mais son âge et son embonpoint ne pouvoient lui permettre de se remettre en selle ; il fit cinquante pas dans cette fâcheuse position, ce dont s'apercevant les hussards et dragons s'empressèrent, le saisissant par les bras, de le remettre en selle. Ce petit retard occasionna que les deux dragons les moins bien montés

eurent leurs chevaux blessés sur la croupe de coups de sabre. Voilà tout l'avantage que les ennemis tirèrent de cette chasse.

Une heure après la rentrée de M. de Boisclaireau dans Hirschfeld, se présenta à la porte de Rothenbourg un trompette suivi d'un capitaine de hussards, qui demanda à parler au commandant de la place. M. de Saint-Vincent de Masclary, qui étoit dans la demi-lune, dit à l'un et à l'autre de s'arrêter à cinquante pas du fossé de l'ouvrage qu'il gardoit, qu'il alloit faire avertir le commandant pour recevoir ses ordres.

L'activité de M. de Boisclaireau ne lui permet pas d'envoyer savoir ce qu'on vouloit, dont il se doutoit bien ; il arrive lui-même, désirant répondre de sa bouche à ce que cet officier venoit lui proposer, monte sur la demi-lune et lui crie : « Monsieur, vous pouvez approcher, je suis le commandant de la place, prêt à vous entendre. » A cet appel, cet officier s'avance et dit : « Je suis mandé de la part du général Luckner, qui vous somme de lui remettre Hirschfeld, de vous rendre prisonnier de guerre avec votre garnison, dont la force médiocre et le mauvais état lui sont connus, comme l'immensité de l'enceinte que vous ne pouvez garder, ainsi que le mauvais état de votre rempart. Le général est ici avec une force si majeure qu'elle ressemble à une armée prête à vous assaillir de tous côtés et à enlever votre place dans un quart d'heure. Le général veut éviter de vous traiter comme poste pris d'assaut, où il est impossible à la générosité de fixer celle du soldat qui a couru des dangers. » — « Monsieur, vous

pouvez rapporter à votre général que la perte de son estime, que je veux mériter, me seroit trop sensible ; que je dois au Roi la conservation de cette place ; que j'y suis avec des François bien disposés à la lui conserver ; que, quelque petit qu'en soit le nombre, le courage y suppléera ; que je vais me disposer, ainsi que ma garnison, à remplir nos devoirs. »

A ces dernières paroles, M. de Boisclaireau salua l'officier des ennemis qui étoit venu le sommer et descendit du parapet de la demi-lune. L'officier et son trompette se retirèrent.

M. de Boisclaireau, prévoyant qu'il seroit attaqué pendant la nuit, voyoit sa place si mal pourvue qu'il étoit dans de fortes alarmes ; il se confia à l'espoir que donne le courage et aux fautes qu'un ennemi si supérieur pouvoit commettre. M. de Paradis, lieutenant de Roi, et M. Dubois, major, lui rendirent compte de l'emplacement des troupes ; il leur dit que l'un et l'autre devoient se porter sur le rempart de la basse ville faisant face à la Fulda, qu'ils eussent attention à disposer le peu de troupes qu'ils y auroient à pouvoir s'aider de l'un à l'autre, que la hauteur des remparts de cette partie lui faisoit penser que les ennemis n'entreprendroient rien de ce côté, faute d'échelles assez longues, que M. de Paradis eût à correspondre à la porte Saint-Denis et M. Dubois à la porte de Rothenbourg, en outre de la protection mutuelle qu'ils se devoient en cas d'insulte dans une des parties qui leur étoient confiées.

A la nuit tombante, trente des cent soldats malades à l'hôpital, presque tous avec la fièvre, s'habillèrent et demandèrent au directeur leurs armes pour se

porter sur le rempart; ce directeur, touché de cette volonté, ne balança pas à ordonner qu'elles leur fussent délivrées et vint sur-le-champ en rendre compte à M. de Boisclaireau, qui l'approuva et ordonna que ces trente hommes fussent conduits à M. de Paradis, qui disposeroit de leur emplacement. Ce trait de courage eût été chanté chez les Romains, mais il en est tant de ce mérite pour la nation françoise qu'on y porte une trop faible attention, car l'acte de ces trente méritoit récompense ou tout au moins éloges et compliments, récompense avec laquelle on paye si bien cette nation.

L'attaque des redoutes qui couvroient la porte Notre-Dame se passa comme il a été dit ; celle en avant de la porte de Rothenbourg se fit au même instant. L'officier qui y commandoit s'étoit mis dans cette redoute avec les vingt hommes à ses ordres, redoute très vaste, faite dans son principe pour y loger au moins un bataillon ; aussi, au moment de l'attaque, cet officier voulut se retirer, mais il y perdit une douzaine d'hommes blessés ou pris, et lui, avec le reste de son détachement, tournant la ville par sa gauche, se retira vers la porte qui communique au pont sur la Fulda, et ne rentra dans la ville qu'au jour.

J'ai dit qu'après ce petit avantage, les ennemis se portèrent à la demi-lune qui couvre la porte de Rothenbourg ; mais, voyant des difficultés à s'en rendre maîtres, ils cessèrent cette attaque et, longeant tout autour de la ville, ils se portèrent vers la porte Notre-Dame avec projet d'y faire de plus grands efforts à la brèche, puisque les troupes qui avoient

attaqué les deux redoutes et communication en avant de cette porte s'y dirigèrent aussi ; mais comme nous avions tout prévu pour cette partie, ils y furent bien accueillis.

Ils firent la faute de venir se mettre en bataille dans une prairie à cent cinquante pas du bord du fossé, et là, sans autre prévoyance, ils établirent un feu de mousqueterie, comme si ce bruit eût dû faire tomber les remparts, ou, semant l'épouvante, nous obliger à ce qu'ils souhaitoient. Leur feu, dirigé dans les ténèbres, le fut si mal que, vers cette attaque, il n'y eut pas un seul homme de tué ou blessé, tandis que notre feu [fut] de front [et] des angles qui ne manquoient de les flanquer. Tous nos soldats [furent] prévenus de ne tirer qu'ajustant leurs coups et d'où partiroit le feu qu'ils verroient devant eux, ce qu'ils observèrent parfaitement. Trois quarts d'heure de fusillade terminèrent toute cette attaque ; les ennemis cessèrent leur feu et le nôtre le fut aussi.

Nous nous attendions que Luckner nous feroit quelque attaque plus vive ; toute la nuit se passa à être fort alerte, mais tout fut tranquille et, au point du jour, nous découvrîmes toutes les troupes ennemies en panne à quinze ou dix-huit cents pas de nos murs. Elles y restèrent jusqu'à sept heures.

Comme elles étoient très nombreuses, nous nous comptions toujours menacés de quelque autre entreprise, lorsqu'à cet instant nous aperçûmes une quinzaine de chariots qui se dirigeoient vers les troupes devant nous ; on soupçonna d'abord cette espèce de convoi d'être de l'artillerie, mais nous ne fûmes pas longtemps à voir que ce n'étoient que des chariots

de paysans qui arrivoient en effet à une grosse ferme en face de nous, où les ennemis avoient déposé leurs blessés de cette nuit ; ils les placèrent sur ces chariots, que nous vîmes partir à neuf heures de cette matinée.

Toutes ces troupes se mirent en marche et, par les petits détachements de hussards ou de dragons qu'on envoya après eux pour les observer, nous fûmes instruits qu'ils se dirigeoient, par le chemin qu'ils tenoient, à se porter à Fulda. Nous envoyâmes également sur tous les différents terrains qu'ils avoient occupés pendant la nuit, ainsi qu'à la ferme d'où nous avions vu partir leurs blessés, pour connoître de la perte qu'ils avoient faite ; il ne fut trouvé que douze cadavres dans tous les différents lieux et à proximité de la ferme où ils avoient ramassé leurs blessés. Nous fûmes instruits par les paysans qu'ils y avoient enterré de vingt-cinq à trente hommes, que sur dix-huit chariots ils avoient mis soixante blessés, la plupart ayant des blessures très graves ; à ajouter à ces différents nombres les blessures légères, les ennemis perdirent, en tués ou blessés, 150 hommes, tandis que la perte de notre garnison ne fut d'un seul homme, excepté les dix Suisses tués, blessés ou pris à la redoute [24 juillet].

M. de Boisclaireau, très satisfait et joyeux de l'issue de l'attaque qu'il avoit éprouvée, en rendit compte avec empressement à M. le maréchal prince de Soubise, et, par l'événement qui s'ensuivit, il fut démontré qu'il ne suivit pas toutes les obligations auxquelles sa charge de chef de cette garnison l'obligeoit. S'il le fit, ce qui n'est pas à présumer, la

conduite du prince de Soubise fut très partiale, faisant tomber la seule grâce qu'il fit accorder à M. de La Motte, capitaine de sa légion de Soubise.

M. de Boisclaireau, dans sa reddition de compte, ne pouvoit vanter la bonne grâce que cet officier avoit mise à se joindre à sa garnison pour la conservation d'Hirschfeld, puisque tout se passa comme je l'ai dit ci-devant et qu'il m'eut obligation à moi seul de l'y avoir déterminé, puisque je lui inculquois, au moment de la crise où cet officier s'y refusoit, de le faire arrêter. L'avoit-il vanté sur la manière dont il s'étoit conduit pendant l'attaque ? Chose impossible : placé de sa personne dans la tour au-dessus de la porte Notre-Dame, il n'en avoit bougé de toute la journée et pendant la nuit. Je le voyois cependant gratifié de la croix de Saint-Louis à l'occasion de cette défense, tandis que M. de Saint-Vincent de Masclary, qui y avoit montré le courage et l'intelligence d'un brave officier, ancien de service à M. de La Motte, n'obtenoit rien.

M. de Boisclaireau, pour faire sa cour à M. le maréchal de Soubise et pour, à son tour, s'attirer ses bontés et protection dans l'occasion, n'avoit-il fait valoir que le seul sieur de La Motte, officier de sa légion ? L'humanité est capable de cette injustice.

M. de Boisclaireau garda-t-il le silence sur les officiers de la garnison, qui lui avoient été si utiles, ainsi que sur le sieur de La Motte, dont la fin a prouvé toute l'intrigue ? Dans les premières années de la paix de 1762, [il fut] exécuté à Londres par l'ordre du gouvernement anglois, convaincu d'y avoir tramé chose préjudiciable à cette nation, ce qui lui

attira son supplice et sa mort, en représailles d'un Anglois exécuté en France, nommé Douglas, accusé et convaincu d'avoir combiné et voulu incendier nos magasins de bois pour la marine à Brest.

Cet intrigant de La Motte eut-il le talent d'en imposer au maréchal de Soubise, tournant sur lui et les 200 hommes à ses ordres la conservation d'Hirschfeld ? Je préfère le croire ainsi, tant pour rendre justice au maréchal prince de Soubise qu'à M. de Boisclaireau.

Comme la vérité perce toujours, quelques jours après cette attaque, je reçus une lettre de M. le comte de Durfort[1], à cette époque colonel du régiment de Picardie, aujourd'hui lieutenant-général commandant en Dauphiné, par laquelle il me faisoit compliment sur la manière distinguée dont je m'étois conduit, m'offroit tous ses services si je voulois en tirer quelque récompense, me disant qu'il appuyeroit ma prétention de tout ce qui dépendroit de lui. J'ignorois alors tout ce qu'avoit pu faire M. de Boisclaireau. Certain seulement qu'il avoit rendu compte à MM. les Maréchaux de son attaque, je devois me croire cette reddition de compte favorable.....

Plein de reconnoissance de la lettre que j'avois reçue de M. le comte de Durfort, je demandai à M. de Boisclaireau la permission d'aller au camp

1. Louis-Philippe, comte de Durfort, né en 1720, lieutenant au régiment d'Auvergne en 1744, capitaine en 1745, cornette des chevau-légers de la Garde en 1752, brigadier en 1761, maréchal de camp en 1762, lieutenant-général en 1781, grand-croix de Saint-Louis en 1783.

[où il se trouvoit]; elle me fut accordée. Je partis le lendemain, de grand matin; j'y arrivai pour dîner avec mon colonel; je lui fis le récit de notre attaque; il me réitéra ses offres de services; ma réponse fut laconique et en ces termes : « Monsieur le Comte, encore un événement heureux où je puisse prouver mon zèle, et j'aurai l'honneur de vous prier alors de faire valoir les deux ensemble. »

Après dîner, je voulus partir de suite pour rentrer le même jour à Hirschfeld, et y arrivai à la nuit tombante.....

L'auteur s'étend sur la maladresse de Luckner, qu'il revit à Valenciennes en 1767. Ce général, qui était alors au service de France, prétendait n'avoir pas été présent à l'attaque d'Hirschfeld.

La marche de Luckner sur Fulda continuoit à avoir pour premier objet de donner à MM. les Maréchaux de l'inquiétude sur la communication de l'armée à Francfort et, pour second, de causer, s'il lui étoit possible, quelque dommage notable à la grosse artillerie de notre armée, que l'on évacuoit sur Francfort, aux ordres de M. de Gelb, brigadier, qui n'avoit pour l'escorter que 800 hommes d'infanterie et 200 chevaux.

Instruit, dès la seconde journée, de la marche de Luckner, M. de Gelb arrêta son convoi et instruisit les Maréchaux du danger de suivre sa destination s'il n'étoit protégé d'un corps considérable qui pût même obliger Luckner à se replier sur son armée. MM. les Maréchaux donnèrent sur-le-champ ordre à M. le comte de Stainville (maréchal de Choiseul

aujourd'hui) de se porter, avec le corps à ses ordres, composé des grenadiers de France, huit bataillons de grenadiers royaux et quatre régiments de dragons, à Hirschfeld et de là au château de Friedwald, où j'avois passé quinze ou dix-huit jours, comme je l'ai dit, et dont les ennemis s'étoient emparés le lendemain que je l'avois évacué, de le prendre en passant et de continuer sa marche vers Fulda.

M. le comte de Stainville arrive à Hirschfeld, fait camper son corps sur la rive droite de la Fulda, de sa personne la passe et vient passer la nuit à Hirschfeld. M. de Boisclaireau l'y reçoit, lui donne l'hospitalité et à souper. Avant que l'on se mît à table, M. de Stainville lui demande ce que c'est que ce château de Friedwald. M. de Boisclaireau lui avoue ingénument que ses différentes occupations ne lui ont pas permis de s'y porter pendant environ les trois semaines qu'il l'avoit fait occuper par un capitaine de son détachement, et lui ajoute que cet officier pourra lui en rendre un compte très satisfaisant et détaillé. A cet instant, on avertit que l'on a servi. M. de Boisclaireau me fait placer à côté de M. de Stainville, afin que, pendant le repas, cet officier général pût me faire les questions qui devoient l'instruire...

L'auteur fait à M. de Stainville une description très détaillée du château de Friedwald, que le prince Raymond de Cassel nommait sa Bastille et dont il avait fait un rendez-vous de chasse, orné à l'intérieur de belles tapisseries de haute lice ; château du moyen âge, flanqué de grosses tours, entouré de fossés avec pont-levis, mais sans valeur militaire, occupé par cinquante chasseurs seulement, mais dont, assurait-il, quatre

coups de canon à boulets rouges tirés dans les charpentes auraient facilement raison.

Le lendemain, M. de Stainville y envoie une brigade de grenadiers de France, qui, ayant vainement essayé d'enlever le château de vive force et la garnison refusant de se rendre, fut obligée d'en venir aux moyens conseillés par l'auteur. L'exécution en fut difficile, faute de gril à rougir les boulets. Néanmoins on parvint à allumer la charpente. La petite garnison fit une très belle défense et ne se rendit que chassée par la violence du feu. Le château fut entièrement consumé.

Du jour que cette expédition fut terminée, le corps aux ordres de M. le comte de Stainville fit une marche de deux lieues vers Fulda, et celui qui le suivit en fit une seconde, instruit alors que Luckner s'étoit retiré de cette ville et replié sur le camp volant que commandoit milord Gramby.

La marche de M. le comte de Stainville n'avoit été ordonnée que pour forcer Luckner à cette retraite et rendre la route assurée pour le passage de la grosse artillerie, conduite et escortée par M. de Gelb jusqu'à Francfort.

Pour nettoyer absolument cette route, M. de Stainville envoya jusqu'à Fulda seulement 600 dragons. Ce détachement de retour, M. le comte de Stainville rejoignit l'armée de MM. les Maréchaux, dont le projet étoit de porter, sous peu de jours, toute l'armée vers Francfort.

Le prince Ferdinand, pour les y déterminer plus promptement, fit un mouvement par sa gauche, vint occuper la position que tenoit milord Gramby, et celui-ci vint établir son camp à une lieue et demie de Hirschfeld, ce qui, en effet, porta nos maréchaux à venir camper à hauteur de Hirschfeld,

leur camp établi sur la rive droite de la Fulda, où toutes les farines qui étoient à Hirschfeld furent consommées, et, pendant les cinq jours que dura ce camp, MM. les Maréchaux calculèrent et déterminèrent leur marche pour se retirer à Francfort. Ils adoptèrent, pour plus grande sûreté, de la faire par la vallée et défilé de la Quinche. Tout combiné, l'armée se mit en marche. M. le marquis, aujourd'hui duc de Castries [1], fut chargé de l'arrière-garde, dont la garnison de Hirschfeld faisoit partie. M. de Castries l'augmenta de 800 hommes des différentes armes, et ces 1.600 hommes, aux ordres de M. de Boisclaireau, firent l'arrière-garde de M. de Castries.

Pendant tous les jours que dura cette retraite, nous n'aperçûmes de pelotons des ennemis, et en cavalerie, que dans des éloignements, leur marche toujours dirigée et à se présenter sur notre flanc droit ; cette manœuvre annonçoit que nous n'étions suivis que par des observateurs qui n'avoient nul désir d'entreprendre sur nous, et du moment que nous fûmes engagés dans les défilés de la vallée de la Quinche, nous ne vîmes plus d'ennemis, et si quelques-uns s'amusèrent à nous suivre, comme il y a apparence qu'ils le firent sans doute, ce fut en mettant entre eux et nous deux ou trois lieues d'intervalle. Tout fut donc du plus grand calme.

Lorsque notre arrière-garde fut licenciée pour

1. Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries, né en 1727, lieutenant-général en 1758, ministre de la marine en 1780, maréchal de France en 1783, mort en 1801.

que chaque officier et soldat eût à rejoindre son corps respectif, toute l'armée étoit campée à Bergen. Nous la joignîmes au moment où elle faisoit une marche en avant, dirigée sur Friedberg. Après une marche de plusieurs heures et au moment où la colonne de droite en étoit encore à une lieue, nous entendîmes plusieurs coups de canon qui se tiroient au couchant et derrière Friedberg, lesquels furent suivis, l'instant d'après, d'un feu de mousqueterie très nombreux, qui fut discontinué au bout d'un quart d'heure. Comme à cette canonnade la marche de notre colonne s'étoit accélérée, lorsque la mousqueterie cessa, nous n'étions guère à plus d'un quart de lieue de Friedberg. L'instant d'après, nous fûmes instruits que, dès le matin, le prince héréditaire de Brunswick avoit attaqué les salines, où il y avoit 400 hommes de nos troupes légères, qui avoient cédé promptement le poste qu'elles tenoient au corps aux ordres de ce prince, composé de 7.000 à 8.000 hommes ; que ces troupes légères s'étoient retirées sur la hauteur au bas de laquelle les salines sont situées et que, peu de temps après, le Prince héréditaire avoit marché à elles, qui, disputant peu le terrain contre des forces si supérieures, le lui avoient abandonné, se repliant du côté le plus à proximité où elles aperçurent des troupes qui venoient à elles.

Ces troupes étoient la division aux ordres de M. le prince de Condé, composée de douze bataillons, deux brigades, une de cavalerie, l'autre de dragons. Le prince de Condé fut instruit, par le commandant de ses troupes légères, que la force

des ennemis en infanterie que l'on apercevoit sur les hauteurs au-dessus de Friedberg, quoique couverte d'un bois clair, avoit été nombrée autant que possible et pouvoit consister en 6.000 hommes d'infanterie et 2.000 chevaux. De plus, cet officier assuroit que, lorsqu'il avoit abandonné les hauteurs où étoient actuellement les ennemis, pas un homme de leur cavalerie n'avoit passé le ruisseau qui coule en avant des salines.

Mgr le prince de Condé forma donc la résolution d'attaquer sur-le-champ le corps qu'il voyoit devant lui. L'avant-garde de l'armée de MM. les Maréchaux touchoit au moment d'arriver à Friedberg. Sa division marchant, il la forme pour cette attaque; la brigade de La Tour du Pin fait la première ligne; elle marche aux ennemis avec toute l'audace possible, en essuyant plusieurs décharges avant de pouvoir les joindre et, sans s'amuser à tirer un seul coup de fusil, elle arrive sur eux et les attaque à coups de baïonnette. Les ennemis, étonnés de tant d'intrépidité, font volte-face à cet instant. Le carnage fut considérable. Cette brigade, qui n'avoit fait jusque-là nul usage de son feu, leur fait alors une décharge pleine dans les reins, et les plus lestes suivent les fuyards; à coups de baïonnette ils vengent amplement les pertes qu'elle avoit faites, tant en officiers qu'en soldats, pour arriver au moment de les joindre.

Les ennemis perdirent à cette action, en prisonniers, tués ou blessés, 2.000 hommes; le prince héréditaire de Brunswick fut du nombre des blessés assez grièvement.

Notre perte fut de 800 hommes tués ou blessés. La brigade de La Tour du Pin, aujourd'hui Flandre et Béarn, fut la plus maltraitée ; sa perte fut de 500 hommes et 35 officiers tués ou blessés ; ce fut celle aussi qui se porta avec le plus d'intrépidité et de courage, vu qu'elle donna l'exemple de l'un et de l'autre, faisant la tête de l'attaque.

Les ennemis descendirent, à toutes jambes et dans le plus grand désordre, les escarpements qui, des hauteurs de Friedberg, conduisent aux salines, et, arrivant au ruisseau, à proximité duquel leur cavalerie, qui ne l'avoit point passé, étoit en bataille, ils s'y jetèrent dedans pêle et mêle, le passèrent et, gagnant la première hauteur de l'autre coté, ils se rallièrent et s'y formèrent. Le soleil, à son couchant, fut cause que Mgr le prince de Condé ne poussa pas plus loin son avantage et sa poursuite. D'ailleurs, ce ruisseau encaissé et tous ses bords très marécageux présentoient de grandes difficultés et ce qui avoit fait obstacle à la cavalerie des ennemis de tenter de le passer ne pouvoit que présenter à la nôtre les mêmes difficultés[1] [30 août].

La division de Mgr le prince de Condé campa sur son champ de bataille ; l'armée de MM. les Maréchaux avoit sa gauche en arrière de Friedberg, son front et sa droite s'étendant tout le long du ruisseau dont il vient d'être parlé, qu'elle avoit en avant d'elle.

Pendant la nuit, la division aux ordres du prince

1. Ce combat est connu sous le nom de bataille de Johannisberg.

héréditaire de Brunswick fit une marche rétrograde pour se rapprocher de son armée.

Le jour qui lui succéda fut employé à établir des ponts sur le ruisseau et, le lendemain, la division de Mgr le prince de Condé, qui fut renforcée de huit bataillons et deux brigades de cavalerie, passa le ruisseau, ainsi que toute l'armée, et, en deux marches, la division du prince de Condé se porta entre Giessen et Bauerbach, où M. le comte d'Ennery [1], qui faisoit les fonctions de maréchal général des logis de cette division, la plaça dans un terrain aussi bien pris qu'avantageux.

Les ennemis, avec des forces très supérieures et désireux de prendre leur revanche de l'action de Friedberg, voulurent l'y attaquer. Après une canonnade très vive de part et d'autre, ils crurent le moment venu de faire déboucher leurs troupes des bois qu'elles occupoient pour attaquer ce prince, dont l'artillerie, si heureusement disposée et placée, suffit seule, par son feu meurtrier, à porter tant de désordre dans les troupes ennemies, qui, pendant trois fois, essayèrent en vain de se porter dans la plaine pour marcher à ce prince, et les trois fois [furent] rejetées dans le bois d'où elles étoient parties, qu'elles renoncèrent d'y paroître une quatrième. La perte que firent les ennemis fut de 1.200 hommes; la nôtre de 150. Ce corps se replia sur l'armée du prince Ferdinand.

1. Victor-Thérèse Charpentier, comte d'Ennery, maréchal général des logis des camps et armées et capitaine réformé à la suite du régiment de dragons d'Aubigné en 1756, maréchal de camp en 1762, lieutenant-général en 1776.

La combinaison des subsistances tint pendant quelques jours, l'armée françoise dans la même position, et ce fut dans ce camp que je reçus ordre du maréchal prince de Soubise de me porter, avec cinquante hommes de la brigade de Picardie et trente hussards, au château de Königstein et d'y prendre le commandement, ordonnant à toutes les troupes qui étoient dans ledit château de me reconnoître et de m'obéir en ladite qualité, ledit ordre donné au camp de Friedberg le 1er septembre 1762.

Le 3, je me mis en marche pour cette destination, où j'arrivai du même jour, très content et très satisfait de la bonté de ce château, qui appartient à l'Électeur de Mayence, situé sur une sommité de roche escarpée dans presque tout son pourtour, à l'exception de la rampe rapide, très rapide du côté de son entrée, seul endroit aisé à le gravir, avec plusieurs petits ouvrages sur cette pente, qui se succèdent et se communiquent pour sa défense, établis de manière qu'on ne peut les attaquer qu'un après l'autre, avantage pour ma petite garnison, qui n'étoit composée que de 220 hommes. Le rempart du château étoit dans toutes ses parties bon ; il y avoit dix-sept pièces de canon, dont douze sur leurs affûts, qui paroissoient en bon état ; plusieurs milliers de poudres et quantité de boulets.

Je vis que, me pourvoyant de cartouches dont il manquoit absolument pour la mousqueterie, ainsi que de vivres, un officier de mon grade pouvoit y acquérir de l'honneur, qu'un simple capitaine étoit là heureusement posté et qu'il ne lui restoit à désirer que d'être attaqué.

En conséquence, j'écrivis à M. le marquis de la Salle[1], lieutenant-général, qui commandoit à Francfort ; je lui demandai quatre bœufs, cinquante sacs de farine, des cartouches à balle et quatre canonniers. Ce général me fit passer tout ce que je lui demandois ; je lui proposai dans ma lettre, très détaillée, de lui tout rendre si je n'étois pas attaqué et que j'eusse ordre de l'évacuer ; que, quant à ma subsistance du jour à la journée, je me la faisois fournir par la ville de Königstein, située au couchant et au bas du château. Non content de cette précaution, je tirai de cette ville tout ce qu'il me fut possible, en vivres, boisson et fourrage ; je donnai des reçus au bourgmestre de tous les objets de ces différents approvisionnements, avec promesse de lui tout remettre si je n'étois pas attaqué ou que j'en partisse.

Au bout de quinze jours de séjour dans cette forteresse, je reçus l'ordre de l'évacuer, de me porter, avec les troupes que j'y avois conduites, à Bauerbach, où j'aurois de plus à mes ordres deux compagnies de grenadiers royaux et deux compagnies de Colonel général-cavalerie, devant y rester jusqu'à nouvel ordre.

Sur-le-champ je pris mes précautions pour renvoyer à M. de la Salle tout ce qu'il m'avoit fait passer en bœufs, farines et cartouches, que je fis escorter par vingt hussards, avec ordre, à l'officier qui les commandoit, de retirer les reçus que j'avois

1. Marie-Louis Caillebot, marquis de la Salle, né en 1716, mort en 1789.

fournis de ces différents objets ; mon convoi partit sous cette escorte.

Je fis appeler les bourgmestres ou échevins de la ville de Königstein, je leur remis les clefs des différents endroits qui renfermoient les denrées de différentes espèces qu'ils m'avoient livrées, leur disant qu'ils pouvoient les faire enlever du moment que je serois parti, fixé au lendemain matin. Je retirai d'eux les reçus que je leur en avois fournis et les quittai.

Le soir de ce même jour, le lieutenant commandant les hussards qui avoient escorté mon convoi à Francfort fut de retour et me remit tous mes reçus. Je donnai l'ordre pour le départ du lendemain et, au moment où nous allions nous mettre en marche, m'arriva une députation de MM. les magistrats de Königstein, au nombre de quatre, qui, après m'avoir fait une belle harangue sur la tranquillité et le bon ordre que j'avois fait observer à ma garnison, la tranquillité et la paix d'elle avec les habitants de la ville, la franche exactitude que j'avois mise à leur faire remettre tous les différents objets d'approvisionnement que j'avois exigés en cas d'attaque dans le château de Königstein et la manière honnête dont j'avois toujours traité avec eux les pénétrant de reconnoissance, me la marquèrent, non comme ils la sentoient dans leur cœur, mais par un petit présent pour moi et les deux officiers à mes ordres, que les circonstances et la longueur de la guerre ne permettoient pas à cette ville de pouvoir faire plus considérable. Ils me présentèrent alors un rouleau ; j'étois si éloigné de penser

que ce fût de l'argent que je le reçus dans la main et, au poids, je dis : « C'est de l'argent », et, m'adressant à celui qui me le remettoit, je lui dis : « Combien y a-t-il de gros écus de six francs dans ce rouleau ? » — « Vingt-quatre, » me répondit-il. — « Et les deux que tient Monsieur (autre des députés)? » — « Douze dans chacun, » me fut-il dit. — « Pour qui sont-ils ? » — « Pour les deux lieutenants. » Alors, remettant le rouleau que j'avois d'abord reçu à celui d'eux qui me l'avoit remis, je dis à ces messieurs : « Le roi de France, que nous servons, est un très grand monarque ; il a des milliers de manières de récompenser tout François qui le sert avec zèle ; sa volonté est qu'aucun de ceux à son service puisse l'être par d'autres que par sa justice ; il sauroit donc très mauvais gré à un de ses officiers qui accepteroit le moindre don pour avoir fait son devoir; ainsi, Messieurs, reconnoissants de votre attention, je vous fais mes remerciements et refuse le cadeau que la bonté de vos cœurs vous portoit à m'offrir. Si votre intention est de faire l'offre à laquelle vous étiez déterminés aux deux lieutenants qui partent aujourd'hui avec moi, je vous prie, comme l'un est très jeune, de leur dire combien il m'en a coûté de refuser votre offre, ne voulant et ne désirant rien faire qui pût vous choquer. »

Ces messieurs se prêtèrent à ma prière et ces deux lieutenants remercièrent et ne voulurent rien recevoir à leur tour. Nous partîmes, les laissant, je pense, satisfaits de notre conduite et, pendant notre marche, nous nous amusâmes de notre générosité. Le lieutenant du régiment de Picardie, M. de

Laage[1], qui avoit de l'esprit et toute la gaieté de l'âge de vingt et un ou deux ans, et qui croyoit s'apercevoir que le lieutenant des hussards avec nous improuvoit fort cette générosité, fut très amusant, sans toutefois pousser les plaisanteries trop loin.

Nous arrivâmes de cette marche à Bauerbach, où, joint à mon détachement, je pris le commandement des quatre compagnies dont j'ai parlé. Le lendemain, je fis le tour des murailles, car l'enceinte n'est qu'un simple mur ; après les avoir parcourues tant intérieurement qu'extérieurement, je fis fermer deux des portes pour diminuer la quantité de soldats de service que ces deux portes ouvertes eussent exigés, devant, de plus, fournir des escortes continuelles, dont la cavalerie et les hussards étoient spécialement chargés.

Mon séjour à Bauerbach fut du 18 septembre jusqu'à la fin de la campagne, qui se prolongea vers la mi-novembre, où, tous les préliminaires de la paix signés par les Cours intéressées, le calme succéda à tous les orages de la guerre. Mais, avant de finir, je dois dire quels furent les derniers événements de cette campagne de 1762.

Le prince Ferdinand de Brunswick, malgré les deux avantages remportés par Mgr le prince de Condé, voyant qu'il ne pouvoit faire rétrograder l'armée françoise plus en arrière et que Francfort, objet de son ambition, [lui échappoit, et ayant] regret de ne pouvoir encore, à cette fois, mieux réussir

1. Pierre-René de Laage, né à Saint-Maixent en 1741, enseigne dans Picardie en 1759, lieutenant en 1760, retiré en 1777.

qu'il ne l'avoit fait lors de la bataille perdue à Bergen, prit cependant la sage résolution de tirer avantage des fautes multipliées de nos généraux ; la position sur la rive droite de l'Ohm lui étoit plus parfaitement connue que les campagnes précédentes, lorsque, faute de cette connoissance, il laissa passer ce ruisseau à l'armée du Roi, commandée alors par le maréchal duc de Broglie, qui, depuis lors, poussa ce prince et son armée avec tant d'avantage que tout présageoit pour le maréchal une campagne très brillante. Mais le nuage que lui occasionna M. le comte du Muy à Warbourg, ayant à ses ordres la division qui étoit précédemment à ceux de M. le comte de Saint-Germain, fit éclipser tout ce brillant et la Diemel, entre ces deux armées, y vit consommer les vivres réciproquement de ces deux armées et finir la campagne, qui, de son début, paroissoit si menaçante pour les ennemis.

Le prince Ferdinand, bien assuré, vu la bonté de la position que lui présentoient les hauteurs, escarpements et bois placés tout le long de la rive droite du ruisseau de l'Ohm, de son encaissement et de ses parties marécageuses, se détermina à se saisir de cette position, d'où il lui paroissoit évidemment qu'avec 40.000 hommes il lui seroit aisé de contenir toutes les forces de l'armée françoise de 60.000 à 70.000 hommes ; que de cette défensive il pouvoit, avec 20.000 ou 25.000 hommes, entreprendre le siège de Cassel et, le prenant, réparer l'humiliation qu'il avoit éprouvée, obligé d'en lever le siège qu'il en avoit entrepris au commencement de 1761, défendu à cette époque par M. le comte de Broglie, à

celle actuelle défendu par M. le comte de Diesbach, lieutenant-général.

Toutes ses combinaisons à cet égard se trouvèrent fort justes, sa défensive n'éprouva nul échec, le siège de Cassel se fit et la prise en couronna le succès. M. le comte de Diesbach, y manquant de bien des choses nécessaires à un long siège, fut obligé de se rendre. Il ne s'y passa aucun fait d'armes intéressant; les fortifications seules en firent la défense et, lorsqu'elles furent battues, le général capitula, content d'obtenir les honneurs de la guerre. L'armée raisonna sur une défense si molle ; le général Diesbach fut le but de bien des propos, mais la paix qui succéda peu de jours après cet événement, laissa dans le doute s'il n'avoit pas reçu des ordres secrets pour rendre cette place, et son attaque, sa défense et sa capitulation furent bientôt oubliées.

Il se passa, pendant ce siège, l'attaque de la petite ville d'Amœnebourg et celle de son château. Les ennemis, se réunissant sur la rive droite de l'Ohm, avoient laissé dans cette ville, ceinte d'un simple mur, élevé seulement d'une toise et demie dans quelques-unes de ses parties, et un château mauvais pour sa défense mais mieux fermé, la ville et le château situés l'un et l'autre sur un mamelon très élevé, les ennemis, dis-je, avoient laissé, pour la garde de l'un et de l'autre, 500 hommes : ce poste est situé à la rive gauche du ruisseau de l'Ohm, avec un pont de pierre sur ledit ruisseau, à côté duquel est un moulin à farine avec une grosse tour carrée, en pierre également, qui fait partie de ce moulin et du logement du meunier et sa famille. Ce moulin étant

trop éloigné de la ville pour pouvoir en être protégé, les ennemis avoient construit, de l'autre côté du pont, une redoute, négligemment faite, pour défendre le passage du pont. A l'arrivée de l'armée françoise, Amœnebourg fut investi et le moulin attaqué, que, sans résistance, les ennemis abandonnèrent et où il fut établi une garde de 200 hommes.

MM. les maréchaux d'Estrées et de Soubise, trouvant indécent que la ville et le château d'Amœnebourg, qui se trouvoient au milieu de notre armée, fussent occupés plus longtemps par des ennemis, chargèrent M. de Boisclaireau de s'en emparer et, pour cet effet, lui donnèrent un corps de 2.000 hommes d'infanterie et quelques pièces de canon pour battre le château.

M. de Boisclaireau fut, dès le matin, reconnoître le poste qu'il se proposoit d'attaquer la nuit d'après. Vers les deux heures de l'après-midi, il fit placer son artillerie, qui fit feu sur un mur et, en peu d'heures, il fit une brèche. Il disposa ses troupes pour l'attaque de la ville et du château, afin qu'elle s'exécutât en même temps.

L'officier hanovrien qui commandoit dans l'un et l'autre n'avoit pas laissé plus de trente hommes pour monter sur quelques parties du mur de la ville, et avoit tout son monde dans le château, sentant l'impossible de garder l'un et l'autre ; aussi les troupes qui attaquèrent les parties de la ville ne trouvèrent aucune résistance et, au lieu de marcher après au château pour, par des attaques, en diviser les forces, elles restèrent dans les lieux par où elles avoient pénétré ; leur commandant s'occupoit d'em-

pêcher le désordre et qu'il ne fût rien pris ou volé aux habitants.

M. de Boisclaireau grimpa, avec environ 600 ou 700 hommes, par la brèche, qu'il trouva abandonnée et pas un ennemi pour la défendre, mais, débouchant dans la cour qui lui succédoit, il fut accablé d'un feu vif de mousqueterie. Ses soldats, sans ordre et sans connoissance du lieu qu'ils attaquoient, se portent à une porte que le hasard leur présente, mais sans outils de force pour la rompre que des petites et mauvaises haches. Nombre d'eux y sont tués et les autres ne peuvent réussir ; cherchant quelque autre issue, qu'ils ne rencontrent pas, ils prennent le parti de se retirer vers la brèche et de s'y mettre à couvert d'une mort sûre en restant plus longtemps dans cette cour, où, fusillés de front et des deux flancs par les fenêtres, le courage d'Achille et d'Alexandre devenoit inutile.

Un petit peloton d'une douzaine d'hommes, à l'aide d'une échelle de charrette qu'ils trouvent, la dressent vis-à-vis d'une fenêtre : elle se trouve dégarnie et fermée ; ils l'enfoncent ; sans doute que le bruit y attire du monde ; deux de nos soldats étoient déjà entrés ; les ennemis qui arrivent dans cette chambre les blessent tous deux et les font prisonniers, tirent quelques coups de feu par cette fenêtre et le petit peloton d'officier et soldats, qui s'étoit accru, regagna également la brèche.

Comme le jour approchoit, M. de Boisclaireau prit le parti de se retirer et la prise de ce château fut décidément manquée, non sans beaucoup de plaintes de la part de M. de Boisclaireau, qui

reprochoit aux deux officiers commandant les troupes des deux attaques faites par la ville, leur négligence et insouciance d'avoir négligé de se porter sur le château, après avoir gagné la ville, et d'en faire l'attaque de ce côté, ce qui eût partagé leurs forces et eût procuré à M. de Boisclaireau de réussir à son attaque et peut-être à eux-mêmes d'être les premiers à pénétrer et s'emparer du château.

M. de Boisclaireau eut à cet effet un vif chagrin ; je l'en trouvai accablé quelques jours après, qu'il vint me demander à dîner à Bauerbach, où j'étois ; il me fit part d'un mémoire qu'il avoit fait pour se justifier, où il chargeoit vivement un commandant de bataillon du régiment du Roi infanterie, cette nuit à ses ordres, commandant le bataillon des grenadiers et chasseurs de ce régiment. Je lui observai que de dire verbalement tout ce qu'il contenoit à MM. les maréchaux d'Estrées et de Soubise, je n'y voyois pas d'inconvénient, mais que si son écrit étoit donné, cela alloit lui attirer un débat et que je ne voyois pas où les suites pouvoient s'arrêter ; je le vis ébranlé à prendre le parti que je lui conseillois ; il dut le prendre, car il ne fut plus question de cette affaire.

Comme l'on prenoit des préparatifs pour une seconde attaque pour s'emparer de ce château et de sa garnison, le commandant, qui y manquoit de vivres et de munitions de guerre, proposa de remettre ce château ; il vouloit les honneurs de la guerre. Cette condition rejetée, on le voulut, lui et sa troupe, prisonniers de guerre et, après des pourparlers qui durèrent vingt-quatre heures, ils se rendirent prisonniers de guerre.

Quelques jours après, il se passa un événement dont personne ne put se rendre compte quelle en avoit été la première cause, ce qui fit juger que ceux, soit des nôtres ou des ennemis qui l'avoient commencé, furent tués pendant cette action.

Les Anglois occupoient la redoute qui défendoit le passage du pont sur le ruisseau de l'Ohm et sur sa rive droite, comme nous le défendions aussi sur la rive gauche, occupant le moulin et la tour en pierre dont il a été parlé ci-devant. Naturellement et sans accord prévu, il s'étoit établi que, de part et d'autre, on ne se tireroit pas, lorsqu'au point du jour, il se tira, d'un de ces deux postes, quelques coups de fusil, sans savoir qui avoit commencé; il s'établit un feu vif entre les ennemis et la redoute, et nous au moulin et à la tour; des troupes légères, pour soutenir ce poste de notre part, s'y portèrent; une brigade d'infanterie, prévenue de s'y porter en cas d'attaque, s'y rendit de suite. La curiosité [étoit grande dans] notre camp; tout y étoit debout. Les ennemis, qui avoient également des troupes prévenues pour la défense de la redoute en cas d'attaque, sans autres ordres, s'y portèrent aussi, et, à mesure que l'on arrivoit de part et autre, on s'y battoit. Les canons des régiments qui y étoient arrivés commencèrent à se mêler au feu de la mousqueterie; les ennemis, à leur tour, en firent approcher. Nos généraux ordonnèrent alors que des pièces des divisions du parc y fussent conduites; les deux armées, qui voyoient réciproquement leurs mouvements, prirent les armes; l'artillerie se multiplia de part et d'autre au point que, dans trois

heures, cent pièces de canon de chaque côté se firent un feu épouvantable.

Le prince Ferdinand ne savoit ce que nous voulions exécuter selon toute combinaison et art de la guerre ; il ne pouvoit lui tomber en idée que notre projet fût de passer le ruisseau et l'attaquer dans son camp ; mais tant d'autres fautes commises à la guerre lui faisoient penser qu'elles pouvoient se multiplier, et le siège de Cassel, dont une partie de ses troupes étoient occupées alors, le détermina, à tout événement, à soutenir, par sa canonnade, la redoute du pont dont les Anglois étoient chargés et, mettant son armée en bataille, à attendre pour voir ce qu'il en viendroit.

Ses mouvements se faisoient sous les yeux de l'armée françoise, et les nôtres avoient l'air, à leur tour, de se calquer sur ceux des ennemis.

Le feu se continuant à la redoute, le moulin et quelques mauvais retranchements qui y étoient établis, les troupes angloises dans la redoute y souffroient infiniment, y étant vues et plongées de la tour du moulin, ce qui porta les Anglois à les faire relever plusieurs fois. Le feu du canon étoit si considérable, que, pour y arriver, les Anglois, partant d'un bouquet de bois, venoient à toute course, à la file les uns des autres, et gagnoient la redoute ; ceux qui la quittoient s'en alloient comme les autres étoient venus, et chemin faisant, soit des uns soit des autres, toujours quelques-uns étoient moissonnés par le feu de notre artillerie. Nombre de pièces étoient pointées sur la redoute et l'avoient si fort détruite que les Anglois s'y tenoient la plupart

ventre à terre, les autres à genoux. Dans le courant de cette action, qui fut de plus de huit heures, les Anglois s'y relevèrent dix fois ; on observoit que ceux qui la quittoient n'étoient jamais moitié de ce qu'ils y étoient venus; aussi ils supportèrent la forte portion de la perte de cette journée, qui fut pour eux de 1.400 hommes ; celle du reste de leur armée de 600 hommes ; quant à celle des nôtres, elle fut estimée de 800 hommes au plus.

Cette action fut nommée l'affaire du Pont aux ânes ; le hasard l'engagea, et mal à propos le prince Ferdinand de Brunswick nous soupçonna d'avoir projet d'entreprendre sur son camp, chose impossible, puisque pour aller à eux il n'existoit sur le ruisseau de l'Ohm que le pont de pierre entre le moulin que nous occupions et la redoute à la rive droite qu'occupoient les Anglois ; [il y avoit] par conséquent impossibilité à nous de passer ce ruisseau comme à eux, qui ne pouvoient y penser sur aucune raison, lorsque nous pouvions avoir celle de dégager Cassel assiégé, mais toute combinaison, à quelque égard que ce fût, devenoit fausse, mal vue du prince Ferdinand, comme de nos maréchaux d'Estrées et de Soubise, et, à très juste réflexion, donna-t-on à cette journée le nom du Pont aux ânes.

L'artillerie, de part et d'autre, y consomma les deux tiers de ses poudres et boulets par le feu de cent pièces de canon dont fit usage chaque armée, et cette journée, suivie, peu de jours après, d'une suspension d'armes et des préliminaires de la paix, moissonna ou fit près de 3.000 victimes.

Quatre jours après, nous fûmes instruits de la

capitulation de M. le comte de Diesbach, qui avoit rendu Cassel sous les conditions des honneurs de la guerre, et de la jonction de suite de sa garnison à l'armée, qui fut peu contente de sa faible défense. Ses raisons étoient qu'il étoit mal approvisionné en vivres et munitions de guerre. Les reproches eussent pu se prolonger, mais des courriers respectifs arrivés au prince Ferdinand et aux maréchaux leur apportèrent la paix. Cette nouvelle fit regretter plus particulièrement la perte des malheureux de l'affaire du Pont aux ânes et éteignit absolument tout propos sur la prompte reddition de Cassel.

La suspension d'armes fut proclamée dans les deux armées et, deux jours après, il y eut une entrevue entre le prince Ferdinand, accompagné de tous les officiers généraux de son armée, et MM. les maréchaux d'Estrées et prince de Soubise et tous les officiers généraux de l'armée françoise. Nos maréchaux donnèrent une splendide halte au prince Ferdinand et à ses généraux. Tout s'y passa dans la plus grande courtoisie et tous furent contents les uns des autres. Les armées commencèrent ensuite à filer chacune sur son royaume respectif.

Suivant les anciens usages, le régiment de Picardie quitta les pays conquis un des derniers; il ne repassa le Rhin que vers la fin de décembre, après une station de quelques semaines à Aschafenbourg. Cette division de l'armée fut cantonnée à Oppenau quelques jours, d'où elle partit pour entrer en Alsace, où elle fut établie pour tenir garnison dans les villes de cette province, et le 22 de janvier, le régiment de Picardie arriva à Strasbourg, où il fut

établi, pour y jouir d'une tranquillité et d'un repos bien mérités, après une guerre de six campagnes, toutes très multipliées en événements de dangers, de peines et de fatigues.

Le manuscrit se termine par des réflexions sur les diverses réformes introduites dans l'organisation militaire, pendant la longue période de paix qui suivit la guerre de Sept ans, par les ministres Choiseul, Monteynard et Saint-Germain. Les critiques sont plus nombreuses que les approbations. L'auteur reproche à ces réformes de décourager les vieux soldats, de porter atteinte à l'esprit de corps et à la valeur militaire des vieux régiments ; il leur reproche surtout d'être défavorables à ce qu'il appelle la noblesse de second rang. Il oppose les avantages dont profite la noblesse de cour aux conditions qui sont faites à la noblesse de province, quoique, comme ancienneté, beaucoup de ses membres, dit-il, « valent mieux que quelques-uns de nos ducs » ; gentilshommes pauvres, qui servent de père en fils, satisfaits de se retirer, après une longue carrière, avec le grade de capitaine, la croix de Saint-Louis et cent écus de pension. Certains traits donnent des indications intéressantes sur l'état des esprits, dans le corps des officiers, à la veille de la Révolution ; mais l'ensemble du morceau est d'une rédaction trop imprécise, trop obscure et souvent trop incohérente pour qu'on ait cru devoir le reproduire.

SOMMAIRES

Campagne de 1743.

L'auteur rejoint le régiment de Picardie le 29 mars à Straubing, jour de l'affaire de Deggendorf, p. 1. — Le maréchal de Broglie évacue la Bavière, p. 6. — L'armée se porte à Ingolstadt, puis à Donauwerth, passe le Neckar, puis le Rhin, p. 6. — Picardie tient garnison à Strasbourg, p. 11. — Marche sur Neuf-Brisach, p. 12. — Combats autour de l'île de Rheinau, p. 13. — Quartiers d'hiver à Colmar, p. 14.

Campagne de 1744.

Picardie à l'armée du maréchal de Coigny, p. 16 ; à Landau, dans le corps commandé par M. de Lutteaux, p. 16. — Marche sur Openheim et l'anse de Schmittau, p. 16. — Retraite de l'ennemi, p. 18. — Affaire des lignes de Weissembourg, p. 20. — Marche sur Haguenau, p. 23. — Prise de Saverne par le prince Charles, p. 24. —Maladie de Louis XV, p. 24. — Prise de Prague par Frédéric II, p. 25. — Retraite du prince Charles, p. 25. — Siège et prise de Fribourg, p. 30. — Picardie cantonné en Souabe, p. 33.

Campagne de 1745.

Picardie rejoint vers Francfort l'armée du prince de Conti, p. 34. — Après la victoire de Fontenoy, il est envoyé en Flandre, à l'armée du maréchal de Saxe, p. 35 ; assiste aux sièges d'Oudenarde, de Dendermonde, p. 36, d'Ath, p. 42, et prend ses quartiers d'hiver à Verdun, p. 44.

Campagne de 1746.

L'auteur est détaché sous M. de Rocqueval, capitaine de Picardie, pour faire la petite guerre, p. 45. — Combat du défilé des Cinq-Étoiles, p. 51. — Prise de Charleroi, p. 52. — Siège de Namur, p. 53. — Marche vers Liége, p. 61. — Batailles d'Ans, p. 65, et de Raucoux, p. 69. — L'auteur est nommé capitaine, p. 72. — Il part pour le Vivarais, où il engage des recrues pour sa compagnie, p. 77.

Campagne de 1747.

L'armée, aux ordres du maréchal de Saxe, s'assemble à la Chartreuse de Louvain. Marche sur Tongres et Tongelberg, p. 83. — Bataille de Lawfeld, p. 85. — Siège et prise de Berg op Zoom, p. 97. — Picardie en garnison à Louvain, p. 98.

Campagne de 1748.

Siège et prise de Maëstricht, p. 99. — Paix d'Aix-la-Chapelle, p. 106. — Picardie en garnison à Lille, p. 107.

Campagne de 1757.

Début de la guerre de Sept ans, p. 108. — Picardie à l'armée rassemblée à Wesel, sous les ordres du maréchal d'Estrées. Marche sur le Hanovre, p. 110. — Bataille d'Hastenbeck, p. 115. — Le maréchal d'Estrées remplacé par le maréchal de Richelieu, p. 151. — Capitulation de Klosterseven, p. 153. — Picardie en quartiers d'hiver à Brunswick, p. 157. — Marche de Richelieu sur Lunebourg et retraite sur Zelle, p. 157. — Opérations autour de Zelle, p. 161. — Prise de Harbourg par l'ennemi, p. 171. — L'armée, désorganisée par la maraude et les maladies, se replie sur le Rhin, p. 173. — Le maréchal de Richelieu remplacé par le comte de Clermont, p. 175.

Campagne de 1758.

Le prince Ferdinand ayant passé le Rhin vers Clèves, le comte de Clermont se replie sur Rheinberg, p. 176. — Combats d'arrière-garde, soutenus par MM. d'Armentières et de Vogüé, p. 177. — Retraite sur Meurs, p. 179. — Bataille de Crefeld, p. 179. — Détails sur la rivalité de Mortagne et de Saint-Germain, p. 188. — Contades remplace le comte de Clermont, p. 191. — Affaire de Fröwiller, p. 192. — Retraite du prince Ferdinand, p. 199. — Échec de Chevert à Meer, p. 201. — Habile retraite de Saint-Germain, qui confie une mission particulière à l'auteur, p. 203. — L'armée remonte vers le Nord, p. 205. — Succès de Chevert à Lutzelberg, p. 207. — Picardie cantonné entre le Rhin et la Meuse, p. 208.

Campagne de 1759.

Le prince Ferdinand se porte sur Francfort, p. 211. — Il est battu par Broglie à Bergen, p. 212. — Broglie se dirige vers le Nord pour rejoindre l'armée de Contades, p. 215. — Bataille de Minden, p. 217. — Retraite sur Cassel, p. 236. — Combats d'Eimbeck et des gorges du petit Munden, p. 239. — Détails rétrospectifs sur la bataille de Minden et la blessure du comte de Vogüé, p. 244. — Séjour à Cassel, p. 250. — Le maréchal d'Estrées à l'armée, p. 250. — Séjour à Klein-Linden et à Annerod, p. 252. — Le maréchal d'Estrées et le maréchal de Contades quittent l'armée, dont Broglie prend le commandement, p. 252. — Expédition du marquis de Voyer sur Dillenbourg et du marquis de Vogüé sur Herborn, p. 253. — Prise d'Herborn, p. 255, et perte de Dillenbourg, p. 257. — Picardie en quartiers d'hiver à Cologne, p. 270.

Campagne de 1760.

Picardie rejoint sur l'Ohm l'armée de Broglie, p. 274. — Passage de cette rivière, p. 275. — Combats heureux à Cor-

bach et à Sachsenhausen, p. 276. — Difficultés entre Broglie et Saint-Germain, p. 278. — Echec de M. de Glaubitz, p. 280. — Mort de M. de Lanouë de Vair, p. 283. — L'auteur est chargé d'une expédition nocturne, p. 287. — L'ennemi quitte Sachsenhausen et bat en retraite, p. 288. — L'auteur fait partie de la colonne de M. de La Morlière qui marche sur Hippenshausen, p. 289. — Occupation de Cassel, p. 300. — Disgrâce de Saint-Germain, p. 301. — L'auteur est chargé de l'attaque d'un mamelon près de Weimar, p. 302, et d'une seconde expédition nocturne, p. 305. — Échec de M. du Muy à Libenau et disgrâce de M. de La Morlière, p. 307. — L'armée campe sous Cassel, p. 314. — Relations de l'auteur et du prince de Condé. Conseils de l'auteur à ses enfants, p. 316. — Heureux combat du prince de Condé contre le général Wangenheim, p. 324. — Querelle entre M. de Bréhant et le comte de Broglie : conséquences de cette querelle pour la carrière de l'auteur, p. 325. — L'auteur passe l'hiver en Vivarais, p. 331.

Campagne de 1761.

L'auteur rejoint le régiment de Picardie à Fulda au début du mois d'avril. Belle défense de Cassel par le comte de Broglie. Brillante action du comte de Narbonne à Fritzlar, p. 335. — Marche en avant, victoire de Broglie à Grünberg, p. 337. — Revue de l'armée par le maréchal et la maréchale de Broglie, p. 339. — Camp de Stadtberg. Mission de l'auteur à Saltzkotten, p. 339. — Jonction de Broglie et de Soubise, p. 343. — Bataille de Villingshausen, p. 345. — Dissentiments de Broglie et de Soubise, p. 355. — Combat de Neuhaus, p. 358. — L'auteur évacue Saltzkotten et y revient, p. 359. — Rappel de Soubise, p. 361. — L'auteur fait partie du détachement commandé par Gelb. Occupation d'Hoxter, p. 363. — Retraite sur la rive droite du Weser. M. de Gelb abandonne Hoxter, p. 369. — L'auteur commande un détachement à Moringen, p. 370; est envoyé au château d'Arenstein, p. 373, puis à Göttingue sous les ordres de M. de Vaux, p. 375. — Rappel de Broglie, remplacé par Estrées et Soubise, p. 377.

Campagne de 1762.

L'armée, rassemblée à Cassel, se porte vers le Nord, p. 379. — Le prince Ferdinand passe la Diemel, p. 380. — Retraite de l'armée, p. 380. — Le trésor en danger, p. 381. — Bravoure et pertes de la brigade d'Aquitaine, p. 383. — Évacuation de la Hesse, p. 385. — L'auteur est envoyé à Hirschfeld sous M. de Boisclaireau, p. 387, puis au château de Friedwald, p. 390, et de nouveau à Hirschfeld, p. 393, qui est attaquée sans succès par Luckner, p. 394. — Expédition de M. de Stainville sur Friedwald, p. 412. — L'armée se replie sur Francfort, p. 415. — Le prince de Condé bat le prince héréditaire de Brunswick à Johannisberg, p. 416. — L'auteur est envoyé au château de Königstein, p. 420, puis à Bauerbach où il reste jusqu'à la fin de la campagne, p. 421. — Désintéressement et conduite généreuse de l'auteur, p. 422. — Prise de Cassel par le prince Ferdinand, p. 424. — Prise d'Amœnebourg par l'armée française, p. 426. — Combat dit du Pont aux Anes, p. 430. — Suspension d'armes ; préliminaires de paix. L'armée rentre en France. Picardie en garnison à Strasbourg, p. 433.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Aerschot (la ville d'), 47, 48.
Agaÿ (le capitaine d'), 351, 352.
Alfaria (le château d'), v.
Alpen (les hauteurs d'), 177 à 179, 206.
Alsace (le régiment d'), 307, 308, 342, 351, 352.
Amœnebourg (la ville d'), 274, 426 à 429.
Anjou (le régiment d'), 384.
Annerod (la ville d'), 252.
Ans (le village et la bataille d'), 60 à 65, 73, 121.
Antin (Louis de Pardaillan de Gondrin, duc d'), colonel de Picardie, IV, 70 à 76.
Anvers (la ville d'), 83, 84, 97.
Aquitaine-cavalerie (la brigade d'), 181.
Aquitaine-infanterie (la brigade d'), 383, 384.
Arenstein (le château d'), 333, 373 à 375.
Argenson (Marc-Pierre de Voyer, comte d'), 253.
Argenson (René-Louis de Voyer, marquis d'), 253.
Armand (le sergent), 294, 304.
Armentières (Louis de Brienne Conflans, marquis et maréchal d'), 112, 177, 216, 259.
Aschafenbourg (la ville d'), 433.
Ath (le siège d'), 42 à 44.
Attelen (la ville d'), 340.
Audenarde (la ville d'), 36, 42.
Auguste III, électeur de Saxe, roi de Pologne, 108, 204.
Auten (la ville d'), 177.

B

Balard (le fort), 54-74.
Barquier (le capitaine Pierre-Joseph du), 382.
Bastia (la ville de), v.
Bataille de Mandelot (le lieutenant Nicolas de), 37, 38.
Bauerbach (la ville de), 419, 421, 424.
Beauffremont (le régiment de), 258, 268.
Beauvau (Charles-Juste, prince et maréchal de), 250.
Belle-Isle (Charles-Louis-Auguste Fouquet, duc et maréchal de), 218, 250, 301.
Belsunce (Armand, vicomte de), lieutenant-général, 189, 334.
Belsunce (la brigade de), 192, 234, 238, 240.
Benfeld (la ville de), 358.
Bergen (la ville et la bataille de), 114, 172, 173, 211 à 216, 279, 283, 416, 425.
Bergier (Élisabeth de), dame de Beaulieu, mère de l'auteur, III, IV, 73 à 81.
Berg-op-Zoom (la ville de), 83, 97, 98.
Bigorre (le régiment de), 23.
Blaisel de la Neuville (Antoine-Joseph du), lieutenant-général, 185, 257.
Blot (Gilbert de Chauvigny, comte de), lieutenant-général, 178, 179.
Blou de Chadenac (Jean-Louis, comte de), 117.

Boeke (la ville de), 358, 361.
Boisclaireau (Paul-Ignace Guéroult de), maréchal de camp, 269, 270, 287, 288, 297, 305 à 308, 386 à 415, 427 à 429.
Bon (le chevalier de), 342, 372.
Boufflers (Louis-François, duc et maréchal de), 54, 60.
Bourbon (la brigade de), 65 à 68.
Bourbonnais (le régiment de), 2, 310.
Brakel (la ville de), 362.
Brancas (la brigade de), 23.
Bréhant (Marie-Jacques, marquis de), colonel de Picardie, 117 à 199 *passim*, 223, 240 à 243, 259 à 264, 325 à 327, 333.
Breidenbach (le colonel), 149.
Brême (la ville de), 215.
Brencken (la ville de), 340.
Breslau (la bataille et le siège de), 155, 157.
Brisach (la ville de Neuf-), 12.
Brisach (la ville de Vieux-), 13.
Brissac (Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc et maréchal de), 191 à 196, 231 à 237.
Broglie (François-Marie, duc et maréchal de), 6, 7, 209, 284.
Broglie (Victor-François, duc et maréchal de), 112 à 387 *passim*, 425.
Broglie (la maréchale de), épouse du précédent, 339.
Broglie (Charles-François, comte de), 216, 284, 310, 325 à 327, 332 à 342, 372, 377, 425.
Broglie (*N.*, vicomte de), 384.
Brosse (*N.*, baron de), 298.
Brunswick (Ferdinand, duc de), 158 à 434 *passim*.
Brunswick (Charles-Guillaume de), dit le « Prince Héréditaire », 143, 231 à 240, 336, 416 à 419.
Brunswick (*N.*, prince de), frère du précédent, 391.
Brunswick (la ville de), 154, 157, 171, 174.
Bruslard (le lieutenant-colonel de), 76, 82.
Bruxelles (la ville de), 45, 46, 99.
Büren (la ville de), 340, 343.
Bussy (*N.* de), 131, 132, 135.
Butte (la montagne dite la), 13, 14.

C

Caire (le colonel comte de), 78.
Calden (la ville de), v, 301, 305, 313, 318.
Cascade (le bois de la), 379.
Cassel (la ville de), 215, 216, 234, 236, 240, 250, 275, 300, 309, 314, 315, 324, 327, 335 à 339, 370, 372, 374, 379, 380, 385, 386, 392, 425, 426, 431 à 433.
Cassel (le prince de), 157, 158, 413.
Castries (Charles-Eugène-Gabriel de La Croix, marquis et maréchal de), 250, 415.
Caupenne (Louis-Henri, marquis de), 374.
Chabrillan (Joseph-Dominique de Moreton, marquis de), 353.
Chalabre (Jean-Pierre Roger de), 162, 163.
Champagne (le régiment de), 2, 12, 66, 143, 214, 306.
Charleroi (la ville et le siège de), 46, 50, 52.
Charles VII, Électeur de Bavière), 176, 179, 188, 190.
Charles-Emmanuel III, Roi de Sardaigne, 184.
Charles (le prince), 155, 156.
Châtelet (Marie-Louis-Florent, comte, puis duc du), lieutenant-général, 135, 138 à 140, 193, 199.
Châtelet (Jean-François du), marquis d'Haraucourt, 139.
Chauminy (le lieutenant de), 103.
Chevert (François de), lieutenant-général, 112 à 152, 191 à 197, 201, 202, 207, 325.
Choiseul (Étienne-François, comte de Stainville, puis duc de), 385, 434.

Choiseul (Jacques de), comte de Stainville maréchal de France, 385, 412 à 414.
Choiseul (Renaud-César-Louis de), maréchal de camp, 364 à 366.
Choux (le camp des), 24.
Cinq-Étoiles (le débouché des), 51.
Clausen (*N.*, baron de), maréchal de camp, 346 à 354, 383.
Clermont (Louis de Bourbon-Condé, prince de), 53, 59, 61, 64, 83 à 92, 174 à 191.
Clermont d'Amboise (Jean-Baptiste-Louis, marquis de), 42, 43.
Clèves (la ville de), 110, 176.
Coblence (la ville de), 110, 190.
Coigny (François de Franquetot, duc et maréchal de), 16 à 28, 185.
Colmar (la ville de), 14, 15.
Cologne (la ville de), 190, 211, 213, 214, 270, 274, 279.
Colonel général-cavalerie (le régiment de), 421.
Commanderie des Vieux-Joncs (la), 86, 95.
Condé (Louis-Joseph de Bourbon, prince de), 289, 294 à 327, 338, 416 à 419, 424.
Conflans (le marquis de), 259 à 264.
Constance (la ville de), 30.
Contades (Louis-Georges-Erasme, marquis et maréchal de), 112, 191 à 252 *passim*.
Conti (Louis-François de Bourbon, prince de), 5, 34, 35, 46, 52.
Coquelet (le fort), 54.
Corbach (la ville et la bataille de), 214, 274 à 280, 328.
Cornillon (Pierre-François de Milany-Forbin, marquis de), 386, 387.
Corwey (la ville de), 368.
Couronne (le régiment de la), 51.
Courten-Suisses (le régiment de), 373.
Crefeld (la ville et la bataille de), 179 à 190, 192.
Cuchet (Marguerite de), dame de Beaulieu, grand'mère de l'auteur, IV, 1, 73 à 81.
Cumberland (Guillaume-Auguste, duc de), 113, 115, 125, 149.
Cursol (le capitaine de), 51.

D

Dalibert (le lieutenant), 71.
Dassel (la ville de), 369.
Daumitz (le général), 32, 33.
Dauvet (Louis-Nicolas, marquis), 255, 258.
Daverton (le capitaine Marie-Jean-François), 339.
Deffand (Marie de Vichy, marquise du), 81.
Deggendorf (la ville et la bataille de), 2.
Dehaitz (le lieutenant Pierre), 306.
Delard (le lieutenant-colonel), 378.
Dendermonde (la ville de), 36 à 42.
Denocq (l'officier), 141.
Dettingen (la bataille de), 7.
Diedersen (la ville de), 149.
Diemel (la), rivière, 307 à 315, 339, 380, 425.
Diesbach (*N.*, comte de), 426, 433.
Digoine (la famille), 80.
Dillenbourg (la ville de), 254 à 268.
Dinant (la ville de), 52.
Dingelfing (la ville de), 1, 3, 5.
Donauwerth (la ville de), 7.
Doré (le capitaine Charles-Joseph), 101, 103.
Dribourg (la ville de), 362, 363.
Drusenheim (la ville de), 23, 24.
Dubois (le capitaine Jean-Joseph-Félix), 388, 406.

Durfort (Louis-Philippe, comte de), 411.
Dusseldorf (la ville de), 186, 201.
Duvivier (le major Jean-Baptiste-Laurent Deys-), 272, 326, 341, 342, 386 à 388.

E

Eimbeck (la ville et le combat d'), 238 à 243, 369, 372.
Elden (le pont d'), 162, 163.
Elsen (la ville d'), 358, 360.
Enghien (le régiment d'), 23, 114, 148, 283.
Ennery (Victor-Thérèse Charpentier, comte d'), lieutenant-général, 419.
Ersen (le village d'), 313.
Erwitte (la ville d'), 345, 351, 360, 362.
Estrées (Louis-Charles-César Le Tellier, duc et maréchal d'), 39, 40, 61 à 68, 110 à 151, 167, 175, 250 à 252, 377 à 434 *passim*.
Eu (la brigade d'), 133, 134, 146, 148.

F

Faresen (la ville de), 370.
Farges (le lieutenant-colonel Joseph-Marc de), 271.
Fischer (le général Jean-Chrétien), 162 à 165, 259, 263, 264, 307, 312, 380.
Fischer (les chasseurs de), 162.
Fontanès (Adélaïde de), dame de Beaulieu, épouse de l'auteur, VI.
Fort-Louis (le), 1, 23, 24, 26, 30.
Foucault (le capitaine Louis-Daniel), 271, 306.
Francfort-sur-le-Main (la ville de), 34, 208, 211, 212, 215, 250, 283, 336, 337, 385, 388, 390, 412, 414, 415, 421, 424.
Frédéric II, roi de Prusse, 25, 108 à 111, 155 à 157, 232, 279.
Fribourg (la ville et le siège de), 30 à 33, 104.
Friedberg (la ville de), 416 à 418.
Friedwald (le village et le château de), 390 à 393, 413, 414.
Fritzlar (le combat de), 335.
Fröwiller (le village de), 193, 195, 200.
Fulda (la ville de), 335, 339, 409, 412 à 414.
Fulda (la), rivière, 325, 389, 390, 394, 413.
Furstenberg (la ville de), 363, 364, 368.
Furstenwald (le bois de), 384.

G

Gardes Françaises (les), 29, 90, 91, 290, 291, 293.
Gascoin (le lieutenant-colonel de), 138, 140.
Gautier (le lieutenant-colonel de), 3, 6.
Gelb (l'aide-major Jean-Joseph de), 37 à 40, 189, 274, 307, 327 à 341, 363.
Gelb (Nicolas-Louis, dit le comte de), lieutenant-général, 141, 188 à 190, 212, 331, 334, 363, 364, 368, 369, 412, 414.
Gembloux (la ville de), 50.
Geoffre de Chabrignac (le capitaine Jean-Baptiste-Joseph de), 306, 378.
George II, roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, 113, 153.
Germersheim (la ville de), 20, 185.
Geseke (la ville de), 342, 360.
Giessen (la ville de), 216, 252, 253, 257, 419.
Gisors (Louis-Marie Fouquet, comte de), 143.
Glandevès (le capitaine de Nioselles de), 60, 74.
Glaubitz (Christian, baron de), 280, 281.
Goch (la ville de), 177, 208.
Göhfeld (la ville de), 231.
Göttingue (la ville de), 189, 315,

331 à 334, 363, 365, 370 à 376, 386.
Gramby (lord), 389, 414.
Gramond (le camp de), 35.
Gramont (Louis, duc de), 7.
Gramont (Silvain-Joseph, chevalier de), 147.
Grand-Villars (le capitaine de), 148.
Grassin (le régiment de), 61, 65, 68, 70, 83.
Gravenwisbach (le château de), 34.
Graveson (André de Clémens, marquis de), III, 81.
Grebenstein (la ville de), 379 à 381.
Grenadiers de France (les), 180 à 183, 224, 234, 238, 241, 384, 385, 413.
Grenadiers royaux (les), 224.
Gross-Seelheim (la ville de), 250.
Grünberg (la bataille de), 337.
Gueldre (la ville de), 110, 177.
Guenneppe (la ville de), 208.
Guerchy (Claude-Louis-François de Regnier, comte de), lieutenant-général, 194.
Guibert (Charles-Benoît, comte de), lieutenant-général, 341, 342, 371, 376, 386.

H

Hachenbourg (la principauté d'), 253, 265, 270.
Haguenau (la ville et la forêt d'), 23, 25, 26.
Hainaut (les volontaires de), 378.
Halberstadt (la ville d'), 154, 157.
Halle (la ville de), 112, 133, 154.
Hameln (la ville d'), 115, 126, 144, 150, 151.
Hanes? (la ville de), 214, 216.
Hanovre (la ville de), 120, 121, 124, 130, 154, 158.
Harbourg (la ville et le siège d'), 159, 160, 171, 172, 283.
Hardegsen (la ville d'), 370.
Hastenbeck (la ville et la bataille d'), 112, 115 à 143, 167, 251, 294, 325.
Haur (la ville de), 206, 207.
Havré (Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'), lieutenant-général, 352, 353.
Helmershausen (le village d'), 315, 379.
Herborn (la ville et la prise d'), 253 à 264.
Herderen (les hauteurs d'), 85 à 95.
Hienhagen (la ville de), 370.
Hildburghausen (le prince d'), 110, 279.
Hippenshausen (le village et la bataille d'), v, 290 à 302, 316, 318, 328.
Hirschfeld (la ville et le siège d'), 386 à 415.
Holtenfen (la ville d'), 369.
Hoxter (la ville d'), 111, 362 à 368, 376.
Huningue (la ville d'), 12, 14.
Huys (Huls?) (la ville de), 180, 186, 188, 190.

I

Ilme (l'), rivière, 369.
Immenhausen (la ville d'), 314, 383.
Ingolstadt (la ville d'), 6, 7.

J

Johannisberg (la bataille de), 417, 418.

K

Klein-Linden (le camp de), 252, 253, 268.
Klosterseven (la capitulation de), 151, 153, 157 à 175.
Königstein (la ville de), 420 à 422.
Krumbach (la ville de), 392.

L

Laage (le lieutenant Pierre-René de), 424.

La Chassagne (le lieutenant-colonel Firmin-Aimé Dassier de), 258, 264, 268.
La Fenestre (le capitaine Marc-Joseph Baudet), 351, 352.
La Morlière (le lieutenant-général de), 290, 307, 308, 314.
La Motte (le capitaine François-Henri de), 394 à 397, 402, 410, 411.
Landau (la ville de), 12, 16, 20, 24, 185, 195.
La Noüe de Vair (Joseph-Alexandre, chevalier de), 171 à 173, 212, 283, 284.
Landwehr (le fossé dit le), 180, 186.
La Paluette de Coatquin (le capitaine Jean-Baptiste de), 141, 152.
La Ravoye (Louis Neyret, marquis de), lieutenant-général, 14, 15.
La Roche-Aymon (le régiment de), 171.
La Rochethulon (Claude-Philippe-Anne Thibaud de Noblet, comte puis marquis de), 145, 146, 274, 287, 304, 305, 327 à 330, 337, 338.
La Salle (Marie-Louis Caillebot, marquis de), lieutenant-général, 421.
La Tour du Pin (le régiment de), 105, 253, 270, 417, 418.
Lauterbourg (la ville de), 20, 22, 185.
Laval (Guy-André-Pierre de Montmorency, duc et maréchal de), 250, 316, 318.
Lawfeld (le village et la bataille de), 87 à 97.
Leine (la), rivière, 369.
Le Prêtre (François-Charles), baron de Théméricourt de Jaucourt, 137.
Lestang (le capitaine Joseph Payan de), 51.
Lestrade (*N.*), officier au régiment de Navarre, 138.
Leuthen (la bataille de), 156.
Lévis (le comte de), colonel de Picardie, 320.
Leyberg (la ville de), 339.
Libenau (la ville de), 301, 307 à 314, 379.
Libertat (Mme de), religieuse, 173.
Liége (la ville de), 61 à 63, 69.
Ligonier (le général Jean-Louis), 94.
Lille (la ville de), 107, 331.
Lippe (la), rivière, 343, 345.
Lippstadt (la ville de), 345.
Lorraine (le prince Charles de), 12, 21 à 30, 44.
Louis XV, roi de France, 24, 30, 32, 34, 35, 46, 61, 83 à 98, 211, 336, 362, 377.
Louis, dauphin de France, fils de Louis XV, 34, 301, 377.
Louvain (la ville de), 46, 61, 83, 98, 203.
Lowendal (Ulric-Frédéric-Woldemar, comte et maréchal de), 50 à 61, 70, 76, 97.
Lubbecke (la ville de), 216.
Luckner (Nicolas, baron et maréchal de), 232, 255, 258, 356, 358, 360, 390 à 414.
Lunebourg (la ville de), 158, 159, 170.
Lusace (Fr.-Louis-Xavier de Saxe, comte de), lieutenant-général, 204, 324, 340, 345.
Lusignan de Saint-Phèle (le capitaine René Couhé de), 122, 145.
Lutteaux (Étienne le Ménestrel de Hauguel, comte de), lieutenant-général, 7 à 9, 16 à 21, 185.
Lutzelberg (la bataille de), 207.
Lynar (*N.* de), ministre de Danemark, 153.

M

Maëstricht (la ville et le siège de), 60, 83, 95 à 106.
Maillebois (Yves-Marie Desmarets, comte de), lieutenant-général, 150, 167.

Mailly (Augustin-Joseph, comte et maréchal de), 250.
Main (le), rivière, 208, 209, 336.
Malines (la ville de), 83.
Marbourg (la ville et le siège de), 268, 281, 282.
Marche-Prince (le régiment de la), 241, 274.
Marie-Thérèse, impératrice et reine, 25.
Mariendorf (la ville de), 314, 379.
Marine (la brigade de la), 13, 114, 133, 144, 146, 148, 204.
Maupeou (Louis-Charles-Alexandre, chevalier de), 23.
Mayence (l'Électeur de), 420.
Meer (le combat de), 202.
Mehaigne (la), rivière, 52.
Meisser ober Meisser (la ville de), 380.
Mentzel (le général Jean-Daniel), 18.
Mercoyrol de Beaulieu (Jacques de), seigneur de Miraval, grand-père de l'auteur, 1.
Mercoyrol (Jacques de), seigneur de Beaulieu, père de l'auteur, III, IV, 73 à 81.
Mercoyrol (Jean-Baptiste de), seigneur du Brau, oncle de l'auteur, III, 1 à 5, 11, 15, 16, 39, 46, 73, 74.
Metz (la ville de), 24, 30, 262.
Meurs (la ville de), 179.
Meuse (la), rivière, 53, 60, 61, 70, 95, 96, 101, 177, 208.
Meynard (le lieutenant Armand-Pierre de), 389.
Minden (la bataille de), 215 à 251.
Miraval (le capitaine), 148.
Molsheim (la ville de), 24, 25.
Monaco (la brigade de), 65 à 69.
Monet (les chasseurs de), 375.
Mons (la ville de), 46.
Monteil (le capitaine Aunès-Antoine de), 141, 151, 152.
Monteynard (le marquis de), lieutenant-général, 434.
Moringen (la ville de), 370 à 376.
Mortagne (Ernest-Louis Mortani, comte de), lieutenant-général, 176, 182 à 190.
Munden (la ville de), 240, 250, 300, 307 à 309.
Munich (la ville de), 190.
Münster (la ville et le siège de), 216 à 220, 226, 236, 268, 269.
Murhoff (la ville de), 339.
Muy (Louis-Nicolas-Victor de Félix, comte et maréchal du), 276, 301 à 312, 340, 345, 356, 358, 359, 425.

N

Namur (la ville et le siège de), 53 à 61, 70, 72, 73, 77, 82, 104.
Narbonne (Jean-François Pelet, comte de), lieutenant-général, 335, 336.
Navarre (la brigade de), 112 à 146 *passim*, 180 à 200 *passim*.
Neckar (le), rivière, 9.
Neuhaus (le village et le combat de), 340, 345, 351, 356 à 360, 365, 373.
Neustadt (la ville de), 275.
Nicolay (Antoine-Chrétien, comte et maréchal de), 223, 224, 227, 242.
Noailles (Adrien-Maurice, duc et maréchal de), 7, 25, 28, 29.
Noailles-infanterie (le régiment de), 61, 70.
Nordman (le lieutenant-colonel de), 255.
Noyelle (le capitaine Jean-Baptiste de), 271.

O

Offendorf (la ville d'), 24, 311.
Ohm (l'), rivière, 274, 275, 425, 426, 430, 432.
Oppenheim (la ville d'), 16, 185.
Oppenau (la ville d'), 433.
Orléans (Louis-Philippe, duc d'), 133.

Orléans-cavalerie (le régiment d'), 259 à 262.

P

Paderborn (la ville de), 340, 342, 358, 359, 362.
Paradis (le capitaine Pierre), 388, 394, 406, 407.
Paravicini (le général Jean-Baptiste de), 258, 265 à 268.
Paravicini (le capitaine Joseph de), 267.
Péreuse (le marquis de), lieutenant-général, 171.
Perhuis (le village de), 51.
Picards (le village des), 21, 22.
Pirna (le camp de), 108, 109.
Pont aux Anes (le combat dit du), 430 à 432.
Prague (le siège de), 25.
Puys (la ville de), 179, 180.

Q

Quinche (la), rivière, 172, 212, 283, 391, 415.

R

Randan (Guy-Michel de Durfort, duc et maréchal de), 114, 133, 146 à 151.
Raucoux (le village et la bataille de), 60, 69, 121.
Rees (le pont de), 176, 198, 201, 206, 207.
Reich de Platz (le capitaine de), 55, 56.
Reine-cavalerie (le régiment de la), 70.
Rensfeldt (la plaine de), 340.
Rheinau (l'île de), 13.
Rheinberg (la ville de), 176.
Rhin (le), fleuve, 6 à 30 *passim*, 110, 160 à 216 *passim*, 433.
Richelieu (Louis-François-Armand du Plessis, duc et maréchal de), 151 à 174, 195, 251.
Richemont (le capitaine de), 152.
Richevaux (le village et le combat de), 26 à 28.
Rochambeau (M. de), v.
Rocqueval (le capitaine Joseph-Salomon Fabre de), 47 à 49, 128, 178, 389, 390.
Roi-cavalerie (le régiment du), 373.
Roi-dragons (la brigade du), 356.
Rossbach (la ville et la bataille de), 110, 154 à 157, 207, 279.
Rothenbourg (la ville de), 389, 390.
Rouergue (la brigade de), 229, 235.
Rougé (le marquis de), 353.
Rougé (le régiment de), 353, 354, 357.

S

Sabbabourg (la forêt de), 307 à 309, 380.
Sachsenhausen (le village et le combat de), v, 277 à 289 *passim*, 302 à 306, 318.
Sackville (lord), 230.
Saint-Chamans (Alexandre-Louis, marquis de), lieutenant-général, 160, 161.
Saint-Fort (le lieutenant), 103.
Saint-Germain (Claude-Louis, comte de), lieutenant-général, 91, 98, 154, 157, 179 à 214 *passim*, 276 à 280, 301, 307, 434.
Saint-Maurice (le capitaine Jean-Charles Ardoin de), 260.
Saint-Maurice (les grenadiers de), 289 à 293.
Saint-Pern (Vincent-Juddes, marquis de), lieutenant-général, 184, 186.
Saint-Pierre (le camp de), 60, 96.
Saint-Pons (le capitaine de), 148.
Saint-Pons (le village de), II, 81.
Saint-Victor (le baron de), 347 à 353.

Saint-Vincent de Masclary (le capitaine Pierre de), 389, 400, 401, 405, 410.
Salabert de Mingin (le capitaine Joseph-Hector), 271.
Saltzkotten (la ville de), 342, 357 à 362, 376.
Sandershausen (la bataille et la ville de), 201, 209, 216, 300.
Saxe (Hermann-Maurice, comte et maréchal de), 35 à 106 *passim*.
Saxe (le régiment de), 21.
Scheckenberg (le mont), 126, 129, 149.
Schmittau (l'anse de), 16, 18.
Segur (Philippe-Henri, marquis et maréchal de), 206, 250.
Segur-infanterie (la brigade de), 61, 65, 68.
Selacten (la ville de), 379.
Solling (la forêt de), 363 à 370.
Soubise (Charles de Rohan, prince et maréchal de), 110, 154 à 156, 197 à 209, 279, 338 à 434 *passim*.
Spire (la ville de), 8, 11.
Stade (la ville de), 151, 154, 157, 159.
Stadtberg (la ville de), 339, 340.
Stairs (lord), 7.
Strasbourg (la ville de), 11, 12, 24, 26, 30, 195, 433.
Straubing (la ville de), III, 2, 6.
Strohl (la ville de), 370.

T

Tanus (le lieutenant-colonel Jean-Pierre d'Alary de), 66, 67.
Tignolet (le lieutenant Jean-Baptiste Rignon de), 293, 294.
Tirlemont (la ville de), 60, 83, 98.
Tombes d'Octomont (le camp des), 53.
Tongelberg (la ville de), 84, 97.
Tongres (la ville de), 83 à 85, 91.
Touraine (la brigade de), 229, 235.
Tourant (le capitaine de), 27, 74, 77.
Tournai (le siège de), 35.
Toustain de Viray (Rémy-Charles, comte de), lieutenant-général, 370 à 373.
Toustain (le régiment de), 370 à 373.
Traisnel (Claude-Constant de Harville, marquis de), lieutenant-général, 180.
Trendelburg (la ville de), 315, 379.
Trips (le général), 51.
Tuitsch (la), rivière, 314.
Turpin (les hussards de), 191.

V

Vallière (Jean-Florent de), lieutenant-général, 125, 126.
Vanteaux (le lieutenant de), 287.
Vassé (le chevalier de), colonel de Picardie, 71, 185.
Vaux (Noël de Jourda, comte et maréchal de), 118, 189, 332, 334, 372 à 375.
Verdun (la ville de), 44.
Verteuil de Malleret (Marc-Antoine, baron de), 333.
Vic (la ville de), 53, 54.
Vignol (le colonel de), 358, 360, 362.
Villemeur (Jean-Baptiste-François, marquis de), lieutenant-général, 167, 170.
Villepatour (Louis-Philippe Taboureau de), lieutenant-général, 285, 286, 351, 352.
Villingshausen (la bataille de), 345 à 357.
Viviers (la ville de), III, 1, 78, 80.
Vogüé (Charles-François Elzéar, marquis de), lieutenant-général, 81, 112, 167, 177, 244 à 268, 379, 387, 392.
Vogüé (Jacques-Joseph-Fran-

çois de), évêque de Dijon, 244.
Vogüé (Florimond-Innocent-Annet de), comte de Montlor, puis marquis de Montclus, 244.
Vogüé (Cerice-François-Melchior, comte de), 244 à 249.
Vogüé (Marie-Anne-Magdeleine de), marquise de Graveson, 81.
Vogüé (le régiment de), 244, 245.
Volmer (la ville de), 300.
Voremberg (la trouée de), 128.
Voyer (Marc-René, marquis de), lieutenant-général, 253 à 268 *passim*.

W

Wangenheim (le général), 298, 324.
Warbourg (la ville de), 276, 302 à 315, 425.
Weillnstadt ? (la ville de), 305.
Weilmunster (le château de), 34.
Weimar (le village de), 302, 304, 305, 309, 316, 318.
Weissembourg (la ville et le combat de), 20 à 22, 185.
Welbach (la ville de), 314.
Werra (la), rivière, 325, 392.
Wesel (la ville de), 110, 111, 198 à 208, 214, 216, 236, 343, 345, 361, 362.
Weser (le), rivière, 111 à 115, 160, 215 à 217, 224 à 237, 300, 309, 315, 362 à 369.
Westuffern (la ville de), 380.
Wever (la ville de), 358 à 361.
Wilhelmstal (la ville de), 309.
Wolfenbüttel (la ville de), 154.
Wolfhagen (la ville de), 326, 327.
Worms (la ville de), 18.
Worringen (la ville de), 190.

Z

Zelle (la ville de), 159 à 170.
Ziegenhain (la ville de), 275.
Zierenberg (la ville de), 299, 300.
Zwergen (la ville de), 380.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-Propos I
Campagne de 1743 1
Campagne de 1744 16
Campagne de 1745 34
Campagne de 1746 46
Campagne de 1747 83
Campagne de 1748 99
Campagne de 1757 108
Campagne de 1758 176
Campagne de 1759 209
Campagne de 1760 274
Campagne de 1761 335
Campagne de 1762 379
Sommaires 435
Table alphabétique des noms 441

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



